

Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves.

Et autres textes inédits

éditions
B H M S

Gabriel Tarde

Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves.

Et autres textes inédits

édités par

Jacqueline Carroy & Louise Salmon

Sources
en perspective

Publié avec l'appui de / des :

- Editions BHMS ;
- l'Action Concertée Incitative « De l'âme corps au corps esprit. Les concepts mis en pratiques et les pratiques mises en concepts. Histoire croisée de la psychologie, de la psychiatrie et de la psychanalyse » (Programme CNRS « Histoire des savoirs »).

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

Les Éditions BHMS publient deux séries :

- Bibliothèque d'Histoire de la Médecine et de la Santé ;
- Sources en perspective.

Direction :

Vincent Barras, Jacques Gasser et Brigitte Maire

Rédaction :

Brigitte Maire

Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (Hospices / CHUV & Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne),

1, ch. des Falaises, CH-1005 Lausanne

email : bhms@chuv.ch

site internet : www.chuv.ch/iuhmsp/iuhm_bhms

Les Éditions BHMS portent le label  **anthropos** décerné par l'Université de Lausanne

Couverture : Sans titre. Dessin au crayon de Gabriel Tarde, Sarlat, 6 avril 1885. Collection privée de Madame Françoise Bergeret, avec son aimable autorisation

Graphisme de couverture : François Meyer de Stadelhofen

Maquette et mise en pages : Brigitte Maire

Relecture du présent volume : Vincent Barras et Brigitte Maire ; avec la collaboration de Valérie L'Étoffé

© 2008 Éditions BHMS

ISBN 978-2-9700536-8-2

ISSN 1662-2421

Imprimé en Suisse sur les presses de l'imprimerie Chabloz SA à Lausanne
(www.imprimeriechabloz.ch)

SOMMAIRE

Les réveils de Gabriel Tarde.
Science des rêves et autofictions
Jacqueline Carroy 1

Notes liminaires
sur les textes publiés et sur leur transcription
Jacqueline Carroy & Louise Salmon 45



Gabriel Tarde

Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves
(mars 1870–septembre 1872) 49

Études psychologiques sur moi-même. Cahier 17
extraits (janvier 1870–juillet 1872) 121

« Un Cauchemar politique »
(sd) 155

« Les Comices »
(juin 1870) 169

« La Violette de la paix »
(mars 1871) 177



Guerre, Commune et politique chez Gabriel Tarde
Louise Salmon 185



Index 221

REMERCIEMENTS

Cette publication n'aurait pu avoir lieu si elle n'avait bénéficié du soutien de l'Action Concertée Incitative « De l'âme corps au corps esprit. Les concepts mis en pratiques et les pratiques mises en concepts. Histoire croisée de la psychologie, de la psychiatrie et de la psychanalyse » (Programme CNRS « Histoire des savoirs »). Nous remercions chaleureusement Madame Dominique Parcollet, conservatrice des Archives d'histoire contemporaine, (Centre d'Histoire de Sciences Po (CHSP), fonds Gabriel Tarde), pour sa compétence et sa disponibilité à notre égard. Nous remercions également Madame Françoise Bergeret Tarde pour l'approbation qu'elle a donnée à cette publication.

LES RÉVEILS DE GABRIEL TARDE SCIENCES DES RÊVES ET AUTOFICTIONS

– Jacqueline Carroy –

Au XIX^e siècle, le sommeil et les rêves deviennent un thème d'investigation qui se veut positif et laïc, hors de toute approche religieuse ou merveilleuse. Ils doivent faire l'objet d'une « science ». Ils suscitent l'intérêt de philosophes et de médecins censés être les spécialistes de leur psychologie et de leur physiologie, mais aussi d'amateurs éclairés qui ne sont ni philosophes ni médecins. Gabriel Tarde est, comme on va le voir, l'un de ces amateurs.

Le rêve devient un phénomène suffisamment intrigant et important pour que l'on se propose de fixer systématiquement visions et voix nocturnes, non plus seulement celles dont on se souvient spontanément, mais aussi celles qui seraient oubliées si l'on ne se donnait pour tâche au réveil de se les ou de les raconter, de les noter, de les analyser et, éventuellement, de les publier. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle se développe et se fixe un genre scientifique du livre de rêves¹. En 1820, dans l'article « rêves » du Panckoucke, le dictionnaire médical qui fait alors autorité, le médecin Moreau de la Sarthe affirme étayer ses vues sur les rapports du physique et du moral de l'homme dans le sommeil par des « extraits d'un journal ou mémorial² » dans lequel il consigne ses rêves ainsi que ceux de patients et de collègues. Contestant à Moreau le monopole de l'observation scientifique, Antoine Charma, professeur de philosophie à la Faculté de Caen, disciple de Victor Cousin, mais aussi érudit et archéologue, propose, quant à lui, en 1851, de désigner par le néologisme de « nocturnal » le journal nocturne qu'il tient entre 1836 et 1849 et dans lequel il collectionne ses rêves,

1 Sur les livres de rêves, voir SHAMDASANI Sonu, « Preface », HOLT David, 1999, *Eventful responsibility. Fifty years of dreaming remembered*, Oxford, Validthod Press.

2 MOREAU DE LA SARTHE Jacques Louis, 1820, « Rêves », *Dictionnaire des sciences médicales*, 48, Paris, Panckoucke, p. 245.

datés et numérotés³. L'auteur le plus connu, qui fera figure de fondateur d'une méthode d'investigation scientifique nouvelle, demeure Alfred Maury. Il tient des « cahiers » oniriques pendant plus de trente ans, approximativement de 1844 à 1878. Il s'illustre académiquement comme un historien et un archéologue comblé d'honneurs et de titres : membre de l'Institut en 1857, professeur au Collège de France en 1862, et directeur général des Archives nationales de 1868 à 1888⁴.

Ni Moreau, ni Charma, ni Maury ne publient tels quels leurs nocturnaux, ils se contentent d'y puiser des exemples. L'intérêt du manuscrit de Tarde est qu'il se présente comme un nocturnal daté au jour le jour, de réveils en réveils. Mais ce n'est pas un simple recueil de notes. Tout au contraire, Tarde y mêle récits et analyses de ses rêves à des théories plus générales. Le nocturnal est un livre de rêves sur les rêves.

Il a été rédigé de mars 1870 à septembre 1872. Il est actuellement consultable dans le fonds Gabriel Tarde déposé à la Fondation nationale des sciences politiques par Madame Françoise Bergeret Tarde⁵.

3 CHARMA Antoine, 1851, « Du sommeil », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, t. 10, p. 378. Sur Charma, je me permets de renvoyer à CARROY Jacqueline, « Nocturnal. Antoine Charma et ses rêves », JACKSON John E., RIGOLI Juan et SANGSUE Daniel (dir.), 2006, *Être et se connaître au XIX^e siècle. Littérature et sciences humaines*, Genève, Metropolis, p. 85-117.

4 Pour des développements plus approfondis sur Maury, je me permets de renvoyer à CARROY Jacqueline, 2006, « Dreaming Scientists and Scientific Dreamers: Freud as a Reader of French Dream Literature », *Science in Context*, 19 (1), p. 15-35, et à *id.*, 2007, « Écrire et analyser les rêves avec Maury et Freud », in CARROY J. et RICHARD N. (dir.), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Carnot, p. 105-130.

5 CHSP, fonds Gabriel Tarde, cote GTA43, « Notes philosophiques ». Je citerai les feuillets du nocturnal auquel je me référerai dans le corps de mon texte.

Tarde possède dans sa bibliothèque⁶ l'édition des *Œuvres de Maine de Biran* publiées par Victor Cousin⁷. Maine de Biran est à l'époque l'inspirateur principal de sa philosophie et il lui consacre deux études. Tarde possède également la seconde édition, datée de 1862, de l'ouvrage de Maury, *Le Sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent*. L'exemplaire est en mauvais état, il a été beaucoup consulté et il a été considérablement et continûment souligné. À la fin du livre, Tarde a relevé au crayon quelques pages qui lui semblaient particulièrement importantes. On peut penser que c'est une lecture assidue du *Sommeil et des rêves*, très souvent cité dans le nocturnal, qui a incité Tarde à noter méthodiquement ses rêves. Le titre de son manuscrit fait écho à celui de Maury. Tarde ne semble pas avoir lu d'autres livres de rêves. Bien que cet ouvrage, qui vient de paraître en 1870, ne figure pas dans ce qui est conservé actuellement de sa bibliothèque, Tarde est également en train de lire avec passion *De l'Intelligence* d'Hippolyte Taine. Maine de Biran, Maury et ce dernier irriguent, à des titres divers, comme on le verra, ses théories et sa pratique.

LA COMPOSITION ET LE STATUT D'UN MANUSCRIT

Rappelons rapidement le déroulement et les desseins affichés du manuscrit. Tarde met en exergue en première page quelques brèves réflexions avant de s'engager, en mars 1870, dans un

6 La majeure partie de la bibliothèque de Tarde est actuellement conservée à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) à Agen. *Le Sommeil et les rêves* est le seul ouvrage portant spécifiquement sur les rêves et publié avant 1870 qui figure dans cette bibliothèque. Il se peut, bien entendu, que d'autres livres sur le même sujet aient été dispersés ensuite.

7 MAINE DE BIRAN, 1841, *Œuvres philosophiques publiées par Victor Cousin*, Paris, Ladrance, 3 vol.

nocturnal⁸. L'oubli d'un rêve «étrange», le 16 mars 1870, se présente comme un défi, surmonté les jours suivants. Pour pallier l'oubli au réveil, Tarde s'attarde au lit sans se réveiller entièrement tout de suite pour «se rappeler les détails [du] songe» qu'il vient de faire et pouvoir ensuite le noter. Le nocturnal est inauguré par la notation de trois rêves successifs datés du 19, du 20 et du 21 mars dont les mécanismes de formation sont longuement et minutieusement analysés; ils se révèlent être liés, selon Tarde, au même désir de recevoir une lettre contenant une photographie. Tarde s'est donné une méthode de capture et un modèle de décryptage à partir de ces trois rêves prototypes.

Rêve après rêve, avec une certaine régularité, principalement en avril 1870, Tarde met ensuite à l'épreuve et élabore une psychologie. Puis, après une interruption, il reprend ses notations le 26 août, affirmant vouloir encore confirmer et affermir ses vues. Le psychologue amateur prend goût à collectionner ses rêves. Tout se passe comme si son nocturnal était une sorte de cabinet de curiosités, d'autant plus, peut-être, qu'il sert de dérivatif.

Ce moment coïncide en effet, comme Tarde ne manque pas de le noter, avec la déroute française contre la Prusse qui trouve son acmé à Sedan le 2 septembre 1870 et qui provoque la chute de l'Empire et la proclamation de la République le 4 septembre. Tandis que la moitié nord de la France est occupée, Paris est assiégé durant l'hiver qui suit. Les élections de février 1871 voient la victoire des monarchistes. Après d'autres villes, notamment Lyon, une Commune est proclamée à Paris en mars 1871, qui se termine par la reconquête de la ville par les troupes du gouvernement replié à Versailles et par la semaine sanglante, en mai 1871. À la suite des combats sans merci qui sont livrés, des exécutions et des procès sommaires, des déportations et des exils, Paris perd près de 100'000 de ses habitants, essentiellement des

8 Le feuillet d'exergues, rédigé au crayon contrairement à la majeure partie du manuscrit écrite à l'encre, a peut-être été ajouté après coup. De toute manière, Tarde l'a placé et paginé en tête de son texte.

hommes, des artisans et des ouvriers⁹. Le nocturnal de Tarde est donc contemporain d'une année terrible de débâcle, d'humiliation nationale, de révolutions et de peurs sociales et il débouche sur un « affreux rêve » daté de fin octobre 1871.

Après une interruption de près de six mois, Tarde reprend enfin son texte avec la notation et l'analyse de trois rêves en mars, août et septembre 1872. Le dernier rêve noté met en scène une dame qui modèle sa statue. Tarde ajoute à la fin de son texte quelques feuilles volantes non paginées et enfin une ébauche d'index et de plan ou de sommaire thématiques qui récapitulent les acquis théoriques du manuscrit. Cet index et ce plan correspondent à une relecture et à une mise en forme, probablement contemporaines des derniers récits de rêve.

Il est évidemment impossible de savoir si Tarde avait l'intention de publier tel quel son nocturnal ou s'il souhaitait le recomposer thématiquement à partir de l'index et du plan. Il me semble néanmoins très probable qu'il l'a écrit non seulement, comme il le dit à un moment, en discutant avec lui-même, mais aussi en pensant à une publication. Il a en effet pris soin de le présenter comme un livre, il a presque toujours anonymisé les personnages de ses rêves et, comme on le verra, il a fait circuler ultérieurement son manuscrit.

On aurait tort d'y voir un document brut. Tarde en effet, comme il l'indique, ne transcrit pas le tout venant de ses productions nocturnes, mais il en choisit certaines. Comme pour tout livre de rêves, le lecteur n'a jamais affaire qu'à une anthologie et non à une collection complète, si tant est que celle-ci soit possible. Il n'a jamais non plus affaire qu'à des songes notés, non relatés à un thérapeute, ce qui rend périlleuse toute interprétation psychologique ou psychanalytique après coup. Il me semble que la question que pose ce type de document à l'historien ou à l'historienne n'est pas tant celle des rêves, que celle de récits et

9 Pour une synthèse historique générale, voir ROUGERIE Jacques, 1997, *La Commune de 1871*, Paris, PUF et 1971, *Paris libre*, Paris, Seuil. On lira dans l'essai de Louise Salmon une présentation de « l'année terrible » en Périgord.

de choix de rêve opérés en lien avec une culture et avec ce que Michel Foucault appelait une culture de soi¹⁰.

On pourrait plus précisément qualifier rétrospectivement les livres de rêves d'autofictions au sens large. Il me semble stimulant de parler d'autofiction autant que d'auto-analyse, vocable accrédité par Freud, pour mieux indiquer que les rêves auxquels nous sommes confrontés, pour authentiquement rêvés qu'ils aient été, sont aussi des récits qui posent des problèmes spécifiques de contrat de lecture¹¹. Les livres de rêve reposent sur un pacte autobiographique qui identifie l'auteur, le narrateur et le rêveur, dans la mesure où ceux-ci portent le même nom. Cependant ils se distinguent d'une autobiographie ou d'un journal au sens strict. Par le fait que le ou les personnages du rêve rapporté sont distincts du narrateur éveillé qui mène récit et analyse, le pacte autobiographique y est en effet brouillé et une

10 *Le Souci de soi*, 1984, Paris, Gallimard, p. 59.

11 Dans *Le Vocabulaire de la psychanalyse*, en 1967, Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis définissent l'auto-analyse comme « une investigation de soi par soi, conduite de façon plus ou moins systématique et qui recourt à certains procédés de la méthode psychanalytique – association libre, analyse de rêves, interprétation de conduites etc. » (Paris, PUF, p. 41). La notion de pacte autobiographique a été proposée par Philippe Lejeune en 1975. Deux ans plus tard, le terme d'autofiction a été avancé par Serge Doubrovsky pour amender et compléter les perspectives de ce dernier, dans *Fils*, texte qui voulait faire « roman » d'une séance de psychanalyse où l'analyse d'un rêve, attribué à l'auteur narrateur et héros, jouait un rôle cardinal. Je reprends ici le mot d'autofiction dans l'acception plus large qu'il a prise actuellement pour évoquer « l'espace intermédiaire entre l'autobiographie et la fiction, dans une perspective ambiguë, en général valorisante » (LEJEUNE, cité par Philippe GASPARI, 2008, *Autofiction. Une aventure du langage*, p. 287). Le terme d'« autofabulation » a été proposé en 2004 par Vincent Colonna pour désigner une posture autofictionnelle par laquelle l'écrivain transfigure son existence et parfois son identité dans une histoire irréaliste souvent invraisemblable (*Ibid.*, p. 258). On trouvera de façon générale dans le livre de Gasparini une intéressante synthèse critique sur les tribulations du mot autofiction depuis 1977, ainsi qu'une bibliographie très exhaustive. Sur le récit de rêve, je renvoie à Jean-Daniel GOLLUT, 1993, *Conter les rêves. La narration de l'expérience onirique dans les œuvres de la modernité*, Paris, José Corti. Des perspectives proches de celles de Gollut ont été reprises en 2006 dans un livre de Julie WOLKENSTEIN, *Les récits de rêve dans la fiction* (Paris, Klincksieck). Pour un exposé plus général sur l'histoire du rêve au XIX^e siècle, voir Yannick RIPA, 1988, *Histoire du rêve. Regards sur l'imaginaire des Français au XIX^e siècle* (Paris, Olivier Orban).

dimension fictive et romanesque infiltre le texte scientifique censé être véridique. La question de l'identification ou de la différenciation entre le narrateur diurne et son ou ses personnages nocturnes y devient centrale aussi bien pour l'auteur que pour son lecteur. Elle parcourt de façon insistante le nocturnal de 1870-1872. De surcroît, en résonance avec celui-ci, comme nous le verrons, Tarde pratique « l'autofabulation » en s'attribuant ou en attribuant à des doubles des visions et des vies possibles plus ou moins imaginaires, dans des textes en prose ou en vers qu'il nomme conte, conte d'enfant, fantaisie, cauchemar, rêve. Ainsi s'essaye-t-il à des écritures de soi qui se déploient de diverses manières entre l'autobiographique et le fictionnel, dans son journal, dans son nocturnal, mais aussi dans des récits et des fables.

Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves n'est de toute manière pas une « autofiction » à usage strictement interne ou intime. En écrivant son manuscrit, Tarde pratique ce qui apparaît comme une nouvelle méthode d'auto-observation et il appartient potentiellement à une petite communauté d'avant-garde d'amateurs scientifiques de rêves. Il a, en tous les cas, dès 1871, fait des rêves un sujet de conversation et de curiosité, comme le montre le récit d'une « soirée de famille » où une parente et un cousin lui racontent leurs songes. Gageons qu'il n'a cependant parlé de ceux-ci que dans un cercle restreint de personnes, étant donné qu'il est encore à cette époque un inconnu : il n'a rien publié qui compte au plan national.

DU JOURNAL AU NOCTURNAL ET RETOUR

En mars 1870, Tarde vient d'avoir vingt-sept ans (il est né le 12 mars 1843). Il est depuis 1869 juge suppléant au parquet de Sarlat, sa ville natale qu'il n'a pratiquement jamais quittée. Issu d'une vieille famille de magistrats périgourdins, fils unique, orphelin de père très tôt, il est encore célibataire et il vit avec sa mère, à laquelle il est passionnément attaché. En 1866, dans sa

première publication, il lui a adressé un poème signé « Gabriel Tarde, étudiant en droit » dans lequel, à l'occasion de ses vingt ans, il présente ainsi sa vie : « J'ai nourri de limon ce limon de moi-même / Dans un demi néant passé toutes mes nuits, / Et mes jours les moins vains à sonder le problème / À creuser vainement l'énigme que je suis... » Il affirme au passage son mépris du système électoral qui consiste à « [...] livrer un bout de papier sale / Aux flancs mystérieux de l'urne électorale¹² ». Il se présente dans la conclusion de ce poème comme « loin d'être homme », sous un jour très pessimiste.

Tarde a mené en effet une enfance « nerveuse », ne supportant pas l'internat de son collège de Jésuites et une « triste jeunesse » assombrie, au sens propre, de 1862 à 1867, par des troubles ophtalmiques, probablement d'origine allergique au regard de la médecine actuelle, qui l'ont obligé périodiquement à rester dans le noir pendant plusieurs mois et lui ont fait craindre de devenir aveugle¹³. Selon Jean Milet, il aurait dû pour cette raison renoncer à une vie parisienne et à des études brillantes, et réaliser les vœux maternels en s'engageant dans une carrière de magistrat provincial. Sans doute applique-t-il à sa vie présente l'exergue de son manuscrit : « Croire à volonté, quel bonheur ! Se persuader qu'on est heureux, qu'on est roi, qu'on est aimé, qu'on a fait le tour du monde, etc. mêler ses lectures et ses souvenirs, et les confondre ! »

Autodidacte par la force des choses, le jeune Tarde a une curiosité tous azimuts et des ambitions littéraires et intellectuelles. Sans pouvoir ou vouloir publier ailleurs qu'en Périgord, il ne cesse d'écrire de façon proluxe et polygraphe : un journal, des poèmes, des contes et des « fantaisies », des comédies ainsi que des textes philosophiques et psychologiques rédigés au fil

12 CHSP, GTA 63, 1866, « Vingt ans – À ma mère », *L'Écho de la Save*, 29 juillet. Voir l'essai de Louise Salmon.

13 Pour une biographie de Tarde, voir MILET Jean, 1970, *Gabriel Tarde et la philosophie de l'histoire*, Paris, Vrin, ainsi que SALMON Louise, 2005, « Gabriel Tarde et la société parisienne à la fin du XIX^e siècle : “rapides moments de vie sociale”, 1894-1897 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 13, p. 127-140. Louise Salmon a republié dans ce même numéro le « Cahier 19 » que Tarde a repris en 1894, à son arrivée à Paris (p. 141-182). Il y parle de sa « triste jeunesse » (p. 163).

de la plume, souvent en commentaire à ses lectures du moment. Dans les années 1870, au moment où il rédige *Sur le Sommeil*, il est en train d'accumuler un important fonds de manuscrits qu'il publiera, souvent sans grands changements, à la fin du siècle, lorsqu'il deviendra célèbre. Il n'a à son actif que quelques articles littéraires dans des journaux locaux, *L'Écho de la Save*, *Le Glaneur*, *Le Sarladais*. C'est dans ce dernier journal qu'il vient de faire paraître, entre le 11 novembre 1869 et le 27 janvier 1870, plusieurs articles intitulés « Étude sur Jean-Jacques Rousseau »¹⁴.

Il n'est pas indifférent que Tarde s'intéresse à l'auteur des *Confessions*. Car il tient lui-même, depuis 1862, un journal sur des cahiers numérotés chronologiquement qu'il a intitulés *Études psychologiques sur moi-même*. Reprenant le modèle, à ses yeux digne d'admiration, du *Journal* de Maine de Biran, il y analyse ses états psychologiques au jour le jour. Il s'agit donc de faire psychologie de soi, dans une visée qui se veut non pas seulement de confession intime, mais aussi d'auto-analyse et d'expérimentation scientifiques, comme le montre un passage du journal en date du 2 février 1870, où Tarde envisage qu'un amoureux serve de « sujet d'expérience ».

On lira, dans les extraits du journal republiés ici-même, que, début 1870, Tarde se décrit comme englué dans des amours insatisfaisantes avec une dame dont il ne divulgue pas le nom et qui semble ne pas être libre. Lors de cette crise de « folie » passionnelle, il a une « hallucination hypnagogique » et des rêves qu'il note et analyse les 9 et 18 janvier. Ces visions ont été à l'origine de la rédaction du nocturnal, ainsi qu'il le dit lui-même dans celui-ci le 21 mars 1870 (f. 11). La dame part le 16 février 1870. Le 14 mars, Tarde se déclare « en convalescence » d'amour. Il a écrit, dans le contrecoup du départ de l'aimée, un « conte » en vers, « Le Bac », dans lequel il se moque des amours romanesques¹⁵ et il vient de s'engager dans son nocturnal qui a pu jouer pour lui le rôle de « motif de consolation » mis en réserve, pour reprendre le *Journal* du 18 janvier.

14 CHSP, GTA 63.

15 CHSP, GTA 61.

Le 2 juillet 1870, il tire un bilan positif de ses occupations de « psychologie abstraite » et il conclut : « Comme toujours la réflexion intime m'a ouvert son asile [...] Cette nouvelle *hydrothérapie morale* m'a réussi encore¹⁶. » Tarde a notamment écrit des *Notes critiques sur l'Intelligence de M. Taine*. La lecture de ce livre qui s'appuie sur des travaux d'observation et non plus seulement d'auto-observation représente un défi pour les psychologues « solitaires, peu fortunés ou éloignés des grands centres » qui ne peuvent faire des voyages ou fréquenter les amphithéâtres et les laboratoires, remarque-t-il¹⁷. Tenir de façon suivie un nocturnal lui permet sans doute de créer à domicile l'équivalent d'un laboratoire. Tarde se lance en même temps en juin et en juillet 1870, dans la composition de deux poèmes « érotico-politiques », « Les Comices », texte republié dans ce recueil, et « La Barricade »¹⁸.

La guerre interrompt le journal. Le 21 août 1870, après un constat laconique concernant la défaite nationale, Tarde arrête son cahier. Le nocturnal redémarre en revanche le 26 août, en plein milieu des « préoccupations militaires et patriotiques du moment ». Il semble donc prendre le relais du journal, désormais muet jusqu'au 11 mars 1872, et faire office en quelque sorte de « nocturnal de guerre » tout en continuant de faire office de consolation par rapport à des échecs amoureux.

En mars 1871, lorsque la Commune est proclamée à Paris, Tarde rédige « La Violette de la paix », un poème de deuil national republié dans ce recueil. En mai 1871, au moment de la semaine sanglante, dans *Le Glaneur*, journal littéraire local qui affirme qu'il « faut museler, sinon exterminer le monstre démagogique »¹⁹, il publie anonymement « Les Géants chauves », un

16 Voir les extraits du *Cahier 17* publiés ici-même.

17 CHSP, GTA 42, *Notes critiques sur l'Intelligence de M. Taine*, 28 avril 1870, « Théorie de la *substitution* – Formation des idées générales – Perception *hallucination* vraie – Importance de *l'affirmation* », f. 4-5.

18 CHSP, GTA 61.

19 CHSP GTA 63, 1871, « Éditorial », *Le Glaneur*, 21 mai. « Les Géants chauves. Fantaisie » paraissent dans ce même journal les 21 et 28 mai 1871. Le texte a été écrit en avril 1871.

«rêve prophétique» qui prédit pour 1971 l'émiettement et la régression de la France en communes et qui s'inspire de la phrénologie. Ce même mois, Tarde finit de rédiger «Callimère»²⁰, qui sera publié également de façon anonyme, en mars 1872, sous le titre «Le Fils du résinier. Conte d'enfant»²¹. Sur la première livraison du *Glaneur*, où ce texte est publié, il a ajouté une notation manuscrite résumant ainsi, en partie ironiquement, son récit: «Le rêve à outrance: recette pour arriver au parfait bonheur.» Enfin, toujours en mai 1871 et jusqu'en avril 1874, Tarde écrit des textes beaucoup plus pessimistes qui ont été regroupés sous le titre «L'Avortement loi de l'univers»²². Le terme d'avortement revient à plusieurs reprises dans les textes de l'époque, notamment dans le journal.

Lorsqu'il reprend celui-ci, en 1872, après près de deux ans d'interruption, Tarde fait un examen de conscience et un bilan de sa vie des deux dernières années. Au chapitre des amours, il blâme sa complaisance et sa duplicité passées, car il avoue avoir été amoureux non pas d'une mais de deux femmes. Il évoque des tentations du côté de «la débauche» et de la fréquentation des «filles», et il commence à rêver mariage. Il se déclare plus ou moins «acclimaté» à sa vie professionnelle. Tarde assigne un rôle paradoxalement «pacifiant» pour son psychisme aux «bouleversements» et aux «cataclysmes» historiques. Il affiche enfin ses choix politiques le 21 mars 1872: «J'ai pris parti, et assez vivement, pour la Réaction»²³. En mars 1872, au moment où il reprend son journal, la publication du «Fils du résinier» réactive peut-être un intérêt pour les rêves. Tarde remet alors la main à son nocturnal, interrompu en octobre 1871, mais assez brièvement, et c'est finalement le journal qui prend de nouveau la relève dans l'entreprise de faire des études psychologiques sur soi-même.

20 CHSP, GTA 61.

21 CHSP, GTA 63.

22 CHSP, GTA 3.

23 Voir les extraits du *Cahier 17*. Sur les engagements politiques de Tarde, je renvoie à l'essai de Louise Salmon.

Quoique Tarde ne se soit pas expliqué en toutes lettres sur ces relèves entre journal et nocturnal, il est très probable qu'il a donné un temps mission au livre de rêves de poursuivre, sous d'autres formes que le cahier, une visée de connaissance scientifique poussée aux confins ou aux frontières du moi. Noter et analyser ses productions nocturnes lui a d'autre part servi de refuge et d'exutoire par rapport à des amours insatisfaisantes mais aussi par rapport à l'année terrible. Tarde a pu ainsi se délester temporairement du poids d'une actualité angoissante génératrice d'insomnies, comme l'indique « À un bébé », un poème en forme de berceuse de février 1871 qui évoque avec envie le sommeil serein d'un enfant ignorant des agitations ambiantes²⁴. Étudier ses rêves lui a aussi permis de mettre en miroir ses cauchemars avec ce qu'il a vécu comme « un cauchemar politique », pour reprendre le titre d'un texte republié dans ce recueil. On peut supposer que la tenue d'un nocturnal a pu avoir par là même, de diverses manières, valeur de psychothérapie, ou, pour reprendre Tarde lui-même, « d'hydrothérapie morale »²⁵.

MAINE DE BIRAN, MAURY, TAINÉ ET LES RÊVES

On ne doit cependant pas oublier que Tarde lui-même classe *Sur le Sommeil* avec d'autres œuvres qu'il qualifie de philosophiques. Il me semble donc important de revenir plus précisément à la science des rêves et aux auteurs, déjà évoqués, qui ont inspiré Tarde.

Pourquoi dormons-nous et rêvons-nous, se demandent, souvent avec inquiétude médecins et philosophes du XIX^e siècle? Plus précisément, qu'est-ce qui ou qui est-ce qui dort et rêve?

24 CHSP, GTA 62.

25 Le terme de « psychothérapie » s'accrédite en France à la fin du siècle. Sur ce point, je me permets de renvoyer à CARROY Jacqueline, 2000, « L'invention du mot de psychothérapie et ses enjeux », *Psychologie clinique*, 9, p. 11-30.

Cabanis en 1802 et Maine de Biran en 1809 posent ces questions, qui parcourront tout le XIX^e siècle. Pour Cabanis, référence majeure des médecins de l'époque, les rêves renvoient aux rapports du physique et du moral de l'homme et ils sont essentiellement une expression du corps et du cerveau. Coupé de ses sensations externes et du monde extérieur, le cerveau qui dort amplifie les sensations internes venues du corps, notamment celles venues des organes génitaux. Loin d'être taboue, l'évocation des rêves érotiques, déjà présente chez Platon, Saint Augustin et les pères de l'église, devient, à la suite de Cabanis, un thème classique de la littérature médico-psychologique du XIX^e siècle. Le cerveau d'autre part, selon Cabanis, n'est pas un simple organe passif d'enregistrement de sensations, mais il est un véritable « homme intérieur » fonctionnant de façon spontanée en l'absence de sensations externes et internes, lors du sommeil et des états d'extase et de délire²⁶. Cabanis souligne donc qu'il existe un lien fort entre rêve et folie. Son disciple, l'aliéniste Moreau de Tours, poussera cette thèse jusqu'au bout en affirmant l'identité du rêve et de la folie.

Sur la question du sommeil et des rêves, le philosophe Maine de Biran, qui apparaîtra après sa mort comme le maître de la philosophie spiritualiste officielle française, reprend pour l'essentiel les perspectives de Cabanis. Le sommeil, en cela proche de la mort, n'est autre chose que « la suspension momentanée de la volonté ou puissance d'effort »²⁷. Le rêve relève pour lui de la vie organique, plus précisément d'une « imagination passive » et le rêveur n'est plus qu'un corps incapable d'effort volontaire, dont le moi, identifié au moi volontaire, s'est par conséquent absenté. La vie onirique est donc du ressort d'une physiologie ou d'une psycho-physiologie, non d'une psychologie à proprement parler. Mais l'homme éveillé lui-même s'apparente souvent à un rêveur sans moi. Le *Journal* de Maine de Biran met en scène une psychologie individuelle au quotidien qui brouille et rend plus

26 CABANIS Pierre, 1802, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Genève, Slatkine, 1980, p. 153-156.

27 MAINE DE BIRAN, 1809, « Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme », *Œuvres*, t. v, Paris, Vrin, 1984, p. 83.

complexe la psychologie théorique qu'il soutient. Au jour le jour, le philosophe se plaint d'être ballotté au gré d'aléas climatiques et corporels, d'états distraits et somnambules de toute sorte qui l'empêchent de vouloir et de penser continûment. Il se vit très souvent en n'étant pas ou peu un moi.

Ainsi se développe à partir de Maine de Biran une perspective qui met en contraste états hyperorganiques et états passifs organiques. Cependant, comme le montre le *Journal*, l'homme conscient et actif n'en finit pas d'être aussi passif, au premier chef lorsqu'il dort au sens propre ou figuré. Cette psychologie double qui ne cesse d'opposer et de mêler volonté et automatisme parcourt le XIX^e siècle et constitue l'épine dorsale non seulement de travaux de spiritualistes, mais aussi d'organicistes qui insistent sur l'action du physique sur le moral, comme l'aliéniste Jules Baillarger, l'un des inspirateurs de Maury.

En dépit de ses titres académiques, ce dernier, n'étant ni philosophe ni médecin, apparaît, selon les critères de l'époque, comme un amateur en psychologie. Il est cependant, dès sa jeunesse, l'ami d'aliénistes tels que Lélut, Baillarger ou Moreau de Tours et il est un collaborateur de la première heure des *Annales médico-psychologiques*, la revue des aliénistes français. Il y publie en 1848, 1853 et 1857 trois articles reposant essentiellement sur l'exemple de ses propres productions nocturnes. Ces textes sont le point de départ du livre qui le rend célèbre, *Le Sommeil et les rêves*. Publié en 1861 chez Didier, un éditeur académique classique, l'ouvrage a une audience hors des cercles médicaux et acquiert un public plus large de lecteurs cultivés. Il a trois rééditions, en 1862, 1865 et 1878. Dans celle, « revue et considérablement augmentée » de 1878, que lira par exemple Freud, Maury enrichit son texte de nouveaux rêves, et il engage une polémique avec son collègue au Collège de France, le sinologue Hervey de Saint-Denis, lui aussi auto-observateur de ses rêves.

Dans son ouvrage, Maury écrit un chapitre liminaire de méthode. Il y décrit une méthode « d'observation à deux » qui consiste à se faire réveiller pour surprendre ses visions nocturnes. Il revendique d'observer ses rêves à la manière d'un médecin qui consigne des cas d'hallucinations ou encore

d'expérimenter à la manière d'un physicien. Maury se fait par exemple pincer pendant son sommeil et cette sensation provoque la vision d'un vésicatoire et du médecin qui l'a traité pendant son enfance²⁸. Il développe d'autre part un avertissement liminaire sur la franchise et le courage nécessaires à qui cite ses rêves, qui fera date et sera repris par beaucoup de ses successeurs jusqu'à Freud.

Il ajoute à ses analyses du sommeil et des rêves proprement dits des chapitres sur des phénomènes analogues, l'aliénation mentale principalement, mais aussi le somnambulisme naturel ou magnétique, l'extase, l'hypnotisme, les états liés à la prise de drogues. Il adjoint enfin à son texte un long appendice présenté comme spéculatif et hypothétique, « Du Sommeil dans ses rapports avec le développement de l'instinct et de l'intelligence ». Le propos de Maury est ambitieux, puisqu'il entend faire une synthèse des savoirs de son temps sur les états d'automatisme et en donner une explication en termes d'évolution dans une perspective qui ne se réfère pas à Darwin mais plutôt à son ami Ernest Renan. À l'instar de Maury, beaucoup de ses successeurs auront à cœur de comprendre le rêve en l'insérant dans un réseau d'analogies et dans un tableau évolutionniste.

Ce sont cependant surtout les premiers chapitres du livre portant sur le sommeil et les rêves proprement dits qui marqueront et qui susciteront des émules. Maury s'inspire pour l'essentiel de Cabanis. Dans cette perspective, il met l'accent sur les « rêvasseries » des hallucinations hypnagogiques qui préludent au rêve proprement dit. Dans ces états de demi-sommeil ou de sommeil, les sensations externes, les sensations internes venues du corps, et les mouvements « intestins » propres à cet homme intérieur qu'est le cerveau se transforment en images. Le dormeur expérimente donc une métamorphose « mystérieuse » qui fait des hallucinations hypnagogiques et du rêve des messagers des rumeurs du monde extérieur et de l'organisme tout entier, tête et corps réunis. Bruits du dehors, maux de têtes,

28 MAURY Alfred, 1861, *Le Sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent*, Paris, Didier, 1862, p. 126-127.

changements de régime, orgasmes nocturnes, température ambiante, vibrations cérébrales, tout est bon pour rêvasser puis rêver. Maury n'hésite pas, remarquons-le au passage, à faire des allusions assez précises à ses visions érotiques.

Pour comprendre les images oniriques, il faut faire intervenir, selon un modèle repris à Maine de Biran et Baillarger, un fonctionnement automatique, passif et toujours plus ou moins pathologique, du psychisme qui exclut l'action de la volonté ou la rend elle-même automatique. Le surgissement spontané d'hallucinations et la formation non moins spontanée d'associations « vicieuses et irrégulières » en constituent les mécanismes principaux. Il s'agit, pour Maury, d'une activité qui apparente le rêveur à un aliéné. Mais cela n'exclut pas que cette activité soit complexe et le savant doit s'en faire l'horloger, pour reprendre l'une de ses métaphores. Maury démonte minutieusement les rouages de certaines de ses visions nocturnes et cherche à en comprendre les mécanismes de formation, reposant parfois sur des associations par assonance, qui en assurent la cohérence sous-jacente.

À quoi renvoie le contenu du rêve? Essentiellement au passé, passé récent des préoccupations ou des visions infimes ou importantes de la veille, mais aussi des souvenirs d'enfance ou de jeunesse. Maury valorise des rêves hypermnésiques qui font ressurgir un passé lointain. Il met résolument en exergue le rôle d'une « mémoire passive » qui suscite parfois un « fait de souvenir non conscient », d'autant plus qu'il mène combat contre les superstitions, car, à l'illusion de ceux qui croient aux prémonitions, il oppose une démystification qui montre que le rêve ne renvoie jamais qu'à du passé. Il met l'accent sur des souvenirs qui se développent de rêve en rêve: le sommeil ferait ainsi figure de seconde vie ou de seconde conscience dotée d'une autonomie propre.

Reprenant le vieux thème de la valeur morale des rêves, Maury souligne d'autre part que l'état de sommeil laisse surgir ce qui restait plus ou moins « refoulé » à l'état de veille. Dans des pages particulièrement sombres, dont Tarde s'inspire en exergue de son texte et qui seront citées par Freud, il se décrit sous

le jour d'un dormeur qui «succombe toujours à ses penchants vicieux» et qui a souvent «presque honte de [ses] crimes imaginaires» au réveil²⁹. Maury donne comme exemple les rêves dans lesquels, savant combattant le jour les superstitions, il retrouve la nuit la foi crédule de son enfance.

Les travaux de Maury acquièrent, en 1870, une audience accrue auprès d'un public cultivé épris de psychologie et de philosophie en devenant une référence privilégiée pour *De l'intelligence*, livre-phare appelé à avoir un retentissement national et international. Taine milite en faveur d'une psychologie physiologique qui ne coupe pas l'esprit du corps et du cerveau, mais qui mette au contraire l'accent sur leur unité.

Néanmoins, il propose une psychologie différente de celle de Maury. L'esprit, selon lui, est, de façon générale, un «polypier d'images» qui «tendent à un certain état qui est l'hallucination, le souvenir faux et le reste des illusions de la folie», s'il n'y a des «réducteurs» qui les corrigent et les contiennent. À l'encontre de l'opinion commune qui voit dans l'hallucination une perception fautive, Taine soutient que c'est la perception qui est une hallucination vraie. L'état de veille raisonnable n'est donc pas une donnée naturelle, mais un état d'équilibre instable issu du conflit entre des images qui cherchent à s'imposer.

Le sommeil correspond à un relâchement spontané dans lequel «nos images ne sont plus réduites par des sensations antagonistes venues du monde extérieur, par la répression des souvenirs coordonnés, par l'empire des jugements bien liés; dès lors, elles acquièrent leur développement complet, se changent en hallucinations, s'ordonnent librement suivant des tendances nouvelles; et le sommeil, si peuplé de rêves intenses, est un repos, parce que, supprimant une contrainte, il amène un relâchement³⁰».

En conséquence, le moi n'est qu'un mot. Si l'esprit est un polypier d'images, il est aussi un polypier de moi. Les moi démultipliés et aliénés du rêve et de la folie deviennent des

29 *Ibid.*, p. 86-87.

30 TAINÉ Hippolyte, 1870, *De l'intelligence I*, Paris, Hachette, 1911, p. 124-125.

contre-modèles que Taine oppose au dogme spiritualiste de l'unité et de l'identité du moi. Si le fonctionnement naturel et élémentaire du psychisme est hallucinatoire, le rêve et les phénomènes automatiques relèvent dès lors d'une psychologie générale et non d'une psychologie spéciale.

Maury garde cependant pour Taine le rôle précieux de pourvoyeur de faits et de fondateur d'une méthode scientifique. En 1878, dans la préface d'une édition ultérieure de *De l'intelligence* contemporaine de la quatrième édition du *Sommeil et des rêves*, Taine enjoindra aux psychologues scientifiques de constituer « de nouveaux recueils de rêves notés au moment du réveil par le dormeur [...] selon le procédé de M. Maury³¹. » Il donnera ainsi au *Sommeil et aux rêves* statut de manuel pour faire science de ses nuits.

Maury devient enfin, pour Taine et ses successeurs, l'auteur d'une anthologie onirique dans laquelle chacun puise des exemples classiques et qui fournit des types de « faits » dignes d'être collectés. L'hallucination hypnagogique vue ou entendue entre veille et sommeil, le rêve suscité par des vibrations du cerveau ou des turbulences internes du corps, mauvaise digestion ou excitation des organes génitaux, le rêve fomenté à l'inverse à partir d'une sensation extérieure, celui dont on a honte, celui dont la succession incohérente d'images s'explique par une chaîne sous-jacente d'associations, celui où l'on se dédouble, celui où l'on se souvient d'un rêve antérieur, celui qui semble inventer, avoir de l'esprit et réfléchir sur lui-même, celui qui reprend et transforme un souvenir proche ou lointain deviennent autant de modèles. On rêve avec ou contre Maury, comme on rêvera ensuite avec ou contre Freud³². *Le Sommeil et les rêves* fixe ainsi une sorte d'horizon d'attente de scénarios remarquables et publiables aux yeux de qui veut faire science de ses rêves. Tarde collectionne et écrit

31 *Ibid.*, p. 13.

32 En parlant ainsi, je transpose et reprends des analyses de Lydia MARINELLI et Andreas MAYER (2002, *Dreaming by the Book: Freud's The Interpretation of Dreams and the History of the Psychoanalytic Movement*. New York, Other Press, 2003). Dans ce livre les auteurs proposent une histoire sociale et culturelle des éditions, des lectures et des prescriptions de la *Traumdeutung*.

ses rêves en cherchant à confirmer ou à infirmer les récits oniriques de Maury.

Essayons de voir à présent comment le manuscrit de Tarde se situe dans le contrecoup d'une lecture de Maine de Biran, de Maury et de Taine, et comment il innove à partir de ces lectures et parfois contre elles.

LES INTERMITTENCES DU MOI

Tarde reprend à son compte et aiguise les interrogations et les contradictions biraniennes sur le moi. Il a été sensible aux tensions qui existent entre la philosophie de Biran et son *Journal*, qu'il présente ainsi : « Quel trésor à remuer que ce *Journal intime* où cette âme changeante se peint et, par l'instabilité de son cours, atteste de la loi de l'universelle *altération*, où elle se penche sur elle-même et se regarde, non comme Narcisse se regardait pour s'admirer, mais comme le chasseur vise l'oiseau, pour se transpercer et se saisir [...]. Dans ses moments d'affaissement et de dégoût, il oublie parfois sa théorie de l'effort³³. »

Dans son nocturnal, Tarde affirme tout d'abord « l'impossibilité périodique de faire acte d'âme » (f. 18). Mais cette position théorique ne cesse d'être mise en cause par l'examen au quotidien des rêves qui donnent lieu à des formulations oscillantes. Ainsi note-t-il le 8 avril 1870 : « Tous nos sentiments se trahissent en songe ; toute notre vie s'y répète, notre cœur s'y révèle ; nous rêvons à nos amours, à nos inquiétudes, à nos espérances, à notre passé, plus souvent que nous ne pensons. » Puis le 11 avril : « Est-on vraiment *soi* en songe ? Non, on n'est ni soi, ni autrui, si le moi, comme il me le semble, ne subsiste que par la mémoire, par le saisissement original des souvenirs caractéristiques de l'individu, de son passé à lui. » Le 16 avril, il s'interroge : « S'attribuer comme fait présent des faits passés, et comme faits passés des événements imaginaires, est-ce là vraiment conserver le sentiment de

33 *Étude sur Maine de Biran*, s.d., GTA 43, f. 25. Souligné dans le texte.

sa personnalité? Est-ce rester soi? non; et cependant qui est moi pendant que cet être sentant, à demi conscient, qui use de mes souvenirs comme de sa chose propre et les emploie en les démarquant, usurpe de la sorte le siège de ma pensée? Le moi cesse donc d'être à certains moments; il apparaît, disparaît, reparaît, et, à chaque instant, pendant la durée même de ses apparitions, diminue ou accroît sa variable intensité, se concentre ou se disperse, se dément et se contredit... Qu'est-ce que le moi?... »

Tout en soulignant la fragilité et l'ambiguïté *du* moi, Tarde ne semble pas prêt à soutenir, avec Taine, qu'il y a *des* moi, ni à franchir le pas de contester la pertinence de l'idée spiritualiste *du* moi. Mais ce n'est pas par l'effort, comme le pense Biran, que l'identité du moi se constitue. Dans son *Étude sur Maine de Biran*, Tarde se présente comme évolutionniste. En s'appuyant sur Spencer, il soutient en conséquence que « l'idée primordiale n'est pas l'idée de Résistance » mais celle de « différence » et qu'il y a « Universalité de la loi de différenciation ». L'originalité de Tarde, par rapport à Biran et à Taine, consiste à suggérer que le moi, lorsqu'il se manifeste, n'est pas identique à lui-même et qu'il peut être au contraire affecté d'une grandeur intensive. Ce thème, juste esquissé le 16 avril, dominera sa psychologie ultérieure de la croyance et du désir.

Qui est celui qui parle dans les songes? L'interrogation sur *le* moi, inspirée de Biran, comporte une visée que l'on pourrait qualifier d'identitaire. Dans ses *Souvenirs d'un homme de lettre*, manuscrit contemporain du nocturnal de Tarde, Maury rattache l'origine de son intérêt scientifique pour la médecine et les rêves à son enfance et à la mort de son père. Les « dédoublements de la personnalité » du rêveur ne sont jamais pour lui que des phénomènes de mémoire³⁴. Pour Maury le rêve se comprend presque toujours comme un retour du passé. Tarde, quant à lui, cherche inversement à traquer dans son sommeil moins une origine liée à un passé ancien qu'une identité qui échappe. Il s'agit de poursuivre « l'énigme que je suis » jusque dans le « demi néant » des nuits, pour reprendre le poème de 1866 adressé à sa mère.

34 MAURY, *op. cit.*, p. 115-117.

Tarde s'interroge sur le surgissement nocturne d'une altérité qui peut transformer le rêveur en pièce de bois rongée par les termites, l'habitant d'une maison en invité, le juge en condamné ou le découpeur occasionnel de poulet en anthropophage et qui, de façon générale, fait de tous ses réveils une renaissance contingente et aléatoire, pour reprendre une image qui semble l'obséder. Cette dépossession inquiétante est cependant aussi une altération avec laquelle on peut jouer et dont on peut se jouer. Par le truchement de ses rêves, Tarde revendique de prendre plaisir à collectionner des intermittences et des changements de noms et à les fixer par écrit. Le nocturnal confronte ainsi, de diverses manières, son diariste savant à une usurpation d'identité qui est aussi une révélation d'identité.

RÉVEILS ET DÉBAPTISATIONS

« Il serait à désirer que nous eussions des crânes transparents comme des cornues de verre, et que la matière cérébrale fût transparente aussi. » (f. 9) Tarde rêve d'un cerveau vivant devenu visible et d'une science qui ferait beaucoup mieux que la phrénologie, en rendant les crânes et les encéphales transparents. Il rêvera, un peu plus tard, en 1871, dans « Les Géants chauves », d'une amélioration de la race humaine par l'application aux nourrissons mâles de casques de fer produisant des bosses dans leur cerveau. Il espère, comme Maury, que la physiologie, pour métaphorique ou hypothétique qu'elle soit, éclaire la psychologie du rêve, et il se réfère, avec insistance, à des vibrations de cordes cérébrales résonnant au hasard ou encore à des congestions et des maux d'estomac de toute sorte pour expliquer la formation des visions nocturnes. Il montre aussi que le songe peut naître à partir de sensations transformées. Ainsi rêve-t-il ostensiblement sur le modèle de Maury.

Ce sont peut-être cependant les pages de ce dernier sur les rêves criminels ou libertins qui l'ont le plus frappé, comme du

reste beaucoup de ses contemporains. Tarde en a noté la référence sur son exemplaire et il s'en inspire au début de son texte. Mais il donne à son exergue un tour original. En comparant rêves criminels et rêves voluptueux et en créditant les uns et les autres d'une fonction positive de soulagement, il prend quelque peu le contre-pied du *topos* qui souligne les dangers des rêves érotiques. Le terme, actuellement suranné, de « fausse couche » pour désigner les pollutions nocturnes, est encore attesté au xx^e siècle³⁵. Dans la mesure où ce vocable féminise le rêveur mâle, il peut faire écho à des réflexions contemporaines de la tenue du nocturnal à propos de « L'Avortement loi de l'univers » sur lesquelles je reviendrai.

Maury affiche sa honte devant ses propres rêves superstitieux. Celle de Tarde est différente. Cet exergue donne, *a contrario*, le ton général de beaucoup des rêves du nocturnal qui ne soulagent pas mais qui, au contraire, se réitèrent indéfiniment, ne vont pas jusqu'au bout, se terminent sans arriver à atteindre leur but, et aboutissent à un réveil. Si Maury n'en finit pas de s'assoupir pour surprendre ses visions nocturnes, Tarde n'en finit pas de s'en réveiller à contretemps, trop tôt ou trop tard, et de devoir les revoir. Leur différence de méthode dans la traque des rêves semble liée à une différence de monde ou de style onirique.

Interlocuteur principal, Maury a aussi statut de rival par rapport auquel Tarde cherche à aller plus loin, à poser d'autres questions et à faire entendre son originalité. Il insiste, plus que Maury, sur la complexité des rêves et il s'intéresse de façon plus détaillée et plus systématique au travail onirique, pour reprendre un terme freudien. Tarde prend manifestement plaisir à démontrer précisément les mécanismes de formation des rêves à partir de transformations, d'associations par assonances, de « combinaisons » et « d'agrégations » diverses. Il ne se contente pas, comme le fait assez souvent Maury, de collectionner des exemples, mais il analyse presque tous les rêves qu'il rapporte.

35 L'homme politique socialiste Marcel SEMBAT évoque par exemple avec une certaine angoisse dans son *Journal* les « fausses couches » qu'il a en l'absence de son épouse (*Les Cahiers noirs. Journal 1905-1922*, Paris, Viviane Hamy, 2007).

Son intérêt se déporte donc des états de sommeil au rêve comme objet d'analyse, ce qu'explicite le titre en forme de repentir donné au manuscrit : *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves.*

Sa découverte et son étonnement portent principalement, depuis ses premières notations dans le *Cahier 17*, sur les changements de noms et d'images. Il finit par inventer le terme de *débaptisation* en août 1871, et il en fait un mécanisme majeur de formation des rêves puisqu'il fait figurer ce néologisme dans son plan final. Les rêves de et selon Tarde se déroulent presque toujours comme certaines gravures de Grandville : la fleur se transforme en coupole puis celle-ci en ovaire (f. 39). À ce jeu de transformations, Jeudi devient le lendemain de Samedi, le chat un oiseau, l'homme une femme ou une larve d'insecte etc. Tarde ne se lasse pas de collectionner les débaptisations les plus variées et les plus cocasses qui font « prendre des vessies pour des lanternes ».

Il reconnaît à plusieurs reprises, non sans humour, que les rêves ne sont pas plus bizarres que certains systèmes métaphysiques. Et sans doute les débaptisations le fascinent-elles parce qu'elles entrent en résonance avec ses interrogations sur les intermittences du moi comme avec une philosophie de la différenciation universelle qu'il est en train d'élaborer. À moins que la débaptisation des rêves ne lui ait aussi inspiré ses questions sur le moi et sur la différenciation.

« HYPOTHÈSE SUR LA CAUSE DU SOMMEIL »

Contrairement à Maury, Tarde ne met pas l'accent sur une relation entre aliénation et sommeil, et il semble peu enclin à pathologiser les rêves. S'il affectionne, comme Maury, les analogies, Tarde compare plus volontiers le rêveur à l'homme distrait qui fait des lapsus, ou encore au sauvage. Dans le droit fil de l'évolutionnisme ambiant, il imagine un primitif qui rêverait tout éveillé. Il se réfère à une théorie raciale opposant les Aryens et les

Sémites, probablement inspirée de Gobineau³⁶. À la lumière de ces spéculations, le dormeur redeviendrait un sauvage alternativement et simultanément aryen, car apte à halluciner, et indien ou oriental, car apte à « métamorphoser indéfiniment ». Mais le catholique qui croit à la transsubstantiation n'est à cet égard pas différent de l'Oriental et du rêveur : « Pourquoi, aux yeux du fidèle catholique, le pain ne serait-il pas de la chair et le vin du sang ? J'ai bien rêvé que mon corps était du bois. » (f. 42) À la manière de Maury, Tarde refuse d'adhérer aux superstitions en général et il s'affirme dans ce passage comme critique par rapport aux dogmes.

Son originalité n'est cependant pas tant de proposer un récit évolutionniste que d'en proposer un sur un « possible » dans un long passage spéculatif du début du manuscrit intitulé dans l'index « hypothèse sur la cause du sommeil ». Sur un modèle leibnizien, Tarde joue avec un monde possible non galiléen dans lequel des monades habitant un « soleil obscur » et fixe, toujours illuminé par des planètes qui tourneraient autour de lui, ne dormiraient jamais (f. 15-18). Ce rêve de lumière perpétuelle qui se transforme *in fine* en cauchemar renvoie sans doute aux longues périodes de cécité qui ont affecté Tarde de 1862 à 1867. Cette expérience cruciale inspire nombre des poèmes publiés ou manuscrits, et, probablement, la réflexion désabusée selon laquelle « on s'habitue à tout même à n'y pas voir » (f. 17). L'aveuglement de jeunesse prend donc valeur d'expérimentation philosophique. Le théoricien qui imagine des hypothèses sur les causes du sommeil élargit « les limites du possible », à la manière du primitif et du rêveur, mais, contrairement à ceux-ci, il ne croit pas tout à fait à ses visions. S'il distend de multiples manières les limites entre réalité et fiction, Tarde maintient qu'il existe une différence entre rêves et rêveries en s'appuyant notamment sur la théorie tainienne des réducteurs (f. 48).

Tarde n'en finira pas de jouer, dans ses œuvres ultérieures, avec des mondes possibles lumineux, ténébreux ou en

36 GOBINEAU Arthur de, 1854, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Belfond, 1967.

demi-teinte. Dans «Le Fils du résinier», en 1872, il évoquera le soleil voilé d'un monde idéal de rêveurs sociaux. En 1879, dans *Fragment d'histoire future*, il imaginera un monde non plus toujours éclairé mais souterrain, enténébré et purement social, dont quelques asociaux imprudents tenteront de s'échapper en montant vers le ciel³⁷. Plus tard encore, en 1890, lorsqu'il se revendiquera comme sociologue, fidèle à la métaphore du *Fragment d'histoire future*, dans une célèbre formule des *Lois de l'imitation*, il affirmera: «L'état social, comme l'état hypnotique, n'est qu'une forme du rêve, un rêve de commande et un rêve en action³⁸.» L'homme social, comme le rêveur, vit donc dans une obscurité éclairée de visions.

À l'inverse, pour un durkheimien comme Maurice Halbwachs, dans la mesure où «l'homme qui dort échappe au contrôle de la société³⁹», le rêve est hors jeu sociologique et il ne peut en aucun cas servir de modèle. Son extra-socialité constitue cependant un problème auquel Halbwachs finira par se confronter. Toujours à l'exemple de Maury, il prendra note systématiquement de ses rêves à partir des années 1920, puis il s'essayera dans un article posthume, s'appuyant sur les travaux de Pierre Janet et de Sigmund Freud, à proposer une psychologie du rêve qu'il se garde bien de dénommer «sociale» ou «collective»⁴⁰. Pour Tarde au contraire, l'homme social et l'homme qui rêve relèvent d'une psychologie analogue, sinon identique.

37 TARDE Gabriel, 1896, *Fragment d'histoire future*, Genève, Slatkine, 1980. Ce texte, comme beaucoup d'autres, est un manuscrit de jeunesse qui a été publié, la célébrité venue. Pour un commentaire de ce «roman sociologique», voir VATIN François, 2005, *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique*, Paris, La Découverte, p. 221-245.

38 TARDE Gabriel, 1890, *Les Lois de l'imitation. Étude sociologique*, Paris / Genève, Slatkine Reprints, 1979, p. 83.

39 HALBWACHS Maurice, 1925, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris / La Haye, Mouton, 1975, p. 57.

40 HALBWACHS Maurice, 1946, «Le rêve et le langage inconscient dans le sommeil», *Journal de psychologie normale et pathologique*, 39, p. 11-64.

IMAGINER, CROIRE ET DÉSIRER

Comme le fera Halbwichs, mais pour des raisons différentes, Tarde soutient qu'il n'y a pas à proprement parler de mémoire dans le sommeil. Il reprend une thèse de la psychologie spiritualiste traditionnelle selon laquelle la faculté de mémoire est liée essentiellement à une reconnaissance du passé. Le rêve est donc un oubli de la veille. Tarde critique fortement l'hypothèse de Maury selon laquelle des souvenirs se développeraient d'un songe à un autre et il souligne le caractère fictif du passé ainsi « identifié ». Si le rêve renvoie à un passé, c'est plutôt à un passé récent, d'actualité. Exceptionnellement, sans que cela mérite d'être particulièrement relevé, il peut faire retour à l'enfance, comme le rêve du 20 novembre 1870 qui fait revenir le dormeur au collège. Mais le songe est essentiellement « romanesque ». Tarde soutient, à l'inverse de Maury, que le rêveur, plus qu'il ne se souvient, imagine, au sens fort. Avec Taine, il admet en effet que l'esprit endormi est un polypier d'images.

S'il reprend parfois dans ses analyses de rêves la théorie des réducteurs, il n'adhère cependant pas au sensualisme de Taine et il critique *De l'intelligence*. Le surgissement et le conflit des sensations et des images ne suffit pas à rendre compte du fonctionnement élémentaire de l'esprit: « La sensation est une abstraction. Le fait primitif, élémentaire, réel, – voyez l'animal, voyez l'enfant, – c'est l'action ou l'affirmation [...] Le principe de l'affirmation, je l'appelle le croire; le principe de l'action, je l'appelle le désir. – Un chat voit un rat, il le désire. Un enfant voit un bout de sein, il le désire ». Le rêve illustre *a fortiori* cette psychologie: « Même les images de nos rêves sont accompagnées de croyances et de désirs. Nous les localisons, nous les poursuivons, nous leur attribuons telle grandeur ou telle distance⁴¹. » L'hallucination onirique, comme l'hallucination vraie de la veille, suppose un processus préalable d'affirmation et de croyance.

41 TARDE, CHSP, GTA 42, *op. cit.*, f. 42.

Le propre des images nocturnes est que le rêveur y adhère et les extériorise ou les objective.

Pourquoi rêvons-nous? Qu'est-ce qui fait qu'il y a rêve? Tarde suppose de façon générale que «le dortoir» des fibres cérébrales n'est jamais tout à fait endormi et que quelques-unes se réveillent fortuitement, rompant les associations habituelles et donnant aux scènes nocturnes leur aspect incongru. Le rêve ne serait jamais qu'une distraction due au hasard du réveil de telle ou telle image ou de tel ou tel souvenir. Cette analyse, qui souligne le caractère spontané et aléatoire des apparitions nocturnes, s'inspire de Maury et de Taine et sera reprise partiellement par Bergson⁴².

Pendant Tarde ne fait pas intervenir que les jeux du hasard et de la croyance, il évoque aussi ceux du désir. Le désir qui surgit en rêve peut être, selon lui, occasionné par le surgissement fortuit d'une image, mais il peut aussi, par sa force même, susciter son objet. Dans l'un et surtout dans l'autre cas, le désir est le plus souvent insatisfait et insatisfaisant, de par la sensation de manque qu'il procure et la passion qui le porte. Il prend donc presque toujours la forme d'un cauchemar ou d'un rêve érotique qui réveille. Sans insister, comme Maury, sur le caractère «inconscient» ou inconscient des phénomènes psychologiques et physiologiques qui président à la formation des rêves, Tarde envisage que cette formation, plus particulièrement celle des cauchemars et des rêves érotiques, puisse être portée par des «causes plus profondes et plus obscures» (f. 35). En d'autres termes, il pourrait y avoir des rêves qui ne seraient ni gratuits ni fortuits. Cette hypothèse ne fait qu'affleurer dans le texte.

Quoiqu'il en soit, la question des liens énigmatiques du rêve à la sexualité me semble hanter les passages, parfois eux-mêmes énigmatiques, que Tarde consacre au désir et au cauchemar (f. 34-36). Il n'est sans doute pas indifférent d'autre part qu'il ait commencé et terminé son nocturnal par des rêves de désir (f. 10 et f. 62). À cet égard, même s'il soutient la thèse selon laquelle

42 BERGSON Henri, 1901, «Le rêve», *L'Énergie spirituelle*, Paris, PUF, 1985, p. 85-109.

« le hasard remue seul tout le trésor de nos souvenirs », Tarde est original par rapport à ses inspirateurs lorsqu'il insiste sur le rôle du désir.

En 1880, dans son premier article publié par *La Revue philosophique*, il réaffirmera que la croyance, le désir et la sensation sont « les seuls éléments de l'âme » et que les deux premiers éléments sont les « formes ou forces innées constitutives du sujet⁴³ ». Il reprendra l'exemple des changements de nom des personnages oniriques auxquels acquiesce le rêveur et celui des rêves érotiques pour montrer la prégnance de la croyance et du désir⁴⁴. Le rêve permet donc de « définir la veille par le sommeil » parce que, même assoupi, l'esprit continue à croire et à désirer. L'étude sur Taine et le nocturnal proposent ainsi une psychologie générale qui demeurera cardinale chez Tarde.

LE QUOTIDIEN, LES AMOURS ET L'HISTOIRE

Il est significatif que le texte de 1880 ne cite pas de rêves précis mais plutôt des exemples génériques, à l'inverse du nocturnal. Or, exciper de ses propres rêves implique que l'on ne parle pas seulement d'un sujet universel et désincarné, mais que l'on accepte de se montrer sous le jour d'un sujet particulier et incarné et que l'on laisse transparaître des secrets dérisoires ou importants. Tarde, contrairement à Maury, n'éprouve pas le besoin de souligner l'audace de sa posture d'auteur, peut-être parce que son texte n'est qu'un manuscrit. Cependant il est confronté *de facto* à ce problème, à partir du moment où il met à l'épreuve d'une singularité des théories sur le corps et l'esprit en sommeil, sur le désir et sur la croyance, sur le surgissement et la métamorphose des images. Il est tout à la fois un observateur scientifique et l'observateur d'une individualité singulière.

43 TARDE Gabriel, 1880, « La croyance et le désir. La possibilité de leur mesure », *Revue philosophique*, 10, p. 153.

44 *Ibid.*, p. 155 et 157.

Le récit de rêves est inséparable de commentaires qui l'éclairent par un quotidien infime et intime de la veille, par des souvenirs que le rêveur en train de rêver a oubliés et transformés. Les commentaires qui entourent et parfois entrecouper le rêve noté font apparaître un homme dans sa vie la plus banale, la moins solennelle, la plus médiocre. Le lecteur apprend que Tarde a mal digéré telle ou telle nuit, qu'il rêve et se réveille sur une envie de déféquer, qu'il est distrait et fait des lapsus, que sa chatte a tué un rat dans sa chambre, ou encore qu'il est peu empressé à aller en guerre. Il est au fait des lectures éclectiques qui alimentent ses scénarios nocturnes. Faire science de ses rêves implique que l'on donne à des souvenirs de la veille triviaux et parfois peu glorieux le statut de faits à relever et à noter. En filigrane des récits et des analyses oniriques, Tarde fait donc pénétrer son lecteur dans l'intimité bourgeoise d'un provincial qui a le temps de ne pas tout de suite se frotter les yeux le matin pour se lever au plus vite et qui accepte de pratiquer une certaine auto-dérision. Il fait éclater les frontières entre science publique et science privée, en mêlant ou en infiltrant la science publique de science privée. C'est même le propre du livre de rêves que de pratiquer un tel mélange et de brouiller les registres et les genres.

Héros sans gloire d'un train-train bourgeois, le savant qui rêve est aussi affecté par des événements plus bouleversants touchant à son histoire personnelle ou à l'Histoire.

La collection onirique est inaugurée dans le journal par une hallucination hypnagogique et un rêve érotique – un baiser donné à la femme désirée qui réveille sur un goût amer. On apprend au passage que celle-ci demande à son amoureux de lui acheter de l'argile. La thématique se poursuit dans le nocturnal qui commence par l'attente d'une lettre, dont on peut supposer que ce doit être de cette femme. Le nocturnal se termine par la vision, en septembre 1872, d'une certaine M^{me} de Saint-P., qui modèle des bustes d'argile. Elle était déjà apparue le 8 avril 1870 sous le jour d'une chanteuse dont la présence est recherchée par le rêveur, ce qui avait inspiré à Tarde au réveil la réflexion selon laquelle « tous nos sentiments se trahissent en songe ; toute notre vie s'y répète, notre cœur s'y révèle » (f. 21). En

1872, le personnage rêvé modèle sa propre ébauche. Le modèle et son image répondent au désir du rêveur en se tournant vers lui. Dans cette fin allégorique, la dame et sa statue se dédoublent et se débaptisent mutuellement. La collection débute et se clôt donc symboliquement sur l'évocation de ce qui semble être une même femme dédoublée source de désir.

Mais Tarde fait surgir de ses nuits bien d'autres figures féminines réelles, mythiques ou littéraires – dame, femme de mauvaise vie, tante, parentes, cousines, femme de collègue, jeune fille, Didon, Yseult – indiquant à son lecteur potentiel qu'il est en attente d'amours et d'aventures multiples désirées plus que réalisées. En avril 1871, il fait tenir en rêve par l'un de ses amis des propos grossiers à une « jeune dame fort jolie et fort aimable ». Tarde lui-même tient le beau rôle du galant homme capable d'être poète et spirituel – même en dormant, ce dont il n'est pas peu fier à son réveil – et de déclarer que « les moindres faveurs de certaines femmes [...] ont un prix infini ; elles sont des gouttes de pluie sur des fleurs, dont le soleil fait des perles » (f. 51). On peut se demander cependant, au vu des théories professées par Tarde lui-même, si l'ami rêvé n'est pas une débaptisation. Plus généralement, Tarde n'a-t-il pas omis de son nocturnal des visions moins romanesques et plus crues, à l'image du « singulier songe » sexuel du 9 janvier 1870 qui semble avoir été à l'origine de sa curiosité pour le sommeil et les rêves ? La réponse à cette question demeure, évidemment, indécidable. Contrairement à Maury, Tarde a en tous les cas reculé pour nommer de façon franche les effets « physiques », comme on aurait dit à l'époque, produits par ce type de rêve, ainsi qu'en témoigne une biffure significative qui relève de l'auto-censure. À propos de « l'accomplissement » des « songes érotiques », il écrit en effet dans une première version : « Si, par hasard, nous y atteignons, on sait ce qui se produit : le réveil d'abord et le reste » (f. 35). Puis il supprime « et le reste » du manuscrit définitif.

En contrepoint des femmes qui font rêver, celle qui partage la vie de Tarde est assez présente dans le nocturnal, mais plutôt à titre de figure prosaïque du quotidien que de personnage onirique. La mère en effet n'apparaît que dans un rêve et elle est

évoquée surtout à propos de scènes diurnes où elle discute avec son fils et est notamment témoin de ses distractions.

La guerre et les événements parisiens, ou leurs contrecoups provinciaux, font effraction dans la seconde partie du texte comme une revanche d'un monde extérieur qui se révèle tout aussi angoissant que le monde intérieur « vicieux ». Comment ne pas avoir « honte » de rester à l'arrière, dans sa quiétude provinciale, et de continuer à mener la bataille des rêves au moment du siège de Paris ? Autres cruelles anxiétés, l'instauration d'une république et de communes, ainsi que les troubles sociaux qui leur sont liés, font l'objet de multiples allusions. Dans un rêve sarcastique qui se réfère au soulèvement « anarchiste » lyonnais du 28 septembre 1870, un commissaire de police affirme : « On veut tellement que tout le monde [...] soit libre qu'après avoir ouvert les portes des prisons, on y ouvre toutes les cages d'oiseaux, en sorte qu'il n'y a plus un moineau ni un serin dans toute la ville [...] » (f. 38). La Commune n'est pas évoquée nommément dans le nocturnal, contrairement à d'autres textes contemporains⁴⁵. En contrepoint des sarcasmes et des peurs, la compassion adressée en passant au « pauvre » Émile Ollivier (f. 36), l'homme d'un empire « libéral » parlementaire désormais obsolète, sonne comme un regret politique⁴⁶. Au fil du nocturnal, émergent des partis pris conservateurs défavorables au parti républicain à propos duquel le rêveur lui-même, et non un autre personnage, dit qu'il « mange sa queue » comme le font les singes. Ce rêve du 14 septembre 1871 est introduit par un commentaire diurne sans ambiguïté : « J'ai eu de l'esprit en rêve, cette nuit. »

En choisissant d'écrire et d'élire certains rêves, Tarde met en scène des hantises érotiques et politiques ainsi que des contradictions. Les amours comme l'histoire ont une présence insistante ou font irruption dans le nocturnal, mais elles sont

45 Sur ce point, voir l'essai de Louise Salmon.

46 Tarde évoque dans le journal en date du 12 février 1870, « l'admirable rôle de cet homme ». Il le présente dans ses notes comme un homme sympathique qui n'a pas toutefois une carrure de « ministre d'état » (CHSP, GTA 49, « Notes sur lectures éparses », 11 avril 1869–fin fév. 1870).

présentées sur un mode allusif ou décalé, de façon parfois ridicule, grotesque et inquiétante. Tarde donne mission à ses rêves, souvent par le truchement d'interlocuteurs étrangers, d'exprimer des opinions politiques qui pourraient être les siennes, de même qu'il fait tenir à une dame par un autre homme des propos grossiers qui pourraient être les siens. La nuit altère et débaptise les personnages, les événements et les valeurs diurnes, mais elle fait aussi saillir l'important de façon tantôt détournée tantôt claire, mais toujours quelque peu indécidable, car on ne sait qui les assume, si ce n'est un « intermédiaire entre le moi et le non moi » (f. 22) problématique. Par rapport au journal qui affiche des choix amoureux et politiques, le nocturnal renvoie donc à une zone plus indécise et plus fictionnelle dans laquelle, comme dans une fable, les engagements sont incarnés et délégués à des personnages, que ce soit le rêveur lui-même ou d'autres.

De façon générale les récits de rêves et leurs didascalies brassent indistinctement le quotidien, le sexuel, le politique et le social. Dans « Les Comices », les élections apparaissent sous le jour de pratiques sexuelles « antiphysiques » ou « inverties », comme on disait alors. Dans « La Barricade », une situation d'émeute attise les désirs de deux amoureux dont la voiture est retenue une nuit sur une barricade, sous les signes contrastés du dramatique et du risible. De même, dans le nocturnal, le ridicule des exemples et le sérieux des théories, l'étrangeté, l'horreur et le trouble ou l'angoisse érotique s'appellent et se mêlent⁴⁷.

RACONTER SES RÊVES ET RÊVER SES IDÉES

Sur le Sommeil n'est pas seulement un travail à visées théoriques, il se veut aussi esthétique. Tarde affirme son plaisir à noter des

47 Pour des développements plus précis sur ce point, voir l'essai de Louise Salmon.

songes qu'il qualifie de beaux, de pittoresques, d'étranges, de spirituels, de poétiques, ou d'affreux.

Pour Tarde, comme on l'a vu, il n'y a pas de ligne de rupture franche entre narration onirique, narration scientifique et narration fictionnelle. Il invente, dans le nocturnal, des rêveries théoriques sur un monde sans sommeil. Mais il traite aussi du rêve dans «Le Fils du résinier. Conte d'enfant»⁴⁸, terminé, comme on l'a vu, en mai 1871 et signé «X.» en 1872. Le héros, Pierre, berger des Landes, est baptisé «Callimère», beau désir, par Apollon, son vrai «père» et par Vénus, sa marraine. «L'Orphelin, l'exilé» poursuit la nymphe Lympie aperçue dans le reflet de la fontaine où il se mire. Elle le fuit et il part à sa recherche jusqu'au moment où, au cours de son long voyage, il rencontre une lavandière canéphore qui plaint ainsi les humains: «Leur sommeil stérile n'est qu'un retrempeur quotidien dans le néant originel; leurs songes incohérents passent et s'effacent, fortuits comme leurs amours, sans suite et sans fin comme leurs systèmes, leurs générations et leurs révolutions. Triste vie, affreuse vie, tissée d'amour et de guerre et où l'amour même est un duel! Ténébreuse région où le travail servile des jours alterne avec le honteux repos; et où le songe progressif est ignoré⁴⁹! [...]» Callimère s'endort et se réveille dans un monde où le rêve peut se perfectionner progressivement. Même s'il y a des jours et des nuits, le ciel est perpétuellement voilé et les habitants sont des êtres de rêve, qui dorment presque toujours. Sa «nouvelle amie», la canéphore, lui explique qu'ils rêvent et se racontent leurs rêves. Ce paradis ne connaît ni le péché ni l'obligation du pain quotidien. Les dormeurs qui le peuplent ne mènent ainsi leurs amours qu'en rêves et en conversations sur leurs rêves amoureux. Ils travaillent également endormis comme des «magnétisés», réalisant à la lettre l'état social somnambulique qui sera évoqué par *Les Lois de l'imitation*.

À leur réveil, ils adressent cette prière à Dieu: «Toi seul, ô Dieu, ô heureux dieu, ô rêveur éternel, n'interromps jamais ton

48 CHSP, GTA 63, *Le Glaneur*, 1872, 4, 11, 18, 25 février et 3 mars.

49 *Ibid.* 25 février.

sommeil. Toi seul rêves toujours, parce que toi seul imagines sans te souvenir, et n'as pas besoin de puiser hors de toi, comme nous, hélas! la substance de tes songes! Comme le soleil brûle sans huile, ainsi sans souvenirs tu rêves; ainsi, ô créateur, tu as fait ce monde de toi.

Puisses-tu, ô Dieu! dormir sans fin! Que jamais l'aube ne t'éveille! Que cet univers, ta belle vision, se développe selon tes vœux; que nous tous, qui sommes tes rêves, réalisons ton idéal! Et que le double écueil de la vie te soit inconnu: le cauchemar et le réveil⁵⁰! » Après s'être illustré comme « le songeur le plus admiré de la contrée », Callimère est pris de nostalgie pour son pays natal et il y revient. Pour paraphraser la notation manuscrite de Tarde, le rêve progressif n'est pas en fin de compte « la recette pour arriver au parfait bonheur ». Mais le retour sur terre non plus. Car, revenu dans les Landes, Pierre est devenu vieux et sa mère est morte. Lorsqu'il peut enfin contempler de face Lympie, ce « platonicien des Landes » ne peut qu'en mourir.

Bien qu'il intitule son texte « Conte d'enfant », Tarde propose aussi, en introduction, de le lire comme un conte ou une « fantaisie »⁵¹. Si on le prend comme un conte d'enfant, ce récit de filiation fabuleuse pourrait apparaître à un lecteur contemporain féru de psychanalyse comme un roman familial. Si on l'aborde de façon moins anachronique, il se déroule comme un roman d'apprentissage, et son intrigue rappelle celle d'un poème comme « Le vieux mur », qui se termine par la leçon selon laquelle « notre idéal jaillit de nos déchirements »⁵²!

Si on le prend comme un conte ou une fantaisie, ce texte prend statut de fiction consolatrice et réparatrice par rapport aux angoisses individuelles et collectives liées à la fin de la Commune. C'est d'autre part une fable qui prend le contre-pied de « l'hypothèse scientifique » du nocturnal, qui envisageait un

50 *Ibid.*, 3 mars.

51 *Ibid.*, 28 janvier. En tête du manuscrit, il a écrit « fantaisie ». Inversement, il rebaptisera « fantaisie » « Les Géants chauves », initialement intitulés « Conte d'enfant » dans le manuscrit. Sur le genre littéraire de la fantaisie, je renvoie à l'essai de Louise Salmon.

52 1879, *Contes et poèmes*, Paris, Calmann-Lévy, p. 270.

monde de pleine lumière et de vivants toujours éveillés. Tarde renvoie dos à dos les possibles symétriques d'un monde insomniale et d'un monde du «rêve à outrance». La prière à Celui qui «imagine sans se souvenir» révèle *a contrario* que le retour du passé peut relever du cauchemar, ce qu'indiquait déjà incidemment le nocturnal: «Quand cependant les souvenirs sont trop vifs, et trop intimement liés à certaines circonstances pour pouvoir s'en séparer et entrer dans les combinaisons des songes, que doit-il arriver? – Ce qui arrive parfois, c'est qu'on se réveille. Cette cause de réveil n'est pas très commune.» (f. 28). La critique du rêve-souvenir et l'assomption du rêve romanesque avancées dans le nocturnal auraient ainsi, à la lumière du «Fils du résinier», vocation à délester le rêve de sa part de cauchemar et à lui préserver sa part d'idéal.

En 1869, Tarde avait publié une «Fantaisie» signée T., sur la résurrection des fleurs qui, bien que mortes, continuent à tenter de se reproduire⁵³. Après les copulations botaniques *post mortem*, il aborde les avortements. En mai 1871, au moment où il achève de rédiger «Callimère», il se lance dans des spéculations et des récits plus en phase avec les événements angoissants du moment. Ils ont été regroupés, apparemment par son fils Alfred de Tarde, sous le titre «L'Avortement loi de l'univers». Ils débutent par une réflexion, reprise de Quatrefage, selon laquelle «la femme ne serait qu'un homme avorté». Tarde reprend le sens botanique du vocable d'avortement qui désigne un arrêt du développement et il propose une interprétation paradoxale de l'évolution: «[...] l'avortement, pour mieux dire, ne serait-il pas le principal procédé du progrès de l'univers, progrès obtenu sous forme d'arrêt du développement⁵⁴?» Mais il ne s'en tient pas aux fleurs, il mobilise aussi le sens gynécologique et le sens métaphorique du mot: il collectionne les exemples d'avortements d'ovules, d'embryons, d'idéaux. Il retraduit la théorie tainienne des réducteurs en termes d'avortement de sensations. Après les femmes, il évoque les avortons. Il réunit enfin sous le thème de

53 CHSP, GTA 63, 1869, «La résurrection des fleurs. Fantaisie», *Le Glaneur*, 1^{er} et 29 août.

54 CHSP, GTA 3, mai 1871.

l'avortement une philosophie pessimiste des possibles qui n'ont pas lieu, une cosmologie selon laquelle « l'univers c'est l'impuissance; et Dieu c'est l'impossibilité⁵⁵ » et une théorie sexuelle ambiguë. Dans une note de septembre 1873, Tarde s'exclame en effet: « Que d'avortements suppose la panspermie! » Si l'on suit le dictionnaire de médecine de Nysten revu par Littré et Robin en 1865, la panspermie désigne « un système physiologique suivant lequel les germes sont disséminés dans toutes les parties de la terre et de l'espace qui l'entourent, et se développent quand ils rencontrent des corps disposés à les retenir et à les faire croître ». Ce thème est développé à la fin des « Comices », un poème publié dans ce recueil. Dans les dernières strophes, la dispersion louche et hasardeuse des bulletins de vote y devient littéralement une panspermie électorale. La fin du poème, supprimé par Tarde, se déroule comme une méditation botanique, cosmique et politique sur « les germes rivaux tués par nos naissances ».

On peut se demander si la référence à la panspermie et à l'avortement ne revêt pas implicitement un sens plus prosaïque et plus intime. On a l'impression que, sous couvert de semences dispersées, de gâchis d'ovules et d'impuissance cosmique, s'expriment aussi des hantises propres à l'époque concernant les disséminations stériles des masturbations et des « fausses couches » nocturnes, et les impuissances de toute sorte censées en découler⁵⁶. Où l'on retrouverait le « et le reste » biffé du manuscrit sur le sommeil et les rêves... La singularité des spéculations tardiennes consiste à brouiller ou à intervertir les attributs du masculin et du féminin.

Dans une rêverie philosophique de juillet 1872, Tarde raconte qu'il s'endort et que, nouveau Dante, il se réveille dans les Limbes, identifiées au lieu de tous les avortements. Il voit monter du « lac sans fond de l'imagination et de l'impuissance de Dieu » le « dortoir des rêves de Dieu et de ses désirs inassouvis », qui contient les « embryons morts nés », les « projets avortés », les « ambitions déçues », les « âmes asphyxiées », la foule

55 *Ibid.*, août 1873

56 Voir LAQUEUR Thomas, 2003, *Le Sexe en solitaire. Contributions à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2005.

des « refusés de l'être ». Se regardant dans l'eau, le rêveur aperçoit ses possibles non réalisés et une voix lui dit : « Ceci est toi, et n'est pas toi ; c'est ce que tu aurais pu être si le sort l'eût permis. C'est toi aujourd'hui devenu fantôme, et qui hantes tes ruines ; c'est ta forme idéale qui fut vaincue par ton ombre fatale dans ce long duel où ta jeunesse succombe⁵⁷ ! » Il voit ensuite tous les possibles non réalisés de l'histoire, la victoire des Troyens sur les Grecs, celle d'Annibal sur les Romains et enfin celle de Napoléon à Waterloo. Dans un poème intitulé « Les Possibles », Tarde soutient de même que le réel est une ruine : « Qu'est le réel auprès de l'irréalisé ? / Une chute profonde, une éparse ruine⁵⁸. »

« Le Fils du résinier » et « Descente aux Limbes des possibles non réalisés » prolongent le nocturnal, soit du côté de l'idéal, soit du côté de l'avorté. On a l'impression que Tarde a rêvé autour de son livre de rêves, en mêlant, comme dans ses scénarios nocturnes, l'individuel et le collectif, le sexuel et le social, et en rendant flous les identités et les sexes. Le narrateur s'est créé un Dieu fort peu catholique, rêveur, impuissant, sujet à fausses couches, probablement à son image. Dans ces rêveries, la fiction n'est en effet jamais qu'une autofiction qui renvoie à l'omniprésence d'un auteur-narrateur qui se débaptise en autant de personnages qui sont et ne sont pas lui-même, sur le modèle du nocturnal.

À côté du paradis et des limbes, l'enfer et la Commune. Tarde a écrit « Un Cauchemar politique », plus que ses autres contes peut-être, à la façon d'un « vrai » rêve. Le travail fictionnel mime alors le travail « naturel » de l'esprit assoupi et cherche à ressaisir au plus près, au prix de multiples ratures et ajouts, le défilé et la surimpression d'images saisissantes et équivoques issues de rêvasseries angoissantes. On peut supposer que le conteur a mené une intrigue déroutante et bouffonne pour rendre le trouble que lui inspirent des événements actuels ou tout récents qu'il vit comme des désordres inquiétants. Il compose son cauchemar à la manière d'un rêveur freudien qui fait un rêve absurde pour mieux mettre en acte l'absurdité et les contradictions des

57 « Descente aux Limbes des possibles non réalisés », juillet 1872, GTA 3, f.a, f.b.

58 *Contes et poèmes, op. cit.*, p. 250.

pensées latentes à l'origine de son rêve⁵⁹. Le genre scientifique du livre de rêves a pu ainsi, chez Tarde comme chez d'autres auteurs, inspirer de multiples manières un genre littéraire du rêve reconstruit⁶⁰.

Le nocturnal résonne enfin dans certaines de ses œuvres littéraires et sociologiques contemporaines ou à venir. Les femmes et les hommes échangent leurs vêtements et leurs identités dans plusieurs de ses poèmes, de ses contes et de ses comédies⁶¹. C'est peut-être à propos des foules, personnifiées à la fin du siècle comme des femmes endormies ou hypnotisées, que Tarde réactive de la façon la plus saisissante ses cauchemars des années 1870-1871 à propos des « masses immondes » (f. 59). La foule d'hommes s'y débaptise de façon incoercible en femme⁶² ou elle devient encore, à l'image du personnage de l'oncle dans le rêve du 2 juillet 1870, « un animal d'ordre inférieur, un invertébré, un ver monstrueux où la sensibilité est diffuse et qui s'agite encore en mouvements désordonnés après la section de sa tête, confusément distincte du corps⁶³ ».

Tarde a raconté tout autant qu'il a exposé ses idées. Son nocturnal a pu ainsi jouer le rôle de modèle narratif mais aussi de réserve de scénarios et de métaphores pour une œuvre en train et sur le point de se faire. Il aura été un livre de science en même temps qu'un livre d'images.

59 FREUD Sigmund, 1900, *L'Interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1967, p. 378. Pour un commentaire plus précis de ce texte, voir l'essai de Louise Salmon.

60 Sur le genre littéraire du rêve reconstruit, voir WOLKENSTEIN Julie, *op. cit.*

61 Voir par exemple « Le Paraclet », 18-26 mai 1873, *Contes et poèmes, op. cit.* ; « L'Audience », 1892, *Revue du siècle*, 6.

62 TARDE Gabriel, 1893, « Foules et sectes au point de vue criminel », *Essais et mélanges sociologiques*. Lyon / Paris, Storck, Masson, 1895, p. 32.

63 *Ibid.*, 1892, « Les crimes des foules », p. 68.

DESTIN D'UN MANUSCRIT

Revenons rapidement sur la vie et la carrière ultérieure de Tarde avant d'évoquer le destin de son manuscrit sur les rêves.

Tarde restera très longtemps provincial et attaché à son pays. Il ne s'éloignera de sa ville natale que pour devenir procureur de la République à Ruffec, en Charente, de 1873 à 1875, et il y reviendra comme juge d'instruction. Il abandonne son journal en août 1876 et il se marie en 1877 avec une fille de magistrat dont il a trois fils, sans se séparer de sa mère. Il continue ainsi de mener une vie quotidienne à certains égards peu différente de celle qui transparait dans son nocturnal. Contrairement à ce qu'il craignait en se comparant aux communards dans ses *Études psychologiques*, Tarde ne devient pas un « déclassé ». Tout au contraire, il finit par quitter sa province après la mort de sa mère et par occuper en 1900 une chaire de philosophie moderne au Collège de France.

Comment devient-il célèbre ? Il commence par faire paraître en 1879 des *Contes et poèmes* chez un éditeur parisien et il continue de publier toute sa vie des textes littéraires. C'est néanmoins comme savant et non comme artiste qu'il se fait connaître⁶⁴. Après avoir fait paraître une lettre envoyée de façon anonyme, en août 1879⁶⁵, Théodule Ribot, directeur de la prestigieuse *Revue philosophique*, publie, à partir de 1880, de nombreux articles signés Tarde, qui témoignent d'intérêts scientifiques et intellectuels très vastes puisqu'ils brassent des thèmes psychologiques, philosophiques, économiques, criminologiques, sociologiques, historiques.

Ces articles font remarquer leur auteur et lui permettent de sortir de son isolement pour nouer des contacts. Vers 1883-1884, Tarde engage ainsi une correspondance et une amitié avec le

64 Sur la double carrière artistique et savante de Tarde, je me permets de renvoyer à mon ouvrage, 1993, *Les Personnalités doubles et multiples. Entre science et fiction*, Paris, PUF, p. 133-146.

65 « Correspondance », 1879, *Revue philosophique*, 8, p. 445-448.

philosophe et savant belge Joseph Delbœuf, alors lui-même très connu, qui est l'un de ses « commensaux », pour reprendre ses propres termes, à *La Revue philosophique*. Les deux hommes s'écrivent pendant quelques années. Sans s'être encore rencontrés, ils se sentent proches, si l'on en croit une lettre de Delbœuf : « Je ne sais quoi me dit que nous avons un même esprit – pas mal vagabond et n'éprouvant aucun charme à passer par où d'autres l'ont fait⁶⁶. » Ils se voient probablement à Paris en août 1889, à l'occasion du Congrès international de psychologie physiologique, puis en Périgord. Racontant sa visite à Sarlat, Delbœuf présente en 1891 son ami comme « l'un des publicistes les plus féconds et les plus originaux de la France, sinon de l'Europe »⁶⁷. Tarde s'est en effet illustré comme l'adversaire de l'école criminologique italienne et comme l'auteur des *Lois de l'imitation*, un ouvrage sociologique qui est en train d'acquérir une renommée internationale.

Delbœuf a publié en 1879 et 1880, dans *La Revue philosophique*, plusieurs articles intitulés « Le Sommeil et les rêves » et il compte les rassembler en un livre, qui paraît en 1885. Tarde envoie *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves* à Delbœuf. Celui-ci remercie son ami dans la préface et il s'excuse ainsi, vers la fin de son travail, de n'avoir pu citer qu'*in extremis* et *a minima* un texte qu'il a manifestement apprécié : « M. G. Tarde, dont le nom est familier aux lecteurs de *La Revue philosophique*, avait formé autrefois un projet – qu'il a eu le tort d'abandonner – c'était de s'occuper des rêves. Ce projet reçut cependant un commencement d'exécution : un recueil d'observations des propres rêves de l'auteur, accompagné de commentaires. M. Tarde a bien voulu me passer ce recueil. Malheureusement il m'est parvenu quand

66 CHSP, GTA 9, 22 avril 1886. Dans cette lettre, Delbœuf affirme que Tarde et lui ne se sont pas rencontrés. Sur Delbœuf, voir DUYCKAERTS François, 1992, *Joseph Delbœuf philosophe et hypnotiseur*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, et CARROY Jacqueline et CASTEL Pierre-Henri (dir.), 1997, « Delbœuf et Bernheim entre hypnose et suggestion », *Corpus*, 32.

67 DELBŒUF Joseph, 1891, *Les Fêtes de Montpellier. Promenade à travers les choses, les hommes et les idées*, Paris, Félix Alcan, Bruxelles, P. Weissenbruch, Liège, Ch.-Aug. Desoer, p. 52. Dans cet opuscule, Delbœuf raconte que c'est lui qui est entré en relation avec Tarde. Un brouillon de lettre adressée à Delbœuf en novembre 1884, laisse entendre inversement que c'est Tarde qui a pris l'initiative de cette correspondance (GTA 6).

l'impression de mon volume en était à ce point-ci, sans quoi, j'y aurais fait des emprunts assez fréquents⁶⁸.»

Delbœuf fait son anthologie personnelle dans celle de son ami. Il résume plusieurs des rêves de Tarde, qu'il juge dans l'ensemble « piquants », à l'appui de certaines de ses analyses et de certains de ses rêves. Il s'attarde sur la création poétique nocturne du 26 août 1870, et met en parallèle les vers composés par Tarde endormi avec ce qu'il appelle des « clichés », des phrases ou des expressions souvent cocasses qui surgissent au cours des rêves⁶⁹. Il remarque la similitude de certains scénarios, heureux de découvrir par exemple que lui aussi a rêvé, comme son ami, qu'il était invité dans sa propre maison et que la notion de débaptisation recoupe la sienne propre d'altruïsation⁷⁰. Il propose aussi de nouvelles analyses : il enrôle par exemple le songe anthropophage de fin octobre 1871 dans sa propre collection de rêves dans lesquels le rêveur a conscience de rêver⁷¹.

Delbœuf ne parle pas du désaccord de fond qui pourrait l'opposer à son ami : à l'inverse de Tarde, et comme Maury, il met en exergue le rôle de la mémoire dans les rêves. Il exprime cependant une divergence à propos de la « soirée de famille » de septembre 1871. Tarde explique les « rêves de confusion à cause de la nudité », pour reprendre une formulation freudienne, par la conscience obscure que ses parentes auraient eue d'être

68 DELBŒUF Joseph, 1885, *Le Sommeil et les rêves considérés principalement dans leurs rapports avec les théories de la certitude et de la mémoire (Le principe de la fixation de la force)*, in *Le Sommeil et les rêves et autres textes*, Paris, Fayard, 1993, p. 198. Aucune correspondance conservée ne fait allusion à l'envoi par Tarde de son manuscrit.

Delbœuf résume les rêves de Tarde des 21 et 30 mars, des 8 et 23 avril, du 2 juillet et du 26 août 1870, et ceux du 8 et du 14 septembre ainsi que de fin octobre 1871. Il se réfère par ailleurs à la « soirée de famille » de mars 1871 dans le corps de son texte.

69 *Ibid.*, p. 224.

70 *Ibid.*, p. 230.

71 *Ibid.*, p. 236. Au début du xx^e siècle, le médecin hollandais Frederick Van Eeden parlera de « rêves lucides » à ce propos. Contrairement à Hervey de Saint-Denys, à Maury et à Delbœuf, Tarde ne s'interroge pas particulièrement sur les rêves dans lesquels on a conscience de rêver, voire de diriger ses rêves, bien qu'il cite notamment, avant « l'affreux rêve » anthropophage réinterprété par Delbœuf, deux autres exemples de ce type (f. 27, f. 50).

dévêtues dans leur lit. Delbœuf remarque qu'il n'est pas indifférent que ce soient des femmes qui fassent ces rêves : « Ils proviennent, je crois, de ce que les femmes ont toujours peur qu'on ne les surprenne en chemise ; en mille occasions leur pudeur est en alarme, et leurs rêves réalisent ce qui, dans la veille, n'est qu'une crainte⁷². » Les collections oniriques sont encore, à l'époque, très pauvres en rêves faits par des femmes. Delbœuf saisit donc l'occasion de répondre à une question que se posent parfois certains savants rêveurs du XIX^e siècle, comme Hervey de Saint-Denys : « À quoi rêvent les dames⁷³? » Même s'il considère que Quatrefage est peu galant, Tarde reprend en substance ses partis pris misogynes. Orphelin de père élevé lui aussi par sa mère, Delbœuf, quant à lui, choisit d'être philogyne et il soutiendra que les femmes, loin d'être des hommes avortés, sont antérieures et supérieures aux hommes⁷⁴.

Delbœuf a envoyé un exemplaire de son livre dédié « À M. G. Tarde, hommage de reconnaissance, l'auteur, J. Delbœuf ». Tarde note, sur la feuille de titre où figure la dédicace, les pages où il est cité, mais il annote très peu l'ouvrage et il n'en coupe pas tous les feuillets. Cela n'indique pas forcément qu'il se soit désintéressé du travail de Delbœuf car il a pu le lire beaucoup plus attentivement sous forme d'articles, dès 1879-1880, dans *La Revue philosophique*.

Contrairement à ses habitudes et au souhait de Delbœuf, Tarde ne reprend cependant pas en vue d'une publication un texte qui était pourtant déjà rédigé comme l'ébauche d'un livre. Il semble avoir accordé assez d'intérêt à son manuscrit pour le juger digne d'être lu, mais s'être satisfait d'avoir été cité et d'avoir en quelque sorte fait don de certains de ses rêves d'antan à son « excellent ami »⁷⁵... Ce texte lui rappelait-il trop sa « triste jeunesse » ? Faisait-il trop clairement allusion à des engagements politiques devenus quelque peu compromettants en des temps de république

72 *Ibid.*, p. 229.

73 HERVEY DE SAINT-DENYS Marie Jean Léon, 1867, *Les Rêves et les moyens de les diriger*, Paris, Tchou, 1964, p. 293.

74 « Pourquoi mourons-nous? », *Revue philosophique*, 1891, 31, p. 427.

75 TARDE, « Cahier 19 », *op. cit.*, p. 152.

confirmée? Il est significatif que Delbœuf cite les rêves de son ami en indiquant qu'ils datent de 187..., les coupant ainsi de toute référence aux années terribles de 1870-1871. Il est non moins significatif qu'il transforme la pique du rêve du 14 septembre 1871 contre «le parti républicain», qui, comme les singes, mange sa queue en une pique contre «les partis», ou encore qu'il supprime la référence au siège de Paris dans le rêve anthropophage de fin octobre 1871⁷⁶. Est-ce de son propre chef ou à la demande de son ami que Delbœuf ôte toute référence historique précise des récits oniriques qu'il cite? Il est probable de toute manière que, vues de l'étranger, les allusions aux tragédies militaires et politiques qui avaient déchiré la France quinze ans plus tôt pouvaient apparaître comme des détails datés et de moindre importance.

Il est certain en tous les cas que quelques-uns des rêves de Tarde ont été connus, par le fait que l'ouvrage de Delbœuf est devenu classique, et qu'il a été beaucoup lu et cité, notamment par Freud⁷⁷.

CONCLUSION

J'ai tenté de comprendre *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves* comme le prolongement et la relève d'un journal diurne. Il m'a semblé d'autre part important d'éclairer les lectures qui l'ont inspiré pour mieux cerner la psychologie du rêve que propose Tarde et son style scientifique propre. En citant ses propres productions nocturnes, Tarde, comme ses prédécesseurs, ne se contente pas de proposer des théories psychologiques, il expose une anthologie onirique singulière et il s'expose par là même, en tous les sens du mot: il se met en scène et il prend des risques. Il brouille les frontières entre science, spéculation, fiction et écriture de soi. Il fait enfin un usage particulier de ses récits oniriques. De même que le matin, après des réveils souvent décevants, il se rendormait

76 DELBŒUF, *op. cit.*, p. 222 et 236.

77 Sur l'importance de Delbœuf comme inspirateur de Freud, voir DUYCKAERTS François, 1989, «Sigmund Freud: lecteur de Delbœuf», *Frénésie*, 3, p. 71-88.

à moitié pour re-rêver en quelque sorte ses rêves, de même a-t-il re-rêvé sur le moment ou par la suite plusieurs des récits de son nocturnal pour les recycler en autofabulations, en métaphores et en fictions proliférantes. J'aurais tendance à trouver à titre personnel que c'est son anthologie onirique proprement dite qui est sa plus belle autofiction, à coup sûr son œuvre la moins convenue, la plus énigmatique, la plus troublante et la plus piquante, pour reprendre Delbœuf.

À certains égards, une lecture rétrospective de *Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves* pourrait faire apparaître Tarde comme un précurseur inconnu de Freud. Pour le lecteur contemporain qui connaît peu ou mal la littérature scientifique du XIX^e siècle sur les rêves, que recense pourtant avec une grande exhaustivité le chapitre introductif et les bibliographies de la *Traumdeutung*, il peut sembler étonnant de voir relier intimement rêve, désir et sexualité ou encore de lire des analyses des mécanismes de formation des rêves proches de celles de Freud. On pourrait encore relever que Tarde esquisse une « psychopathologie de la vie quotidienne » avant la lettre, dans la mesure où il compare le travail du rêve et celui du lapsus. Mais plutôt que de parler en terme de précurseur, et d'adopter par là même une perspective téléologique, il me semblerait plus pertinent de dire que Freud a su capter et synthétiser des idées et des thèmes qui étaient flottants dans un corpus où des savants faisaient science de leurs rêves, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas innové.

À lire le nocturnal de Tarde, on prend conscience en tous cas du fait que Freud s'est situé dans une culture savante du rêve et qu'il a été un héritier assurément créatif mais certainement pas un inventeur sans racines et sans précédents. On prend aussi conscience des possibles que Freud n'a pas retenus ou théorisés et qu'il serait intéressant de redécouvrir, notamment des liens entre récit de rêves, histoire et politique que la *Traumdeutung* a tout à la fois exprimés et occultés⁷⁸, et que *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves* a mis en scène.

78 Voir SHORKSE Carl, 1973, « Politique et parricide dans l'Interprétation des rêves de Freud », *Vienne fin de siècle. Politique et culture*, Paris, Seuil, 1983, p. 177-196, ainsi que l'essai de Louise Salmon.

NOTES LIMINAIRES SUR LES TEXTES PUBLIÉS ET SUR LEUR TRANSCRIPTION

– Jacqueline Carroy & Louise Salmon –

Nous avons choisi de publier cinq textes écrits par Gabriel Tarde entre 1870 et 1872, soit *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves, Études psychologiques sur moi-même. Cahier 17 (9 janvier 1870-juillet 1872)* et « Un Cauchemar politique ». À ces trois textes en prose nous avons adjoind deux poèmes de la même époque, « Les Comices » et « La Violette de la paix ». Ces manuscrits sont conservés aux Archives d'histoire contemporaine, (Centre d'Histoire de Sciences Po, CHSP, fonds Gabriel Tarde).

Les deux premiers textes, *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves* et *Études psychologiques sur moi-même. Cahier 17 (9 janvier 1870-juillet 1872)*, forment un ensemble thématique autour du rêve et de la connaissance personnelle et scientifique de soi. Tarde relie de diverses manières ces écrits au contexte historique contemporain de « l'année terrible ». Celle-ci lui inspire notamment de nombreux rêves et elle l'amène à prendre des positions monarchistes. Il nous a donc paru important de publier d'autres manuscrits qui éclairent les vues politiques de Tarde en ce moment précis. « Un Cauchemar politique » renvoie au « cauchemar » que représente la Commune. « Les Comices » et « La Violette de la paix » éclairent la vision que Tarde a de la démocratie, du système électoral et de la défaite face à la Prusse. Plus que d'une cohérence thématique, ces textes témoignent de l'unité et de la diversité de l'écriture tardienne qui mêle l'art et la science sous le signe d'une imagination théorique, littéraire et onirique.

1) *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves* a été conservé par Gabriel Tarde dans une sous-chemise de papier portant ce titre et un sous-titre indiquant la date du début de la rédaction : « Mars 1870 ». Le manuscrit est classé dans une chemise cartonnée regroupant plusieurs autres manuscrits et intitulée « Étude sur Maine de Biran, observations sur les rêves, et Mélanges

philosophiques» (carton GTA 43). *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves* comporte 63 «feuillettes», pour reprendre l'expression de Tarde, composés, le plus souvent, d'une grande feuille pliée en deux et parfois d'une feuille coupée en deux. Tarde a paginé à l'encre les feuillettes de 1 à 62 (il y a un feuillet 20 bis). Chaque feuillet a ainsi la plupart du temps quatre petites pages *recto verso* non paginées. Tarde a parfois écrit au fil de la plume plusieurs feuillettes à la suite. D'autres fois, il s'est arrêté avant la fin d'un feuillet ou a marqué par un tiret ou un blanc le passage à une autre date ou à un autre développement. La majeure partie du texte est écrite à l'encre. À la fin de la sous-chemise, Tarde a conservé quelques feuilles volantes non paginées de réflexions ou de notations se rapportant au thème du sommeil et des rêves. Il a enfin ébauché sur une feuille non paginée, au crayon, un index renvoyant aux pages de ses feuillettes et un plan ou un sommaire. Les feuillettes sont datées de mars 1870 à septembre 1872.

2) Le *Cahier 17* (carton GTA 66), dont nous publions les passages contemporains de *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves*, fait partie d'une série de 19 cahiers intitulés *Études psychologiques sur moi-même*, qui débute un peu avant 1862, s'interrompt en 1876 et reprend en 1894. Le *Cahier 17*, non paginé, commence en décembre 1869 et s'arrête le 30 juillet 1874. Nous le publions dans son intégralité, depuis le 9 janvier 1870, au moment où Tarde y note une hallucination hypnagogique et des rêves, jusqu'en juillet 1872, date qui coïncide avec la fin de la rédaction de *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves*. Tarde ne reprend en effet ensuite son cahier qu'en octobre 1873.

3) Classé par Gabriel Tarde dans un dossier intitulé «Pensées mêlées» regroupant des notes et des poèmes en vrac et pour la plupart non datés, le «Cauchemar politique» est conservé actuellement dans le carton GTA 58 du fonds Tarde, soit le premier des six cartons de la série des écrits littéraires (poèmes et comédies) tardiens. De format écolier, ce manuscrit resté à l'état de brouillon se compose de 16 pages dont deux ont été intercalées pour remplacer une partie du texte initial. Les «feuillettes» sont paginées de 1 à 12, le contenu est scindé en deux parties distinctes: le «Recto» et le «Verso» – le «Recto» allant de la

page 1 à 10, le « Verso » de la page 10 à 12. Les formules « modifier ainsi », « finir ainsi », que nous avons maintenues dans la transcription, attestent d'un remaniement du texte par l'auteur. Bifures, modifications, notes en marge, corrections au crayon font de ce texte un écrit très surchargé.

4) Classés dans le fonds Tarde avec les poèmes des années 1870 (carton GTA 60), « Les Comices » et « La Violette de la paix » se distinguent de la production abondante des années 1860-1870 caractérisée par une inspiration très sensible aux remous amoureux et romantiques. Datant respectivement de juin 1870 et du 10 mars 1871, ils s'inspirent ouvertement du contexte politique et social de l'époque.

En terme de transcription, nous avons rétabli l'orthographe lorsque, très rarement, Gabriel Tarde fait des fautes, ainsi que les majuscules lorsqu'il les oublie, par exemple après un point. Nous avons en revanche respecté sa ponctuation et ses mises en pages. Nous avons transcrit en italique les passages soulignés par Tarde. Nous avons rétabli entre crochets ([]) les quelques endroits où il y a eu de façon évidente, par suite d'une rédaction rapide, une omission ou une abréviation et signalé les mots que Tarde a oublié de rayer (< >). Nous avons signalé également ceux, très peu nombreux, que nous n'avons pu déchiffrer ([...]), ou dont le déchiffrement nous a semblé ambigu ([?]). Nous avons choisi de reproduire en note entre crochets les passages rayés (NDE [rayé:]), ainsi que les ajouts (NDE [ajout:]). Tarde a parfois inséré des notes dans ses manuscrits, soit verticalement, en marge à gauche, soit en bas de page. Nous les avons introduites par l'abréviation NDGT, afin de les différencier des notes des éditeurs (NDE) que nous avons parfois ajoutées pour éclairer le texte.

GABRIEL TARDE
SUR LE SOMMEIL. OU PLUTÔT SUR LES RÊVES

(1)

– Expliquer la foi en l'extériorité des images vues en rêves
– *Lélut, Physiologie de la Pensée*, (Maury, p. 98)
– Croire à volonté, quel bonheur ! Se persuader qu'on est heureux, qu'on est roi, qu'on est aimé, qu'on a fait le tour du monde, etc. mêler ses lectures et ses souvenirs, et les confondre !

– Je suis plus vicieux en songe qu'éveillé. J'ai, endormi, l'imagination dépravée. Je ne vois plus de mal à rien. – Plût à Dieu que les criminels pussent aussi se soulager en rêve, comme les voluptueux, et qu'il y eût de *fausses couches* d'ambition et de vengeance, comme il en est d'amour !

– Mais qu'est-ce donc que cet état de veille, dans lequel la volonté agit et fait du chaos intérieur un monde ? Définir la veille par le sommeil ; puis, dans la veille même, étudier et caractériser l'attention.

(2)

Il m'est souvent arrivé, comme à A. Maury, de m'attribuer, en rêve, un passé imaginaire où je puisais des points de comparaison avec l'objet même de mon rêve, absolument comme on puise dans ses souvenirs à l'état de veille. Au réveil, je m'apercevais que la mémoire de mon rêve avait été aussi illusoire que lui-même ; et l'idée m'était venue aussi que ce pouvait être un songe antérieur, oublié dans l'intervalle, qui était venu se reproduire dans le dernier songe. Telle est l'interprétation d'A. Maury. Mais je ne la crois point prouvée, bien qu'elle n'ait rien en soi d'inadmissible. Je trouve que les deux faits qu'il cite à l'appui de son opinion ne sont point concluants. Et pour moi, je vois moins de difficulté à ce que, de même qu'on s'abuse en songe en attribuant le caractère d'extériorité à des images subjectives, on puisse tout aussi bien se leurrer en attribuant le caractère d'antériorité à ces

mêmes images ou à des images équivalentes. Disposant en quelque sorte, comme de deux *formes* (dans le sens de Kant) de ces deux croyances indéracinables en une réalité extérieure – et en une réalité antérieure –, le rêveur les abat, au hasard, et les utilise sur la première matière que lui fournit l'imagination cérébrale. C'est sans raison aucune, autre que leur rang d'apparition, que certaines images semblent des réalités actuelles, et d'autres des réalités passées. Si la première illusion vous paraît intelligible, en quoi la seconde vous paraît-elle plus inconcevable? Extérioriser, antérioriser, c'est toujours le même leurre, la même persistance des habitudes de la veille laquelle n'est jamais sans le sentiment du réel et du passé.

(3) mars 70 Je ne crois pas que l'on¹ puisse se souvenir, en se réveillant, du moment précis où l'on² s'est endormi, c'est-à-dire, du dernier acte de *conscience* qu'on a³ accompli. Preuve qu'entre la conscience et l'inconscience il n'y a point d'abîme, mais seulement une transition graduée. Il se peut, pourtant, qu'on se souvienne si on s'est endormi vite ou lentement, une demi-heure ou une heure environ après s'être couché. Ce qui veut dire qu'en se mettant au lit, bien qu'on n'envisage pas directement l'idée du sommeil, on n'est pas sans éprouver⁴ et mesurer confusément la roideur de la pente qui nous y mène. Un homme frappé d'un sommeil subit peut fort bien se souvenir que son sommeil fut subit.

Mais c'est là un fait anormal. Pareillement, je suis certain que, si les morts pouvaient revivre, aucun d'eux ne se souviendrait de l'instant où il a passé de vie à trépas, et de la dernière sensation qu'il a éprouvée; sauf (toujours pareillement) ceux qui seraient morts subitement, ou de mort violente⁵.

1 NDE [rayé: « personne »]

2 NDE [rayé: « il est »]

3 NDE [rayé: « il a »]

4 NDE [rayé: « mesurer et sentir »]

5 NDE: À partir du 16 mars, le manuscrit est écrit à l'encre, au lieu de l'être au crayon.

16 mars 70

J'ai fait cette nuit un rêve que je sais avoir été étrange; car, vers cinq heures du matin (ou pour être plus vrai⁶) m'étant réveillé tout de suite après, mais incomplètement, il m'a laissé cette impression. À ce moment, j'hésitais à faire effort pour m'en retracer les détails; et je suis sûr que je l'aurais pu alors. Mais, m'étant rendormi sur cette hésitation, j'ai perdu dans le second sommeil toute trace de mon songe, et, après mon lever, il m'a été impossible de m'en faire une idée même vague. – Cette fugitivité, souvent remarquée, des songes dans la mémoire, ne prouve-t-elle pas l'instabilité des combinaisons spontanées⁷ de sensations? Les impressions que nous fait la réalité, ne sont, elles aussi, que des combinaisons de sensations; car la réalité extérieure n'a pas plus que nous, le pouvoir de créer en nous une sensation qui ne s'y trouverait pas virtuellement. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de jouer d'une certaine manière sur notre clavier sensitif monté et accordé par notre nature. Et c'est aussi ce que nous pouvons faire, soit dans nos fantaisies poétiques, soit dans nos songes. Seulement, les combinaisons réelles sont bien autrement vives et durables que les combinaisons imaginaires, du moins involontaires.

(4)

A. Maury (p. 114, 115) remarque qu'en songe la personnalité se dédouble fréquemment et qu'on attribue à un interlocuteur étranger les objections même que l'on se fait soi-même. Phénomène, observe-t-il, analogue à celui que présente souvent l'aliénation mentale.

– Il aurait pu ajouter, ce semble, que ce phénomène-là n'a rien de bien extraordinaire, ou du moins de plus singulier que l'extériorisation même, l'objectivation de l'image subjective (ce qui est l'ordinaire et l'essence du songe) et qu'il a son analogue même durant la veille. Quand on se promène en réfléchissant, et qu'on discute avec soi-même, il arrive parfois que la réflexion prend la forme d'un dialogue, et que l'on croit causer avec un de ses amis.

6 NDE [rayé: « avant de me rendormir »]

7 NDE [rayé: « d'éléments sensoriels, autrement dit »]

Quand on aime, et qu'on est seul, on imagine des conversations avec sa maîtresse; on lui parle, elle répond; on lui prête les réponses tour à tour les plus favorables ou les plus cruelles, on finit, au bout d'un moment, par se leurrer presque à ce jeu. Cependant, on n'est pas endormi, ni même fou. Il est vrai que, dans ce cas, on désire cette illusion, on la favorise, on s'y complaît; mais cette volonté d'être pipé⁸ ne serait-elle pas stérile, ne serait-elle pas plutôt un obstacle au leurre désiré, s'il n'existait en nous une prédisposition à cette projection de nous hors de nous-même, et à la croyance que ce nous-même projeté nous est extérieur? Car on ne se commande pas plus de croire que d'aimer. Croire, aimer, sont des rapports simples de notre âme avec le dehors, des rapports qui la constituent et dont elle ne saurait s'affranchir. La foi en l'extériorité de ce qui se *présente* à nos sens est quelque chose de primitif, ce me semble (sauf révision et examen postérieur bientôt), soit, d'ailleurs, que la *présentation* soit faite par le dehors [soit] par nous-même, – à moins que nous n'ayons conscience de l'effort fait par nous pour arriver à cette présentation, auquel cas la conscience de l'effort troublerait la croyance en l'extériorité, la tuerait au berceau (mais ne l'aurait pas empêchée de naître).

(5) A. Maury a fait (p.126 *sqq.*) une série de remarquables observations qui tendent à montrer l'influence des sensations réellement éprouvées pendant le sommeil sur la formation des songes. Il conclut: «que les sensations extérieures entrent pour une bonne part dans nos rêves, qu'elles en sont souvent le point de départ, et que l'esprit s'exagère toujours l'intensité de ces sensations». Comme exemple de ce dernier point, citons seulement la 5^e observation. On lui pince légèrement la nuque: il rêve qu'on lui pose un vésicatoire...

Ces expériences peuvent donner lieu à bien des réflexions. – Quand, dans la veille, une sensation nous suggère des souvenirs qui lui sont analogues, nous distinguons toujours ceux-ci de celle-là, non seulement parce que nous avons conscience de la différence de leur mode de présentation (les souvenirs sortant

8 NDE [rayé: «leurré»]

spontanément de la mémoire, et la sensation entrant par les sens) mais encore parce que la sensation reste toujours (ou presque toujours) très supérieure en intensité aux souvenirs, c'est-à-dire aux traces de sensations passées, qu'elle suggère. Ici, au contraire, en songe, nous voyons l'impression provocatrice et les impressions suggérées se confondre, ne faire qu'un, la première se noyant pour ainsi dire dans les secondes. Ainsi, tandis que les impressions rappelées, c'est-à-dire les souvenirs, se présentent comme des réalités, l'impression réelle actuelle, se présente comme une réalité incomplète; incomplète en ce sens que notre croyance en la réalité de ce qui nous apparaît en songe n'est jamais aussi pleine, aussi parfaite, que l'est, pendant la veille, notre foi⁹ en l'infailibilité de nos perceptions¹⁰.

Il est donc clair que les souvenirs gagnent à être vus en rêve et que les sensations perdent au contraire à être perçues pendant le sommeil. Est-ce à dire que les parties de notre cerveau qui reçoivent la sensation réelle¹¹ se trouvent, pendant le sommeil, plus engourdies que les parties voisines qui se mettent à vibrer sympathiquement? Évidemment non. Sous le rapport de leur excitabilité relative, il est à croire que les cordes¹² cérébrales (pour employer une métaphore musicale¹³) restent pendant le sommeil ce qu'elles étaient durant la veille. Je tirerai donc des faits observés par M. Maury une autre conclusion: c'est que, durant la veille même, la vibration de la corde¹⁴ spéciale touchée par la sensation n'est pas fort différente comme intensité des vibrations sympathiques qu'elle communique autour d'elle¹⁵, *si on se borne à considérer ce qui se passe dans le cerveau*. Ce qui fait que, néanmoins, la sensation actuelle et réelle paraît plus

9 NDE [rayé: «assurance»]

10 NDE [rayé: «la réalité du monde extérieur»]

11 NDE [rayé: «actuelle»]

12 NDE [rayé: «fibres»]

13 NDE [rayé: «le langage hypothétique mais nécessaire des physiologistes»]. Tarde a fait un ajout, lui-même rayé, en bas de page: [«Les physiologistes sont forcés de parler de fibres du cerveau, comme les physiciens d'atomes»]

14 NDE [rayé: «fibre»]

15 NDE [rayé: «d'elle-même»]

intense, c'est qu'elle est instantanément accompagnée d'un jugement de localisation qui lui est en quelque sorte inhérent; de double localisation, à savoir, dans le corps et hors du corps. Et ce jugement lui-même n'est possible, ce me semble (théorie provisoire), que parce que: 1° l'esprit synthétise en une seule sensation plusieurs sensations distinctes qui lui arrivent conjointement et qu'il a l'habitude de ne pas séparer, sensation du bout des doigts, par exemple, sensation d'effort musculaire, sensation de froid ou de chaud, de rude ou de mou, etc., et, 2° donne à cette sensation ainsi synthétisée un *fond* auquel il l'oppose, je veux dire le vague sentiment (6) du reste du corps, qui ne discontinue pas d'être en effet senti alors qu'un seul point est touché. – Or, dans le sommeil, ce fond n'existe pas, le corps est comme insensibilisé¹⁶; et la sensation arrive *nue*, dépouillée de ses nécessaires accessoires¹⁷. Elle est réduite à sa partie proprement cérébrale, encéphalique. Une vibration se produit dans le cerveau (lui-même à demi engourdi); on la sent (à demi) mais on ne la rapporte à aucun point de la périphérie du corps. Ainsi donc, le jugement de localisation ne saurait se produire; puisque, d'une part, on n'a aucun sentiment, même confus et indirect, de l'ensemble de l'organisation qui puisse servir de fond à la sensation dominante, la préciser et la réduire à ses exactes proportions, et que, d'autre part, cette sensation arrive mutilée, méconnaissable, suffisante à ébranler le cerveau, mais incapable de fournir un signalement précis.

C'est surtout l'absence d'un fond, d'une atmosphère de sensation diffuse et de vibration lumineuse, sur laquelle se détache à chaque instant l'impression saisie, qui me frappe comme caractéristique du songe, comme explication de sa force illusoire. La veille, en effet, nous offre continuellement un concours de sensations diverses et changeantes qui tiennent en haleine toutes nos fibres harmonisées. Ce concours ne serait qu'un encombrement s'il nous était permis de prendre connaissance successivement

16 NDE [rayé: «aseptisé»]

17 NDE [rayé: «De plus, l'esprit n'a plus la vigueur qui lui permettrait de produire spontanément le faisceau de sensations indispensables à la formation du jugement de localisation.»]

de tous les objets qui nous sont offerts. Non seulement cela nous est permis, mais nous ne pouvons même pas nous opposer à cette revue minutieuse. Que nous le voulions ou non, notre *attention*, ce *punctum saliens* de l'intelligence s'agit dans la prison de notre esprit, à la façon d'une hirondelle dans une chambre, ou d'un petit poisson dans un bassin, à la recherche de sa proie ou de sa liberté. Elle est l'espion, la sentinelle vigilante de notre esprit, elle en est le portier; frappe-t-on quelque part à l'un de nos sens, elle accourt; elle est tantôt dans la prunelle, tantôt dans la conque auditive, tantôt dans le nez, tantôt au bout des doigts. Par elle, brin à brin et fil à fil, la quenouille de nos confuses sensations est triée, filée, déroulée... Mais à quelle condition y a-t-il attention? À la condition qu'il y ait spectacle, vision indirecte opposée à vue nette et directe. Si, à force d'attention, l'objet fixé arrive à être seul aperçu, l'attention s'évanouit en se consommant, et l'on tombe ou dans l'hallucination¹⁸ (c'est-à-dire dans le grossissement exagéré de l'objet, résultant de la suppression de ce qui le délimitait) ou dans un profond sommeil, ce qui est plus fréquent, ou dans l'hypnotisme.

Pendant le rêve, il n'y a ni attention, ni vue indirecte; il n'y a qu'une vue passive restreinte à l'objet même spontanément et successivement apparu.

Pendant le rêve, comme pendant la veille, en effet, la vision est successive. Mais là s'arrête l'analogie.

(7) Il y a cette double différence, que, 1^o: les objets successivement présentés se présentent tout seuls en rêve, c'est-à-dire saisissent d'eux-mêmes l'esprit, et, dans la veille, sont choisis, saisis, par l'attention, – et que, 2^o: les objets saisis pendant la veille, soit qu'ils soient des souvenirs, des idées, des images mentales, soit qu'ils soient des présentations réelles extérieures, tranchent sur un fond relativement constant d'impressions concordantes et rivales dont l'opposition, outre qu'elle empêche le moi de s'absorber dans chaque objet saisi, fait apparaître le caractère réel ou imaginaire de celui-ci, de manière à ne pas laisser le moindre doute.

18 NDE [rayé: «et l'hypnotisme»]

On voit donc qu'en rêve l'illusion par laquelle nous objectivons et réalisons toutes les images qui nous viennent tient, non seulement à la même cause (comme je l'ai dit précédemment) que celle par laquelle nous attribuons à des personnes étrangères les objections que nous nous faisons, mais encore à la même cause que cette autre illusion (indiquée ci-dessus) par laquelle la sensation réellement perçue en songe s'exagère démesurément, par laquelle, notamment, une pincée sur la nuque produit l'effet d'un vésicatoire. – Cette cause, c'est l'absence d'un *fond*; – et elle est la même dans les deux cas (bien qu'il y en ait trois énumérés, on peut dire qu'il n'y en a que deux, les deux premiers se confondent presque), elle est la même, disons-nous, dans ces deux cas, car pourquoi ne résistons-nous pas au penchant qui nous porte naturellement à différencier de nous, à objectiver, les images qui se produisent en nous, (premier cas), sinon parce que le point d'appui de résistance nous fait défaut? Ce point d'appui, ce serait la présentation simultanée et concurrente d'un monde réel confusément et continuellement senti comme continu et comme réel. Et pourquoi, (second cas) attribuons-nous à une grande surface de notre corps le contact blessant qui n'en atteint qu'une faible étendue, sinon parce qu'il ne nous vient pas simultanément, des divers points atteints de notre corps, une impression constante et confuse de leur intégrité?

Il y a cependant, entre les deux cas, une différence très remarquable, qui rend le second plus surprenant. Dans le premier cas, le rêveur croit à la réalité de quelque chose qui n'est rien de réel, mais de quelque chose qu'il considère comme extérieur à lui; on comprend donc que sa croyance soit bien réelle, quoique l'objet en soit purement imaginaire. Mais, dans le second cas, le rêveur croit à la réalité de quelque chose qui n'est pas non plus ou du moins qui n'est pas complètement réelle mais de quelque chose qu'il considère comme faisant partie de lui-même, il croit souffrir. Si sa souffrance est imaginaire, comprend-on, ici, que la croyance en sa souffrance soit réelle? Il faut donc dire ou que tout est réel, croyance et souffrance (autrement dit, que M. Maury souffrait réellement une douleur pareille à celle d'un vésicatoire) ou que tout est imagination,

croyance aussi bien que souffrance, et que, en songe, de même (8) qu'on n'aperçoit que des apparences de réalités, on n'éprouve que des apparences de foi et des apparences de douleur. – La première solution a une couleur pyrrhonienne; elle tendrait à infirmer la certitude des maux dont nous nous plaignons même durant la veille. La seconde solution demande à être corrigée, nuancée, interprétée; elle mérite examen. Il paraît certain qu'il y a une manière de jouir, de pâtir, de croire, d'aimer, de vouloir, spécialement propre au rêve, et que la comparaison de ces états ainsi modifiés avec les mêmes états durant la veille serait de nature à éclaircir leur vrai caractère.

– Néanmoins, je trouve aux deux solutions des difficultés: si on admet la première, il faut donc s'apitoyer sur quelqu'un qui rêve qu'on l'écorche, absolument comme si cela était vrai; or, qui ne voit l'absurdité de cette conséquence, logique cependant? J'avais, en outre, raison d'accuser cette solution d'une tendance au pyrrhonisme. Autant vaut dire, en effet, que nos maux rêvés sont réels, ou que nos maux effectifs sont imaginaires. C'est donner à nos souffrances pour mesure unique la force de notre imagination, c'est nier leur existence propre et leur cause indépendante du jeu de nos fantaisies. Mais, d'autre part, si l'on admet l'autre solution, n'est-on pas entraîné à des conséquences plus criantes encore? Qu'y aura-t-il de réel, si la réalité même de notre croyance peut être contestée? Quand je crois, je puis me tromper, mais non pas en croyant que je crois; cela au moins est sûr. Si on le met en doute, tout l'univers ne vacille-t-il pas? Qu'est-ce qui est assuré? Qu'est-ce qui n'est pas chimérique? Qu'est-ce qui ne s'évanouit pas? Le monde, ombre d'un fantôme qui vient à sentir son inanité, s'évapore avec lui; ou plutôt il a l'air de s'évaporer, – car cela même n'est point sûr...

(9) Il serait à désirer que nous eussions des crânes transparents comme des cornues de verre, et que la matière cérébrale fût transparente aussi. Il y aurait de belles études à faire alors sur les vibrations des fibres correspondantes à des sensations.

19 mars

J'ai rêvé, cette nuit, que je recevais de mon cousin une lettre de Cochinchine, écrite en partie en grec¹⁹. C'est que j'avais été frappé d'apprendre, dans ses lettres précédentes, que là-bas ils parlent souvent latin avec les Annamites, et, du latin au grec, nos habitudes scolaires ont établi dans mon esprit une association d'idées assez naturelle.

– J'ai oublié d'autres particularités de mon rêve. – Mais j'observe, en général, ceci, que, si je veux en me réveillant, au lit, me rappeler les détails d'un songe que je viens de faire, j'ai toujours soin de refermer les yeux et de me livrer de nouveau à demi au sommeil, au lieu de me frotter les yeux et de rentrer dans la plénitude de ma conscience. À demi rendormi, je me souviens mieux, ce me semble, de ce que j'ai rêvé, que tout à fait éveillé. Cela ne laisse-t-il pas supposer que le réveil a pour effet de régénérer en quelque sorte toutes nos fibres cérébrales, de les secouer toutes plus ou moins vivement, et d'effacer par suite les impressions que le sommeil leur a laissées ?

(10) 20 mars

Rêvé cette nuit que je trouvais, dans notre boîte aux lettres, une volumineuse correspondance, et notamment une lettre plus lourde que les autres, et paraissant contenir une photographie. Or, justement, j'en attends une. Mon rêve n'a donc été que la réalisation imaginaire de mon désir.

Il faut que l'idée de cette lettre que je ne reçois pas me préoccupe beaucoup, puisque deux fois de suite déjà mes songes roulent sur des lettres reçues.

21 mars

Rêvé cette nuit que j'allais à Laroque à pied. Arrivé au haut de la côte des Tuillières, je vois revenir au galop deux chevaux détalés dont l'un était monté par un domestique. C'était le domestique de M. de C. Un instant après, je vois au milieu de

19 NDGT : Notons qu'une lettre de Cochinchine est arrivée, en effet, tout récemment à la mère de mon cousin.

la route la voiture arrêtée, sans chevaux, partagée en deux de haut en bas, et M^{me} de C. descendue... – Ce rêve, qui a si peu de ressemblance avec les deux précédents, est né cependant de la même préoccupation. Car je comptais ces jours derniers qu'à défaut d'un envoi direct par la poste la personne dont j'attends la photographie nous la ferait remettre par l'intermédiaire de M^{me} de C. L'impatience de recevoir des nouvelles de la personne dont il s'agit est mon désir principal depuis quelque temps, il n'est pas surprenant qu'il s'exprime dans mes songes. Mais ce que j'admire, c'est la multiplicité de ses expressions, et comme tout lui sert à se révéler. – Mon rêve n'offre d'ailleurs aucun trait qui n'ait été suggéré par un fait de la journée d'hier. J'ai été hier à Laroque à pied. Il n'est (11) pas étonnant que la côte des Tuillières m'ait fait songer à M^{me} de C. qui y passe si souvent en voiture. Quant aux chevaux, ce n'étaient pas les siens, mais ceux de M. Alcide P. dont j'avais hier remarqué l'élégance à leur passage sur le quai de Laroque. (J'attribuais donc à M^{me} de C. les chevaux de M. Alcide P. par la même raison qui fait qu'on attribue, – toujours en songe, – à un visage d'homme connu le nom d'un autre. V. mes *études psych[ologiques]*, 9 janvier, à la fin, et 18 jan. 1870). Quant à l'accident de la voiture ouverte en deux, il m'a été très probablement suggéré par l'éboulement d'une toiture qui a eu lieu chez nous tout récemment. J'allais hier à Laroque en grande partie pour constater l'étendue du dommage. – Enfin, j'ai rêvé avoir parlé à M^{me} de C. et l'avoir trouvée très engrais-sée. Je crois même me rappeler qu'elle avait changé de physio-nomie. C'est là ce que je m'explique le moins bien; j'hésite entre deux explications: peut-être est-ce parce que, dernièrement, une personne a trouvé que j'engraisais beaucoup. J'aurais alors rapporté à M^{me} de C. mon propre engraissement. Peut-être (et ceci me paraît plus probable) ai-je fait un mélange, un composé, assez difficile, sans doute, mais aussi, je m'en souviens, assez laborieux, tellement que l'effort nécessaire pour l'opérer a failli me réveiller²⁰, de la propre figure de M^{me} de C. et du visage de P. Poisson, un de mes anciens et plus aimés professeurs, auquel

20 NDE [Ajout depuis «assez difficile».]

avant-hier on m'a fait penser, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps.

Ainsi, voilà mon rêve suffisamment expliqué par l'impression toute fraîche d'images ou d'idées récentes. Pas encore tout à fait cependant. Il faut d'abord admettre que les souvenirs se sont présentés à titre de réalités actuelles, et que je n'ai pas une conscience de leur réapparition. Ceci a une cause assez connue : en l'absence de réel, l'imaginaire doit paraître réel. Ensuite, il faut rendre compte de la liaison, de l'agglutination instinctive, involontaire, qui s'établit entre des images éparses, des souvenirs détachés, qui viennent à se rapprocher. Il y a en effet une sorte de ciment que l'imagination du rêveur tire d'elle-même et interpose entre les blocs désunis juxtaposés par le souvenir. Il y a des lacunes comblées, des ficelles imaginées. Mais au fond ce travail se réduit à fort peu de chose, et cette liaison est très simple. Elle résulte du fait de la simultanéité (ou de [la] succession immédiate) des images combinée avec la foi en leur réalité. Trois choses m'apparaissent à la fois comme actuelles : la côte des Tuillières, les chevaux de M. Alcide, et la présence de M^{me} de C. Si le souvenir des chevaux de M. Alcide se représentait à moi avec les circonstances précises auxquelles ils s'étaient associés hier dans ma mémoire, si je les revoyais, comme appartenant à M. Alcide et comme passant sur le quai de Laroque, il me serait impossible d'accorder la réalité de leur passage actuel sous mes yeux avec la réalité de mon propre passage dans la côte des Tuillières, qui est si éloignée du quai de Laroque. Il était si simple de faire passer les chevaux en question sur cette côte même ! C'était le seul lien possible entre l'image d'une route et l'image de deux chevaux. Mais entre l'image de ces chevaux et l'idée de M^{me} de C., quel était le lien possible ? Il n'y en avait qu'un <non plus> : supposer qu'ils appartenaient à cette dame. Ayant déjà commencé à dépouiller l'image de ces chevaux d'une des circonstances qui s'y étaient associées, il n'était pas, d'ailleurs, (12) difficile de poursuivre ce dépouillement, et de les changer de maître, après les avoir changés de route. Mais, ainsi poursuivi, le dépouillement doit se compléter : séparés de tout, ces chevaux doivent se présenter comme séparés même

de leur voiture. C'est ce qui a lieu. Or, entre ces chevaux ainsi détalés et M^{me} de C., quel est le rapport qui peut s'établir? Elle ne peut les monter elle-même; ce sera son domestique. – À ce moment, l'idée de l'accident qui est survenu chez moi revient à ma mémoire; mais, avant que ce souvenir se soit précisé, je l'intercale dans la suite de mes représentations imaginaires; je n'en retiens que l'idée abstraite d'un accident quelconque. Or, quel accident est possible sur une route, sur une route où viennent de passer des chevaux conduits par un domestique, et non attelés? Évidemment, un accident de voiture. Néanmoins, ce ne sera pas un accident de voiture ordinaire; et, pour témoigner que cet accident de voiture a pour père un accident de toiture, la capote sera fendue de haut en bas, par le milieu, – ce qui, je crois, ne doit pas se produire fréquemment.

Une chose me frappe en tout ceci. Ce n'est pas que des images mentales paraissent extérieures et réelles; vu le penchant de notre esprit à tout extérioriser, et de plus le contraste de la réalité vraie faisant défaut au rêve, cela n'a rien de surprenant. Mais, tout en se présentant comme des réalités, les images rêvées ne pourraient-elles pas conserver leur caractère de souvenir? N'aurai-je pas pu me dire, en voyant la côte des Tuillières: «Tiens! Justement, je l'ai vu hier!», ou bien, en voyant les deux chevaux de M. Alcide: «J'ai déjà vu ces chevaux-là»?

En songe, on oublie donc la veille. Les souvenirs de la veille, qui reviennent en songe, semblent se présenter pour la première fois. – Or, je ne me souviens pas que M. Maury ait remarqué cela dans son livre. Il insiste au contraire beaucoup sur ce que les somnambules naturels perdent entièrement au réveil le souvenir de leur songe, et, en général, sur la fugacité des traces que les songes ordinaires laissent dans notre souvenir. Cependant l'un de ces faits est-il plus frappant que l'autre: l'oubli du songe à l'état de veille est-il plus étonnant que l'oubli de la veille en songe?

Sans doute on ne rêverait plus, on se réveillerait, si, en rêve, on se rappelait la veille en tant que veille, comme un état distinct de celui où l'on se trouve et séparé de nous par l'abîme du sommeil. Mais qu'est-ce qui empêche qu'en rêvant à ce qu'on a

déjà vu éveillé, on s'aperçoit du retour de l'image, on se dit : j'ai déjà vu cela ? À l'état de veille, quand nous entendons un morceau de musique pour la seconde fois, quand nous revoyons un tableau, nous n'imaginons pas faire une découverte, nous ne confondons pas deux impressions en une seule parce qu'elles se ressemblent. À quoi tient ce discernement pendant la veille, et cette confusion en songe ? – Cela se comprendrait mieux si, en songe, nous perdions tout (13) sentiment et toute idée de passé. Mais cela n'est pas ; et, bien qu'alors tout ce qui se présente à notre esprit tende à s'actualiser presque autant qu'à se réaliser, il arrive assez souvent que nous rêvons avoir commis tel crime autrefois, avoir traversé tels événements imaginaires. Imaginaires ! Et, en effet, ce passé que nous nous attribuons ne l'est pas moins que le présent que nous nous attribuons aussi. Tout est romanesque, même l'histoire que nous nous fabriquons et où nous croyons puiser des souvenirs, tandis que nous les tirons d'ailleurs, sans en avoir conscience.

La mémoire est donc abolie dans le sommeil et dans le rêve. Car la mémoire ne consiste pas tant dans la reproduction d'une impression, que dans la conscience de cette reproduction. Ce n'est pas le fait rappelé qui fait la mémoire, c'est la présentation de ce fait à la conscience présente à travers la conscience passée.

On pourrait dire que la conscience de la conscience antérieure est due, pendant la veille, à la même cause qui permet de reconnaître alors le caractère purement imaginaire des images flottantes de l'esprit ; à savoir, la présence du monde extérieur. Éveillés, nous recevons du dehors de nombreuses impressions, dont les unes sont nouvelles pour nous, les autres analogues à d'autres anciennes. Nous distinguons celles-ci de celles-là parce qu'en effet leur différence se fait sentir à nous²¹. Les impressions nouvellement acquises nous frappent avec une toute autre intensité, ou d'une toute autre manière, que les impressions déjà connues ; aussi reconnaissons-nous aisément ces dernières, de même que, entre toutes ces impressions d'une part, et d'autre

21 NDE [rayé : « Les impressions nouvellement acquises nous frappent avec une toute autre intensité, ou d'une toute autre manière, que les impressions déjà connues, de même »]

part, celles qui nous viennent du dedans, la différence de leur vivacité et d'autres caractères²² nous défendent d'établir la moindre confusion. – Au contraire, dans le rêve, rien n'est entièrement nouveau, tout n'est que souvenir; et c'est parce que tout est souvenir que rien ne paraît l'être, de même que c'est parce que tout est imaginaire que tout paraît réel.

²³Cette explication (14) ne me satisfait pas entièrement. D'abord, tout n'est pas image-représentation dans nos songes; il s'y mêle (comme il a été dit précédemment) des impressions réelles, venues du dehors, qui sont entraînées dans le courant des illusions véritables et ne s'en distinguent pas. Quand une puce me pique pendant mon sommeil, et que je rêve que je reçois un coup d'épée, il est clair que mon illusion est provoquée non par une image, par une lecture antérieure, mais par la piqûre de l'insecte. Comment se fait-il donc que je ne mette aucune différence entre cette impression dont la cause est extérieure, et qui peut-être se présente à moi pour la première fois (si je n'ai jamais été piqué par une puce, ni reçu de coup d'épée) et les impressions qui sont de purs reflets d'impressions toutes récentes reçues avant le sommeil?

22 NDGT: Ce n'est pas seulement, en effet, par leur intensité moindre que les impressions venues du dedans se distinguent durant la veille des impressions venues du dehors et que nous sommes avertis de leur hétérogénéité. Il y a une autre raison, bien simple, et qui semble n'avoir pas été aperçue: c'est que les premières ne cadrent pas avec les secondes. Quand, me promenant sous les ormeaux de notre promenade d'ici, je songe aux rochers de Laroque, je vois d'un même coup d'œil ces rochers et ces ormeaux, ces ormeaux à travers ces rochers, à peu près comme, en regardant au-delà d'un carreau de vitre, je vois un mélange bizarre des images qui s'y peignent et des personnes qui passent dans la rue. C'est l'impossibilité de faire cadrer ensemble les choses réellement vues et les choses imaginées, impossibilité qui résulte surtout de la précision des premières et de leur inflexibilité, c'est cette impossibilité qui défend de les confondre. Et c'est au contraire la grande indécision, la vague extrême et la souplesse des images vues en songe, qui permet d'établir entre tant de souvenirs incohérents un lien plus ou moins logique, *lequel, formé sous l'empire de la foi en leur réalité, contribue à redoubler cette foi*. Ce qui est essentiel à noter.

23 NDE [rayé: «Dans ce mode d'explication, il n'y aurait pas lieu, on le voit, de mettre sur le même rang les deux faits que je rapprochais ci-dessus: l'oubli de la veille en songe, et l'oubli du songe dans la veille. L'oubli du songe somnambulique au réveil. J'admets cette explication; mais je la crois insuffisante»]

La vérité est que, si les impressions des songes se donnent pour nouvelles au lieu de rappeler la conscience qu'on en a déjà eue, cela tient à leur précision insuffisante. J'ai senti moi-même, (ou je crois bien me souvenir) que, cette nuit, si j'eusse aperçu plus distinctement les deux chevaux de M. Alcide, j'aurais eu conscience de les avoir déjà vus récemment. Cependant, je ne substitue point cette explication à la précédente; je l'y ajoute. À elle seule, elle ne vaut guère. Comment se fait-il, en effet, que maintenant, éveillé, je revoie assez distinctement les chevaux que j'ai vus en songe (bien que le souvenir de ce songe se soit effacé et que l'image²⁴ de ces chevaux fût certainement plus vive dans mon songe qu'elle ne l'est actuellement) comment se fait-il que je les revoie assez distinctement pour qu'ils m'aient rappelé ceux que j'avais vus hier passer sur le quai de Laroque, pour que leur analogie avec ces derniers m'ait frappé; comment cela se fait-il, alors que leur apparition, bien plus vive, dans mon songe ne m'a rien rappelé du tout ?

Je trouve ce point si difficile que je crois devoir m'y arrêter, et, avant de hasarder une solution, d'y préluder par une étude des causes, qui, durant la veille même, nous permettent de différencier une impression d'elle-même, de la voir deux ou trois... en une, en nous rappelant que nous l'avons déjà reçue jadis, – et qui nous permettent même d'apprécier le temps qui s'est écoulé depuis sa dernière apparition. C'est un point très délicat de psychologie et des plus propres à nous faire mettre le doigt sur le *moi* même.



(15) Il y a lieu de penser, ce me semble, que la périodicité du sommeil est due à celle du jour et de la nuit, et que, d'ailleurs elle n'est point essentielle à la nature des forces physiologiques. Avant la découverte des substances éclairantes, quand le coucher du soleil suspendait forcément l'activité, que faire, si ce n'est se reposer, et comment l'inaction des facultés n'entraînerait-elle

24 NDE [rayé: « impression »]

pas leur anéantissement momentané? ²⁵ Pendant des siècles et des siècles, l'homme primitif aussi bien que les animaux, a dû se soumettre à cette loi de paresse périodique, d'où est résultée l'habitude et le besoin de sommeil, habitude tellement séculaire et enracinée maintenant que, malgré nos lampes et nos becs de gaz, – et bien que nous parvenions à déranger dans une certaine mesure la régularité des périodes de sommeil et de veille, – nous ne pouvons ni ne pourrions jamais nous affranchir sur ce point des liens du passé.

²⁶ Si l'humanité, au lieu de prendre naissance et de faire ses premiers débuts dans les régions tempérées ou équatoriales, là où le soleil se couche et se lève une fois par 24 heures, avait apparu pour la première fois dans les terres voisines des pôles où une moitié de l'année appartient au jour et une autre moitié à la nuit, je suis convaincu que, eussions-nous depuis lors émigré vers l'équateur, nous aurions contracté et gardé l'habitude de rester éveillés six mois de suite au lieu de nous endormir au bout d'un si petit nombre d'heures.

²⁷ Faisons une autre hypothèse; et, si nous voulons la voir réalisée, levons les yeux au ciel: là elles le sont toutes. Car le ciel n'est qu'une ébauche de l'imagination divine, et le domaine des expériences infinies. Eh bien! imaginons un système solaire dont l'astre central, à l'inverse du nôtre, soit seul obscur et successivement éclairé par ses nombreuses planètes qui ne cesseraient de lui envoyer leurs rayons. On peut leur prêter, si l'on veut, des teintes différentes, comme il y a des étoiles de diverses couleurs. Le soleil obscur de ce système, seul habité parce qu'il serait seul habitable, tournerait sur lui-même et, envisageant tour à tour ses lampes multicolores, perpétuerait sans discontinuité l'enchantement de cette illumination. Une telle hypothèse n'a rien de chimérique, ni d'impossible; on se représente à merveille ce qui serait un monde pareil, et on devine sans trop de peine quels changements cette perpétuité du jour apporterait

25 NDE [rayé: «(car le sommeil n'est qu'un apprentissage du néant)»]

26 NDE [rayé: «Je suis convaincu, pour ma part, que»]

27 NDE [rayé: «Je vais plus loin»]

dans l'organisation intellectuelle et même physique des êtres animés, en admettant même que les être animés de ce globe eussent de *l'inclination* à ressembler à ceux de notre terre. Dans un semblable univers, aurions-nous l'idée des ténèbres? Non, si les grottes y étaient rares; du moins ne verrions-nous pas dans les ténèbres le corrélatif de la lumière, et son inséparable. Il est clair que le (16) sommeil des plantes serait un phénomène inconnu; on ne verrait pas la corolle des tulipes se fermer et se rouvrir alternativement. Mais les animaux eux-mêmes pourraient-ils y dormir? Je crois que non. Et voici pourquoi. 1° Si tout ce qui naît doit périr, s'il est de l'essence des forces vitales²⁸ d'aboutir à la mort, – et ceci ne paraît pas <in>contestable²⁹ – ce n'est pas une raison suffisante de penser que tout ce qui s'éveille doit s'endormir,³⁰ et que les forces mentales, par un singulier privilège, ne sauraient se passer pour vivre de mourir des milliers de fois avant la mort. Or, c'est justement cela qu'on affirme, quand on érige le fait en droit, quand on regarde le sommeil, la suspension de la conscience, comme essentiels à l'entretien ou au renouvellement journalier de la conscience même. Pourquoi cela? Pourquoi les forces végétatives (sauf un ralentissement peu important de leur action, auquel on donne à tort le nom de *sommeil*, comme il a été dit ci-dessus) pourquoi ces forces sont-elles en exercice en nous sans interruption depuis notre naissance jusqu'à notre dernier jour, et ne sommes-nous pas surpris de cette continuité ininterrompue; tandis qu'il nous semblerait si difficile³¹ de concevoir une pensée constamment éveillée? Si quelque chose cependant est inintelligible en soi, et miraculeux, c'est bien l'anéantissement intermittent et momentané du moi. Le réveil n'est pas moins merveilleux que la naissance; c'est plus qu'un être qui sort d'un autre, c'est un monde qui sort d'un autre. Comment nous habituons-nous à ce mystère? Comment nous devient-il si familier que nous ne comprenions pas sa suppression? Assurément ma suggestion fait violence à des

28 NDE [rayé: «(en y comprenant la pensée)»]

29 NDGT: Non plus qu'à Stuart Mill.

30 NDE [rayé: «ce n'est pas une raison de croire qu'il répugne à la pensée»]

31 NDE [rayé: «d'admettre»]

habitudes invétérées ; mais, si l'on y veut réfléchir un moment, on verra que la difficulté véritable est bien moins de comprendre la perpétuité de la conscience que son intermittence et son morcellement. Pour nous, il est difficile, peut-être, mais non impossible de concevoir une conscience perpétuelle ; l'impossibilité, l'impossibilité absolue, ce serait, pour des êtres tels que je les suppose, d'imaginer le sommeil, de concevoir l'anéantissement momentané du moi.

2° Ceci étant admis, (à savoir que l'intermittence d'action n'est pas plus de l'essence des forces mentales que des forces vitales) on comprend néanmoins que, dans notre monde, l'activité des uns soit continue et celle des autres intermittente. Les forces, soit vitales, soit mentales, ont beau être disposées à l'action ; si les circonstances s'opposent à leur libre exercice, elles s'arrêtent. Or, la nuit met obstacle au libre cours de l'activité consciente et volontaire³² ; elle n'empêche pas au contraire la sève de circuler, les poumons de battre et le sang de couler. Sans doute, l'absence de la lumière peut modifier le sens ou diminuer l'intensité de ces fonctions inférieures ; mais elle ne leur est pas nécessaire, indispensable. Elle n'est nécessaire qu'aux yeux pour voir, à l'esprit pour se diriger vers son but, vers sa proie à poursuivre, son (17) ennemi à atteindre, sa nourriture à chercher. La lumière est à l'esprit ce qu'est l'humidité du sol à la plante ; elle envoie à la pensée cette simultanéité d'images, ce concours d'excitations multiples qui entretiennent son éveil. Je sais bien que les aveugles pensent ; mais les aveugles sont des exceptions, et leur pensée est certainement moins vive que la nôtre. D'ailleurs, la nuit n'est pas seulement les ténèbres, mais le silence. L'aveugle vit au milieu de gens qui ne le sont pas, dont la conversation l'anime, dont la joie lui tient lieu de soleil ; il ne faut pas d'ailleurs oublier que notre civilisation a profondément transformé toutes choses, et qu'elle a inventé des lampes intellectuelles pour les aveugles, comme elle allume des lumières artificielles pendant la nuit. Il faut se souvenir des innombrables siècles de barbarie ante-historique, dont la vitesse acquise nous entraîne encore malgré tout, en courants

32 NDE [rayé : « de l'homme »]

irrésistibles. On s'habitue à tout, même à n'y pas voir; les taupes en sont la preuve. On réagit donc à la fin contre une cécité habituelle; l'esprit, cessant d'être *visuel*, se fait *auditif*, et son activité se tourne en dedans. Mais la nuit, c'est une cécité périodique; et, comme, en même temps, elle est universelle, qu'elle frappe à la fois tous les hommes et tous les animaux, elle a pour effet de fermer à la fois toutes les avenues de leur esprit, l'oreille aussi bien que la vue; et, en outre, étant fort courte, elle ne leur donne pas le temps de réagir contre son premier et inévitable effet qui est d'engourdir l'organe dont elle empêche l'exercice, je veux dire le cerveau. – Mais, quand il serait vrai que les forces mentales inclinent naturellement à un retrempelement fréquent et régulier dans un repos absolu, – même, en faisant cette concession, et à moins toutefois qu'on n'érige en principe souverain la nécessité, et non pas seulement l'utilité de cette régénération périodique, on doit encore, ce me semble, dans mon hypothèse, admettre, 3^o, qu'à la longue la perpétuité du jour dans le globe que j'imagine aurait pour conséquence d'aboutir graduellement au résultat indiqué, la perpétuité de la conscience. La sélection darwinienne se chargerait de cette transformation, en assez peu de temps. Il se comprend, en effet, que les animaux se reposent et dorment sur une terre où la sécurité de leur repos est garantie par le fait même que tous y sont enclins au même moment (sauf quelques espèces nocturnes, belettes, chauve-souris...). La nuit dispense de vigilance l'animal et le sauvage; elle les rassure contre la possibilité des périls qui les menacent pendant le jour. Cette sécurité si profonde est souvent trompeuse, sans doute; elle prête aux mauvais calculs des lâches, des maraudeurs et des assassins: mais, dans l'immense majorité des cas, elle est justifiée. Pourquoi? Parce que le besoin du repos a lieu (18) pour tous les êtres aux mêmes heures; et pourquoi cela encore? Parce que c'est la nuit qui provoque ce besoin. – Mais admettez que, le jour étant perpétuel, le moment du repos ne soit point naturellement désigné, qu'il soit arbitraire, au gré de chacun. Que de péril, alors! qui osera dormir en pleine forêt vierge, au milieu des serpents qui sifflent, des insectes qui pullulent, au bruissement d'une vie multiple et affamée? Qui osera dormir en sa hutte sauvage,

environné d'ennemis? Quel lieu du monde sera sûr? L'avantage, dans la lutte pour l'existence, appartiendra donc aux individus les mieux organisés pour résister au désir de sommeil; ils vaincraient les autres, ils se multiplieront et transmettront à leur descendance la faculté précieuse qui fit leur triomphe, et qui, sans cesse perfectionnée et développée, finira par devenir une véritable et complète exemption du sommeil.

Qu'on ne m'objecte pas le sommeil des taupes, ou la vie nocturne des chauves-souris. Si ces espèces dorment, bien que l'absence de la lumière ne puisse être regardée comme la cause de leur sommeil, il ne faut pas se méprendre sur la portée de cette objection. Elle montre uniquement, à mon avis, l'ancienneté de l'habitude de dormir, sa préexistence à la formation des espèces exceptionnelles dont il s'agit. Des espèces aveugles ou nocturnes, nées d'espèces clairvoyantes et diurnes, ont hérité de celles-ci le besoin de dormir, besoin universel des être animés, besoin acquis, sans nul doute, mais des premiers acquis, et dû, je le répète, à la périodicité des nuits, à l'impossibilité périodique de faire *acte d'âme*. Je suis persuadé que les *éphémères*, ces insectes qui naissent le matin, et meurent le soir, ne dorment pas. (Point à examiner). Examiner aussi la question du sommeil des animaux sous-marins³³.

Mon hypothèse n'a donc rien que de raisonnable; il est donc permis à un homme sensé de s'y arrêter un instant. En la développant, on la trouverait pleine d'utiles enseignements... Certes, l'ignorance du sommeil laisserait une grande lacune dans l'esprit des hommes de ce soleil imaginaire. Ignorer le sommeil! Avons-nous l'idée de cela? Quelle admirable foi auraient de tels hommes en l'immortalité du principe animé, et comme il leur serait plus aisé de concevoir la persistance de la mémoire et de la conscience après le trépas! Ils n'auraient pas plus l'idée du Néant que celle du sommeil. Ils se croiraient invinciblement immortels; ils s'étonneraient de ne pas avoir toujours été. Leur imagination serait splendide, et monotone, comme celle des Orientaux, sans rien de rêveur et de fantastique. Leur enfance

33 NDE [Ajout: depuis « Point » jusqu'à « sous-marins »]

serait exempte des terreurs superstitieuses que la chute des ombres provoque en nos jours mêlés de nuits; point de gnomes et de feux-follets. Le dualisme manichéen n'aurait jamais pris place dans leurs idées religieuses; ne concevant que le bon principe, le principe lumineux, sans aucune idée du mauvais, ils ne songeraient même pas à isoler le premier. Ils n'adoreraient point la lumière; (19) ne serait-ce que parce que leurs soleils (qui seraient leurs planètes) seraient trop nombreux. – Remarquons, en passant, qu'ils ne verraient jamais d'étoiles, et que leurs connaissances en astronomie seraient de ce chef frappées d'une mortelle imperfection. Point d'étoile polaire, qui dirige les vaisseaux, qui, par le contraste de sa fixité, permette de discerner le mouvement propre des planètes de la rotation de l'astre central; point de mesure vraie du temps. Non seulement le temps perdrait sa mesure; mais le sentiment du temps serait extrêmement affaibli. Comment se souvenir d'une durée qui ne se divise pas en intervalles à peu près égaux, nettement distingués? On ne compterait ni par jours, ni même par années, puisqu'il n'y aurait point de saisons, point de printemps, ni d'été, ni d'automne, ni d'hiver. Quelle monotonie! Quelle accablante splendeur!... Somme toute, notre unique soleil vaut mieux.



29 mars

Rêvé cette nuit que mon cheval, au moment d'être attelé, m'échappait, et que je le poursuivais vainement dans les ténèbres. – Au réveil, je me suis souvenu que, hier soir, dans le jardin, j'ai poursuivi mon chat qui, contre son ordinaire, me fuyait. – L'idée d'*animal* m'était restée, et j'avais pris le cheval pour le chat.

5 avril³⁴

Rêvé cette nuit d'oiseaux de toutes sortes, d'oiseaux-mouches, splendidement colorés que je poursuivais, et de merles, je crois, ou de rossignols, à un certain moment, j'ai vu, perchés

34 NDE [rayé: «30 mars»]

sur des branches, des chats, de vrais chats, – qu'à mon réveil j'ai reconnu être des chats, mais que, pendant mon rêve, je croyais être des oiseaux.

Comme tous mes rêves, celui-ci s'explique par des impressions récentes. Hier, en effet, j'ai été à la campagne, où j'ai été ravi d'entendre les gazouillements du printemps nouveau. Je me souviens, aussi, avoir fort admiré la belle queue du paon de ma grand'mère. C'est très certainement le souvenir de ses riches teintes qui m'a fait songer à mes oiseaux-mouches.

Quant aux chats pris pour des oiseaux, il faut noter que des méprises analogues se remarquent dans plusieurs des songes que j'ai notés. Souvent, il m'est arrivé de voir en rêve le visage d'un de mes amis et de lui attribuer le nom d'un autre. Ces méprises et d'autres, prouvent-elles que les liaisons d'idées qui nous sont les plus familières pendant la veille, (et notamment le lien d'un objet et du mot qui l'exprime) sont rompues chaque soir par le sommeil, pour se renouer au réveil chaque matin? C'est possible; je l'avais d'abord pensé. Mais j'inclinerai maintenant à voir plutôt dans ce fait un résultat³⁵ de l'apparition toute fortuite des images qui sont les éléments des rêves, et du *besoin cérébral* de combiner ces éléments pour les accorder tant bien que mal. Je vois des arbres; soudain, l'image de mon chat m'apparaît; comment fondre ces deux images, et les accorder? Il n'y a qu'un moyen: percher le chat sur les branches de l'arbre. Mais, encore tout plein de l'idée d'*oiseau*, vais-je l'abandonner ici? Non. Il est naturel, d'ailleurs, que la vue d'un animal perché m'y fasse penser, quand [bien] même cette idée ne me serait pas déjà venue. Donc, voyant un animal perché sur l'arbre, (et ne distinguant pas ses formes dans un détail très précis, comme il arrive toujours) je juge que c'est un oiseau... C'est justement l'association des idées qui m'a fait porter ce jugement; *arbre, percher, oiseau*, se lient en effet.

35 NDE [rayé: « une preuve »]

(20)³⁶

7 avril

J'ai rêvé cette nuit que je faisais et refaisais plusieurs fois, à quelques jours d'intervalle, un même trajet de 3 ou 4 heures en voiture.

Ce n'est pas à dire que la notion du temps s'efface en songe. Mais cela tend à prouver (comme tous les songes déjà observés) que toute idée qui se présente en rêve à notre esprit est saisie par lui comme une réalité actuelle. Il en est ainsi de l'idée même du temps, d'un temps quelconque. L'idée de 4 heures se présente à nous en même temps que l'idée d'un trajet. Nous les combinons en les considérant l'un et l'autre comme actuellement réalisées; et nous croyons, en conséquence, que nous faisons un voyage de 4 heures³⁷. Si ces deux idées reviennent de nouveau ensemble dans le même songe, la même combinaison se reproduit; et, dans ce cas, on s'explique que l'idée du premier trajet, qui subsiste encore dans l'esprit, s'y présente *exceptionnellement* comme un souvenir et non plus une actualité. – Cependant, ce point est obscur; et c'est là la difficulté: comprendre le souvenir en rêve.



(20 bis)

Observons (remarque présentée incidemment par M. de Biran, *Fondements de la Psych[ologie]*, p. 106) que nous ne cessons, pendant la veille, d'avoir le sentiment d'une pression sur une partie quelconque de notre corps, soit debout sur la plante des pieds, soit aussi ailleurs... En songe, cette sensation nous manque; et c'est encore un des caractères de cet état de l'esprit. Car, quand nous veillons, le sentiment de la pression qui nous suit partout a beau s'affaiblir, échapper à l'attention, il est constant, il est éprouvé à quelque degré; c'est un élément qui ne fait jamais défaut à la combinaison si complexe des sensations

36 NDE [rayé: « – A. Maury s'occupe longuement des rêves *qui amènent le sommeil*, et qu'il qualifie, en conséquence, du nom *d'hypnagogiques*. Mais, il y a aussi des rêves *qui amènent le réveil*. Et ceux-ci seraient fort intéressants à observer. »]

37 NDE [rayé: « 8 heures »]

qui constituent la veille. Les autres sont variables, viennent et passent; ni les yeux ni les oreilles ne sont perpétuellement occupés, encore moins des mêmes spectacles et des mêmes sons; mais cette pression, toujours identique bien que déplacée, ne passe jamais, reste invariable. C'est une couleur fondamentale.

8 avril

Rêvé que j'étais chez moi, à la campagne, dans notre maison, non pas en qualité de maître de maison, mais d'invité. – Un instant après, je songeais aux termites qui rongent, en effet, les poutres de cette maison, et je ne sais comment je suis venu à croire que mon corps était de bois et dévoré par ces insectes. – Puis, nous étions cinq ou six connaissances dans mon jardin; je [ne] me rappelle plus si j'étais invité ou maître de céans; on a prié quelqu'un de chanter; E. Montozel s'est mis à (21) fredonner l'air de la chanson dont je lui ai composé, hier, les paroles pour le mariage de son cousin. (Évidemment, cet air a dû se reproduire, de lui-même spontanément, à un certain moment pendant mon sommeil, dans ma mémoire passive; et c'est pour l'intercaler dans le songe antérieur que j'ai instinctivement agencé les incidents qui l'ont amené. Ce fait se produit très fréquemment en songe, et il montre en nous une faculté instinctive de composition et d'invention). Enfin, la prière de chanter adressée à chacun des assistants dont aucun n'était bon chanteur, m'a fait penser à M^{me} de St P.; et je me frottais les mains d'aise en disant voilà une bien bonne occasion d'aller la chercher...

Tous nos sentiments se trahissent en songe; toute notre vie s'y répète, notre cœur s'y révèle; nous rêvons à nos amours, à nos inquiétudes, à nos espérances, à notre passé, plus souvent que nous ne pensons. Le réveil efface ces visions confuses. Quelque attention, le matin, est nécessaire pour les retracer.

11 avril

Rêvé que je montrais à ma mère un logement d'ici, en lui disant: voilà donc comme il ressemble à celui que nous avons à *Amélie-les-Bains*! – En effet, me dit ma mère, nous y avons été il y a quelques années, mais il y a bien longtemps. – Pendant que

nous parlions, il se produisait graduellement en moi cette nouvelle illusion, qu'au lieu d'être ici en face d'un logement semblable à celui que nous étions censé avoir eu à Amélie-les-Bains, nous nous trouvions devant ce dernier logement lui-même. (Ce qui prouve bien encore une fois qu'en rêve il n'y a point de différence entre l'idée et la réalité; tout ce qui y apparaît s'y actualise). Je me souviens qu'alors, croyant me retrouver dans une ville, et près d'une maison autrefois habitée par moi, j'ai fait cette réflexion: Mon Dieu! Quelle mauvaise mémoire j'ai! J'ai beaucoup de peine à me remémorer ces lieux; et il me semble que je les vois pour la première fois.

– Or, je n'ai jamais été à Amélie-les-Bains; et ce qui m'y a fait penser, c'est probablement la maladie de M^{me} Loosbergh, dont le mari, notre vieil ami, est mort dans cette ville d'eaux. [Les noms] de Loosbergh et d'Amélie-les-Bains ont fini par s'associer dans mon souvenir. – Quant à ma dernière réflexion, elle est la reproduction exacte d'une réflexion toute pareille que je fis hier en visitant le château de Palnel, déjà vu par moi dans mon enfance et à peu près oublié depuis.

– Est-on vraiment *soi* en songe? Non, on n'est ni soi, ni autrui, si le moi, comme il me le semble, ne subsiste que par la mémoire, par le saisissement original des souvenirs caractéristiques de l'individu, de son passé à lui.

(22) Je crois qu'en songe on peut aller jusqu'à se représenter son visage, sa démarche, sa voix, tout son extérieur, et attribuer tout cela à un autre que soi. – Cependant, il est bien sûr qu'on n'est pas autrui. On conserve bien, dans une certaine mesure, quelque souvenir de son vrai passé; ou du moins si le passé ne se reproduit plus en songe à titre de souvenir, c'est bien lui qui fait tous les frais des représentations qui nous abusent.

Mais qu'est-ce donc et comment concevoir, sans sortir des voies de la psychologie banale des écoles, cet intermédiaire entre le moi et le non-moi?

14 avril

Mon rêve de cette nuit a eu une couleur singulièrement romanesque, que je ne puis attribuer qu'à la lecture du poème

indien le Râmâyana, dont je suis ravi³⁸ depuis trois jours. J'aurais tout aussi bien pu, il est vrai, rêver d'une composition poétique que j'ai terminée hier; mais j'observe, ou je crois observer (sauf à contrôler ce point) que le souvenir de mes lectures est plus souvent que celui de mes compositions le canevas de mes songes. – Pour en revenir au Râmâyana, j'étais parvenu hier à la cruelle séparation de Sîta et de Râma dans les bois de leur pénitence et aux métamorphoses employées par l'ermite démoniaque Mîtcha pour séduire la princesse, et aux combats de Râma avec les démons nocturnes. – Or, voici comment cette nuit cette triple idée d'amour, de combat et de métamorphose s'est combinée dans mes rêves. Nous avions l'ennemi à nos portes; j'allais combattre en compagnie de je ne sais qui; en passant devant la maison de mon compagnon (maison évidemment formée de souvenirs combinés de maisons réelles) l'idée me vient d'y entrer. C'était la nuit, à la campagne, à un rez-de-chaussée. J'entre par la porte vitrée éclairée d'une lampe et de la lueur du foyer. (Ici, je pensais à un souvenir qu'il est inutile de rapporter...). Je suis reçu par un grand jeune homme en costume demi-civil, demi-militaire, mais imberbe. Il me tend la main et me tutoie. Ne le connaissant pas, je ne m'expliquais pas le tutoiement; quand, en le regardant mieux, je m'aperçois que c'est une femme. Elle sourit de ma surprise. Et alors avec toute l'indiscrétion et la familiarité d'une femme de mauvaise vie, elle me raconte qu'elle est la maîtresse de mon ami, qu'elle va le suivre à la guerre, et s'est déguisée ainsi pour cela. Suivent quelques provocations. Puis, surviennent les parents du jeune homme qui se préparent à jouer leur partie de Whist; ils s'étonnent de voir l'étrangère; mais, comme elle sait jouer, ils la trouvent fort aimable... etc. Tout le reste était de cette couleur étrange.



15 avril

Rêvé que je marchais dans du fumier, et qu'il s'en exhalait une odeur de charogne qui me soulevait le cœur. Je me suis

38 NDE [rayé: «absorbé»]

éveillé immédiatement après, (23) et je me suis trouvé dans un état physique, qui certainement avait dû provoquer ce songe. – Je serais disposé à croire que les songes où l'on rêve des odeurs et de saveurs sont presque toujours suggérés par une impression réelle et actuelle de l'organisme pendant le sommeil. Il n'en est pas de même des sons, des sensations, tactiles mêmes, et surtout des couleurs et des formes, dont la reproduction est généralement spontanée et due aux impressions passées de la veille.

16 avril

Rêvé que je venais d'être condamné par le tribunal correctionnel d'ici à 6 heures, ou à 6 jours de prison, pour injures adressées à un charlatan un jour de foire de St Cyprien. J'ai assisté successivement dans mon rêve, et, je crois, *plusieurs fois de suite*, c'est à dire chaque fois que l'idée m'en revenait spontanément, – et à la condamnation, et au fait qui l'avait motivée. Je vois encore le foirail rempli d'une multitude de gens (il n'y avait pas de bêtes), du milieu duquel, de distance en distance, s'élevait ma tête de charlatan en train de pérorer ou de chanter. Au fond, était une buvette semblable à celle des Eaux-Bonnes, où l'on donnait à boire aux malades. – Je me disais, après ma condamnation : j'espère bien qu'on me graciera ; ce serait déshonorer pour un magistrat d'aller en prison...

J'ai eu hier quelques préoccupations ; de plus, il m'est arrivé plusieurs fois, hier également, de songer que je dois aujourd'hui remplacer l'un des juges pour la formation du trib[unal] correct[ionnel]. Peut-être aussi le souvenir de la condamnation récente encore d'un de mes amis, L. A., souvenir qu'hier on m'a réveillé, est-il venu se joindre aux deux causes précédentes pour combiner dans mon rêve, de la façon qui vient d'être dite le sentiment de préoccupation qui m'agitait, et l'idée de condamnation correctionnelle. Peut-être enfin faut-il tenir compte de l'agitation de mon sommeil, d'un excès de chaleur dans mon lit dont j'ai souffert toute la nuit, et qui m'a produit un commencement de congestion à la tête.

Quant à l'idée de foire, je savais hier qu'Espinet, notre domestique, devait aller vendre des veaux à une foire quelconque. Et, si

j'ai pensé à celle de St Cyprien, c'est qu'il y a deux ans, pour la seule fois de ma vie, je me suis déplacé pour aller voir la foire assez renommée de cette petite ville.

Le souvenir de mon voyage aux Eaux-Bonnes est évident.

– Ainsi, tous les souvenirs réels de ma vie passée, dont mon rêve a fait usage, ont abdicqué en y entrant leur titre de souvenir (souvenir de la foire de St Cyprien, des audiences correct[i]onnelles), du voyage aux Eaux-Bonnes); et le souvenir que je me suis attribué, celui de ma récente condamnation, était purement imaginaire. S'attribuer comme fait présent des faits passés, et comme faits passés des événements imaginaires, est-ce là vraiment conserver le sentiment de sa personnalité? Est-ce rester soi? Non; et cependant qui est moi pendant que cet être sentant, à demi conscient, qui use de mes souvenirs comme de sa chose propre et les emploie en les démarquant, usurpe de la sorte le siège de ma pensée? Le moi cesse donc d'être à certains moments; il apparaît, disparaît, reparait, et, à chaque instant, pendant la durée même de ses apparitions, diminue ou accroît sa variable intensité, se concentre ou se disperse, se dément et se contredit... Qu'est-ce que le moi?...

(24) 19 avril

J'ai vu, cette nuit, deux fois de suite en rêve le même mariage d'un de mes amis, sans avoir conscience la seconde fois de l'avoir déjà vu. Cela est étrange. Car, puisqu'en rêve il nous arrive parfois de considérer certaines choses comme passées au lieu de les voir comme présentes, il semble que cette faculté de mon souvenir, si vraiment elle est réelle en songe, devrait s'exercer surtout lorsque le même spectacle se présente deux fois de suite à l'imagination dans une même nuit. Cependant, qu'arrive-t-il dans ce dernier cas? La seconde apparition se superpose à la première, et en laisse à peine une trace suffisante pour qu'au réveil (et encore si le réveil est immédiat) on puisse arriver avec beaucoup d'effort à se convaincre qu'on a rêvé deux fois à la même chose.

Ainsi, quand nous rêvons que nous nous souvenons, ce n'est jamais alors que l'occasion de se souvenir se présenterait, ce semble, le plus naturellement, c'est-à-dire, lorsque nous avons

vraiment un passé analogue à l'impression actuelle, et que celle-ci devrait rappeler en s'en distinguant. Non, quand le souvenir nous apparaît en rêve, il a toujours pour objet un passé imaginaire que nous nous attribuons avec aussi peu de raison que nous extériorisons nos impressions internes.

Cette observation tend à prouver que la règle générale des songes, suivant laquelle, tout ce qui y apparaît s'y actualise, s'applique sans exception, au cas même d'un apparent souvenir. Qu'est-ce que le songe, en définitive? C'est, pendant le sommeil, grâce à l'absence du monde extérieur, la mise en lumière des images spontanées qui se produisent pendant la veille même, mais qui s'y produisent éclipsées par le rayonnement des réalités qui s'imposent. Or, pendant la veille, notamment dans les moments de rêverie où les sensations extérieures s'émeussent et où la vision du dedans devient plus vive et se rapproche du rêve sans s'y confondre, que voyons-nous? Généralement, ce sont des tableaux *présentés comme présents*; et c'est aussi la raison pour laquelle la plupart de nos songes sont remplis à peu près uniquement de spectacles présentés au même titre. Mais il nous arrive aussi quelquefois de nous représenter un passé fictif, de nous dire: «*Si nous avons entrepris tel travail, obtenu tel succès, suivi telle carrière, fait tel voyage... etc.*» Ce que nous nous représentons ainsi sous forme hypothétique, dans les moments de rêverie, nous l'apercevons néanmoins; c'est une image qui se dessine mentalement devant nos yeux. La seule différence entre la rêverie et le rêve, c'est que ce qui était une hypothèse pour le rêveur éveillé devient une réalité actuelle pour le rêveur endormi; et cette différence n'a rien de spécial à ce cas particulier, elle est constante et s'applique aussi bien aux cas plus habituels. Je dis que l'hypothèse du passé imaginaire devient une réalité *actuelle* en passant de la rêverie au rêve, bien que dans le rêve même le passé ainsi imaginé se donne pour passé et non pour présent; et j'ai raison de parler de la sorte, car le jugement d'antériorité (25) est de l'essence du souvenir, que le souvenir, d'ailleurs, soit considéré comme actuel ou purement possible; et j'entends par souvenir conçu comme possible, celui que l'on imagine sans se l'attribuer, – par souvenir conçu comme actuel,

celui que l'on imagine et que l'on s'attribue en même temps. De l'idée d'un souvenir au fait de ce souvenir il y a précisément la même distance et le même chemin que l'idée d'une vision quelconque au fait de cette vision. La même force d'illusion, due aux causes énoncées (passivité de l'esprit, obstruction des sens externes) qui provoque³⁹ le dernier de ces deux trajets, donne fatalement lieu à l'autre.

Tout, en songe, n'est que le résultat des combinaisons spontanées que le jeu des fibres du cerveau crée incessamment en nous. Pour les puissances aveugles qui produisent ces créations, les souvenirs réels du passé ne sont jamais qu'une matière, rarement employée sans élaboration préalable. Voilà pourquoi, comme je le disais, quand il nous arrive de nous souvenir en songe, ce n'est jamais d'un fait réel de la veille, ni même d'un songe réel, mais d'un passé aussi fictif que le reste du songe.

Le jugement d'antériorité par lequel nous considérons certaines combinaisons d'images à la fois comme *intérieures* et comme *passées*, n'a rien, au fond, de plus surprenant, et procède des mêmes causes d'erreur que le jugement d'extériorité par lequel certaines autres combinaisons nous apparaissent comme *extérieures* et comme *présentes*. Et, si j'oppose l'un à l'autre ces deux mots (antériorité, extériorité) ce n'est pas par amour de l'antithèse et parce qu'ils riment ensemble, c'est parce qu'ils expriment une idée vraie, aperçue avant ces termes.

Ce qui pourrait étonner, c'est ceci: pourquoi, puisque les combinaisons d'images présentées à titre de souvenirs n'ont rien de plus extraordinaire que les combinaisons présentées à titre de réalités présentes, celles-ci sont-elles de beaucoup le cas le plus général?

Je réponds que, portés naturellement à regarder en avant, orientés vers l'avenir par le penchant de notre nature, par notre besoin de prévoyance et d'espérance, nous nous replions rarement vers notre passé, si ce n'est pour y puiser des conjectures. Or, conformément à la règle des songes (tout ce qui y apparaît s'y actualise) il est nécessaire le plus souvent que le présent et

39 NDE [rayé: « produit »]

l'avenir s'y confondent, et que les combinaisons d'images présentées dans la rêverie comme des projets et des possibilités futures, se présentent dans le rêve comme des réalités actuelles. Pourquoi? Parce qu'il n'y a presque pas moyen de réaliser, d'actualiser *l'idée d'une espérance*, l'hypothèse d'une espérance, autrement qu'en regardant comme accompli le fait espéré⁴⁰. Ceci d'ailleurs n'est pas d'une vérité absolue, et n'est donné que comme observation applicable à la généralité des cas. Il arrive, en effet, accidentellement que tel événement imaginaire, non encore réalisé⁴¹, nous paraît en songe imminent; dans ce cas, c'est l'idée de notre crainte ou de notre espérance qui s'est actualisée, en devenant (26) le fait même de craindre et d'espérer. Le cauchemar est une terreur très vive causée par la certitude imaginaire de l'imminence d'un danger rêvé⁴².

Mais, généralement, le jugement de postérité (qui, symétriquement, est le pendant du jugement d'antériorité) ne se formule pas en songe avec la précision de celui-ci, parce que nous sommes habitués à regarder comme douteux ce que nous jugeons le plus sûrement devoir être, tandis qu'il y a tels de nos souvenirs qui nous paraissent incontestables d'authenticité. D'ailleurs, il est de l'essence du fait futur de devenir présent, tandis qu'on pourrait dire qu'il est essentiel au fait passé de ne plus être. Telles sont les raisons pour lesquelles j'estime que notre orientation naturelle vers l'avenir rend compte de la rareté des combinaisons d'images vues en songe à titre de souvenirs, bien que les combinaisons d'images vues également en songe à titre de réalités futures ne soient pas moins rares. J'explique le fait, en avançant que ce qui est donné comme futur est aussitôt saisi comme présent, et que cette confusion est invincible.

40 NDE [rayé: «il n'en est pas de même pour le souvenir»]

41 NDE [rayé: «non encore imminent»]

42 NDE [rayé: «Mais ce cas est rare. Mais ce cas est *relativement* bien plus rare que le cas du souvenir; je dis relativement, car, comme toutes les combinaisons d'images qui se présentent à nous pendant la rêverie, comme des possibilités, se présentent en conséquence comme des possibilités futures, et jamais comme des possibilités actuelles (ce qui est actuel n'est pas possible, mais actuel) on ne peut comprendre que les combinaisons se présentent en songe pour la plupart comme à titre d'actualités qu'en admettant que»]

– Qu'on le remarque: le moment du cauchemar où on se réveille, c'est celui où le danger que l'on redoutait tarde à s'accomplir. Dans des songes plus agréables, dans les rêves érotiques, si l'instant du bonheur rêvé comme certain et immanquable n'approche pas⁴³ aussi promptement qu'on le désirerait, on se réveille aussitôt. Tant il est de l'essence du futur, d'apparaître en songe comme une réalité actuelle! Généralement, à peine a-t-on conçu tel fait comme devant être, on le voit immédiatement se réaliser; on prévoit et on voit en même temps.

D'ailleurs, il faut reconnaître que la même chose se produit relativement aux souvenirs. V. les rêves du 11 avril et du 16 avril, où, après avoir rêvé que je me souvenais de tel événement passé, je voyais cet événement se reproduire comme s'il se produisait pour la première fois. – C'est que le jugement d'antériorité, aussi bien que le jugement de postérité, tient une trop petite place dans les songes pour n'être pas promptement absorbé par le jugement de réalité extérieure et actuelle, qui envahit et domine tout. Il envahit tout, non pas seulement parce que, dans la veille même, il est de beaucoup le plus habituel; mais encore parce qu'il est celui qui exige le moins de réactions, le moins d'effort et d'activité du moi. Il est, des trois jugements, celui qui est le plus près d'être un sentiment, une impression immédiate.

(27) 22 avril

Rêvé que j'étais accoudé à la cheminée du cercle de Sarlat. Soudain, j'ai vu mon grand-père, dans la pose qui lui était habituelle. Mais, en le voyant, je me disais: « C'est une illusion, il y a un an que je l'ai perdu. » – Ce qui est exactement vrai.

Il faut noter, pour tous les rêves que je raconte en général, et pour celui-ci en particulier, que, comme ce sont les seuls dont je me souviens, ce sont presque toujours les plus rapprochés du réveil, que souvent ils amènent.

43 NDE [rayé:« n'avance se réalise pas »]

23 avril

Vu, en songe, une maison avec des ombrages fantastiques, que je me disais être le château de Candon, qui m'est si bien connu et auquel cependant mon habitation⁴⁴ imaginaire ne ressemblait aucunement.

– (Rêvé à M...) ⁴⁵

(28) 24 avril

Rêvé que j'assistais, en pleine république, à une séance du club de Belleville. Là j'ai reconnu beaucoup d'amis, notamment un, L. Camb..., que je n'ai pas vu depuis bien longtemps, mais auquel, dernièrement, il m'est arrivé de penser à plusieurs reprises. Au sortir du club, je me suis rappelé que j'avais laissé mon pardessus au vestiaire, ou, pour mieux dire, entre les mains du président, qui l'avait placé sous sa sonnette, je crois.

Notons qu'hier j'ai oublié mon pardessus chez mon coiffeur. Hier, également, j'ai reçu une lettre d'amis, laquelle probablement m'a suggéré cette revue rétrospective d'anciennes amitiés. Mais il est à remarquer que mon correspondant, le meilleur peut-être de mes amis, ne se trouvait pas dans mon rêve. – Quant à l'idée de club, de république, elle s'explique suffisamment par les préoccupations politiques actuelles.

Mais⁴⁶ comment se fait-il toujours ainsi, qu'un souvenir récent de la veille, encore tout frais, qui a la vertu de suggérer un rêve semblable à lui, ne se reproduise pas lui-même à nu et démasqué? – J'ai déjà implicitement répondu ci-dessus: c'est que ce souvenir ne se présente pas seul, et que, apparaissant avec d'autres, il doit se modifier pour entrer en combinaison avec ces éléments hétérogènes, dont la fortuite agrégation doit présenter un certain caractère de suite, sinon d'unité, pour satisfaire les exigences de notre esprit, même pendant le sommeil. Notre esprit, quand nous rêvons, n'est pas entièrement passif; et, bien qu'il ait perdu la vertu de réagir contre l'impression des images

44 NDE [rayé: «spectacle»]

45 NDE: Le feuillet 27 est écrit au crayon.

46 NDE [rayé: «(relativement surtout à l'oubli du pardessus)»]

adventices, il lui reste une certaine force pour les agencer. Il contribue lui-même à se leurrer ; il emploie à compléter le piège que la nature lui tend, le peu d'énergie dont il dispose, et qui, si elle était accrue, aurait pour effet de le détromper. En sorte que la même puissance interne qui tout à l'heure le réveillera contribue maintenant à le tenir asservi au prestige de ses songes.

Voici, sans doute, comment plusieurs souvenirs incohérents lui apparaissent à la fois, *et tous se donnent pour réels*. Or, l'esprit endormi est crédule comme tous les esprits faibles, il lui manque la force de nier, c'est-à-dire de relever vivement les contradictions de ces divers souvenirs. Ne pouvant les relever, il les supprime, les adoucit ; et cela lui est d'autant plus facile que la nature instable et fluide des apparitions mentales se prête merveilleusement à cet évanouissement immédiat (suivi d'un immédiat oubli) des circonstances inconciliables et des détails contradictoires.

Il n'est pas sûr cependant que cette fusion harmonieuse des éléments fortuits de nos songes soit un fait psychologique plutôt que purement physiologique. On pourrait, en faveur de (29) cette dernière interprétation du phénomène, observer que les souvenirs constituants ne commencent pas par se présenter à l'esprit endormi, chacun avec son accompagnement particulier de circonstances associées et propres à avertir de leur hétérogénéité. Non, il semble qu'ils n'arrivent à la conscience rêveuse que dépouillés déjà de ce signalement embarrassant et tous prêts à s'unir entre eux. Par exemple, je n'ai pas commencé par me souvenir cette nuit, en même temps que de mon pardessus oublié, de la boutique de mon coiffeur où je l'ai oublié hier. Non, il me semble que le fait *abstrait* de l'oubli du pardessus s'est d'abord dégagé des accessoires qui s'y associaient pour intervenir à titre d'élément constitutif dans le cours de mon rêve⁴⁷.

On peut répondre, il est vrai, comme je l'ai déjà indiqué implicitement, que des circonstances inconciliables ont très bien

47 NDGT : Il serait essentiel d'éclaircir ce point ne serait-ce que pour contrôler la théorie de Taine (théorie qui ne lui appartient pas tout à fait) sur les *images réductrices* (V. son livre sur l'Intellig[ence]).

pu se présenter d'abord à la conscience, sauf à en être instantanément chassées, sans laisser trace dans la mémoire (précisément parce que leur expulsion a été instantanée). – Mais pour résoudre une difficulté ainsi posée, aucune expérience n'est possible. Et il est du moins bien difficile de contrôler de telles affirmations.

– Quand cependant les souvenirs sont trop vifs, et trop intimement liés à certaines circonstances pour pouvoir s'en séparer et entrer dans les combinaisons des songes, que doit-il arriver? – Ce qui arrive parfois, c'est qu'on se réveille. Cette cause de réveil n'est pas très commune.



18 juin

Cette nuit, rêvé à une belle femme dont les lèvres, grosses et sensuelles, n'étaient pas de couleurs naturelles, mais semblaient peintes en rouge brun. – C'est que, justement, dans la journée d'hier, on a peint d'un rouge exactement pareil notre nouveau portail en fer. – Mais ce n'est qu'au réveil que j'ai perçu l'analogie entre la couleur du portail et celle des lèvres rêvées. Encore une fois, pourquoi cela? Il est à noter que les combinaisons *volontaires* d'images – dans la fantaisie poétique, – ont ce rapport avec les agrégations fortuites des songes, que les souvenirs s'y fragmentent pour s'y unir, et que *les fragments non employés* disparaissent *presque* de la conscience. Supprimez ce *presque*, et vous avez le rêve.

(30) juin

Au réveil, quand je cherche à me rappeler mon songe de la nuit, j'observe que, si je parviens à m'en rappeler les traits épars, les éléments désordonnés, il m'est presque toujours impossible de ressaisir l'ordre dans lequel ils se sont suivis. – Pourquoi?



2 juillet

Cette nuit, rêvé à mon oncle Éd. Il m'est apparu sous la forme d'une larve d'insecte, d'un long ver qui se tortillait partout sur

mes papiers, et qui me gênait fort. J'aurais voulu l'écraser, mais j'en étais empêché par la pensée que c'était mon oncle...

Ce rêve résulte, évidemment, de la combinaison de la pensée de mon oncle (laquelle n'a rien d'étonnant à la suite des dernières élections où il fut mêlé) avec la pensée des larves d'insectes, laquelle est assez naturelle aussi après mes récentes, quoique très superficielles, études d'entomologie. J'ajouterai que, hier, en me promenant, j'ai remarqué, ou plutôt on m'a montré, sur les pédoncules des feuilles de peupliers, des excroissances formées, par des cynips, et qu'après les avoir ouvertes, j'y ai trouvé quantité de moucheron. L'ami qui me les avait montrées, a voulu les⁴⁸ écraser...

La particularité de ce songe est de fournir un exemple plus extraordinaire encore que tous les précédents de la dissolution, pendant le sommeil, de nos associations d'idées les mieux établies. Jusqu'ici il m'était bien arrivé d'appliquer à une personne le nom d'une autre; mais c'est la première fois qu'il m'arrive de prendre un animal, une larve d'insecte, pour un de mes semblables, et qui plus est, de mes parents. – Il ne tiendrait qu'à moi, si j'étais tant soit peu superstitieux, de voir dans ce rêve une confirmation des idées darwiniennes – et pourquoi pas même de la métempychose?

– Mon rêve du 5 avril dernier a quelque analogie avec celui-ci. (V. feuillet 19)

(31) Fin juillet

J'observe que la *distraction* pendant la veille donne lieu à des effets presque analogues à ceux que j'ai déjà notés dans mes rêves ci-dessus. Aujourd'hui, à table, ma mère m'offre un morceau de bœuf⁴⁹, en me disant: «Tout à l'heure on va nous servir du cochon». Étant fort distrait, je crois l'entendre me dire qu'elle m'offre du cochon; tellement bien qu'à l'aspect du morceau de bœuf, j'ai crû voir du cochon, j'ai pris du bœuf pour du

48 NDE [rayé: «détruire»]

49 NDE [rayé: «et m'annonce pour bientôt un morceau de porc; étant fort distrait»]

cochon. – C'est le même phénomène, au fond, qui se produit, quand, dans mon rêve, j'attribue au visage d'un de mes amis le nom d'un autre. – Tant en rêve que pendant l'état de distraction, ces sortes de méprises s'expliquent, ce me semble, par la même raison; la voici. Pourquoi, dans le plein éveil de l'esprit, n'appliquerons-nous pas un nom hors de sa place? Cela tient à ce que les cordes de l'esprit vibrent en quelque sorte tout entières, le son fondamental accompagne de toutes ses harmoniques; le lien sympathique qui unit alors toutes les images déposées dans le souvenir ne permet pas à l'image du son brut d'un nom de se réveiller sans réveiller aussi dans une certaine mesure son contenu, la chose ou la personne signifiée. Dès lors, si un rapprochement était tenté entre ce nom et une autre chose ou une autre personne que celle à laquelle il se rapporte, l'opposition, la contrariété des deux images défendrait cette fausse alliance. Mais le caractère essentiel du rêve, et à un moindre degré, de l'état de distraction, est de mettre le *doigt* en quelque sorte, de poser la pédale sourde sur quelques-unes ou sur la plupart des cordes de l'esprit, d'arrêter une partie de leurs vibrations. Il peut donc se faire que le son brut d'un nom se réveille spontanément sans cortège d'image réelle, et que, par suite, ce nom se prête aussi bien que tout autre à un accouplement (dont l'illégitimité ne saurait être aperçue dans ces conditions) avec une image étrangère. Remarquons, en effet, que le rêve aussi bien que la distraction nous met des oreillettes devant l'esprit, qu'elle réduit son activité à un déroulement linéaire, tout au plus bilinéaire d'images qui se détachent sur un fond d'une profonde obscurité; tandis que le plein éveil de l'esprit consiste en une vision d'ensemble et un fourmillement d'images multiples sur un fond lumineux.

(32) 26 août

Depuis l'interruption de mes notes, je n'ai pas cessé d'observer mes songes immédiatement après le réveil; et ils n'ont fait que confirmer toujours mes explications antérieures. Mais, comme il est bon de multiplier les confirmations, les exemples,

les précisions, et qu'un rêve non transcrit n'est jamais exactement rappelé et étudié, je vais reprendre mes annotations.

Cette nuit, j'ai fait un rêve rempli des préoccupations patriotiques et militaires du moment, mais dont je ne me rappelle précisément qu'un trait. J'allais en campagne, garde-mobile ou engagé volontaire, avec des camarades. Nous prenions un repas dans une mauvaise auberge. Au dessert, l'envie me vient de faire des vers ; et, sur une table, j'écris à la plume une pièce dont je ne me rappelle que les deux derniers vers :

...Trombone, revolver, chassepot, clarinette,

Ce sont amusement d'une personne honnête...

La pièce s'est arrêtée là (Le Parnasse, on le voit, n'y perd rien) parce qu'en écrivant sur la table graisseuse j'ai senti ma plume s'enfoncer et refuser de marquer les caractères. J'ai fait de vains efforts pour vaincre cette résistance importune. De là une espèce de cauchemar qui m'a réveillé.

Ce rêve est une preuve de la force des liaisons d'idées particulières aux versificateurs. Il montre que les formes prosodiques peuvent subsister dans un esprit où toutes les règles logiques se sont effacées, – à peu près comme les règles logiques elles-mêmes (je songe à J.J. Rousseau) survivent, dans certaines âmes atteintes de folie, à la raison, au sens commun et droit. Ces deux vers ne signifient rien, mais ils ne sont pas faux. La rime est bonne. Ainsi donc, j'ai pu conserver, en rêvant, la faculté de trouver deux mots qui riment ensemble, de juger que cette rime est bonne, de remplir les premiers mots qui se sont présentés à mon esprit par d'autres mots qui forment avec ceux-ci le nombre de syllabes voulues par la prosodie ; et, néanmoins, j'ai ignoré le sens de ces mots ! Car, je m'en souviens, trombone et clarinette, chassepot et revolver, je mettais tout cela sur la même ligne, *et je n'y voyais que des instruments de musique.*

Il s'est donc produit ce fait extraordinaire, – le fait ordinaire des songes, – que les mots se sont appelés entre eux bien qu'ils n'aient pas rappelé leur propre sens. *Clarinette* a appelé *honnête*, mais ne m'a point rappelé la vue de l'instrument de musique qui porte ce nom. *Trombone* a appelé *revolver* pour combler la lacune de trois syllabes nécessaires, en complément

de l'hémistiche; mais ni *revolver* ni *trombone* ne m'ont remis sous les yeux l'objet qu'ils désignent. Ces mots ne m'ont suggéré qu'une idée vague de leur sens collectif et non individuel. Et encore, on vient de le voir, ce sens collectif ne s'appliquait pas à deux d'entre eux, chassepot et revolver⁵⁰. Il semble que les mots en songe soient frappés de mort momentanée, et découronnés de leur sens. Il semble que leur âme ait émigré (33) pour un instant, qu'ils aient cessé de rayonner et de vibrer, et ne se touchent plus entre eux que parce qu'ils ont de plus extérieur, par leur *corps*, par leur son...

Si cette remarque était un fait acquis à la science, elle aurait un grand sens; elle expliquerait bien des choses: s'il était démontré qu'en rêve la liaison des mots et de leur sens s'est évacuée sans que celle des mots entre eux ait presque perdu de sa force, on pourrait en induire que, même dans la veille, il est plus difficile de remonter au sens d'un mot que de passer d'un mot à un autre, ou, autrement dit, d'être un penseur que d'être un avocat. On ne s'étonnerait plus de rencontrer partout, notamment au corps législatif, de grandes facultés oratoires attelées à de si petits esprits, et tant de gens pipés par des phrases...

– Les âmes incomprises ne sont que ridicules; mais que les mots incompris, et toujours prononcés, sont dangereux!

(34) 23 sept. Sommeil (a)⁵¹

– Ces jours derniers, rêvé à la guerre; j'imaginai que Gambetta était nommé capitaine d'une compagnie de la garde nationale de Sarlat.

Cette nuit, j'ai encore rêvé à la garde nationale; je croyais faire partie d'un détachement mobilisé, – ce qui, je dois l'avouer, ne me faisait pas un très grand plaisir. Mais mon rêve a pris ensuite une autre direction; j'ai rêvé à Jouannaud, notre

50 NDE [Ajout depuis « Et encore » jusqu'à « revolver »]

51 NDE: Les feuillets 34, 35 et 36 ont été regroupés par Tarde sous le titre « Sommeil a, b, c », comme plus loin les feuillets 37 et 38 regroupés sous l'intitulé « Sommeil a, b ». De même les feuillets 52, 53, 54 ont été paginés a, b et c. Tarde semble avoir ainsi intégré à son manuscrit des ensembles de textes ayant formé initialement un ensemble autonome.

pseudo-Danton sarladais à la stature herculéenne. Il se promenait triomphalement dans je ne sais quelle salle, escorté de ses affidés et exterminant ses ennemis. Ceux-ci, auprès de lui, semblaient des pygmées, il les prenait par le bras et les jetait au plafond, d'où ils retombaient écrasés par terre; ce qui ne les empêchait pas de se relever, comme des héros de roman qui ressuscitent. – Puis, autre changement de décor⁵². Mon ami G. Dubourquet me prie de lui rouler une cigarette; je détache une feuille de mon cahier de papier; mais, au moment de rouler le tabac, je m'aperçois que cette feuille, qui m'avait paru simple, est double, je prends l'une des deux; mais celle-ci, à son tour, se déroule, et ce phénomène se répète plusieurs fois, sans que jamais la feuille détachée paraisse plus mince. Enfin, je me décide à rouler ma feuille telle quelle; mais, au lieu de tabac, c'est du papier que j'enveloppe ainsi, persuadé que cela revient au même. Et j'enroule le tout avec un cordon.

Peut-être faut-il attribuer à nos réflexions de ces jours derniers sur les différenciations infinies des choses, ce dédoublement indéfini de mes feuilles de papier à cigarettes. Peut-être aussi n'est-ce qu'une espèce de cauchemar?

On peut se demander, à ce propos, pourquoi le cauchemar, – c'est-à-dire le rêve d'un désir contrarié par un arrêt soudain des forces ou par la fuite de ce qu'on désire, – est un songe si fréquent? Est-ce parce que la vie réelle nous habitue à de tels obstacles, à de telles déceptions? Je ne sais; mais cette espèce de songe est étrange; elle présente une exception à la loi ordinaire des rêves, qui peut se formuler ainsi: Toute chose imaginée est aussitôt jugée réelle. Dans le cauchemar, le contraire se produit: nous imaginons un fait, le roulement d'une cigarette, la fuite d'une bête fauve qui nous poursuit, la possession d'une belle femme; ce fait est réalisable au même titre que tant d'autres que nous imaginons⁵³ en songe, et qui à l'instant même se réalisent *sans que nous le désirions*; mais, *justement parce que nous*

52 NDE: Tout le début du feuillet 34 est très légèrement barré au crayon par Tarde.

53 NDE [rayé: «ensemble»]

désirons la réalisation de celui-ci, il ne peut s'accomplir; et, dès lors qu'un premier obstacle s'est interposé entre notre désir et son objet, il se produit toute une série d'obstacles ou semblables ou différents, qui, en redoublant graduellement le désir, provoquent une première réflexion, un premier doute sur la réalité de ce qui nous leurre, et le plus souvent amènent le réveil.

(35) (b) C'est que le désir emporte avec soi un jugement de la non-réalité de ce qu'on désire. Imaginer simplement une chose, c'est, sauf empêchement naissant d'images diamétralement contraires, la juger réelle; mais la désirer, c'est juger qu'elle ne l'est pas. On voit pourquoi le désir lui-même est en songe un obstacle à la réalisation de son objet. Tant que le désir dure, il est impossible que son objet paraisse réalisé. Tant que la crainte dure, il est impossible, pour une raison analogue, que son objet paraisse évanoui. Car, de même que le désir suppose la non-existence de son objet, de même aussi la crainte suppose la persistance du danger redouté. – Il est donc essentiel de distinguer, parmi ces reproductions de la vie réelle qui composent les songes, les images de nos passions et les images de nos sensations ou de nos perceptions. Tantôt, nous nous imaginons, par exemple avoir peur, tantôt nous nous imaginons voir un fantôme. Or, cette seconde image implique une affirmation, un jugement de réalité; mais la première n'en implique pas; et il n'est nullement besoin, en effet, d'affirmer que ce que nous sentons est vraiment senti. Une peur rêvée est une peur bien réelle; l'image d'une passion est elle-même une passion. Les rêves érotiques en sont la preuve. Mais l'image d'une sensation, c'est l'image de l'image d'une chose extérieure; et c'est ici que l'affirmation intervient efficacement pour extérioriser un fait intérieur; car l'affirmation est essentiellement une *cause transitive*, un moyen de passer du moi au non-moi, de projeter celui-ci hors de celui-là.

– C'est là déjà une différence notable entre ces deux sortes d'images; la passion rêvée est réelle; la sensation rêvée l'est aussi, mais non pas l'objet extérieur dont elle nous suggère l'affirmation. Il est donc difficile qu'une réalité soit satisfaite par une apparence, un désir rêvé par une sensation rêvée; et voilà

pourquoi, dans les songes érotiques, il est si rare que nous arrivions à l'accomplissement définitif de nos vœux; si, par hasard, nous y atteignons, on sait ce qui se produit: le réveil d'abord⁵⁴. – Cependant il est possible qu'un désir nous paraisse satisfait en songe; mais il convient d'expliquer pourquoi cela est rare, et de déterminer à quelle condition a lieu cette exception au principe que je posais tout à l'heure. Comme dans la vie réelle, la production de la passion en songe est due à deux causes différentes: tantôt la passion naît à la suite de la sensation qui lui correspond sans toutefois la satisfaire, l'amour, par exemple, par la vue d'une belle femme, la soif par la vue d'un bon vin; tantôt, au contraire, la passion, née de causes plus profondes et plus obscures, provoque elle-même l'image de son objet. Dans le premier cas, on conçoit que la passion, née de l'image de son objet, lui soit subordonnée, et n'ait pas plus de force que cette image.

(36) (c) Dans le second cas, l'indépendance de son origine témoigne d'une plus grande vigueur. C'est donc dans le premier cas seulement que la passion pourra sembler satisfaite en songe. Mais encore faut-il rechercher pourquoi, même dans ce cas, le fait est une exception. Or, demandons-nous ce que c'est que le désir, soit en réalité, soit en rêve. Le désir, rigoureusement défini, a ce caractère essentiel, qu'une sensation étant donnée, nous en demandons *une autre* soit clairement, soit obscurément aperçue⁵⁵. Cette autre, enchaînée à la première, est poursuivie par nous, dans la vie réelle, au moyen des forces dont nous disposons alors. Mais, en rêve, quand le hasard remue seul tout le trésor de nos souvenirs, elle ne peut succéder que fortuitement à la première. Or, nous ne disposons point du hasard.

J'observe l'analogie des rêves, surtout des rêves tels que celui que je viens de raconter, des rêves à cauchemar, avec la pensée orientale. On lit dans un conte d'orient (c'est Émile Ollivier, – le pauvre homme! – qui rappelait cette fantaisie dans une de ses

54 NDE [rayé: «et le reste»]

55 NDGT: La vue d'une femme suggère au libertin l'image d'une *autre* sensation bien nettement définie dans son esprit; un tout autre jeune homme encore ignorant ne sait pas clairement ce qu'il désire à la vue de la femme qu'il aime; il sait seulement qu'il désire *quelque chose d'autre*.

premières allocutions ministérielles) qu'un voyageur fatigué, désirent passer la nuit dans une grotte, en trouva l'entrée fermée par une large toile d'araignée. Il la déchira; mais en même temps il s'en forma une nouvelle; celle-ci déchirée à son tour, une autre la remplace, – sans que jamais ce frêle obstacle puisse être franchi. – N'est-ce pas là un vrai cauchemar? Et cette imagination n'a-t-elle pas la plus grande similitude avec le dédoublement indéfini de ma feuille de papier à cigarettes? – Qu'on lise le Ramayâna et ses combats héroïques; les ennemis exterminés renaissent toujours de leurs cendres; on y voit la force divine tenue en échec par les inépuisables ressources du génie du mal. Il y règne le sentiment confus du fatal arrêt de développement qu'un obstacle indéfinissable, infranchissable, oppose à nos plus nobles facultés et à nos meilleurs élans.

(37) 9 oct. 70 Sommeil (a)

J'ai eu cette nuit un rêve assez suivi, et que pour cette raison je retrace. Je ferai remarquer que je me suis couché hier soir plus tôt qu'à l'ordinaire⁵⁶ et avec la pensée de me lever ce matin à 5 h ½ pour un exercice de la garde nationale. – Voici mon rêve; j'étais à l'Hôtel de Ville de je ne sais quel endroit, mais très certainement dans une grande ville; j'étais au poste, devant monter la garde pendant 27 h. (Dans une lettre particulière, j'ai lu récemment que les gardes nationaux de Paris étaient de faction pendant un temps égal). Ce service m'ennuyant beaucoup, je cherchais des distractions, et presque tout le reste de mon rêve n'a été qu'une suite de broderie sur ce thème. Par exemple, je montais dans la loge du concierge, et là je remarquais un nouveau fusil se chargeant par la culasse. (Récemment, j'en ai examiné un avec soin). Drôle de fusil! La cartouche était toute plate et malléable. On l'appliquait sur le canon, et, par l'effet d'une pression exercée au moyen d'une plaque métallique, elle se déformait pour entrer dans le canon par une rainure. C'était assez compliqué et assez détaillé. J'ai encore ce fusil-là sous les yeux. Puis, c'était un divertissement d'un autre genre.

56 NDGT: Ce qui m'a légèrement troublé l'estomac.

J'étais assis dans l'embrasure d'une haute fenêtre remplie de beau monde, comme une loge de théâtre. Parmi les cavaliers du groupe, j'ai reconnu un ancien ami, auquel, comme d'habitude, je n'ai pas accolé son nom véritable.

Entre autre chose que nous regardions passer dans la campagne au-dessus de nous, et que nous parvenions à distinguer malgré la noirceur de la nuit, il m'est resté dans le souvenir deux étranges personnages qui m'ont d'abord fait l'effet de fantômes. Grands, voûtés, vêtus de laine blanche, un bâton blanc à la main, et coiffés d'énormes quenouilles de laine blanche flottantes dans leurs cheveux en guise de perruques, ils trottaient en cadence comme des marionnettes, et sans faire le plus léger bruit. – Qu'est-ce que cela ? dis-je à mon voisin. – Ce sont des cardeurs de laine qui font leur tournée, me fut-il répondu. – Je me souviens encore que j'avais grand sommeil, à mesure que l'heure avançait ; puis, que j'avais peur de voir venir des émeutiers et de me trouver seul contre eux. – Enfin, j'ai vu le jour poindre, j'ai regardé ma montre : il était 6h ou 7h ; j'ai jugé que je pouvais abandonner mon poste, au moins pour un moment, et faire un bout de conversation avec des dames pendant un quart d'heure, et je me décide à revenir à l'Hôtel de Ville. J'ai quelque peine à le retrouver ; enfin j'y arrive, après avoir traversé les plus délicieux jardins du monde, de féeriques ombrages.

(38) (b) À mon arrivée, je trouve toute la cour intérieure remplie de gens en train d'écouter le commissaire de police qui finit la lecture d'une proclamation ou d'une dépêche. Je suis tout confus de m'être absenté dans un pareil moment, et je me confonds en excuses, que l'on accueille⁵⁷ passablement. La foule ensuite s'étant retirée, je me trouve seul avec le commissaire de police, et nous sortons ensemble. Quelle est donc, lui dis-je, la nouvelle que vous annonciez ? – Pas grand'chose, dit-il, toujours des troubles à Lyon, on veut tellement que tout le monde y soit libre qu'après avoir ouvert les portes des prisons, on y ouvre toutes les cages d'oiseaux, en sorte qu'il n'y a plus un moineau ni un serin dans toute la ville... (Je ne serais pas surpris que

57 NDE [rayé: «admet»]

cette dernière fantaisie, après laquelle je me suis réveillé – aux premières blancheurs de l'aube – m'eût été suggéré par une sensation réelle inconsciemment perçue et mise à profit par mon songe en même temps qu'elle y mettait fin. En effet, j'ai sous mes fenêtres deux acacias qui servent de refuge, vu la solitude du lieu, à des myriades d'oiseaux, qui ne manquent jamais de saluer bruyamment l'aurore et le soir. Sans doute, leur tapage matinal m'aura réveillé; mais, avant de me réveiller, il aura intercalé dans la série des images capricieuses qui composaient mon rêve cette idée d'oiseaux qui s'y est si étrangement logée.

Il est rare de voir ainsi tous les éléments d'un songe pivoter autour d'un centre unique et se ramener d'eux-mêmes à un point fixe. D'ordinaire, ils se suivent en s'oubliant, et ne reconnaissent entre eux aucun chef de file. La conviction où j'étais que je montais la garde a été le centre et le chef de file de mes autres imaginations. L'action principale se distinguait nettement des épisodes. Mon rêve, un et varié, se trouvait donc avoir toutes les qualités du *Beau* suivant St Augustin.

(39) Nov. 70

Dernièrement, m'étant couché avec la préoccupation de me lever le lendemain matin au point du jour et au premier roulement de tambour pour l'exercice de la garde nationale, j'ai rêvé que je me réveillais avec l'aube, mais que je m'étonnais de ne pas entendre battre le rappel. Peu de temps après, je me suis réveillé en effet, et beaucoup trop tôt. Il est des personnes qui, en cas pareil, prétendent se réveiller à l'heure juste qu'elles se sont fixée la veille. Il n'en est point de même pour moi; après un sommeil très léger, je me réveille longtemps à l'avance. – Pendant quelques temps, j'ai souvent rêvé à la garde nationale, bien qu'elle occupe une bien petite place dans mes pensées durant le jour. Cette observation confirmerait l'hypothèse d'Alfred Maury, qui conjecture que le courant des rêves, d'une nuit à l'autre, peut se poursuivre à travers la lacune du jour intermédiaire, et presque indépendamment du courant des impressions et des réflexions diurnes.

Plus récemment, j'avais passé ma soirée à feuilleter un volume du *Magasin pittoresque*; entre autres gravures, j'avais arrêté un instant mon attention sur un dessin des ruines de Soulac, cette ville retrouvée sous les sables à l'extrémité de la presqu'île du Médoc. Dans la nuit, je ne manquais pas de rêver à ces ruines; je les visitais avec leur inventeur, qui m'entretenait de ses futures découvertes. « Je m'étonne, me disait-il, que certains indiens, visibles à l'œil le plus indifférent, n'aient pas révélé plus tôt l'existence de ces villes englouties du littoral. Ici, voyez cette saillie visible sous la neige (le sable, en effet, était devenu de la neige et je ne remarquais point cette métamorphose); grattez un peu, vous trouverez un clocher. Plus loin, voyez d'autres saillies plus nombreuses et d'une autre forme. C'est l'extrémité de grosses fleurs particulières à l'ancienne flore de ces lieux, et qui ne se retrouvent plus dans nos climats... » J'eus la curiosité de déterrer l'une de ces fleurs, qui avait la forme et presque le volume d'une coupole musulmane, aperçue sans doute aussi dans le volume en question du *Magasin pittoresque*. J'ouvre cette énorme fleur, et, à ma grande surprise, j'y trouve du coton, et je me dis à l'instant: c'est du cotonnier. Je dois observer qu'il a environ un mois j'avais vu chez un de mes amis un ovaire de cotonnier venu d'orient, entr'ouvert et rempli de coton.

Le procédé de la formation des songes ne varie donc pas; celui-ci n'est évidemment que l'agencement de trois ou quatre images successives fortuitement suscitées. Le lien qui les unit et opère leur combinaison n'est guère varié: c'est l'attribution⁵⁸. Dans le cerveau sommeillant presque tout entier, dans ce dortoir où les cas d'insomnie en général sont assez rares et isolés, (40) une image s'est réveillée, une fibre a échappé à la paralysie générale. Grâce aux ténèbres qui l'entourent, grâce à l'absence d'un concours et d'une rivalité⁵⁹ – d'autres images qui la réduisaient à ses justes proportions, cette image, – ici, celle d'une ruine sous du sable, – se donne pour une réalité. Comment son caractère illusoire pourrait-il être soupçonné par un esprit qui

58 NDE [rayé: « affirmation »]

59 NDE [rayé: « atmosphère »]

consiste en quelque sorte *en une seule image*, et qui ne lui oppose point pour le moment d'autres impressions revêtues d'un caractère réel? Première illusion du songe. Mais ce n'est pas tout. Une autre fibre vient à se remuer, une autre image se lève à côté de la première; c'est l'image d'une fleur. Elle est indépendante de la première; mais comment son caractère indépendant pourrait-il être aperçu? Elle coexiste avec l'autre, et l'esprit ne voit point présentement (et par conséquent ne soupçonne point) d'autres couples d'images liées entre elles par un lien plus intime que celui de coexistence. Le rapport le plus étroit, pour l'esprit qui n'en conçoit pas d'autre, c'est donc celui de coexistence, d'apparition simultanée. Ces deux images, celle de ruines et celle de fleur, ayant apparu simultanément, (et son univers à lui se réduisant, pour ainsi dire, actuellement à ces deux images) il ne saurait donc s'empêcher de les considérer comme intimement unies. Aussi rattache-t-il les fleurs aux ruines, et affirme-t-il que les fleurs font partie de ces ruines, – ou, autrement dit, qu'elles sont ces ruines. – Puis, l'image d'une coupole musulmane vient croiser celle de fleur; même raison d'affirmer que cette fleur *est* cette coupole. Enfin, après cette image d'une fleur à forme de coupole, il en naît une autre, celle d'un ovaire de cotonnier; et on affirme que *l'un est l'autre*. Si l'on se rappelle mes songes précédents, on verra que la même remarque les embrasse tous. Ici (5 avril) j'ai cru que des chats étaient des oiseaux; ailleurs (8 avril) que mon propre corps était du bois rongé par des termites; fort souvent, que telle personne était telle autre personne, que telle maison était telle autre maison (23 avril); chose plus extraordinaire encore, (2 juillet) il m'est arrivé de rêver que l'un de mes parents était une larve d'insecte⁶⁰.

Cette confusion, assez simple au fond, n'a rien de commun avec la loi hégélienne de *l'identité des contraires* – à moins qu'on ne fasse rentrer dans cette loi le rapport de substance à mode, de substantif à adjectif. Elle s'explique par deux caractères des songes: d'abord, comme il a été dit ci-dessus, on n'y distingue point le lien fortuit de deux images simultanées du lien rationnel

60 NDGT: Impossibilité de distinguer l'essentiel de l'accidentel. – fortuit et rationnel.

de deux images qui se conviennent; en second lieu, on n'y peut distinguer non plus ce qu'il y a d'essentiel à la notion d'un être de ce qu'elle peut présenter d'accidentel. Insistons sur ce dernier point. L'image d'un oiseau sur une branche se présente à moi en songe; puis l'image d'un chat se présente à son tour; je substitue sur la branche l'image *naissante* du chat à l'image (41) *disparais-sante* de l'oiseau, et je continue à être persuadé que j'ai un oiseau sous les yeux. Le rêve est ainsi une évolution dont j'identifie les anneaux successifs, abusé en cela, comme certains évolutionnistes, par la continuité du changement⁶¹, qui me fait croire qu'au fond rien n'a changé⁶². Puis-je ne pas persister dans cette persuasion? Non, puisque j'ignore en songe ce qui constitue l'essence de l'idée d'oiseau, et ce qu'elle a d'incompatible avec l'extérieur. L'image d'une corolle de fleur m'apparaît; puis l'image d'une coupole; je crois que la forme de la coupole est la forme d'une fleur. Puis-je ne pas le croire? Puis-je voir que cette prétendue modification de la corolle en est la négation même et qu'il est impossible, au point de vue botanique, qu'une fleur soit faite ainsi? Mais j'ai momentanément perdu tout souvenir de mes études botaniques; ce qui, pendant la veille, dans la plénitude de ma mémoire, me paraîtrait impossible, doit me sembler possible en songe, et même certain⁶³, puisque les deux images qui sont présentées se donnent l'une et l'autre comme réelles.

En général, quand deux images se substituent ainsi l'une à l'autre, c'est la seconde qui abdique son caractère *substantif* et qui est *adjectivée* pour être attribuée à la première⁶⁴. C'est ce qui explique à merveille pourquoi un insecte peut sembler un homme; l'image d'un insecte succédant à l'image d'un homme cesse de paraître celle d'un être distinct de l'homme, elle est

61 NDE [rayé: « transformation »]

62 NDE [ajout depuis « Le rêve » jusqu'à « rien n'a changé ».]

63 NDE [rayé: « probable »]

64 NDGT: Celle-ci devient substance, l'autre devient mode. Cette relation de substance à mode, la plus élémentaire et la plus trompeuse des diverses liaisons d'idée [NDE rayé: « image »] à l'usage de l'esprit, demeure en rêve la seule force [NDE rayé: « lien »] de cohésion de nos rares images [NDE rayé: « idées »], qui rappellent, en se succédant, les métamorphoses et les incarnations orientales.

donnée comme l'image d'une forme humaine. Je n'affirme donc point, à proprement parler, que *cet* homme et *cet* insecte sont un même être; mais je m'imagine avoir sous les yeux un homme, *le même homme*, sous la forme d'un insecte.

Ceci est peut-être une demi leur jetée sur les mythologies primitives. Deux illusions, ai-je dit, se produisant en songe; la première, et la plus essentielle, est l'objectivation de l'image subjective; la seconde a lieu dans le cas où deux images se présentent simultanément ou se suivent de très près; l'image la plus faible ou la plus récente s'adjectivise alors, et est attachée fatalement à l'autre comme attribut. Or, de ces deux illusions, la première, qui résulte de l'absence de toute impression réelle de nature à révéler le caractère illusoire de l'image objectivée est exclusivement propre au rêve; mais la seconde n'est pas nécessairement détruite par la présence d'impressions réelles; elle exige⁶⁵ seulement l'absence de la notion des lois de la nature⁶⁶, de laquelle découle la distinction du possible et de l'impossible. Cette notion est fournie à chacun de nous, non par sa propre expérience individuelle si courte et si douteuse, mais par l'expérience accumulée des siècles, par la science ou du moins par cette lumière diffuse de la science qui pénètre l'ignorance même dans les âges éclairés. Elle fait donc défaut à l'homme des époques primitives, aussi bien qu'au rêveur.

(42) L'homme primitif n'a point d'idées faites où les phénomènes qui le frappent viennent s'encadrer; il ne soupçonne pas leur série et leur évolution, il s'étonne de leur apparition; ce qui doit le frapper le plus dans la réalité, (sauf le retour régulier du soleil et des saisons), c'est sa nouveauté perpétuelle. Il est entre deux mondes, le champ extérieur de l'imprévu, de l'inattendu, et le champ intérieur de l'imaginaire⁶⁷. Son attention, errante de l'un à l'autre de ces deux domaines, saisit tantôt, dans la nature, un fait extraordinaire, plus étrange encore que

65 NDE [rayé: « peut et doit se produire »]

66 NDE [rayé: « d'une expérience antérieure suffisante »]

67 NDGT: L'univers doit lui paraître un rêve fait par un autre, et son imagination un autre univers découvert par lui.

les autres événements, tantôt, dans son imagination, une bizarre association de souvenirs, un accouplement singulier d'images. Attentif à l'événement extérieur, il y croit; attentif à l'événement intérieur, il y croit pareillement⁶⁸. Les souvenirs s'entrecroisent comme les phénomènes se produisent; sans ordre apparent; ils ont à ses yeux, les uns et les autres, la même importance; il n'a nulle raison de penser que tout ce qui est imaginable ne soit point possible. Il croit donc à peu près tout ce qu'il s' imagine, ou même ce qu'on imagine pour lui. Car aux deux mondes dont j'ai parlé on en peut ajouter un troisième, le langage, qui est lui-même une *présentation forcée d'images nouvelles* aussi saisissantes, et par suite aussi convaincantes que les spectacles présentés, et de même imposés, par le monde extérieur. De là, la crédulité invincible des ignorants et des enfants. Qu'on place, maintenant, un homme ainsi dénué de la notion de possible, en face d'un rocher qui suinte, et qui a quelque grossière analogie avec une statue de femme. Si, en même temps, l'imagination de cet homme lui présente le souvenir d'une femme morte qui avait vu massacrer ses enfants et n'avait cessé de les pleurer, ces deux images, celle du rocher et celle de la morte, se confondront comme celles des rêves;

– et c'est la fable de Niobé.

La même ignorance momentanée des limites du possible, qui me faisait voir dans un insecte la transformation d'un de mes parents, n'est-elle point la cause de la métamorphose de Philomène en rossignol, de Progné en araignée, de Philémon et de Baucis en chênes, ou même de Nabuchodonosor en pourceau? Il suffit, pour expliquer la foi aux Nymphes, qu'une peuplade ait écouté avec quelque plaisir un pâtre d'humeur poétique qui aura comparé les flots à des belles jeunes filles. Pourquoi les flots ne seraient-ils point des jeunes filles métamorphosées? Pourquoi, aux yeux du fidèle catholique, le pain ne serait-il pas

68 NDGT: Et comme, plus le phénomène extérieur est étrange, plus il en est frappé et plus il a foi dans sa réalité, de même aussi plus la combinaison d'idées qu'il imagine est singulière, miraculeuse, absurde, plus il est disposé à y ajouter foi.

de la chair et le vin du sang? J'ai bien rêvé que mon corps était du bois⁶⁹. La propagation des récits fabuleux est due à la sincérité de celui qui les raconte le premier; et il peut être sincère en les inventant, s'il a l'imagination vive. De nos jours encore, la beauté des idées, leur nouveauté, même apparente, ou leur énergie, est une garantie suffisante de leur justesse aux yeux de bien des gens. Combien, en des temps d'ignorance, était-on (43) moins exigeant encore en fait de preuves! Une idée s'y démontrait assez par la force ou la soudaineté de son apparition. Les prophètes hébreux devaient penser ainsi, fortement et par saccades.

Ne mêlons pas cependant toutes les races et toutes les religions. L'explication que j'ai fournie des illusions mythologiques est surtout applicable à la race aryenne, notamment aux Hindous et à leurs métamorphoses et métempsychose indéfinies. Leur pensée fait l'effet d'un rêve touffu où le même être, par suite de l'apparition et de la disparition successives d'une série d'innombrables images, est qualifié d'attributs sans nombre. La race sémitique, moins imaginative et plus convulsive, ne produisant des images qu'à intervalles nettement séparés, les confond rarement. Elle tombe moins souvent dans la *seconde* illusion des songes (v. ci-dessus) que dans la *première*. Son erreur la plus fréquente n'est pas de considérer comme réelles des combinaisons imaginaires d'images entrecroisées, mais de prendre pour des impressions actuelles et réelles de pures images, simples et fortes, dont elle est éblouie. En un mot, elle est portée à l'hallucination. Du reste, détachant ses visions, les distinguant les unes des autres, elle ne personnifie pas les forces de la nature, et le rapport qu'elle établit entre ces forces et des personnes (ou une personne) divines, est celui (moins intime) d'effet à cause, et non celui de mode et substance. Elle peint les opérations de son propre esprit par l'idée qu'elle se fait de la formation de

69 NDGT: L'aryen primitif croit que les mânes de ses ancêtres ont faim et soif. D'où a pu naître une telle croyance, sinon d'un rêve éveillé? L'idée qu'un mort régulièrement alimenté est favorable à sa postérité, s'est présentée à l'esprit d'un sauvage; pourquoi cette idée ne serait-elle pas vraie? Elle lui est venue *fortuitement, spontanément*, c'est-à-dire en quelque sorte *divinement*...

l'univers: l'hypothèse d'une création subite, d'une destruction complète, lui sourit; elle n'a point l'idée d'une substance éternelle éternellement modifiée. Son univers naît comme naît sa pensée, *ex abrupto* et complet. Il disparaît de même, comme s'évanouit son hallucination.

(44) 20 nov. 70

Rêvé cette nuit que je rentrais comme interne dans mon ancien collège de jésuites, assujetti à la règle ordinaire. Mon but en y rentrant était de m'exercer au métier des armes. – Je dois dire qu'hier je me suis longtemps demandé si, malgré la loi qui m'abrite, ma conscience ne me faisait pas devoir de m'adjoindre aux mobilisés célibataires, qui sont sur le point du départ. Le reflet de cette préoccupation se voit encore dans d'autres phases de mon rêve.

La règle du collège me pesait. C'est bien pénible, me disais-je, à *vingt ans passés*, de revenir ici. – Or, j'ai *vingt-sept ans* et près de 28.

Rêvé ensuite que je faisais partie de l'armée régulière, et que, manœuvrant sur la Traverse de Sarlat (où ma compagnie de garde nationale a passé hier), je voyais s'avancer un courrier vers notre général en chef. Il tenait un papier à la main. «Tiens! me dis-je, c'est certainement une seconde armistice qu'on nous propose. Voilà qui est dû à nos succès sous Orléans.» – Point du tout; c'étaient des lettres d'amis, parmi lesquelles se trouvaient un paquet pour moi, composé de brouillons de vers, de notes et de réflexions au crayon, de toute espèce.

Rêvé enfin (et cette dernière partie n'est sans doute qu'une suite de la précédente) que je feuilletais avec mes cousines (que je vois tous les soirs) un album rempli de mes aquarelles et de mes dessins. Je vois encore très distinctement un enfant joufflu, au visage d'un bleu d'outremer, coiffé d'un béret rouge. Je vois encore une page couverte de quantité de petits carrés en papier gommé transparent⁷⁰ dont chacun contenait un petit tableau de

70 NDGT: Je n'ai vu de papier de cette espèce que dans mon enfance; j'avais fort remarqué à l'âge de huit à dix ans une *image* pieuse analogue à mes petits carrés...

genre, d'un blanc nacré et nettement détachés sur un fond rosé. L'un de ces carrés représentait une jeune fille assise, en chemise, tenant une seringue à la main. Une autre figurait une jeune fille debout...

23 nov.

Je n'ai pu retenir mon rêve de cette nuit. Il m'en est seulement resté la certitude que j'y ai vu *un revolver se transformer en cerf-volant*, et cet insecte lui-même se transformer en un autre insecte.

(45) 3 déc. 70

J'ai honte de raconter mes songes au milieu de nos cruelles anxiétés. Mais, réflexion faite, j'ai honte de ma honte. Un songe n'est-il pas un fait, après tout, comme une bataille ?

Mon rêve, cette nuit, a été pittoresque. J'ai plaisir de me le retracer. J'allais m'embarquer ; je voyais, près de la mer orageuse, s'enfler les voiles ; je m'apercevais que mon navire n'était qu'un radeau, et n'était point capable de résister au moindre coup de vent. (Avant de m'endormir, hier soir, j'avais lu les premiers vers du 5^e livre de l'Énéide, où le poète raconte le voyage d'Énée et de ses compagnons de Carthage aux côtes de Sicile, et la tempête qui les saisit).

Je ne sais comment la transition s'est faite ; mais, au bout d'un moment, je ne naviguais plus, je chevauchais. Je montais un cheval ardent et m'aventurais dans les défilés et les vallées riantes d'un pays *déjà vu*. Je me disais à l'aspect d'un coteau éclairé, entouré d'un beau fleuve : « Ce pays-ci a des horizons si singulièrement découpés qu'il est impossible de ne pas le reconnaître. » J'étais surtout frappé d'une longue suite de rochers sillonnés de longues excavations horizontales, et pareils à des vagues pétrifiées au moment où le vent les creuses... C'est tout justement le phénomène que j'ai si souvent remarqué dans ces derniers temps, notamment à mon dernier passage dans la vallée des Eyzies. J'avais même projeté de faire de ces formes de rochers, l'objet d'une étude scientifique. – Chevauchant toujours, j'entre dans des jardins, je parcours des allées, je vois défiler toute

une galerie de statues de marbre blanc parmi les fleurs. (J'ai lu, récemment, avec un vif intérêt la description du sanctuaire de Delphes et de diverses villes grecques). Arrivé à l'extrémité de la galerie, il semblait que mon cheval dût s'arrêter ou se briser contre le mur; mais une issue se montre, et je me trouve dans une vaste série d'appartements princiers, sur des parquets cirés, toujours à cheval et au grand trot. (On m'a raconté, dans la journée d'hier, plusieurs traits de dégradations commises par les Prussiens dans de magnifiques appartements). Je chevauchais seul, écoutant le pas inaccoutumé de mon cheval sur le parquet, quand j'entends un soupir de femme; je m'arrête, je fais des excuses, songeant déjà à quelque aventure romanesque... mais je reconnais une de mes tantes. – Là-dessus, je me suis réveillé...

21 déc.

Hier soir, avant de m'endormir, les yeux fermés, je vois se réveiller en moi l'image d'un ancien camarade de collège, auquel je n'avais certainement plus pensé depuis dix ans. Je cherche à me rappeler son nom, qui me vient assez aisément; il s'appelait *Lavau*. Or, c'est justement le nom d'une commune de l'arrondissement dans laquelle j'ai fait avant-hier un transport judiciaire. Probablement, ce nom de commune – *auquel cependant je ne pensais pas quand l'image de mon camarade m'est apparue* – aura provoqué celle-ci.

(46) fév. 71

La *distraction* aide beaucoup à comprendre le rêve. Tout à l'heure, fort distrait comme de coutume, j'entendais (sans l'écouter) ma mère me dire que la propriétaire de *Pelvésie* avait failli se noyer. Je ne sais trop pourquoi, à ce nom de *Pelvésie*, j'ai songé à St Génès, ou plutôt *j'ai vu le bourg de St Génès, et je lui ai accolé le nom de Pelvésie*. – Or, *Pelvésie* est dans une vallée, et St Génès sur une hauteur aride; il y a un étang à *Pelvésie*, il n'y a point d'eau à St Génès. – Ainsi ma mère a-t-elle été fort surprise de mon observation à la suite de la nouvelle qu'elle m'annonçait. «Mais, comment, lui ai-je dit, peut-on faire pour se noyer à *Pelvésie*?»

(47)

Si, au lieu de passer subitement d'un état de paralysie presque complète (le rêve) des fibres du cerveau, à une mise en activité intégrale de toutes ces fibres, nous mettions un certain temps à opérer cette transition, le phénomène du réveil, avec son caractère étrange et quasi-miraculeux, n'existerait pas. Nous passerions du sommeil à la veille comme nous passons, dans la veille même, de l'état de distraction et de rêverie vague à la pleine conscience et à la réflexion concentrée.

Mais, si le réveil est toujours un phénomène brusque, quelle que soit la lucidité du songe qui l'a précédé, ce n'est pas que cette brusquerie soit toujours également frappante. Il est des rêves où le nombre des fibres cérébrales remuées, mises en jeu, c'est-à-dire des souvenirs combinés, est tel qu'il égale presque le nombre d'idées que nous combinons habituellement à l'état de veille. – Par exemple (et ce n'est pas que l'exemple ait rien d'extraordinaire, mais je le donne comme récent et certain) je rêvais dernièrement que j'étais à Paris, prêt à monter en ballon, dans un atelier où des aérostats se fabriquaient. J'examinais l'étoffe dont on les faisait, et je remarquais qu'elle était grossière. – Mais le gaz doit pouvoir passer à travers, remarquais-je. – Un employé me répondit qu'on le mouillait. – Ah! oui, repris-je, je comprends; l'étoffe mouillée est plus serrée; du reste, ajoutais-je, les gaz en général, comme je l'ai lu dernièrement (et effectivement, dans ces derniers temps, je me suis assez vivement occupé de physique, et notamment des gaz) les gaz n'ont aucune tendance à se mêler; il (48) est même difficile d'opérer leur mélange; et, par conséquent, le gaz qui remplit le ballon ne tend nullement à s'unir à l'air extérieur. – Je me reposai sur cette théorie, qui, tout insensée qu'elle est, témoigne d'une curiosité d'esprit et d'un travail intellectuel on ne peut plus étrange dans un cerveau endormi, c'est-à-dire, suivant les idées communes, inerte et paralysé.

Je dois dire qu'après cette tentative d'explication scientifique (pas plus chimérique peut-être que beaucoup d'hypothèses philosophiques qui m'ont séduit) je me suis réveillé.

Certainement, il est des jours où mon esprit, appesanti, malade, est moins curieux, moins prompt à la recherche et moins imaginaire, qu'il ne l'a été cette nuit-là. Comment donc se fait-il que, le nombre des éléments de mes pensées dans ce rêve étant égal et même supérieur à celui des éléments de quelques-unes de mes pensées à l'état de veille, il m'ait été possible de faire ce rêve sans être éveillé, ou d'être si paresseux intellectuellement dans ces états de veille sans être endormi ?

C'est que l'état de veille diffère de l'état de rêve par trois caractères, et non seulement par un seul, et que le premier est le moins essentiel des trois. Il en diffère : 1° par le nombre supérieur d'éléments intellectuels, de fibres cérébrales, qu'il met *réellement* en jeu ; mais comme je viens de le dire, il n'en est pas *toujours* ainsi. Il en diffère encore, 2° par la *disponibilité*, par l'emploi virtuel et possible, sinon réel, des autres éléments du souvenir, des autres fibres cérébrales, dont la sympathique et confuse vibration fait un sourd accompagnement au *chant* des fibres dominantes. 3° Enfin, par la présence du monde extérieur, c'est-à-dire par l'intensité des impressions réelles qui repoussent incessamment dans la pénombre les impressions imaginaires et ressuscitantes.

(49)

Dans cette jolie chanson dont on ne connaît généralement qu'un couplet :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Dans cette même pièce, Jean Bertaut (contemporain de Desportes) a une jolie strophe sur les songes :

Si je fais quelque songe
J'en suis épouvanté
Car, même son mensonge
Exprime de mes maux la triste vérité...

(50) mars 71

En soirée de famille, nous causions ce soir sur les songes. Entre autres rêves singuliers, une de mes parentes a cité celui-ci comme lui étant très fréquent: elle est au bal, et tout-à-coup elle s'aperçoit qu'elle est en chemise ou en camisole, elle cherche un vêtement et elle n'en trouve pas. – Toutes les autres personnes qui prenaient part à la conversation, au nombre de 5 ou 6, ont aussitôt reconnu ce rêve pour leur être à elles-mêmes familier; elles m'ont affirmé unanimement, l'une qu'elle rêvait souvent d'être en soirée ou au bal sans bottines et sans bas, l'autre de recevoir des convives à table et de s'apercevoir qu'elle est nue, etc...

Évidemment, la nature et la généralité de ce songe ne comportent qu'une explication: on conserve, quoique endormi, une certaine sensation vague de l'état de nudité presque complète dans laquelle on se trouve au lit. Cette sensation n'intervient pas, ne se révèle pas dans les songes qui ne la touchent en rien. Mais dès lors qu'elle se trouve en concurrence avec une reminiscence, une image, qui la contredit, elle *peut* se montrer par opposition. Vous rêvez que vous êtes poursuivi par un assassin, ou que vous mangez ou que vous chassez; il n'y a nulle raison de songer que vous êtes en chemise entre vos draps. Mais si vous venez à rêver que vous êtes [au] bal ou dans un dîner, *comme il est essentiel dans ces occasions-là d'être habillé et bien habillé*, il *peut* arriver et il arrive en effet fréquemment que cette négation formelle de votre état réel vous en précise quelque peu le vague sentiment. Il s'opère alors une combinaison, une pénétration réciproque de votre sensation réelle et de vos sensations imaginaires; vous ne vous livrez pas entièrement à la première, vous ne rêvez pas que vous êtes entre deux draps, vous rêvez seulement que vous êtes en chemise; et, retenant cette circonstance unique, vous l'introduisez dans le bal ou la soirée fantastique dont l'image a traversé votre cerveau.

– Autre rêve curieux cité par mon cousin M. F. (il me l'a affirmé sérieusement et raconté avec précision et vraisemblance). Pendant plusieurs nuits de suite, il lui est arrivé de rêver qu'il faisait en chaire des discours latins qu'on admirait fort. Or, bien

que fort intelligent et instruit, il n'a fait que des études incomplètes. Un jour, à l'état de veille, il se prit à penser à ce songe si fréquent, et se proposa de se réveiller assez [à] temps, la première fois qu'il se reproduirait, pour entendre quelques mots de son discours. Une ou deux nuits après cette résolution prise, il rêva de nouveau qu'il pérorait dans la langue de Cicéron. Mais, tout en discourant, il vint à se dire (toujours rêvant) : « N'oublions pas de me réveiller assez [à] temps pour que je puisse entendre, une fois réveillé, les derniers mots au moins de ma harangue. » Ce qu'il fit en effet. Il se réveilla, et se rappela avoir prononcé quelques syllabes d'un charabia inintelligible.

Le souvenir, l'image de sa résolution s'était intercalé dans son rêve, comme eût pu le faire tout autre image, tout autre souvenir.

Voilà pourquoi la résolution de se réveiller à telle heure est souvent suivie.

(51) avril 71

J'ai fait, cette nuit, en rêve, une réponse si surprenante pour un homme endormi que je la note ici uniquement en raison de son étrangeté.

Je causais avec une jeune dame fort jolie et fort aimable, et un de mes amis. Elle recommandait à mon ami la lecture d'un roman très intéressant, disait-elle, et dont elle commença le récit.

– Et comment cela finit-il? dit le jeune homme. Il ajoute même, ce qui me parut inconvenant : « À quel moment l'héroïne se livre-t-elle? » Honteux alors de voir mon camarade si mal élevé, je lui fis observer que, dans un livre de cette finesse, les choses n'en venaient pas à cette extrémité, que tout s'y passait en marivaudage. « Les moindres faveurs de certaines femmes, dis-je textuellement, ont un prix infini; elles sont des gouttes de pluie sur des fleurs, dont le soleil fait des perles. »

Et c'est en songe que je tournais cette phrase-là!

Or, je dois observer que, hier soir, j'ai dîné avec cette dame, et qu'elle m'a engagé à lire un roman qui lui plaît.

(52) 11 mai 71 (a)

Je continue à faire sur mes rêves les mêmes observations: les souvenirs de la veille et des jours précédents en sont les éléments exclusifs, et la disposition, l'humeur intérieure leur donnent seules forme et vie.

J'avais donné ces jours derniers un mouvement inaccoutumé à mon imagination descriptive. De plus, la mythologie entraît pour une bonne part dans mes fantaisies pittoresques... Enfin hier, à l'audience, j'ai été chargé d'un transport judiciaire. – Aussi, cette nuit ai-je rêvé que je voyageais en voiture avec la reine Didon. J'avais profité de mon transport pour faire avec elle un voyage d'agrément. Partis le matin, nous abordions en bac dans l'après-midi à une côte inconnue où Didon songeait à bâtir une nouvelle ville. « Justement, lui dis-je, il y eut là jadis une ville aujourd'hui détruite. Si vous voulez, nous allons nous mettre à la recherche des curiosités archéologiques. » Et la voiture sortit du bac, et s'aventura dans les champs où je ne fus pas surpris de ne pas voir de route. Ce qui m'étonnait, c'était de voir les voitures suspendues déjà en usage à une époque si primitive. Etc.

Mon rêve a eu un appendice qui ne tenait pas à son sujet principal, et qui s'expliquait mieux encore par ma visite que j'ai faite hier.

12 mai

Le mouvement de mon imagination s'étant prolongé hier, mon rêve de cette nuit a eu encore une couleur étrange. Je l'ai oublié en grande partie; voici l'un des fragments: Dans un château gothique, j'étais en train de regarder un livre; et quelqu'un me dit: c'est le livre d'Heures de la Princesse Yseult. – Un moment auparavant, je suivais une route le long de grands rochers contre lesquels s'appliquaient des tours à créneaux, des murs enfumés, des ruines.

– Je ne trouve rien, je l'avoue, dans les souvenirs d'hier, qui réponde exactement à ces détails.

(53) 27 mai (b)

Rêvé cette nuit que je regardais la Dordogne du haut de notre terrasse de Laroque. Je vois un bateau remonter sous la Malartrie. Il allait si vite que je ne pouvais croire qu'il remontât. Tout-à-coup je m'aperçois qu'il s'est envolé, qu'il fend les airs à force de rames. Il aborde à mes pieds, dans le chemin. Là, je remarque qu'il a des roulettes. Mais cela ne m'expliquait pas qu'il eût pu voler. Je remarque autre chose aussi : deux cordes tendues parallèlement, du point où j'étais à celui d'où j'avais vu partir le bateau volant. J'en conclus aussitôt qu'il a dû glisser le long de ces deux cordes. Mais encore restait-il à me demander à quoi lui avaient servi les roulettes et le battement des rames.

Réveillé, une autre explication m'a paru plus difficile encore : celle de ce songe. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai passé quelques jours à Laroque récemment. Je me souviens aussi, hier et avant-hier, avoir rêvé canots et canotage. Quant aux roulettes et aux cordes, elles sont un de ces innombrables expédients que l'esprit trouve toujours, même en songe, pour se fournir à lui-même les explications dont il a besoin, et qu'il accepte alors même qu'elles n'expliquent rien du tout et que même elles compliquent le problème à résoudre. C'est l'histoire de bien des systèmes métaphysiques.

(54) juin 71 (c)

Notre vie éveillée elle-même est pleine, à notre insu de ces combinaisons involontaires de sensations qui constituent le rêve. Je viens tout à l'heure, par exemple, de fondre deux mots en un. En feuilletant un ouvrage de botanique, je lis d'abord une description du fruit *capsulaire* du pavot ; puis, je passe immédiatement à un chapitre sur la *Consoude*. Je me surprends alors, mentalement, à appliquer le nom imaginaire de *capsoude* à la figure de la fleur dessinée sous mes yeux. Il s'était passé exactement ce qui se passe dans les songes. Une impression finissante, celle du mot capsule, s'était amalgamée avec une impression naissante, celle du mot consoude.



Un de mes songes de ces dernières nuits confirme ma précédente observation. Une nuit, je vois, se jouant devant moi sur une branche d'arbre un petit animal de forme vague, que j'ai pris d'abord pour un petit singe ou un petit chat; (il est à noter que j'aime beaucoup les chats, et que je me suis donné beaucoup de peine dans ces derniers temps pour faire porter un singe, que je n'ai pas encore reçu). Quand j'ai voulu saisir le petit quadrupède ou quadrumain en question, je me suis aperçu que c'était un oiseau, soit un geai, soit un corbeau; (or, dernièrement, un geai apprivoisé m'a beaucoup frappé, et, plus récemment encore, je me suis amusé à regarder le corbeau de la concierge du Palais). Ce geai ou corbeau avait ceci de particulier qu'il conservait dans ses mouvements quelque chose de la gentillesse féline ou sinieuse. Au fond, n'est-ce pas d'une manière analogue à ce songe que je composais naguère le mot *capsoude*?

Une nuit précédente, j'avais rêvé que mon chien ayant volé un gigot prêt à être servi, chez une personne qui m'avait invité, je le battais si fort si fort, que le pauvre animal, sans aucune plainte, mourait à mes pieds. Ce qui m'a fort ému. – Il faut dire que mon chien m'a effectivement occasionné, il y a peu de temps, un désagrément analogue au vol du gigot.

(55) août 71

Un de ces derniers soirs, avant de m'endormir, je suis resté plus de cinq minutes à chercher le nom d'une jeune fille dont le *portrait* m'apparaissait presque nettement, puis disparaissait, puis reparaisait à nouveau. À la cinquième ou sixième apparition, je l'ai nommée, et je me suis souvenu en même temps du jour et de l'endroit où je l'avais vue et lui avais parlé. Il y a de cela plus de trois mois, je n'ai point revu cette jeune fille depuis lors, et je ne l'avais jamais vue auparavant. Je tire d'abord de ce simple fait la conséquence que l'imagination peut garder longtemps ses empreintes. En second lieu, pourquoi la cinquième ou sixième apparition de l'image dont il s'agit a-t-elle été plus instructive et plus *significative* que les précédentes? Est-ce par un accroissement d'intensité? Peut-être; cependant il serait plus naturel de croire que l'imagination, comme une planche d'acier

gravé, s'émousse à chaque nouveau tirage, loin de gagner de la netteté et de la vigueur. Il me semble même me souvenir effectivement que la dernière apparition, celle qui m'a fait trouver le nom que je cherchais, était la plus pâle de toutes. C'est donc, probablement, la *répétition* même des images, et non l'intensité de la dernière, qui a réveillé le nom endormi; et elle l'a réveillé, en réveillant simultanément le tableau des circonstances au milieu desquelles j'avais vu la jeune fille en question. Ce réveil a donc été *graduel*; c'est-à-dire que la première apparition a dû commencer à effleurer le souvenir de ces circonstances, puis la seconde l'a ébranlé un peu plus, puis la troisième a ajouté à l'ébranlement antérieur, – jusqu'à ce qu'enfin la vibration cérébrale ait acquis l'intensité nécessaire pour frapper la conscience.

Un de mes derniers rêves m'a offert un nouvel exemple du phénomène de la *débaptisation des images*, si fréquemment observé dans mes songes passés. Je rêvais à une jeune fille, dont je me suis parfaitement rappelé le profil à mon réveil; or, je l'ai reconnu alors pour être exactement le profil remarqué la veille, de M^{me} S., la femme d'un de mes collègues. Je m'en étais souvenu en rêve, en la débaptisant.

(56) 3 sept. 71

J'ai rêvé dernièrement que je regardais le ciel par une belle nuit. Soudain un astre se présente et grossit rapidement. Il avait la forme d'une grosse cuvette ovale, et je me disais: combien cet astre a dû rapidement tourner sur lui-même pour s'aplatir ainsi! Mais, comme je disais cela, je cessai de voir la météore, une grande détonation se fit entendre, et je pensais que c'était l'explosion de la terre heurtée par l'étoile inconnue. J'eus le cœur serré d'un sentiment étrange, celui de *la fin du monde*; et en même temps je me réveillai.

Un ancien eût prophétisé à l'occasion de ce rêve; mais j'aime mieux faire observer que, la veille ou l'avant-veille du jour où je rêvais cela, j'avais été frappé, en lisant une revue scientifique, d'un passage relatif aux aérolithes considérés comme des torrents aériens de pierres qui constitueraient la queue des comètes.

(57) 8 sept 71

Un de ces jours, je reçus, dans l'après-midi, une lettre de Paris; et je dis à ma mère, après l'avoir lue, de quelle personne elle me venait. « Je suis bien surprise, dit ma mère, qu'elle ne te vienne pas d'un des héritiers L. » faisant allusion à l'occupation que me donne cette succession, que je surveille en qualité d'exécuteur testamentaire.

Or, la nuit de ce jour, j'ai rêvé que je recevais une lettre d'un des héritiers L.; et je me disais en la recevant: « Tiens! Voilà qui donne raison à l'observation de ma mère. Elle avait bien raison de s'étonner qu'il me fût possible de rester un jour sans entendre parler de cette affaire-là. Aussi la journée n'était-elle pas encore finie. »

Je cite ce rêve, parce qu'il est rare et tout à fait exceptionnel que les images de la veille nous reviennent en songe à *titre de souvenirs* et soient comme telles mises à leur place et citées à propos.

(58) 14 sept 71

J'ai eu de l'esprit en rêve, cette nuit. Je me suis souvenu d'avoir dit, entre autres choses, à un interlocuteur imaginaire en causant politique: « Le parti républicain devrait faire comme certains singes, qui s'amuse à manger leur queue. » – Effectivement, j'avais lu un de ces jours-ci dans Buffon, ce trait de mœurs qu'il attribue au *Maki Mongous*. Voici, d'ailleurs, ses propres termes au sujet de cet animal: « Il s'amusait à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. » Je dois ajouter que l'idée du singe m'est devenue très familière maintenant, depuis l'arrivée de mon *ouistiti*.

L'ensemble de mon rêve a été poétique et pittoresque. L'impression produite par les *Mémoires* de Goethe, que je lis actuellement avec un vif intérêt, souvent triste et presque poignant, a contribué, je crois, à cette couleur générale, bien que pas un détail de mon songe n'ait été emprunté, à ma souvenance, au beau récit du grand Poète. Voici un de ces détails: je me promenais avec un jeune homme plus âgé que moi, propriétaire d'un château qu'il restaure avec goût et noblesse et passionnément

épris de beautés archéologiques. Dans mon rêve, je lui attribuais un goût un peu différent, mais voisin: celui des beautés exotiques. Nous arrivons en [nous] promenant sous les vieux ormeaux du faubourg où est située ma maison et près d'un jardin de mon voisinage où prospère un grand magnolier. Mon compagnon me dit: «Quels beaux aloès! Quelle végétation ici! Rien que des magnoliers et des aloès! C'est bien étrange!» Et aussitôt les ormeaux cessèrent d'être des ormeaux à mes yeux; ils avaient gardé leur poste et leur taille mais leur feuille était pâle et ovale et d'une singulière douceur d'aspect. Je m'aperçus avec étonnement que les rejetons s'en répandaient partout autour de moi, et formaient comme une sorte de taillis au milieu même du boulevard. Et je me disais en regardant ces arbres si anciennement connus et leurs rejetons si nouveaux: Quoi! Ce sont là des aloès! Comment se fait-il que je ne m'en sois pas douté plus tôt?»

Preuve, entre mille, que l'imagination crédule du dormeur, – crédule parce qu'elle est à la fois très vive et très bornée, – est on ne peut plus portée à prendre des vessies pour des lanternes.

(59) fin oct. 1871

Rêvé, cette nuit, que je déjeunais avec mon ami Henri Clergeaud (que j'ai vu il y a peu de jours après une longue absence). Le rôti consistait en plusieurs morceaux *humains*, entre autres un fragment de crâne auquel des chairs encore attachées donnaient l'air d'une carcasse de volaille. L'idée me vint que c'était le crâne de mon ami que je mangeais. Mais, me dis-je en me rassurant, ce ne peut-être le sien, puisque c'est lui qui me sert. – Mon rêve a continué à brocher sur cette idée-là. Je me souviens que je croyais lire une lettre dans laquelle un libraire de Sarlat demandait à une autre personne de lui enseigner les recettes de *Tarde* pour la préparation du cadavre de l'un des siens qu'il se proposait d'apprêter. L'expression de *masse immonde* se trouvait dans ce document curieux, mais sans nulle intention d'irrévérence. Je me souviens aussi qu'à ce propos je pensais au siège de Paris, et regrettais que l'anthropophagie n'eût pas remédié à l'épuisement des vivres.

Cet affreux rêve s'explique par un léger embarras d'estomac que j'ai ressenti cette nuit jusqu'à mon lever seulement, et qui, dans les souvenirs de mes impressions les plus récentes, a trié les images les mieux appropriées à ma disposition intérieure. L'estomac embarrassé doit faire songer à la faim et au manger, d'abord; et en même temps, aux idées lugubres et aux fantaisies macabres. Par suite, mes souvenirs évoqués ont dû se revêtir d'une teinte fantastique. Je suis, par exemple, à peu près sûr que le crâne de mon rêve n'est que la métamorphose sinistre de la carcasse du poulet que j'ai découpé hier, *contrairement à mon habitude*. Il est extraordinaire pour moi de découper un poulet; voilà pourquoi ce souvenir a fait saillie et s'est dégagé de l'impression générale d'hier. Hier, également, j'ai été chez un libraire, non pas chez celui auquel j'ai rêvé, mais chez son confrère⁷¹.

Noter la confusion qui m'a fait prendre un moment le plat pour le convive,⁷² le crâne en question pour celui de mon ami. On sait déjà combien ces confusions sont fréquentes en rêve. – J'oubliais de dire que je me nourris depuis quelque temps de lectures de voyages, parmi lesquelles se trouvent des récits d'anthropophagie (notamment dans un voyage aux îles *Viti*)

(60) mars 72

J'ai eu ce matin, après m'être réveillé une première fois, une reprise de sommeil, pendant laquelle j'ai rêvé voir un chat saisissant une très petite souris. Je me suis réveillé sur cette dernière image, et j'ai aussitôt entendu ma chatte blanche qui, selon son habitude, miaulait à ma porte, depuis un moment sans doute.

Il est extrêmement probable que ses miaulements antérieurs à mon réveil ont provoqué mon rêve. Je dois ajouter que, dernièrement, elle attrapa un rat dans ma chambre.

71 NDE [rayé: «chez lequel j'ai hésité d'aller»]

72 NDE [rayé: «le crâne mangé pour la bouche mangeante»]

(61) août 72

Voici un exemple d'intercalation dans un rêve d'une sensation réelle qui a de l'influence sur le cours du rêve. Je l'extrais de la *Vie de Guibert de Nogent* (onzième et 12^e siècles), autobiographie assez curieuse, à la fois naïve et subtile, et toute remplie de récits de visions, où ce qui frappe principalement est le rôle joué par le diable et l'enfer dans les songes des hommes de ce temps. Ce rêve est donné par Guibert comme une preuve de la damnation d'une certaine femme morte. « Comme donc l'une des sœurs dormait une nuit dans la cellule où cette femme était morte, elle vit en songe un feu très violent se déclarer dans la cheminée de la maison, et cette femme placée au milieu du feu et non seulement se brûlant, mais frappée des deux côtés à la fois par deux esprits malins, qui la battaient à coups de marteaux. Tandis que la sœur considérait ainsi les grands tourments qu'endurait cette malheureuse femme, il lui sembla qu'une étincelle échappée sous les coups de l'un des marteaux venait de tomber sur son œil: *la brûlure qu'elle crut sentir par l'effet de ce petit charbon la fit réveiller, et il en résulta que ce qu'elle avait vu en esprit, elle le souffrit en effet en son corps, et que la vérité de sa vision fut attestée par le témoignage véridique d'une blessure.* » Il est très probable que la blessure qui resta à l'œil de cette femme après son réveil avait eu pour cause une étincelle réellement échappée soit au feu du foyer, soit à la chandelle de résine qui éclairait le mort, ou bien une piqûre quelconque ayant produit une cuisson analogue à une brûlure. Dans tous les cas il est bien clair que cette blessure a une cause, et que cette cause n'est pas le rêve qui semble l'avoir précédée, et qui, en réalité, a dû la suivre. La sensation de cuisson ou de brûlure s'étant produite, l'image d'un grand feu, puis celle du feu de l'enfer naturelle aux imaginations du moyen-âge, s'est présentée au cerveau endormi, et s'y est associée à celle de la femme morte. Les expériences faites par M. Maury sur lui-même à ce sujet ne peuvent laisser de doute sur ce point.

(62) Sept. 72

J'ai rêvé cette nuit que M^{me} de S-P. me conduisait dans une espèce de taudis où se trouvait, me disait-elle, sa statue sculptée admirablement par un de ses amis. Dans la pénombre de cet appartement, je vis une forme longue et couchée semblable à un cadavre et recouverte d'un linceul blanc. (Je ferai observer que les sculpteurs ont l'habitude de recouvrir d'un linge mouillé leurs ébauches d'argiles encore inachevées, et que j'ai souvent vu chez la dame en question, qui modèle assez bien, des bustes voilés de la sorte). M^{me} de S-P. souleva en ma présence le linceul, et découvrit à mes yeux une statue de cire qui lui ressemblait médiocrement; il est vrai que cette statue me tournait le dos; mais, au moment où je faisais la réflexion qu'ainsi tournée elle était mal placée pour me permettre d'apprécier l'exactitude de sa ressemblance, je la vis se remuer d'elle-même, comme mue par un ressort, et la tête faire un tour complet de mon côté. Je fis alors remarquer à M^{me} de S-P. que le visage était trop aplati; effectivement il ne manquait que cela pour que la ressemblance fût frappante. Et ce qu'il y a d'étrange dans ce songe, indépendamment de sa couleur demi-funèbre et du mouvement de la statue, c'est que je voyais en même temps le modèle et l'image, et que je me souviens parfaitement avoir vu, à côté de M^{me} de S-P. qui me paraissait être en chair et en os, une autre M^{me} de S-P. qui me paraissait être en cire et qui reproduisait la première en la modifiant.

Il importe de noter que le mouvement de la statue s'est produit au moment où, dans mon rêve, je regrettais qu'elle fût mal tournée. Ici le désir a amené la réalisation du désir; ce qui est et ce qui doit être [est] en effet très fréquent dans les songes, puisque le sentiment d'un désir s'accompagne toujours, soit en songe soit dans la vie éveillée, de l'idée de l'objet qui peut le satisfaire, et qu'en songe l'idée d'un objet se confond toujours avec la réalité de cet objet. Penser, c'est voir, en songe; et voir, c'est toucher.



En songe, nous considérons comme *re-présenté* ce qui se présente pour la première fois, – et comme *présenté* pour la première fois ce qui en réalité se re-présente.

L'actuel en songe est pris pour l'antérieur, pour la même raison que l'intérieur est pris pour l'extérieur: – et si le premier jugement est plus rare que le second, c'est que, durant la veille, nous exerçons bien plus le premier que le second, en d'autres termes, nous percevons plus, plus aisément et plus continuellement que nous [nous] souvenons. Du matin au soir, le monde extérieur nous assaille et nous force à réagir contre ses impressions par mille affirmations inconscientes de leur réalité; tandis que, de temps en temps, à peine un souvenir s'élève et nous force à affirmer mentalement son antériorité.

Se souvenir en songe, c'est s'attribuer un moi passé⁷³.

M'informer si les aveugles n'auraient pas une tendance à dormir plus longtemps que nous. La cécité étant une longue nuit profonde, et la nuit sans lumière invitant au sommeil, cet effet s'expliquerait fort bien.

Pour les sauvages, le songe est une réalité, une seconde vie de l'esprit détaché du corps, et les apparitions des songes sont des êtres réels, des esprits ou des démons⁷⁴.

Tout est relatif: si de faibles images confuses, qui, le jour, n'arrêtent pas notre regard, sont prises en rêve pour des réalités solides et tangibles, est-il surprenant qu'une faible douleur y produise l'effet d'une souffrance atroce, qu'une sensation infinitésimale s'y exagère?

Entre la sensation qui ne produit nul effet sur le songe et celle qui réveille en sursaut, il y a une place pour celle qui s'intercale dans le rêve. Mais cette dernière peut être d'une intensité relative égale, supérieure ou inférieure à celle des images internes avec lesquelles elle entre en concours. – Si elle est moins intense, on ne la remarque pas; si on la remarque en se réveillant, c'est qu'elle a été aussi intense ou plus intense, surtout plus intense.

73 NDE: Feuillet déchiré.

74 NDE: Feuillet à bordures noires.

(Si l'idée du vésicatoire ou du coup d'épée fait l'effet du vésicatoire réellement posé ou du coup d'épée réellement reçu, – pourquoi une piqûre de puce, ou une pincée à la nuque ... Etc)

Il est vrai qu'on ne voit pas, à l'inverse, un coup d'épée rappeler une piqûre de puce – par la bonne raison que le coup d'épée réveillerait; – mais le *souvenir d'un coup d'épée* pourrait très bien ... et de même le *souvenir* d'un vésicatoire. – On en va toujours de plus fort en plus fort, en songe...

Le songe n'est pas une hyperbole toujours croissante. Distinguer: quand la sensation est petite, elle ne peut susciter l'image d'une sensation plus petite, *inaaperçue*⁷⁵.



- Hypothèse sur la cause du sommeil (15-19)
- Associations d'images *rompues* (32, 33 (vers)) 45 (21 décembre) (même pendant la veille, 54) 55, 58, 59
- Rêve, combinaisons d'éléments empruntés à la veille 9, 10, (11,12,13,14) 19, 20 (sentiment du temps en songe) 20 (moi rongé par les termites) (21, 22) 22, 23, 28, 29, 30, (34 (cauchemars, 62, *désirs en rêve*) 35, 36) (39, 40, 41, 42) 44 (23 nov) 50 (fin) 52, 53, 54, 56, 59
- Influence des sensations *réelles* sur le cours du rêve 5, 38, 50, 60, 61,
- Le souvenir en rêve. Extériorité, antériorité 2, (24, 25, 26) 57 (exception à la règle)
- Complexité de certains rêves (47, 48)
- Esprit en rêve 51, 58,
- Fugitivité des songes 3
- Dédoublément de la personnalité en rêve 4

1° Tous les éléments du songe, empruntés à la veille

2° Transformations subies par ces éléments et d'abord, *débaptisation des images*, rupture des associations les mieux établies.
Citer exemple

75 NDE: Petit feuillet.

- 3° En quoi consiste cette transformation? Jugement d'extériorité, d'antériorité. – *Adjectivation* d'une image par l'autre
- 4° Pourquoi ne nous souvenons-nous pas en rêve? Bien poser le problème. Sentiment du temps
- 5° Le *désir en rêve*, cauchemar
- 6° Complexité de certains rêves, esprit en rêve
- 7° Influence des sensations réelles⁷⁶

Le rêveur *substantialise* une image, *modalise* une autre, et fait tout *évoluer*. Le rêve est une évolution.

La *débaptisation* des images

76 NDE: Index et plan écrits au crayon.

GABRIEL TARDE
ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES SUR MOI-MÊME. CAHIER 17
(EXTRAITS)

Dim. 9 janv. 70

N'oublions pas la soirée de Vendredi dernier, 7. Le dim. 26 déc., c'est le soir où nous avons tant ri. Maintenant je ne ris plus. Vue dimanche¹ dernier, puis lundi², puis jeudi, puis vendredi...

Nouvelle intrigue ! Il y a près de trois mois que j'avais le cœur délivré. Cependant l'intervalle, ce me semble, n'est pas suffisant pour la dignité du cœur. Il me semble aussi qu'à chaque nouvelle fièvre de ce genre je vais me subtilisant et me démoralisant de plus en plus. Ces deux effets seraient-ils liés ? Et ce fait serait-il à l'avantage de la morale ? J'accumule les problèmes sans les résoudre, je me heurte de toutes parts le front et le cœur à des impossibilités, mauvaises issues de mon impasse !

De moins en moins, je suis persuadé que la passion soit une cause de bonheur, une source de jouissances. Elle est une source d'élan, d'élan physiques qui à chaque instant se produisent par des défaillances intérieures³, par des frissons des mains, – d'élan de l'âme qui emportent la pensée dans le lyrisme, le cœur dans l'abnégation. Elle nous arrache à ce monde, à ses intérêts, à ses luttes, nous fait une atmosphère isolante de son électricité. Ce sont là des mérites ; mais on ne peut pas dire qu'elle nous rende heureux. Les dernières pentes de la passion, le point où elle touche terre et va rentrer dans la plate plaine de la vie commune, voilà ce qu'il y a en elle de fécond et d'infiniment doux. J'ai eu d'extrêmes douceurs cette année dans la seconde quinzaine de septembre et le commencement d'octobre. Je sentais que ma pensée fortifiée et renouvelée par son

1 NDE [rayé : « lundi »]

2 NDE [rayé : « mercredi »]

3 NDE [rayé : « des petits tiraillements dans toute la poitrine »]

chômage de plusieurs mois trouvait dans sa liberté rendue une carrière proportionnée à sa relative vigueur ; elle semblait dire : c'est mon tour maintenant, j'en profiterai. – Mais quand la passion absorbe, il n'y a pas d'étude possible. L'audience me fatigue, me torture au dernier point. Quand je suis parvenu à *clouer* de force mon attention aux paroles de l'avocat, mon attention se cramponne aux paroles, il est vrai, mais elle ne va pas jusqu'au sens. C'est un supplice. – La passion, on peut le dire, est une hâte vers la mort ; elle nous donne comme un pressentiment de la dissolution future par ce trouble dont elle nous remue, par cet égarement d'esprit où elle nous jette, la dispersion des idées, la pulvérisation de l'activité, l'évanouissement de principes les plus enracinés, le détachement de tout, *hormis le but fixe*. C'est ce but qui devient le centre de notre être, le point de ralliement de nos éléments dispersés, notre vrai principe vital. Tout se rapporte à lui, on le voit toujours ; tout ce qui s'interpose momentanément entre lui et l'attention, – affaires urgentes, soins domestiques, conversations machinales –, se vitrifie en quelque sorte et le laisse apercevoir ; car on ne peut pas le perdre entièrement de vue un seul instant. On en vit, on en rêve. Cette tyrannie d'une âme par une idée devient fatigante, à la fin.

Je ne crois pas qu'il y ait d'anxiété comparable à celle d'un homme qui espère⁴ avoir l'occasion de rencontrer la femme qu'il aime tel jour, telle heure (parce qu'elle l'a promis), qui a attendu comme il a pu jusqu'à cette heure, qui voit l'heure suivante commencer à s'écouler sans que rien paraisse à l'horizon, sans que personne frappe ou sonne à la porte et qui, si quelque chose vient à paraître, si quelqu'un frappe ou sonne, est déçu et trompé à chaque fois dans son attente. En des cas pareils, le comble de la torture est d'être auprès de quelqu'un qui n'est pas notre confident et à qui notre trouble ne peut certainement pas échapper. – Il faut que l'amour, dans ses trésors, ait en réserve de bien vives joies pour payer de telles angoisses.

4 NDE [rayé: «attends»]

– Toujours, observation des mêmes périodes : verve, fébrilité, gaité expansive d’abord ; puis concentration anxieuse. On commence par courir cueillir des fleurs sur le penchant du précipice, puis on se voit tomber, et on se roidit pâle d’effroi.

– Toute étude m’ennuie, ai-je dit ; les ouvrages les plus froids, les plus abstraits seraient encore ceux qui me déplairaient le moins, – à peu près comme on trempe une brûlure dans de l’eau fraîche.

– La composition poétique, (non pas longue et sérieuse, mais fantaisiste et de courte haleine) me tente et s’offre à moi comme unique consolation, comme une porte évasive et ingénieuse du désir acculé. Encore faut-il que le thème et le cadre qu’on se propose de remplir ne s’éloignent pas trop du cercle très borné des préoccupations et des rêves du cœur. Pégase amoureux a des oreillettes. L’imagination passionnée peut bien s’emparer du monde extérieur pour le mettre à sa forme ; mais elle ne saurait s’emparer d’elle-même pour se métamorphoser librement. J’avoue cependant que, pour ma part, *l’olympianisme* m’ennuie, et que je préfère⁵ un cri, un seul cri du cœur, à une brillante et froide roulade. Je sais que d’autres apprécient la poésie-miroir, la poésie de l’univers, impersonnelle ; je n’ai jamais goûté que celle du *moi*. Celle-ci *révèle* vraiment ; l’autre *rappelle* seulement.

– Que décidera le nouveau ministère ? Que doit-on penser des traités de commerce ? etc... Sans parler des problèmes métaphysiques... Tout cela m’intéresse bien peu maintenant. Mais « quel effet lui a produit ma lettre ? » voilà la question vitale.

J’ai manqué hier l’occasion de la voir, et pendant que je m’occupais des moyens de la voir. On ne se console pas de cela, quand on vient à l’apprendre. C’est un regret qui prend la livrée du remord.

5 NDE [rayé : « aime »]

– Toutes les fois que j’entends frapper au portail, je ressens un coup au cœur, comme si elle allait entrer. Ce n’est pas que j’y compte la plupart du temps; il y a des jours et des heures où je sais bien que je ne dois pas la voir; mais il a suffi que quelquefois le bruit du marteau ait été le signe de sa prochaine apparition, pour que le son⁶ me la rappelle toujours. – On voit combien l’excitation du cœur et de l’imagination est propre à accélérer, à fortifier l’association des images.

– Entre veille et sommeil, hier soir, j’ai ressenti aussi un coup subit. Contrairement aux habitudes de mon imagination visuelle qui ne me livre qu’après résistance, à regret, et partiellement, les portraits que je lui demande, il est arrivé que sans préparation, tout à la fois, de pied en cap elle m’est apparue avec ses traits précis, son chapeau de velours noir, sa voilette, drapée dans son cachemire rouge, et comme si elle s’avançait vers moi dans la rue... Ce n’a été qu’un moment; mais j’en ai gardé un assez long trouble.

– L’autre jour, l’attendant et comptant une à une, essayant en vain d’arrêter les secondes et les minutes qui s’écoulaient après l’heure convenue, j’ai eu plusieurs fois des hallucinations de l’ouïe, moi qui l’ai très bonne. Je croyais vaguement, il est vrai, avoir entendu frapper. On allait ouvrir⁷, et la porte s’ouvrait à vide.

– Il y a huit jours, j’ai fait un singulier songe. Elle était assise sur un canapé devant moi debout; j’épiais le moment de l’embrasser; je penche la tête sur son ouvrage, nos deux fronts se touchent, et aussitôt ma lèvre est sur sa joue... Elle est indécise entre le sourire et la colère; mais je lui fais observer que je l’avais prévenue la veille que je lui avais promis de l’embrasser quand même (ce qui, effectivement, était vrai). Elle prend bien cette raison, se mord les lèvres, et ajoute d’un air nonchalant en

6 NDE [rayé: «et l’idée de cette apparition»]

7 NDE [rayé: «voir»]

reprenant son travail: «Maintenant que vous avez fait un...» Je n'attends pas la fin de la phrase, je l'enveloppe de mes bras, et l'embrasse de nouveau, mais cette fois sur la bouche... Or, le baiser se prolongeant, je sens quelque chose d'humide et de froid qui m'entre dans la bouche, quelque chose bientôt d'affreusement amer qui me force à retirer mes lèvres. Je me mets à cracher et elle se met à éclater de rire. – À ce moment, je me réveillai.

– À propos de songe, en voici un, fait cette nuit, qui offre une particularité intéressante pour les psychologues. J'étais dans une église, où trois hommes de ma connaissance péroraient; je n'en voyais que deux, le troisième m'était invisible. L'un des deux que je voyais était M. de Maleville (il faut bien que je l'ai vu tout récemment), il parlait, et, tout en parlant, il lui est arrivé de dire: «Je crois que c'est aussi l'avis de mon ami M. de Maleville» en se tournant du côté du troisième interlocuteur invisible. Le nom de celui-ci ne laissait que de m'étonner, et je croyais bien me rappeler vaguement que ce nom était justement celui du causeur qui parlait; mais cette identité ne m'apparaissait pas comme une affirmation, tout au plus comme une impression, une ancienne confusion⁸, une suggestion.

– Je trouve ce songe bizarre. Il est clair en effet que l'apparition des traits de M. de Maleville m'avait rappelé son nom, par une association très naturelle; mais ce qui est étrange, c'est que ce nom au lieu de rester attaché aux traits qui me le rappelaient, s'en est séparé pour aller se reposer sur un inconnu que (chose singulière!) je savais présent sans l'avoir vu... Il semblerait, cependant, que la liaison du visage d'un homme avec son nom, quand ce nom et ce visage sont très connus, est une de ces associations involontaires qui se forment et se maintiennent sans le concours de notre activité mentale. Mais voici qu'il n'en est rien: pendant que je dors, ces deux souvenirs, le souvenir du nom et le souvenir du visage, qui m'apparaissent ensemble ou successivement, vont tâtonnant sans se retrouver; ils s'éloignent⁹

8 NDE [rayé: «une association involontaire»]

9 NDE [rayé: «se détachent»]

en se recherchant; on dirait que leur lien est brisé, ce lien qui paraissait tout physiologique et cérébral... Mais à l'instant du réveil, soudain, ces deux souvenirs se sont rejoints, remis en place comme des écoliers débandés qui se remettent en rang, si le maître les regarde. Y aurait-il donc ainsi, en nous, une foule d'associations d'images en apparence continues, indissolubles (ou du moins involontaires) qui, en réalité, seraient intermittentes, et se reformeraient chaque matin au moment du réveil, pour se *déboucler* en quelque sorte et ôter leur ceinture pendant le sommeil? Quelle est donc cette force étonnante de cohésion et d'unité, que le sommeil tient suspendue, qui se produit instantanément au réveil sans qu'on sache comment, qui ressaisit aussitôt tous les éléments épars de notre pensée, refait du chaos un monde, (chaque jour un monde!) nous ramène sous les lois de la logique, et nous rend du même coup à nous-mêmes et au monde?



– L'amoureux bénit la faim, la soif et les autres besoins physiques qui lui donnent momentanément des désirs autres que celui dont il est obsédé!

– Que de longs intervalles à subir entre de courtes entrevues! Que de déserts pour une oasis!

– Celui qui aime devient étranger à tous les intérêts humains; mais il n'est pas d'événement extérieur qui lui soit indifférent; il est comme la *Bourse*, ce thermomètre de la finance qui est extrêmement étrangère aux passions politiques et extrêmement impressionnée par les moindres nouvelles politiques¹⁰.

– Les longs intervalles des entrevues ne seraient pas tolérables, sans les mille occupations secondaires qui naissent de la préoccupation principale, s'y ajoutent et en distraient. Chaque jour amène un intérêt nouveau; en sorte que, malheureux pour

¹⁰ NDE [rayé: « changements d'affaires du pays »]

l'essentiel, on peut être parfois consolé par la réussite du détail. Ainsi, je lui ai écrit l'autre soir. Aussitôt, première inquiétude¹¹ : recevra-t-elle ma lettre? Cette inquiétude s'accroît pendant la nuit, grandit le lendemain, si bien qu'elle semble devenue mon intérêt dominant. Enfin, je suis sûr qu'elle l'a reçue : alors¹² soulagement de quelques heures, moment de calme ou d'accalmie ; mais bientôt, nouvelle inquiétude : quel effet ma lettre a-t-elle produit ? Quelques jours après, je suis instruit que l'effet n'a pas été mauvais, il semble que j'avance dans son intimité. En rentrant le soir chez moi, le sentiment ou l'illusion de ce progrès me laisse un grand fond de contentement intime, renouvelle mon lest indispensable de gaieté. Mais, au réveil déjà, la pointe d'inquiétude reparait sous la satisfaction passagère, comme la pointe de l'écueil sous le lac tranquille : quand la reverrai-je ? – ou bien, elle m'a donné une commission, elle m'a demandé, par exemple, de l'argile ou des livres. Trouverai-je de l'argile ou des livres qui lui plaisent ? Voilà désormais ma question, jusqu'à nouvel ordre. Et il y a incessamment une question pareille pour un amoureux ; sa passion est une tige qui ne cesse de produire des rameaux, dont, par moments, et surtout par bonheur, elle est toute couverte...

– Il me semble qu'elle est moins absente quand je m'occupe d'elle.

– La dernière entrevue laisse toujours une impression rassurante ou fâcheuse, assez lente parfois à se dégager, souvent assez fausse, mais qui finit par s'enraciner. Elle est un germe de plaisir ou de douleur, qui se développe lentement dans l'âme, et, à l'exclusion de tout autre motif, produit à lui seul ces alternances inexplicables, ces périodes successives de tristesse et d'épanouissement, qu'on observe chez tous ceux qui aiment.



11 NDE [ajout rayé : « le lendemain »]

12 NDE [ajout rayé : « seconde inquiétude »]

18 janv

J'ai eu deux rêves nouveaux, dont l'un a infirmé mes premières conclusions ; en effet, j'y ai vu le visage d'un de mes amis, et, en le voyant, je lui ai appliqué son nom véritable, Em. Montozel. Mais l'autre les a confirmées. Il m'a semblé (chose bien étrange !) que je me demandais : quel jour sommes-nous ? *Samedi*, me suis-je dit. Et quel jour serait-il demain ? *Jeudi*, ai-je répondu. – Voilà ce que j'ai rêvé. Un plus bizarre oubli des associations les plus invétérées, peut-il être conçu ? Si quelques idées paraissaient enchaînées en nous suivant un ordre régulier, immuable, n'est-ce pas la suite des jours de la semaine ? Ne croirait-on pas que l'éveil de la conscience n'entre pour rien dans le penchant qui nous porte invinciblement à concevoir le vendredi comme le lendemain du jeudi, le jeudi comme le lendemain du mercredi etc... ? Cependant, un ordre si constant peut être oublié en rêve ; on peut, en rêve, penser au samedi, penser au jeudi, et ne plus penser que le samedi est après le jeudi au lieu d'être avant, qu'il est séparé du jeudi par plusieurs jours d'intervalle au lieu de lui être contigu !



Je tâche de me créer quelque raison de désirer son départ, ou du moins de tenir en réserve pour lors un motif de consolation. Par exemple, si une étude me sourit (assez faiblement bien entendu, mais un peu plus que d'autres) je m'empêche de m'y livrer tout de suite, et je m'impose de ne la commencer qu'après son départ.

26 janvier. Mercredi

Ce matin tout à l'heure, en me réveillant, j'ai été surpris d'un son faible, éloigné, d'un timbre infiniment plaintif et doux. Je ne pouvais le définir. Était-ce une cloche ? un piano essayé ? un harmonica ? Je ne pouvais dire. Mais peu à peu l'étrangeté de ce son m'a transporté en un monde inconnu, en un monde où je ne pouvais rien voir, mais où j'étais persuadé que tout était bon. Ce n'a été qu'un instant de ravissement, le temps de passage d'une vision ; mais j'en ai retenu la trace le plus que j'ai pu. J'éprouvais

quelque chose d'analogue à ce que j'ai ressenti, dans le temps, à Toulouse, la première année de mon Droit, en passant dans la rue du Taur, le jour ou le Lundi de Pâques, et remarquant pour la première fois le carillon de St Sernin. C'était le lendemain de mon arrivée; il faisait beau et chaud; les bouquetières criaient des violettes, et le marché du Capitole, tout vermeil¹³ d'oranges, que je venais de traverser, en bourdonnait encore. Le carillon me disait : Espère ! espère ! Tout n'est pas perdu pour l'humanité ni pour toi, depuis que le Christ a cessé de régner. Il y a encore des Pâques et des Noël, et un ciel intérieur ! Il y a un Paradis, même sur terre... J'écoutais, je croyais; une longue perspective de liberté, de soleil, d'amitiés variées, d'amour satisfait, s'offrait à ma vue, en même temps que je revoyais le hardi clocher et la physionomie quelque peu mauresque et étrange de la belle église byzantine¹⁴. J'étais heureux; je fus électrisé; toutes les puissances de mon être s'étaient réveillées à la fois, chacune à la vue de son objet; qui lui semblait à portée de sa main... Depuis ce temps-là, je n'ai jamais entendu sans trouble et sans joie le carillon de l'église St Sernin.

À force d'écouter, cependant, j'ai fini par me rendre compte de mon illusion. C'était bien un piano que j'entendais, un piano mal accordé du voisinage, qui devait sa plaintivité à sa fausseté, mais dont le son, étouffé plus qu'à l'ordinaire, s'était transfiguré.

Mais cette découverte n'a désabusé que mon ouïe; mon cœur retenait l'impression. Cette illusion, cette hallucination était venue vraiment bien à propos pour jeter quelques gouttes d'eau sur la fièvre qui me dévore depuis un mois. Ma passion, d'un tel éclair, avait fait brèche à tous les obstacles et touché¹⁵ le fond de son ciel. Je ne voulais pas me dissuader. Avec quelle peine je redescendais à la réalité de mon mal présent, de ma demi-défaite ! – Mais tout-à-coup, je ne sais ce qui m'a pris; je me suis redressé sur mon séant, et tous les morceaux déchirants, pathétiques, des plus beaux opéras que j'ai entendus, sont sortis à la fois de ma mémoire, se sont fondus, en un seul courant mêlé,

13 NDE [rayé : « doré »]

14 NDE [rayé : « le féerique aspect de l'aspect étrange et arabe »]

15 NDE [rayé : « entrevu »]

confus, en une cavatine ridicule et passionnée que je chantais, que je gesticulais; interminablement, avec des élans inexprimables, avec des efforts de voix intérieures, tout bas en fondant en larmes. C'était une supplication, un hymne, un Miserere, un Hosanna, un pot-pourri sans queue ni tête. Par là, mon cœur s'épanchait enfin! Il lui semblait qu'il parlait sa vraie langue, et qu'il s'exprimait mieux ainsi, dans cet idiome inconnu et ces sons inarticulés, qu'il ne l'avait pu dans les médiocres vers que j'ai produits depuis quelque temps. Mécontente de ma poésie, ma passion se heurtait à la porte close de la musique, et s'étonnait de l'enfoncer, – ou se l'imaginait du moins.

Puis, je me suis un peu calmé. Mais, un instant après, en mettant¹⁶ mes bottines, voilà que l'accès me reprend; et j'ai pleuré, sangloté de plus belle, et, avec ma bottine encore d'une main, je me suis mis à chanter de la même manière, à joindre les mains, à supplier¹⁷...

Puis, enfin, en me lavant le visage, encore même effusion! – Ce n'était pas une comédie; je ne jouai pas. Mais, depuis un mois, je souffre horriblement par intervalles. La semaine entière, j'ai été à l'étau, sous le pressoir, depuis mardi soir jusqu'à vendredi soir, où enfin je l'ai vue; et c'est souvent qu'il m'arrive, si je reste sans la voir plus longtemps que je ne l'avais prévu, d'avoir de ces périodes d'angoisse profonde, où je ne songe qu'à mourir. Oui, vraiment, la passion est une maladie; *elle fait souffrir*, c'est une vérité incontestable; *sauf quelques instants d'espoir* ou *de bonheur à la regarder*, je ne fais que souffrir, et *j'étais plus heureux* quand je réfléchissais librement et froidement sur des sujets idéologiques... Après tant de compressions, ne faut-il pas que le cœur se dilate? Il le faut absolument. De là, à défaut de la félicité, son rêve, – à défaut du ciel, son mirage et son reflet.¹⁸ Si peu de chose suffit, alors, pour briser nos liens avec la réalité, qu'un léger fil se rompe, et voilà l'élan captif qui se précipite vers son

16 NDE [rayé: «tirant»]

17 NDE [rayé: Si elle fût entrée dans la chambre en ce moment, elle m'eût certainement éclaté de rire au nez; mais, au fond, je crois qu'elle m'eût un peu aimé]

18 NDE [rayé: «Il en faut si»]

étoile! Un rien dérange l'instable équilibre de la raison troublée par l'amour.

2 février. Mercredi.

Par combien d'émotions m'a déjà promené cette passion nouvelle, la plus âpre peut-être et la plus intense qui m'ait encore tourmenté! D'une passion à l'autre, je sens s'élargir ma faculté de pâtir et d'aimer. – Il faut bien d'ailleurs, que la variété accrue des sensations et des impressions, s'oppose et fasse équilibre, en temps d'amour, à la fixité d'une même pensée, d'une même préoccupation envahissante. Celle-ci est l'essieu de l'être, qui tourne vertigineusement sans jamais la perdre de vue.

Maintenant que j'ai passé l'apogée de ma souffrance, je puis fixer avec précision le jour, le moment où a eu lieu cette apogée. C'est entre le 20 et le 21 du mois dernier, (de jeudi à vendredi de l'avant-dernière semaine). J'avais eu toutes les peines du monde à ajourner jusqu'au mardi précédent l'espérance de la voir; le mardi, j'y comptais un peu, mais surtout le mercredi; le mercredi, toute ma soirée se passa dans des transes affreuses; je ne m'expliquais pas ce retard, je ne pouvais l'expliquer que par un brusque désir de rompre tout-à-fait, ou par un nouveau lien plus énergique et plus complet clandestinement formé, ou simplement par une anticipation du moment de son départ, par une lettre reçue qui la rappelait. Rentré dans ma chambre le mercredi soir, après ma soirée de déception, il me semblait que tout me manquait, que toute joie, toute espérance, toute raison de vivre étaient arrachées de mon être et que j'entraais dans le vide absolu... C'était une fièvre de désir, compliquée d'une fièvre d'impatience, complétée d'un poids affreux de découragement. À ce moment, les idées de suicide, qui m'avaient abandonnée depuis longtemps, me sont revenues; il m'eût été doux, pensais-je, à la première rencontre, la nuit, d'avaloir un poison, de lui prendre un baiser, et de mourir entre ses bras...

Je ne trouvais de soulagement que dans ce songe indéfiniment repris et diversifié. Dire que je n'ai pas dormi pendant ces jours et les précédents ne suffit pas; pendant toute la journée du jeudi, je ne pouvais pas me tenir debout; je pouvais marcher,

mais me tenir debout, non ; j'étais accablé. Chaque minute qui passait et qui me rapprochait certainement de son départ définitif sans me rapprocher aussi sûrement du moment où je la reverrai, chaque minute, chaque seconde me faisait mal à sentir passer ... Oh ! je l'avoue, si l'amour n'avait que de telles périodes, je ne le bénirais pas ; je ne dirais pas que « tous les autres désirs ne valent pas ses peines ». Encore s'il était toujours possible, en de tels états, de nous isoler entièrement, de fuir nos amis même s'ils ne sont pas nos confidents, d'ensevelir notre douleur dans la retraite sans la publier par cela même, et de nous taire sur tout sujet, quand un seul nous intéresse ! Mais il n'en est pas ainsi ; il faut cacher son mal, ne rien changer à ses habitudes, faire effort pour causer, remplir mille obligations de convenance, et de métier, écouter de longues plaidoiries, accueillir mille idées extérieures, profondément indifférentes qui assaillent de toutes parts la pensée centrale et vitale, et l'irritent sans la déplacer ! On finit bien, à la longue, par se faire, comme on peut, une sorte d'attention factice disponible, malgré la préoccupation absorbante ; et c'est, psychologiquement (si on avait le goût de l'étudier) un phénomène très curieux que ce dédoublement de l'attention¹⁹ -. Mais on s'épuise à cet effort, et stérilement. Ce

19 NDGT : Il est possible que ce dédoublement soit seulement un très rapide passage, une oscillation perpétuelle, un va-et-vient incessant d'une idée à l'autre, et non l'étreinte de deux idées à la fois dans un même point de vue : le regard, la vue directe de l'attention se mouvrait ainsi constamment, tandis que la vue indirecte retiendrait l'idée momentanément abandonnée. Ce qui me le fait penser c'est que, quoi qu'on puisse faire, il arrive fort souvent, dans ces états de préoccupation, de perdre le fil du récit qu'on croit écouter, de la plaidoirie à laquelle on s'imagine être parvenu à s'intéresser. Il semble alors que l'attention a fini par se fatiguer de tant courir, et qu'elle se repose pour reprendre haleine. – Et, à ce sujet, constatons ce qu'il y aurait d'illusions dans le sentiment de notre liberté et combien nous serions peu maître de nous-même, s'il était vrai qu'un décret de notre volonté est nous plus intimement, plus essentiellement, que notre nature involontaire. Comprenons que l'involontaire et l'impersonnel nous subjuguent parce qu'ils nous pénètrent, parce qu'ils ont leurs racines en nous. D'une part, la durée de l'attention ne dépend pas de nous, car elle suppose l'intérêt, qui n'est pas à notre disposition. D'autre part, si l'attention momentanée dépend de notre volonté, elle n'en dépend qu'à la condition que l'idée nous sera venue d'être attentif ; et cette idée nous est certainement suggérée par une modification involontaire de l'état physiologique intérieur.

qu'il y a surtout d'extrêmement pénible, c'est de causer avec une personne d'ailleurs aimée, mais ignorante du degré de votre peine, qui veut vous distraire et vous entraîner dans des sentiments étrangers au vôtre. Si à toute force il faut parler, on voudrait n'entamer que des sujets abstraits, arides, parfaitement froids, qui laissent la sensibilité à soi et le cœur tranquille. Un pauvre amoureux ainsi tirillé de tous côtés, par ses amis, par ses proches, par tout le monde, obligé de lutter constamment, et dans son extrême faiblesse, pour garder la possession de sa douleur et de son secret, qu'on semble lui disputer, est digne vraiment de pitié. Le désespoir finit par le gagner; il ne comprend pas qu'un monde auquel il ne tient plus l'envahisse encore, et qu'à ce point inoffensif on puisse être attaqué!

– En amour, que veut-on? Être auprès de ce qu'on aime. Je ne la voyais pas; et, plus je m'en éloignais du moment où je l'avais vue (sans être sûr de me rapprocher de celui où je le reverrais) plus redoublaient mes tortures de famélique. – Aussi, quand, dans l'après-midi et la soirée du vendredi dont je parle, je l'eus vue deux fois, je redevins subitement un autre homme, miraculeusement guéri. Ma respiration, ma circulation reprirent leur cours accoutumé; car je suis convaincu qu'il existe pour le temps d'amour et pour chacun des états d'amour, un mode spécial de circulation et de respiration, qu'il serait possible de dessiner par le moyen de certains instruments scientifiques dont font usages les médecins... Mais allez donc trouver un amoureux qui consente à servir de sujet d'expérience! Ils auraient tous la sottise fierté de refuser, ou le sot préjugé de croire manquer de respect à leur passion en se prêtant à cette curiosité. Et, quant à trouver un amoureux qui lui-même expérimente sur lui-même au moment de sa plus vive angoisse, il faudrait pour cela que la curiosité pût se concilier avec la passion...

– Le dimanche, je la revis encore; et il me semble qu'une idée de moi plus flatteuse et mieux accueillie se glissait en elle. Je fus jusqu'au mardi suivant dans un état de ravissement qui tenait du délire, et qui avait pour cause moins peut-être ses manières nouvelles que le besoin de me détendre un peu le cœur et de respirer l'espérance après une semaine d'étouffement.

Mais le mardi jusqu'au vendredi d'après, je gravis de nouveau mon dur calvaire, *presque* aussi péniblement. Pas tout à fait cependant; la passion, qui est le contraire de l'habitude, n'aime pas se répéter et repasser par les mêmes voies. Elle croit sentir l'ornière qu'elle hait. – Mais ceci est une question de degré; quoi qu'il en soit, je souffrais beaucoup. Et c'est pourquoi, après l'avoir vue le vendredi soir comme le précédent vendredi, je pris le lendemain et le dimanche, pendant deux jours, un repos de cœur *presqu'absolu*. J'avais épuisé momentanément ma provision de courage et de passions, je reprenais haleine.

Mais aussi le lundi! ...



– ... Quand je songe à *ce qui s'est passé*, je crois avoir fait un beau rêve²⁰ déguisé en cauchemar, où tout sourit mais où tout fuit, où l'inespéré se montre et s'approche, mais s'éloigne près d'être atteint. Ce souvenir me déconcerte, jeté au beau milieu de mes habitudes monotones de tous les jours. Était-ce moi? Est-ce bien vrai? Ce silence, cette ombre, les pas muets, ce battement de mon pouls que j'ai pris dix fois pour le bruit de sabots lointains, cet accueil étrange, cette colère feinte ou vraie, cette longue conversation à voix basse, et ce qui, sans rien cacher, ne s'oublie pas... Que voulez-vous que je fasse de ces souvenirs toujours présents, quand je suis à l'audience plié dans ma robe, une chaufférette sous les pieds?

3 fév. Mercredi.

– Être avec ce qu'on aime : oui, c'est bien là le vœu de l'amour. Mais remarquez qu'on ne se contente pas d'un rapprochement mental, il faut une contiguïté physique qui s'y joigne. Et c'est là pour moi une des plus fortes preuves de l'unité de l'âme et du corps, de leur inséparabilité. Car enfin, c'est bien *elle* que j'aime; et elle, je ne crois pas que ce soit sa pensée seulement, son âme; je crois être près d'elle quand je la vois, quand je l'entends,

20 NDE [rayé: « songe »]

quand ma main peut toucher la sienne... Il est vrai qu'une lettre souvent cause plus d'émotion qu'une rencontre.



Douleurs que l'on retient: les unes, parce qu'elles sont pieuses; les autres parce qu'elles sont douces...



13 fév. Dimanche.

Vue le 4 (février), le 6, dim. dernier (soirée), le 7 (dîner), le 8, mardi (promenade au R.) et enfin aujourd'hui. Depuis mardi, j'ai eu comme une anticipation des tourments, des déchirements du départ; quelque chose me pesait au cœur affreusement.

Qui pourra dire à quel point un homme passionné pour une femme est indifférent à tout autre intérêt? J'aime ma patrie, bien sûr, et un de mes malheurs est de ne pouvoir la servir efficacement; eh bien! je me suis surpris, ces jours derniers, à désirer que les commencements de barricades dont on s'effrayait prisent de la gravité, afin que ses parents lui ordonnassent de rester ici à l'abri du danger...

Tout à l'heure, cependant, la pensée d'Émile Ollivier s'est jetée entre elle et moi, et l'admirable rôle de cet homme a paru me faire envie. Je me suis retrouvé, comme dépaycé et tout ahuri, dans cette sphère oubliée de sentiments patriotiques et humains, de voluptés mâles qui s'offrent parfois à moi comme supérieures à la région de mes impressions et de mes joies actuelles. Il me semblait que la fièvre de la tribune vaut bien celle de l'attente, que des applaudissements valent bien un baiser; il me semblait surtout que le bonheur d'être l'espérance de tant d'honneurs, de faire triompher à la faveur de leur assentiment des idées que l'on croit justes, des idées que l'ont croit propres à élever d'un degré le prix, la noblesse, la beauté de leur vie à tous, n'étaient pas un bonheur illusoire, – quand même les espérances le seraient... Mais, en y regardant de plus près, j'ai vu que ce que j'enviais dans Ollivier était la beauté même de son rôle²¹, de

21 NDE [rayé: «la grandeur même de son rôle, plus que sa fécondité»]

nature à frapper vivement l'imagination d'une femme. – Non, on ne fera jamais admettre à un amoureux (qui, quoi qu'il fasse, restera toujours rivé exclusivement au point de vue du bonheur et ne vous suivra jamais sur celui de la dignité) on ne lui fera jamais admettre que la simple sympathie de mille, d'un million, de trente millions d'hommes, cette sympathie exprimée par quelques ovations de tribunes, quelques poignées de mains, beaucoup de sollicitations, et des enthousiasmes d'estaminet entre la pipe et la bière, puissent tenir lieu ou être l'équivalent de l'amour passionné d'une femme, d'une seul être éperdument aimé! Vous lui parlez des services que peut rendre un homme au pouvoir. Quels services? Vous demande-t-il. Soulager des misères? Protéger des intérêts pécuniaires, mercantiles? Faire respecter ce qu'on appelle des droits, c'est à dire des intérêts consolidés? Fort bien; mais à quoi sert de n'avoir plus [que] faire, de se bien porter, d'avoir de l'argent, du bien-être, et toutes les prospérités imaginables si l'amour manque? L'amour est la fleur de la vie, et tout le reste ne sert qu'à la faire éclore. Vous lui montrez le jardinier qui fume le pied de la tige; mais il a la fleur, lui; que lui importe votre fumier? – L'amoureux aurait raison, si tout le monde lui ressemblait. Il est certain qu'alors la querelle des protectionnistes et des libre-échangistes ferait bien peu de bruit, et qu'on ne se tuerait pas sur des barricades.

– Aussi n'est-ce pas Ollivier que j'envie le plus – c'est un autre, un inconnu... je n'ose achever.

15 fév.

Elle part demain; j'ai encore une faible chance de la revoir, de l'entrevoir avant son départ²². Mais je n'y compte guère, ou du moins, je tâche de me persuader que je n'y compte pas, pour diminuer la peine de la déception qui suivra. Et d'ailleurs²³, je retomberai dans le vide et la nuit! – Je m'étonne, à vrai dire, de n'être pas plus déchiré que je ne le suis. J'avais tant prévu ce moment que j'y arrive résigné. Et d'ailleurs, ces deux mois de

22 NDE [rayé: «demain»]

23 NDE [rayé: «puis»]

tension, d'agitation continuelles²⁴ m'ont laissé une lassitude qui se marque par le besoin de retrouver ma liberté d'esprit. Mon attention concentrée si longtemps sur un seul être redemande à se répandre de nouveau en curiosité. Ma sympathie concentrée²⁵ sur un seul être redemande à rayonner sur le monde entier. En vain l'habitude du cœur proteste contre ce changement inévitable, et se rattache à sa passion qui semble l'abandonner elle-même aussi bien que son objet. Il faut que la loi du monde suive son cours.

Je ne sais pas si je l'aime moins, je ne le crois pas ; mais je me calme un peu, bien que j'aie été préoccupé toute l'après-midi de la crainte de lui avoir déplu. Oh ! La crainte d'avoir déplu ! Le supplice d'attendre, lui-même, n'est rien auprès !

Je me calme un peu, – d'abord, parce que je suis trop agité, et que j'ai besoin de repos, c'est la meilleure des raisons, – ensuite, parce que j'ai des espérances fondées de la revoir dans un délai qu'il dépendra *peut-être* de moi d'abrégé. Ce *peut-être*, il est vrai, ne tardera pas à devenir inquiétant ; mais il ne l'est pas encore. – Enfin, la dernière impression que je lui ai laissée m'a été favorable.

16 fév.

Elle est partie, sans que j'ai pu la revoir comme je l'espérais. Mais ayant trouvé une raison de croire que ma déception ne pouvait pas être imputée à sa mauvaise volonté, je m'en suis consolé.

Elle est partie ! Tout me paraît vide, et en moi et hors de moi. Toutes mes actions, qui l'avaient pour but, sont désorientées et cherchant leur pôle. Depuis plus de deux mois, je ne faisais rien qu'en vue d'elle seule ; ma vie n'a jamais présenté le spectacle d'une finalité plus complète. Et maintenant mon but unique m'est soustrait, l'âme de ma pensée et de ma conduite. Je n'écoute plus quand on frappe au portail ; ce ne peut plus être elle. Je suis sorti ce soir, mais, sans goût ; et je ne pouvais plus

24 NDE [rayé : « perpétuelles »]

25 NDE [rayé : « absorbé »]

espérer de voir de la lumière à ses fenêtres. Combien de temps me faudra-t-il pour m'accoutumer à faire loin d'elle et sans elle les mille choses de la vie de tous les jours que je ne faisais que pour elle ? Pour elle, je m'habillais ; pour elle, je me faisais raser ; pour elle, j'allais à l'audience régulièrement afin qu'on ne remarquât aucun changement dans mes habitudes ; pour elle, je m'efforçais de causer avec les uns et les autres des choses indifférentes, soit dans le même dessein de cacher mon jeu, soit pour apprendre des nouvelles à lui rapporter ; pour elle, je combinais mes entrées et mes sorties de manière à multiplier mes chances de la rencontrer. Enfin, elle assurait de sa préoccupation tous les moments de ma vie qu'elle n'enchantait pas de sa présence ; ou pour mieux dire elle m'était toujours présente et prêtait un intérêt, une couleur toujours renouvelée aux moindres actes dont je remplissais les intervalles de nos entrevues. Et je suis maintenant comme ces dames qui, accoutumées à sentir un parfum délicat qu'elles ont mis partout, dans leur chambre, dans leur salon, dans leur linge, dans tous leurs meubles, s'aperçoivent un beau jour qu'elles en sont privées et ne peuvent s'habituer à s'en passer. Son charme pénétrait ma vie, et²⁶ mes douleurs, même ; mes défaillances en étaient adoucies, mes joies en étaient parfumées. Quelle fadeur je vais trouver à tout ! N'est-ce pas l'hiver qui brusquement viendrait neiger sur mai tout en fleurs ?

14 mars

Près d'un mois s'est écoulé depuis son départ. Je n'ai pas ressenti cette succession d'émotions tour à tour violentes et délicieuses qui avaient marqué le déchirement et la convalescence de mon précédent amour. La convalescence de l'amour ! Il n'en est point de plus douce ni de plus féconde ; elle est comme ces heureuses vallées au pied des sommets qui, plus que les sommets eux-mêmes, sont des nids de fleurs pour les botanistes, des berceaux de rêves pour les poètes, des lits charmants pour les dormeurs. Mais, cette fois-ci, j'ai été privé de cette douceur. Les jours, qu'elle remplit encore de son opiniâtre image, mais que sa

26 NDE [rayé : « pénétrait »]

présence ne ravit plus, se sont écoulés monotones et tristes, sans pleurs, sans élans, sans inspiration ni défaillance. C'est que mon amour se ressent de son objet; c'est qu'il est plus passionné que tendre. C'est qu'il me brûle en me desséchant. L'autre, moralement, valait mieux. Et pour mieux dire, le premier de tous fut le meilleur.

Le seul progrès que je commence à faire, est de pouvoir me remettre au travail, à un travail continu qui suppose une attention libre. Dans les premiers jours, je portais lourdement la peine de mon entière absorption, pendant plus de deux mois, en une pensée unique. J'étais devenu comme monomane. La tête m'en faisait mal. Je craignais de ne pouvoir effacer de mon cerveau un pli si profond, et de rester engourdi mentalement dans l'étroit sillon que j'avais creusé. Ma tête tournait comme une toupie fouettée, autour de ce centre constant; je ne sortais pas d'un cercle restreint d'images, de souvenirs, de projets rêvés; je n'en sortais pas car il m'était impossible d'en sortir, et que j'y étais retenu de force. Je n'y trouvais d'ailleurs qu'un très faible charme. C'était pour ainsi dire une fidélité toute physique, trop digne d'une passion plus physique que les précédentes... Mais qu'espéré-je en blasphémant ainsi, et maudissant mon joug? Tant que ma crise morale durera, que les notions de devoir, de vertu, de sacrifice, tantôt brilleront, tantôt s'éteindront devant mes yeux comme des feux follets, – en l'absence d'un but, un joug me sera doux.



J'ai passé très près de la folie, ce me semble. Je luttai contre une persécution d'idées dont l'acharnement devenait chaque jour plus invincible. L'affaiblissement de mon esprit ne m'a jamais tant effrayé que dernièrement, après avoir terminé une composition poétique de quelques centaines de vers (*Le Bac*). D'ordinaire, à la vérité, les vers que je viens de produire continuent un jour ou deux à bourdonner dans la mémoire; mais je les avais toujours jusqu'ici aisément chassés. Cette fois-ci, leur tyrannie est devenue intolérable, et s'est prolongée plusieurs jours durant avec une rage qui était vraiment de l'impiété filiale.

J'étais comme un homme qui s'est fourré la tête dans un guêpier, et qui, après en être sorti, est assailli d'innombrables piqûres, harcelé²⁷ de tout un essaim qui ne le lâche pas.

18 mars

– Je traverse la période intermédiaire où les vers s'entremêlent encore aux analyses. Poésie passionnée, psychologie raffinée.



On ne versifie qu'autant qu'on juge ses vers bons. Mais, comme incessamment on devient plus difficile, il vient un moment où l'imagination n'a plus des ressources proportionnées aux exigences du goût. Alors on cesse d'écrire, ou on compose avec douleur.



6 avril

Quand, par hasard, je suis abordé par quelqu'un qui me fait compliment sur quelque-une de mes œuvres qu'il vient de lire, j'observe qu'il m'est impossible, en le quittant, de ne pas me retracer et repasser plusieurs fois mentalement le morceau loué, et que je lui découvre moi-même alors des mérites nouveaux. – Si tel est l'effet de la louange à l'égard de mes propres créations, faut-il s'étonner que le succès nous transfigure aux yeux d'autrui ?

2 Juillet 1870

Depuis le mois de février, la psychologie abstraite m'a détourné de la psychologie personnelle. Je craignais de prolonger, en m'y complaisant, un état de fièvre déjà trop long. J'ai d'abord attendu le printemps avec impatience, en espérant quelque renouvellement de cœur. Il m'a apporté qu'un ravivement²⁸

27 NDE [rayé: «poursuivi»]

28 NDE [rayé: «rajeunissement»]

de passion. Pourtant, j'ai un peu travaillé. Comme toujours, la réflexion intérieure m'a ouvert son asile, et à une distraction invincible a succédé une période de méditation parfois intense (moins vive cependant que celle du mois de septembre dernier). Cette nouvelle *hydrothérapie morale* m'a réussi encore. Et cependant! Tout mon mieux consiste en ce que mes *fantômes* se confondent. Chose étrange! Je ne puis revoir certaines fleurs sans une émotion inexprimable; par exemple, la fleur du *Sédum* sur les vieux murs. Il était surtout question de cette fleur dans le *Voyage aux Pyrénées* de Taine que je lisais l'année dernière en si chère compagnie... De là mon association d'idées que rien n'a pu briser, pas même le passage d'une envahisseuse qui m'a délivré de tant d'autres liens [?]. – Je ne puis dire l'effet que me font maintenant les fleurs des champs.



Dernièrement, pour revenir de Laroque à cheval, la nuit, j'ai eu l'idée de prendre en guise de cravache le jonc noir à bout d'ivoire que j'achetais l'année dernière à Pau, presque à pareille époque. Ce jonc noir m'a produit le même effet que les fleurs. Toute ma promenade a été agitée d'un poignant regret, d'une douleur sans nom.

Dimanche 21 août.

Il y a 15 jours que la première nouvelle de la défaite de nos armes nous fut amenée officiellement...

NDE [deux pages blanches dans le manuscrit]

11 mars 1872

Ce long temps²⁹ qui s'est écoulé depuis la cessation de mes notes intimes m'a heureusement démontré que l'habitude auparavant contractée, et si prolongée, du repli intérieur, n'était pas le plus vif besoin de ma nature, et tenait aux funestes circonstances qui, pendant de si mortelles années, m'ont sevré de tout commerce extérieur d'esprit, soit avec les personnes, soit avec les livres. J'étais comme un arbre dont tous les rameaux sont émondés, et qui recueille sa sève, en attendant des pousses nouvelles. J'ai attendu six ou sept ans ce nouveau printemps de l'esprit, qui m'est venu, par une coïncidence fâcheuse, avec une nomination dans la magistrature. Mais, bien que le travail du Palais, de plus en plus sérieux et utile, et enfin presque absorbant, ne me permette pas de consacrer toutes les forces retrouvées³⁰ de mes yeux à l'agrandissement de mes horizons scientifiques, je ne laisse pas d'explorer rapidement et à la dérobée des terres auparavant soupçonnées et inconnues. Je m'extériorise enfin. – Puis, et cette raison n'est pas moindre, il m'en eût coûté de continuer paisiblement mes froides analyses et de me regarder penser ou sentir personnellement au milieu des phénomènes bien autrement douloureux, instructifs et énigmatiques dont les deux dernières années ont attristé toute âme patriotique.

Pendant c'est assez m'extérioriser, et il n'est pas bon de se laisser tout entier envahir par la politique et les affaires, ou même par l'observation des faits scientifiques purement extérieurs. Le sillon que j'avais creusé mérite d'être suivi, je vais le reprendre, avec d'autant plus de persévérance et d'entrain que je redoute davantage l'ornière banale et machinale où ma carrière menace de m'enfermer.

15 mars.

Comme je note à part les rares observations de psychologie *analytique* que je puis faire, il ne me reste à déposer ici que des impressions, des descriptions en quelque sorte *météoriques*,

29 NDE [rayé: «intervalle»]

30 NDE [rayé: «nouvelles»]

de la conscience. Or, de tous les états de l'âme, l'amour étant le plus riche, le plus animé, et le plus doux à réfléchir, je ne me sens porté à ouvrir ce cahier que pour y parler de mes amours, *subjectivement* considérées. Mais, je ne me restreindrai pas à ce domaine³¹.

Actuellement, depuis les premiers jours du mois dernier, c'est à dire depuis le départ de M^{me} X, je traverse une période de froideur amoureuse inusitée et dont je profite pour travailler. Ce départ m'a délicieusement reposé le cœur: la délivrance d'une obsédante image, d'une inquiétante espérance, d'une idée fixe, ne m'avait jamais procuré de telles délices. J'étais positivement las d'aimer: lassitude que je croyais auparavant connaître, mais qui, si j'en juge par les douceurs toutes nouvelles du repos qui la suit, n'était que soupçonné par ma première jeunesse.

L'an dernier à pareille époque, je chutais (depuis bien des mois) misérablement, et, si je ne m'étais retenu à temps forcément ou volontairement, je roulais dans la banale débauche où je vois plonger ceux que je fréquente juste assez pour n'être pas tenté de les imiter. À partir du mois de mai ou de juin, sont venus des mortels découragements, des prostrations physiques, une anémie qui m'a tué. Je n'ai commencé à me ressaisir physiquement et moralement qu'au mois d'octobre, et ma renaissance a été inaugurée par une reprise de mes anciennes et chères études de dessin. Cet art superficiel m'a égayé et rajeuni. Ces six semaines que j'ai passées, un album sous le bras, à courir sur mes rochers, à dessiner des profils d'enfants et de paysannes, me restent au cœur comme une de ces périodes les plus sainement heureuses de ma vie. J'avais tant besoin de cette épuration et de cet apaisement! Alors je me suis senti assez pur pour renaître à l'ancien amour qui fut ma vie; et, bonheur inspiré quoique toujours frêle! J'ai trouvé de ce côté plus d'abandon, de confiance et d'intimité, plus de véritable unisson, qu'en des temps où je croyais en être moins indigne. Rentré dès lors et raffermi dans l'austérité et la dignité de la vie, (premier effet de l'amour vrai) j'ai eu des joies pures qui m'ont permis de supporter les travaux

31 NDE [rayé: « champ d'expériences »]

du Palais, et ma paix intérieure s'est consommée, après des progrès d'ailleurs assez rapides dus à des causes étrangères. – Car il est à remarquer que les bouleversements et les cataclysmes de ces deux dernières années ont retenti dans le fond de mon être en une sorte d'harmonie sourde qui a calmé les derniers soubresauts de mon amour-propre blessé. Presque plus rien ne m'a paru enviable sur ce sol où j'ai tout vu si rapidement balayé. La mort de tant de jeunes gens tranchés en plein développement m'a ôté la tentation de continuer mes doléances sur mes avortements partiels. La part du hasard, mise subitement en lumière, m'a parue si grande dans l'élévation des hommes que peu de supériorités m'ont semblé mériter les peines de l'envie qu'elle nous inspire. Peut-être aussi ai-je grandi dans mon estime par la dépréciation de tout ce que j'admirais ou regrettais de ne pas avoir. – Mais tout ceci est vague, et je n'ai pas le temps de préciser. – Ô douceur d'écrire complaisamment! Ô chères analyses délicates d'autrefois, subtilités amies! Que je vous regrette!

Mais encore un mot de mes amours. – Je dois l'avouer: j'ai été oscillant. Tantôt l'une, tantôt *l'autre* m'entraînait, et chacune d'elles se doutait, je crois, de mon défaut de franchise. La plus pénétrante et conquérante des deux a vu le fond de mon cœur, – mais, chut! Gardons ma paix actuelle! Ne violons pas la trêve de cœur!

16 mars.

Le printemps arrive, et je sens que je touche au terme de mon accalmie. Elle n'a cependant jamais été plus profonde ni plus douce; mais l'excès de cette douceur m'annonce une fin prochaine. Jouissons-en toujours pendant qu'elle dure encore!

J'ai de la peine à me remettre au recueillement; mes soirées, souvent passées dans un petit cercle de dames, me dissipent autant que mes occupations me dispersent et que l'audience m'assoupit.

À part l'audience cependant, qui m'est souvent encore intolérable par le stérile combat intérieur de mon attention et de ma distraction (la moitié de ma force d'esprit s'épuisant à retenir l'autre) je dois reconnaître ici mon réel progrès dans le sens

d'une adaptation graduelle de ma nature à ma carrière. J'attendais une sorte d'équilibre inévitable après tant d'efforts, et m'accoutume à la pensée de faire une place dans mon cerveau au papier timbré. L'habitude, le sentiment de nécessité, l'évolution de ma curiosité scientifique qui m'amène enfin à l'étude du droit, – enfin la logique, – m'ont conduit à ce résultat. Moins que tout autre, en effet, j'ai le droit de regimber contre la fatalité des circonstances. Habitué à compter³² les accidents et les malheurs de notre vie parmi les facteurs de notre individualité, parmi les éléments *différenciateurs* de notre être, je serais inconséquent avec moi-même si je voyais un amoindrissement et un avortement dans ce qui servira sûrement à me caractériser. Serais-je en parfait accord avec mon milieu, aurais-je une carrière de mon choix, est-ce que toute discordance serait en moi supprimée? Non, il resterait la complexité de mes aptitudes qui jurent entre elles, mon activité curieuse et ma rêverie paresseuse, ma passion poétique et mon ambition spéculative, autre combat intérieur qui m'emporte le meilleur de mes heures de loisir. Qu'importe donc une contradiction de plus ou de moins? Ma complexité, ma supériorité, par conséquent, c'est-à-dire ma caractéristique, n'en sera que plus frappante. Ne trouvons point mauvais que le hasard qui nous créa continua à collaborer au développement de nous-même, de son œuvre après tout!

Et quand même il faudrait s'amoindrir! S'il faut pour le bien du monde, pour empêcher qu'il s'y trouve un déclassé et un mécontent de plus! Soumettons-nous, résignons-nous! De quel droit flétrirai-je les hommes de la Commune si je partage leur orgueil et leur envie? De quel droit, si je fais un crime à la société de ne pas me procurer toutes les facilités désirables et tout le temps nécessaire pour mon développement poétique ou métaphysique, reprocherai-je aux socialistes de faire à la société un crime de ne pas leur procurer toutes les commodités de la vie?

Il y a déjà un an que je me suis adressé des sévères observations; c'est la principale cause et j'allais l'omettre, – pour laquelle je disais précédemment que les tragiques événements des deux

32 NDE [rayé: « considéré »]

dernières années, et surtout de la dernière, ont exercé sur moi une pacifiante influence.

20 mars.

« Tout mouvement est rythmique » suivant Spencer, dont les idées commencent à fermenter en moi. Il y a longtemps que j'avais reconnu cette vérité dans la succession des périodes psychologiques. Tout n'est que vicissitudes et alternatives dans la vie de l'âme. Pendant mes longues années d'enfer intérieur, traversées de tant d'éclairs de joie mystique, j'avais signalé le retour presque régulier des états de découragement et d'espérance, de prostration et de surexcitation, de morosité et de verve. Je les observe encore, ainsi que l'intermittence des temps de fièvre et de froideur amoureuse, de fécondité (relative) ou de stérilité poétique. En ce moment, je semble remonter, à ce dernier point de vue, au point que j'ai plusieurs fois atteint depuis dix années, et qui consiste dans le rétablissement de l'équilibre, après une longue rupture, entre les ressources de l'imagination et les exigences du goût, celles-ci, je crois, n'ont pas diminué, mais celles-là tendent à s'accroître; et les causes en sont diverses. D'abord, ma vie est plus pleine, et l'activité de tous les instants, bien qu'imposée et entretenue par des travaux arides étrangers à toute poésie, est favorable à l'inspiration, sinon à la composition; puis Joubert a eu quelque part une exclamation bien vraie, et que je puis m'appliquer *encore*: « Dieu! que la chasteté produit d'admirables amours, et de quels ravissements nous privent nos incontinenances! » Si ma chasteté poétique et amoureuse touche à son terme, – ce que j'ignore, – je lui dois bien une parole de remerciement pour les délices qu'elle m'a données, pour la *paix* dont elle me comble et la lumière qu'elle fait en moi. Je sens plus d'élasticité, de force et de lucidité dans l'esprit; plus de respect et de tendresse pour les femmes d'élite, et moins de peine à me borner aux plaisirs d'élite, aux joies de l'affection pure et de la curiosité désintéressée. Le sentiment d'une vocation élevée me remplit, et j'éprouve d'autant moins d'orgueil que je m'en pénètre davantage. Ce qu'il y a d'animal dans l'homme, le goût de la proie, l'abus de la force, le ressentiment passionné, se résorbe en

quelque sorte de plus en plus dans la moralité supérieure dont l'idéal recommence à me ressaisir de son attrait. Par suite, je suis disposé à un jugement plus sain et plus calme sur la politique et en général sur les luttes des hommes dont les passions violentes ne sont point communicables à qui ne partage pas leurs buts grossiers. Me tromperai-je ne parlant ainsi? Non, je ne m'abuse point; ce n'est pas de l'indifférence que je prends pour du calme. Jamais, moins que maintenant, la déchéance du pays ne m'a été indifférente. Jamais je n'ai été moins insensible aux procédés de mes semblables, et je ne me suis plus mêlé à leurs intérêts et même à leurs divisions. Mais je descends dans leur fournaise enveloppé d'une invisible atmosphère de fraîcheur et de paix. Et je la dois à la cause que j'ai dite.

Toutefois, je pressens des troubles prochains; j'en reconnais les symptômes, entre autres, à l'audience, dans la difficulté de nouveau croissante de retenir encore mon attention. Encore un *rythme* à ajouter aux précédents, après la période d'attention suivie qui me charmait il y a quelques jours, une période de distraction obstinée, acharnée. Quand la diction de l'avocat est rapide et vive, encore puis-je la suivre; il me traîne, il me fait violence. Mais, pour peu qu'il parle lentement, il me lâche; et il se produit de lentes infiltrations, d'abord inaperçues, bientôt envahissantes et torrentielles, de mes chères fantaisies, à travers les intervalles de ses mots ou de ses arguments. Les textes et les discussions d'arrêts se croisent alors comme ils peuvent avec les entretiens imaginaires, les images féminines, les plans d'étude ou d'intrigues, le tout très confus, très fatigant et très peu profitable.



21 mars 1872

J'ai pris parti, et assez vivement, pour la Réaction, ou ce qu'on appelle ainsi; mais je ne me suis jamais aveuglé sur l'avenir des idées conservatrices. L'abcès socialiste mûrit et crèvera, malgré toutes les lois qu'on peut voter contre les adhérents de l'Internationale. Le socialisme et le matérialisme sont devenus

la religion de ceux qui n'en ont pas d'autre; ils ont remplacé le christianisme dans les classes ouvrières. Ces doctrines se produisent dans ces couches inférieures de la nation avec tous les caractères d'une religion naissante: *esprit de propagande, dogmatisme violent, obéissance à un mot d'ordre, idolâtrie de certains hommes réputés purs*. Proudhon fut un prophète, Gambetta est un Samson...

La gravité de la situation vient de la nécessité de plus en plus évidente de changer les assises de la morale, et de l'impossibilité de lui trouver, en dehors des freins religieux, d'autres fondements rationnels que l'intérêt social ou national devenu indifférent par les progrès incommensurables de l'égoïsme. Mes anciens voyages aux sources de l'idée du Devoir se trouvaient répondre au plus pressant besoin peut-être de la société contemporaine. Le malheur est qu'on ne peut rendre la morale indépendante de la religion qu'à la condition de la rendre dépendante de la science, et que celle-ci est un sable trop mobile pour permettre d'y bâtir.

Un autre danger vient de la difficulté pour un homme cultivé et honnête de trouver dans le même parti politique la satisfaction de ses instincts honnêtes, et de ses tendances intellectuelles. Ce qui me plaît surtout dans le parti conservateur, c'est qu'il se compose d'hommes doux et paisibles; sur beaucoup de points, je m'accorde avec leurs adversaires; mais ceux-ci me donnent envie de les contredire même sur ces points, par le ton agressif qu'ils savent donner à l'expression des vérités scientifiques dont ils tirent avantages. Aussi je me range parmi les monarchistes, mais moins par confiance dans la durée de leurs espérances, que parce que, actuellement, au moment présent, il me paraît préférable en somme de faire pencher la barque de leur côté. Telle est la raison qui m'a décidé un jour, il y a plus d'un an, à prendre la défense des jésuites, dont j'ai cependant jugé très sévèrement parfois l'éducation. Si un arbre menace de tomber, on doit, ce me semble, bien qu'il soit gâté et mérite son sort, faire effort pour le soutenir dans certains cas, pour donner par exemple le temps de fuir à ceux que sa chute écraserait. Je crois, moi, que le régime *social* actuel est constitutionnellement vicié, et que peu

d'années s'écouleront avant l'apparition d'une forme toute nouvelle de propriété, de famille même, et de nationalité. On verra, je le crois, des *impossibilités* réalisées; je m'attends à des surprises. Mais, avant que l'édifice croule, il faut laisser déménager les locataires. – Tout l'avenir est dans la réforme de l'enseignement. Le danger augmenterait si l'enseignement, déjà trop multiforme, le devenait encore d'avantage, ce qui arrivera inévitablement par l'effort à demi-stérile, à demi-vainqueur, du parti avancé contre les institutions congrégationistes et les écoles cléricales secondaires. Car, ce qui est à désirer, ce n'est pas tant la direction de l'enseignement vers tel ou tel point, que l'uniformité de sa direction dans un sens quelconque. La communauté des croyances, bien plus que la nature des croyances: là est le ciment social. Avec des croyances quelconques, pourvu qu'elles soient communes, on peut asseoir une forme de société. Sans croyances communes, les volontés et les hommes échappent.

28 mars

J'avais bien raison de penser que mon repos de Cœur serait court. Le printemps m'a ramené sa tristesse avec un degré nouveau de profondeur dû à l'expérience de ses déceptions. Le printemps me fait l'effet d'un mauvais débiteur prodigue de promesses, qui finit par se répéter et par fatiguer profondément le créancier qu'il a leurré³³. L'incident qui a fait éclater cette disposition latente de mon être à s'attrister aux premiers beaux jours mérite peut-être que je l'indique ici. Il explique la tournure inaccoutumée que mon attristement a prise cette année et l'issue que j'ai en vue pour en sortir. Du reste, il ne l'explique pas seul, et bien des causes ont concouru à ce changement.

Dimanche dernier, je suis invité à une soirée donnée en l'honneur de deux jeunes mariés. On avait vaguement songé dans le temps à me marier avec la jeune personne. Mais ne la connaissant pas, je n'avais écouté que d'une oreille. C'était donc la première fois que je la voyais; et, du premier coup d'œil, elle

33 NDGT: Il nous promet le bonheur, l'amour mutuel, la plénitude de l'être; et il nous donne des feuilles vertes, des fleurs, du soleil, des chants d'oiseaux.

m'a paru charmante. Elle a, m'a-t-il semblé, cette *voluptuosité* aimable, cette attrayante facilité d'humeur, qu'on appelle grâce et qui subjugue. À vrai dire aussi, ma période finissante d'austérité me prédisposait à m'éprendre de quelqu'un. Enfin, j'ai été très vivement saisi par sa présence et encore plus le lendemain par son absence. Évidemment, quelques heures de conversation à laquelle elle a pris médiocrement part n'ont pas suffi à m'en rendre amoureux; mon enthousiasme ne va pas jusque-là. Mais, le lundi et les jours suivants, jusqu'aujourd'hui jeudi soir où il me semble que je reprends courage, cette image m'a suivi et tourmenté. J'éprouvais, j'éprouve encore un sentiment douloureux³⁴, une sorte de remord, moins humiliant sans doute mais plus accablant peut-être que le remord vrai. Le sentiment de l'irréparable. « Je pouvais être heureux, me disais-je, et par ma faute, je ne le suis pas! Ma mauvaise étoile se remontre, et me rappelle que mon sort est de manquer toujours l'occasion fuyante et qui ne revient jamais! Puis-je espérer que celle-ci reviendra? Le puis-je après le souvenir amer que d'autres m'ont laissé; plus belles peut-être et irrévocables? » Et, selon mes fréquentes habitudes, je répétais en moi-même ces mots. « C'est fini! C'est à jamais fini! »

Le comble de mon découragement était de penser que si peu de chose me détachait momentanément d'autres amours dont je me croyais plus esclave. Je voyais clairement, par ce poignant regret d'un heureux mariage manqué, la frivolité relative des libres amours; je sentais l'impossibilité d'atteindre par les obscures voies de l'intrigue et du mystère, à la profonde sécurité, à l'intimité pleine, que l'union normale et avouée peut seule donner à l'homme, si elle ne les lui donne pas toujours. Je comprenais enfin qu'il se glisse, à votre insu³⁵, dans la passion la plus sincère pour une femme déjà fixée, une secrète idée de la fugacité de ces relations et la certitude³⁶ confuse qu'elles ne mèneraient point à un mariage futur. Aussi étais-je très chagriné d'avoir fait sur moi-même ces remarques.

34 NDE [rayé: « et accablant »]

35 NDE [rayé: « toujours »]

36 NDE [rayé: « le désir qu'elle »]

Comme il fallait cependant me relever de ma situation vraiment affligeante, je me suis mis à rêver étrangement; je me suis demandé si le malheur que je regrettais était tout à fait irréparable, si aucune perspective aussi séduisante ne m'était offerte dans mon entourage. Telle est la direction actuelle de mes songeries dans mes promenades, dans l'intervalle de mes moments d'étude, de plus en plus troublés.

Cette préoccupation, au demeurant, n'a rien de bien extraordinaire à mon âge; et la rencontre qui l'a amenée n'en a été que l'occasion. Le dégoût des filles devait m'amener là. Il s'y ajoute cet apaisement nouveau qui me vient d'un commencement d'acclimatation dans ma carrière.

3 avril

Malgré cet essai d'acclimatation dont je parlais, ma tristesse, au fond, est désespérante, parce que, loin de songer (sauf peut-être en ce qui concerne ma carrière) à me conformer à mon milieu, je n'y cherche que des exemples à ne pas suivre.



Si j'en juge par mon expérience assez courte, il est bon de préluder par des travaux d'imagination à la spéculation philosophique, comme il est nécessaire, pour obtenir l'impression intense d'une couleur, de commencer par fatiguer ses yeux de la couleur complémentaire.



J'observe M. Il croit aimer, il n'est que désœuvré. Dans une vie paresseuse et oisive, la passion s'étend à son aise, comme l'eau sur un terrain plat. Elle n'est pas profonde, et avance peu. L'activité endigue l'amour, le violente et le rend tumultueux. L'amour creuse et ravage une âme active.



M^{me} X tient aux formes d'abord, et ensuite aux manières. M^{me} Y, aux manières d'abord, et ensuite aux formes. Voilà la différence.

Juin 1872

– Hier, dans le salon de ma mère, je montre à une dame un croquis de moi représentant le portrait d'un jeune homme de notre connaissance. Elle le reconnaît, mais elle fait mine néanmoins de ne pas le trouver très ressemblant. Je le passe à d'autres personnes successivement; elles expriment la même opinion. – Une heure après, le même portrait; identiquement le même, tombe par hasard sous les yeux de la dame à qui je l'avais déjà montré. Elle trouve alors la ressemblance très frappante, et le fait passer à ses voisines qui, toutes, cette fois, sont unanimes à louer l'exactitude de mon dessin. Elles ont eu de la peine à croire que c'était le même. – Preuve singulière de la fugacité de nos impressions, ou tout au moins de l'influence exercée sur nos opinions, par celle d'autrui. J'ai eu d'ailleurs occasion d'observer maintes fois sur moi-même, en esquissant des portraits au crayon, le caractère mobile et passager de la disposition visuelle qui nous permet de reconnaître les physionomies. Après avoir regardé un visage une demi-heure de suite, je perds la faculté de juger si mon esquisse lui ressemble ou non; il faut que je me repose un instant, ou que je prenne l'avis³⁷ d'autrui. Après avoir perdu quelque temps mon dessin de vue, je redeviens capable d'apprécier sa fidélité. Mais, si je le regarde de nouveau au-delà d'un certain temps, mon regard s'émousse encore; et, à dire vrai, l'intensité première de l'impression visuelle ne dure qu'un instant au sens mathématique, elle va s'atténuant, se dénaturant, se diversifiant à mesure qu'elle se prolonge, tout en ayant l'air de se continuer uniformément. – « Nous ne nous baignons jamais deux fois dans le même fleuve » disait un vieux philosophe grec. « Nous ne lisons jamais deux fois le même livre. »

37 NDE [rayé: « concile »]

Juillet 72

Donner une forme à ce qui n'en a point, prêter un vêtement aux pauvres et timides pensées qui se dissimulent dans le fond de l'âme: si ce n'est point là toute la poésie, n'en est-ce point le triomphe?



Tout mon effort depuis une année est de combattre, par des effusions intermittentes³⁸ de poésie, le déluge de sensations ternes dont le Palais de Justice essaie de me submerger. Ma consolation secrète est de voir que jusqu'ici je résiste assez bien.



J'ai peur que mon système de la *Différence* élevée à la hauteur d'un Principe, et qui plus est d'un Principe Unique, n'étreigne dangereusement ma frêle poésie et ne l'empêche d'ouvrir ses ailes. Ce n'est pas que ma philosophie n'ait ses ouvertures partielles où l'âme peut s'espacer; mais l'ensemble est froid et ne me satisfait point pleinement le cœur; ce qui, d'ailleurs, persuadé que je suis que la vérité n'est pas faite pour nous, ne prouve rien contre la justesse de mon point de vue. Il n'en est pas moins vrai que mon enthousiasme manque de base. L'inspiration poétique, en effet, dépend moins de l'état plus ou moins favorable de l'organisme et de l'influence des saisons que des croyances dominantes et des fantômes régnants de l'Esprit. Ma période la plus longue de poésie (peu nourrie, mais chaleureuse) s'est produite à la suite du réveil, sinon de ma foi chrétienne, au moins de mes idées spiritualistes, en 1862, après une mortelle langueur où la doctrine fataliste³⁹ qui m'obséda de 1860 à 1862 avait tenu mes facultés captives.



38 NDE [rayé: «fréquentes»]

39 NDE [rayé: «fatalisme»]

GABRIEL TARDE
« UN CAUCHEMAR POLITIQUE »

J'ai eu, cette nuit, le cauchemar. Comme il arrive fréquemment à des esprits même très éveillés, je prenais¹ pour des réalités mes chimères effrayantes, dont j'ai ri à mon réveil. Quel rêve, grand Dieu ! Espérons bien qu'il n'a rien de prophétique.

Ce songe a eu deux parties, un endroit et un envers, un recto et un verso. Il importe de les distinguer.

I
RECTO²

J'étais³ dans une charmante petite ville nommée Cancanopolis⁴, qui a cela de pittoresque d'être assise dans un bas-fond très élevé et de se dire à la fois⁵ (car c'est elle-même qui le dit), très arriérée et très avancée. Le prussien Hegel⁶ l'eût chérie, cette cité des

1 NDE [rayé : « en dormant »]

2 NDE [rayé : « Avant le pillage »]. « Commune » et « pillage » ont été amalgamés par les adversaires de la Commune de Paris. Pour contrer ces « calomnies », le Conseil de la Commune rédigea un projet de décret le 25 avril 1871 selon lequel « tout citoyen colportant des bruits de pillage, sans les dénoncer immédiatement à l'autorité, sera arrêté et, si le fait est faux, puni comme calomniateur ». In NOËL BERNARD, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Mémoire du Livre, 2000, p. 501-502 (nous convenons de citer cette référence désormais sous l'abréviation NB).

3 NDE [rayé : « nous sommes »]

4 NDE [rayé une première fois : « Sarlatopolis », rayé une seconde fois : « Trompétopolis »]

5 NDE [rayé : « qui trouve moyen d'être à la fois »]

6 NDE : Friedrich Hegel (1770-1831) proposa une philosophie de la contradiction au travers de son célèbre schéma dialectique – affirmation, négation, négation de la négation. Gabriel Tarde s'en inspira probablement dans sa réflexion sur

contradictions!⁷ J'entends un grand bruit, je lève la tête. Je vois s'avancer, par la grand'rue qui embroche Sarlatopolis de (2) part en part⁸, toute une immense armée éclairée de torches étranges (car il faisait nuit) – de torches – Ô l'horreur! – que je reconnus être des jésuites⁹ empalés et arrosés de pétrole incandescent. Voilà ce que c'est que de passer pour être des ennemis des lumières! Cet éclairage légèrement néronien faisait oublier l'absence de becs à gaz.

Il y avait bien d'autres flambeaux¹⁰ parmi les officiers de la fantastique légion. Officiers, que dis-je! Une chose alors me frappa: il n'y avait point de simples soldats dans cette troupe. Tout le monde portait galon, les uns deux, les autres quatre, les autres dix¹¹. Tous les uniformes brillaient de boutons d'or étincelants. Un des plus petits de tous (par la taille)¹² marchait en avant avec un grand sabre, si grand, si haut, que je le pris pour

l'opposition des contraires qu'il formula plus tard dans son *Opposition universelle* (1897).

- 7 NDE [rayé: « On l'aime en effet pourtant quand on la connaît, cette ville surprenante »]
- 8 NDE: En 1836, le tracé d'une route partagea la ville de Sarlat en deux, formant une longue et large rue commerçante. Inaugurée le 12 juillet 1867, la Traverse devint la principale rue de la ville. In ESCANDE Jean-Joseph, *Histoire de Sarlat*, Paris, Loris, 2002, p. 432-433 (nous convenons de citer cette référence désormais sous l'abréviation EJJ).
- 9 NDE: En 1850, les Jésuites s'établirent à Sarlat et y créèrent un établissement d'enseignement secondaire qui compta deux cents à trois cents pensionnaires fils des familles de la bourgeoisie et de l'aristocratie périgourdine. In EJJ, *ibid.*, p. 441. Cette violente représentation des « jésuites empalés » formant des torches incandescentes a pu être inspirée à Tarde des premiers martyrs chrétiens sous Néron au travers, notamment, de sa lecture de la *Cité antique* de l'historien français Fustel de Coulanges (1830-1889) qu'il fit pendant le mois d'octobre 1870.
- 10 NDE [rayé: « d'un autre genre »]
- 11 NDE: Tous les officiers fédérés étaient en principe élus. Cependant, au vu des circonstances, il fut décidé qu'ils seraient nommés provisoirement par le délégué à la Guerre mais sur consultation du Comité central. Cette démocratisation n'empêcha pas la « galonnomanie », il semble même qu'elle l'intensifia, sans doute parce que les galons avaient du succès sur les boulevards. In NB, *ibid.*, p. 467-468.
- 12 NDE: Écrit au crayon.

l'épée de Roland dérouillée, réquisitionnée¹³ à Rocamadour. – Ébloui, je détournai les yeux; et, les reportant vers les étoiles, pris le ciel lui-même pour un immense uniforme d'officier, et les étoiles pour les boutons d'officiers assez mal rangés, et les étoiles filantes pour des galons d'officiers, – tant cette parade militaire m'avait halluciné. (3) Et tout le monde allait hurlant: Vive la Commune! Vive la Commune! – Et je m'aperçus qu'ils promenaient un grand drapeau rouge, fraîchement teinturé, et de la plus belle pourpre impériale. Un empereur romain s'en fut fait un manteau. – Sur le clocher, sur le Palais de Justice¹⁴, le drapeau rouge flottait aussi.

Je m'expliquai alors pourquoi on peint le diable tout rouge, et pourquoi les écrevisses cuites sont rouges aussi, de même que les arlequins.

Il y eut un moment où les cris redoublèrent, où la musique se mit à jouer: «Le jour de gloire est arrivé». On passait sous un grand balcon. Les baïonnettes alors s'agitèrent, les sabres s'allongèrent comme s'ils eussent été en caoutchouc, les malheureux jésuites grillés¹⁵ s'illuminèrent de plus belle, et des cris de: «à bas les Chouans»¹⁶ firent un bruit semblable aux croassements d'un Comité de corbeaux¹⁷ s'abattant sur un champ de maïs. – J'en remarquai un¹⁸ qui criait un peu plus fort que les autres: «Citoyens, lui dit un de ses voisins, je t'ai vu quelquefois toi-même à ce balcon-là, ce me semble»¹⁹. Mais il criait si fort qu'il n'entendit pas cette observation.

Un accident regrettable faillit se produire alors. Un courrier arriva en grande hâte du côté dit de la Croix-démocratique²⁰. Il a vu trois, et même, dit-il, quatre cuirassiers blancs, annonçant

13 NDE [rayé: «celle qu'on voit»]

14 NDE: Le Palais de Justice de Sarlat fut construit en 1866, entre les promenades de la Grande Rigaudie et du Plantier. In EJJ, *ibid.*, p. 441-442.

15 NDE [rayé: «rôtis»]

16 NDE [rayé: «remplirent les airs»]

17 NDE: Voir le rêve de Tarde daté de juin 1871 (f. 54).

18 NDE [écrit au crayon, rayé: «deux»]

19 NDE [rayé: «– «Raison de plus», répondit-il. Et il éleva plus une gamme plus haut leur voix qui s'enrouait»]

20 NDE: Faubourg de la Croix-Rouge à Sarlat. EJJ, *ibid.*, p. 501.

une armée. Ils ont des moustaches d'une lieue, plus longues que les sabres qu'on agite. Ils veulent tout égorger.

Cette nouvelle jeta tout d'abord quelque peu de froid dans la manifestation; on ne criait plus, on réfléchissait; et – je ne sais vraiment ce qui fût advenu, si, par bonheur, un nouvel éclaireur n'était accouru rassurer les esprits. Ce n'étaient pas, en effet, 4 cuirassiers blancs²¹, mais 4 meuniers qui faisaient claquer leurs fouets. C'étaient d'ailleurs des meuniers et non des moulins, ce qui constitue un progrès sur don Quichotte! Toujours est-il que le généralissime ne trouva pas tout à fait, en cette occasion, le compte des 300 volontaires dont il se croyait assuré au cas où il s'agirait de défendre la république Trompétopolienne.

L'émoi, cependant, ne fut pas de longue durée. Et les héros reprirent leur marche, aussi intrépide, et même plus crânes que ci-devant, étant de ces cœurs de fer que le danger trempe.

Je demandais à un vieillard: où vont-ils? – Où? Mais vous ne savez donc rien? me répondit-il. Thiers est prisonnier, etc...^{22 23} (5) <prisonnier>; l'assemblée est déportée

21 NDE: Ces 4 cuirassiers peuvent être assimilés ici aux 4 chevaliers de l'Apocalypse.

22 NDE [ajout: « Un accident (...) Thiers est prisonnier, etc... »]

23 NDE [rayé: « Un incident regrettable se produisit alors. Un courrier (4) arriva en grande hâte du côté dit de la Croix-Républicaine [NDE: rayé « Rouge »]; Il a vu trois, et même, dit-il, quatre cuirassiers blancs arriver bride abattue; ils ont des moustaches d'une lieue, [NDE: rayé « et des sabres plus longs encore que les sabres qu'on brandit »]. Ils veulent tout égorger. Une armée prussienne est là! [NDE: rayé « Les prussiens sont là »]. À ces mots, l'alarme est générale; tous les sabres sont rengainés. On ne crie plus rien, on réfléchit [NDE: rayé « fait volte-face »]; en un moment [NDE: rayé « mot »], toute l'armée se trouve transportée comme par enchantement en un lieu charmant appelé le Pontet. J'ai oublié de dire que le général en chef était monté sur un grand cheval noir [NDE: rayé « blanc »], plus effrayant à voir que celui de l'apocalypse: à l'horizon, on apercevait la queue de ce grand cheval noir fendant l'espace, et les quatre fers en l'air lançant des éclairs comme naguère les beaux [NDE: rayé « à la place de »] boutons d'or. Or, ce n'était pas 4 cuirassiers blancs mais 4 meuniers qui faisaient claquer leurs fouets. C'était d'ailleurs des meuniers, et non des moulins, ce qui constitue un progrès sur Don Quichotte! [NDE: rayé « Toujours est-il que le généralissime ne trouva pas tout-à-fait le compte des 300 volontaires qu'il s'était promis au cas où il s'agirait de défendre la République Trompétopolienne »]. Aussi, l'émoi ne fut pas de longue durée; et, rassurés, les héros revinrent, aussi intrépides, et même plus crânes que ci-

à Lambessa²⁴; Versailles est vaincu! On va proclamer la Commune à Trompétopolis! – ²⁵ Ah! il y a donc bien des locataires à Trompétopolis? – Du tout. – Mais alors... je ne m'explique pas...²⁶.

Je les suivis. Ils s'arrêtèrent et s'assemblèrent, sur un boulevard, autour d'une grande tour carrée, qui n'avait point l'air du tout d'un Hôtel de Ville²⁷. Elle était illuminée jusqu'au faite, où l'on voyait encore une poulie qui avait pu servir à hisser des bottes de foin. Je demandai quel était ce monument public. On l'appelle, me dit-on, la Tour du Bourreau²⁸; c'est le plus gracieux édifice de notre ville après la Lanterne des Morts²⁹. – Joyeux pays! dis-je à part moi. – Est-ce que l'on aurait le désir,

devant. Mais il ne suivirent pas tout-à-fait le même chemin. Et je demandais à un vieillard [NDE: rayé «voisin»]: «Où vont-ils?» Il me répondit: «Vous ne savez donc rien! Thiers est»].

Ce passage supprimé par Tarde constituait le feuillet (4) du manuscrit. C'est pourquoi nous passons du feuillet (3) au feuillet (5) dans la version transcrite que nous éditons ici et qui peut être, dans une certaine mesure, assimilée à une version finale du texte.

24 NDE: Bagne en Algérie où furent déportés les républicains et les socialistes révolutionnaires de l'insurrection de février 1848.

25 NDE [rayé: «Ah! on m'avait dit pourtant qu'il y avait peu de locataires à Sarlatopolis. Mais n'importe»]

26 NDE [ajout: «– Ah! il y a donc bien (...) je ne m'explique pas...»]

27 NDE: «Lorsque l'Empire tomba et que la République eut été proclamée, la majorité des Sarladais accueillit avec joie l'avènement du nouveau régime; au lendemain de la Révolution du 4 septembre, des républicains se rendirent en groupe à l'hôtel de la sous-préfecture, se firent livrer les portraits et les bustes de Napoléon qui s'y trouvaient, les traînèrent dans les rues de la ville, et les brûlèrent sur la place de la Liberté; deux républicains, Ernest de Selves et Landry, furent placés à la tête de la municipalité.» *In EJJ, ibid.*, p. 459.

Lieu symbolique fort et d'affirmation politique, la place de l'Hôtel de Ville de Sarlat est aussi qualifiée de place de la Liberté car y fut planté l'arbre de la liberté le 28 mai 1792; y furent brûlées les archives de l'Hôtel de Ville «pour détruire jusqu'à la mémoire d'un régime abhorré»; y fut célébré, le 23 thermidor an I, la fête «de la mémorable journée du 10 août» – un mannequin représentant le dernier roi y fut brûlé aux cris de Vive la République et la Convention nationale! –; et y fut proclamée la République par le citoyen Landry en 1848. *In EJJ, ibid.*, p. 289, p. 291, p. 318 et p. 438.

28 NDE: Une des tours du mur d'enceinte qui fut le lieu de résidence du bourreau de Sarlat au XVIII^e siècle. *In EJJ, ibid.*, p. 258.

29 NDE: Tour élevée en 1180 à l'endroit où un miracle de guérison avait été manifesté par Saint Bernard. De la forme d'une lanterne, le premier étage est consti-

demandai-je encore, de faire restaurer cette charmante construction ? – Il paraît, me dit encore mon interlocuteur.

Tout à coup, d'un petit trou noir et carré de la tour carrée et noire, une tête sortit, puis un bras. La tête était coiffée, comme de juste, d'un Képi galonné; le bras brandissait un drapeau rouge. Quelqu'un me dit: C'est le prophète. – Quel prophète? – Le prophète Energuménias³⁰ descendant d'Ézéchias³¹ en ligne indirecte. Il a trouvé moyen de prophétiser même dans son pays à la différence de beaucoup d'autres qui ont autant aimé quitter le leur³² – ³³ Il va prophétiser? – Oui. Écoutons! – Mais une triple et quadruple explosion de vivat avait accueilli cette apparition; et c'est à grand'peine que, le silence s'étant un peu rétabli, (6) la voix du mystagogue³⁴ se fit entendre. J'entendis à peu près le speech³⁵ suivant: «Sarlatopolis³⁶, que ce jour est beau! que cette nuit est belle! Sarlatopolis étincelle, et s'élève ce soir à la hauteur de Vierzon, patrie du grand Félix Pyat³⁷. Aujourd'hui,

tué d'une chambre close uniquement accessible par une ouverture extérieure creusée dans le mur. C'est le plus ancien et le plus remarquable monument de Sarlat. In EJJ, *ibid.*, p. 35-36, et p. 233.

30 NDE [rayé: «janssénias»]. Au premier sens du terme, énergumène qualifie un individu possédé du démon; au sens courant, il signifie une personne exaltée, excitée, agitée.

31 NDE [rayé: «Isaïe»]

32 NDE [ajout: «Il a trouvé le moyen (...) quitter le leur»]

33 NDE [rayé: «Chut! – Mais en vain.»]

34 NDE: Prêtre qui initiait aux mystères sacrés.

35 NDE: Pour *speech*.

36 NDE [rayé: «citoyen»]

37 NDE: Félix Pyat (Vierzon, 1810 – Cher, 1889): Journaliste et homme politique français. Ses articles dans *Le Figaro*, *Le Charivari*, *La Revue démocratique* et ses pièces de théâtre, dont surtout le *Chiffonnier de Paris* l'affirmèrent comme un socialiste. Compromis dans une émeute en 1849, il s'exila en Suisse, en Belgique puis à Londres où il devient l'animateur de la «commune révolutionnaire» en exil. Après 1864, il adhère à la section française de l'Internationale. Au lendemain de l'assassinat de Victor Noir, il lança des appels à l'insurrection et revint en France après le 4 septembre. Fondateur du journal *Le Vengeur*, il est élu au Conseil de la Commune du x^e arrondissement et s'y distingua par ses déclarations extrémistes, véhémentes et théâtrales. Il fit partie de la Commission exécutive, de la Commission des Finances, et du premier Comité de Salut public de la Commune de Paris. In NB, *ibid.*, p. 534-535.

3^e³⁸ primidi de Germinal an 79 de la Régénération, la Commune est proclamée à Sarlatopolis.

Sarlatopolis! Sarlatopolis!³⁹ Que ce jour est beau pour toi! Lève, Sarlatopolis, lève ta tête altière! Que de patrouilles dans tes murs désormais! Que de tambours! Que de trompettes! Je vois déjà tes remparts relevés, garnis de canons et de mitrailleuses! De ces canons comme tu en avais un jadis qui faisait tant de peur à celui qui le tirait. Et c'est pourquoi les tyrans te l'ont pris! Mais c'est nous qui relèverons tes murs, c'est nous qui y monterons la garde; et les tyrans tressailliront!⁴⁰ ⁴¹ Il n'y aura plus ni riches ni pauvres, ni patrons ni ouvriers; nous serons tous frères et sœurs, et nous passerons notre temps à nous embrasser à l'ombre de cette tour d'un si doux nom, – parce que la Commune aura été aujourd'hui proclamée par vous citoyen, aujourd'hui, 3^e primidi de Germinal an 79 de la Régénération. »

Je perdis le reste. Le prophète se répétait. Il était visiblement gêné dans son trou, comme Jonas essayant de sortir des fanons de la baleine. Mais la musique compatissante l'interrompit; et des détonations de vive la République Sarlatopolienne⁴² foudroyèrent les espaces où les étoiles souriaient. (7) Un de ceux qui venaient de crier m'aborda poliment: « Citoyen, me dit-il, pourrais-tu me fournir un renseignement? – Volontiers⁴³, citoyen. – ⁴⁴ Sais-tu ce que c'est que ça, la Commune? – ⁴⁵ La Commune? Ce n'est pas très clair; mais, pour sûr, cela veut dire que les villes de France ne doivent plus avoir rien de commun. Plus il y aura de communes, et moins il y aura de communauté et de communautés. As-tu compris? – Parfaitement. ⁴⁶ Mais alors, citoyen, pourquoi

38 NDE [rayé: « second »]

39 NDE [rayé: « Jérusalem! Jérusalem! »]

40 NDE [ajout: « de ces canons (...) tressailliront »]

41 NDE [rayé: « Car nous relèverons tes murs, nous y monterons la garde; et les tyrans tressailliront! »]

42 NDE [rayé: « Commune »]

43 NDE [rayé: « oui »]

44 NDE [rayé: « Et deux renseignements? – Encore plus volontiers. »]

45 NDE [rayé: « Comment donc? »]

46 NDE [rayé: « Pourrais-tu me dire encore, citoyen, s'il est vrai que la Commune soit le chef d'œuvre de la République, la République renforcée? – Renforcée,

donc tout le monde dit-il que la Commune, c'est la République, la République renforcée? – On veut dire renforcée, sans doute, citoyen. – Non, je t'assure. – Qu'est-ce donc qui t'étonne là? – C'est qu'ils appellent la République une et indivisible, et tu viens de me dire que la Commune, c'est la division... Je n'y comprends rien absolument – Ni moi non plus, citoyen...

Et ce spectacle s'évanouit. Et, comme il arrive souvent en songe, je me trouvai soudain en un autre lieu, mais toujours dans Sarlatopolis. J'étais dans une grande salle plus fumeuse qu'éclairée, remplie d'une société⁴⁷ plus nombreuse (8) que choisie. Sur une estrade⁴⁸, dans un grand fauteuil, accoudé sur une table ornée de deux bougies, et allumant sa pipe à l'une d'elles, présidait quelqu'un que je connaissais pas et qu'on me dit être le citoyen Raminagrobis⁴⁹. On ne sut pas me dire si c'était le président titulaire ou l'un de ses assesseurs. Je crois que ce n'était pas lui, parce qu'il n'était pas encore levé⁵⁰. – Un orateur entonnait un hymne: «Il renaît donc enfin de ses cendres, disait-il, ce phénix des clubs! Et c'est justement au temps pascal qu'il est sorti du tombeau!»

Le temps pascal, le temps pascal, grommela le philosophe⁵¹ Raminagrobis. Style suspect⁵². – À la porte le clérical! hua un auditeur. Et l'orateur fut appréhendé incontinent et emmené au poste... Dieu sait pourtant s'il était des purs!

oui, citoyen, je le crois. – Tu ne crois donc pas, citoyen, que la République et la Commune ne font qu'une! tu oserais!»]

47 NDE [rayé: «foule»]

48 NDE [rayé: «tréteau»]

49 NDE: Référence à la fable de La Fontaine, «Les deux bons Apôtres».

50 NDE [ajout: «On ne sut pas (...) pas encore levé»]

51 NDE [rayé: «citoyen»]

52 NDE [rayé: «mauvais langage»]. Jeu de mot faisant référence à la loi des suspects de septembre 1793. De juin 1868 à février 1871, Gabriel Tarde a lu et pris en note l'*Histoire de la Révolution française* d'Adolphe Thiers et l'*Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet «dans le but d'initier [son] esprit à la politique (...) on s' imagine assez volontiers que la politique s'apprend dans les révolutions». Fonds Gabriel Tarde, CHSP, GTA 49.

Raminagrobis alors: «Citoyens, vous avez bien mérité de la patrie! Il convient de vous honorer tous en la personne de votre chef. Je vous propose d'ouvrir une souscription pour offrir un sabre d'honneur au citoyen Boum⁵³, notre généralissime.» – Tonnerre d'applaudissements.

Une voix s'écrie: «Et notre président! Citoyens, une pipe d'honneur pour le citoyen Raminagrobis!» – Oui, oui! Une pipe d'honneur! Un sabre d'honneur! Tout pour l'honneur! On pourrait aussi, citoyen, – continua Raminagrobis ému, – faire une petite distribution de girouettes d'honneur à quelques-uns des membres les plus éminents de cette assemblée. Cela se verra au Képi, et pourrait tenir lieu de clochers quand nous aurons fait supprimer les églises et propager le culte de la raison pure!⁵⁴ – Quelqu'un entendit de l'eau pure, ce qui faillit faire échouer la proposition. Mais le président s'expliqua, et on adopta son idée avec acclamation⁵⁵.

On ouvrit la souscription; grand silence et calme parfait. «Si on réquisitionnait le montant?» observa un orateur. – Oui, oui! Réquisitionnons! Réquisitionnons! Les applaudissements recommencent. (9) On se met aussitôt à fabriquer des billets de réquisition. Pendant cette opération, un patriote instituteur de la jeunesse, venu d'un village voisin⁵⁶, calma l'impatience du public, en produisant un de ses élèves, âgé de 4 ans, qui fit l'admiration de l'assemblée par l'échantillon qu'il donna de son savoir tout républicain: il épata, – pardon du mot, – il épata littéralement son auditoire par la manière coulante dont il conjuga le verbe déléguer: «Je délègue, tu délègues, il délègue... etc Je me délègue, tu te délègues, nous nous déléguons, vous vous déléguiez... délègue-moi, délègue-toi... déléguons-nous, déléguiez-vous... » Ce petit exercice dura demi-heure.

53 NDE: «Général Boum» fut un des nombreux surnoms que le peuple de Paris donna à Adolphe Thiers. Mais, il ne nous semble pas que ce soit dans cette acception que Tarde l'utilise ici puisque dans son texte le généralissime Boum est associé aux Communards et Thiers, cité de son nom, est «fait prisonnier».

54 NDE [rayé: «à ce point de vue c'est fort nécessaire»]

55 NDE [ajout: «On pourrait aussi (...) avec acclamation»]

56 NDE [ajout: «venu d'un village voisin»]

Enfin une pluie de billets se répandit dans la salle entière. Moins épaisse était la pluie qui charma Danaë; moins drues tombent en novembre les feuilles jaunissantes des peupliers ou en avril la semence des ormeaux⁵⁷. La manne d'Israël n'était rien auprès.

L'enthousiasme était au comble. On pleurait de joie, on se jurait fraternité, dévouement sans bornes, égalité absolue, liberté sans fin. Cela faisait songer, par contraste, à la nuit du 4 août. En même temps, à travers la féconde averse qui continuait toujours, on entrevoyait sur le tréteau, beaux comme l'antique, plus sublimes qu'Euryale et Nisus ou qu'Harmodios et Aristogiton⁵⁸, ces deux⁵⁹ grands citoyens, (10) le généralissime Boum et le prophète Énerguménias⁶⁰ s'embrassant à s'étouffer.

Et là s'arrêta la première partie de mon rêve.

II VERSO⁶¹

Cette seconde partie a été un peu plus confuse que la première. Je ne répondrais pas des visages et des noms. Tout ce que je sais seulement c'est que les visages et les noms étaient changés, que le philosophe Raminagrobis s'est retiré en bon ordre, que le citoyen Boum et le prophète Énerguménias⁶², après s'être incarcérés mutuellement l'ont été ensemble et fraternellement par un quatrième citoyen qui avait été jusque là⁶³ l'âme de leur âme⁶⁴, et dont il ne reste déjà plus aucun vestige. Il y a lutte en permanence entre la salle enfumée et la Tour carrée. Il y a rouge et

57 NDE [rayé: « tilleuls »]

58 NDE [rayé: « que les 3 Horaces et les 3 Curiaces »]

59 NDE [rayé: « trois »]

60 NDE [rayé: « Janssénias »]

61 NDE [rayé: « Après le pillage »]

62 NDE [rayé: « Janssénias »]

63 NDE [rayé: « qui est survenu »]

64 NDE [rayé: « leur ressort occulte »]

rouge; ici l'on trouve que le drapeau de là tire sur le rose, et là que le drapeau d'ici a une teinte lie de vin. On s'est battu pour ces nuances. Et le fait est que les uns, plus jeunes, ont les allures plus galantes et que l'étendard, ce semble plus rosé, et que les autres, plus âgés, ont des tendances tant soit peu bachique et un drapeau légèrement violacé⁶⁵.

Il paraîtrait aussi que les réquisitions n'ont pas tenu tout ce qu'elles promettaient, et que d'aucuns, réquisitionnant⁶⁶ autrui, (11) étaient en même temps réquisitionnés⁶⁷ chez eux; ce qui a fait naître des conflits. Les frères et amis sont devenus des frères ennemis. De main en main, de bouche en bouche, la pipe d'honneur et le sabre d'honneur ont passé avec une telle rapidité que ces signes de distinction ont beaucoup perdu de leur prix et de leur prestige. On parle de renvoyer le yatagan au Musée de Cluny et le calumet chez les Turcs. Autre désagrément: Trompétopolis n'est plus éclairé, le combustible ordinaire, les jésuites, étant complètement épuisé. C'est aussi une des raisons pour lesquelles tout m'est apparu si confusément⁶⁸.

Ce que j'ai vu et entendu de plus clair en définitive, ç'a été une fusillade des mieux nourries qui balayait d'un bout à l'autre la Cannebière de Sarlatopolis. On s'égorgeait, hélas! on s'échangeait des imprécations; et les mitrailleuses lançaient par instants des jets touffus de biscayens qui me firent songer à la pluie d'or de tout à l'heure. « Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? »⁶⁹ me demandais-je. Et là-dessus je m'éveillais.

Mais⁷⁰ je me rendormis, et je repris mon rêve⁷¹. Cette fois, un nouveau personnage apparut, monté sur un cheval blanc. À ce moment l'une des deux troupes belligérantes venait de

65 NDE [rayé: NDE, ajout « le fait est que Bacchus et Vénus se disputent la présidence de la République Sarlatopilienne, les uns, plus mûrs et plus désabusés, exerçant leurs ravages principalement dans les cerveaux, et d'autres, assure-ton, dans les alcôves »]

66 NDE [rayé: « pillant »]

67 NDE [rayé: « pillé »]

68 NDE [ajout: « Autre désagrément (...) si confusément »]

69 NDE: Citation du vers célèbre de Racine, dans le songe d'Athalie.

70 NDE [rayé: « non »]

71 NDE [rayé: « réveil »].

trionpher, aux cris de Vive la Commune! Vive la Tour carrée! Le nouveau venu considérait ces (12) hommes. Noble cavalier! Un manteau d'hermine couvrait sa cuirasse d'acier; une couronne d'or enveloppait sa tête et rehaussait la beauté de son visage extrêmement vif et ouvert. Quel effet elle faisait parmi ces Képis!⁷². Et je reconnus le roi Louis Le Gros, tel que je l'avais souvent vu dépeint.

Je fus tout étonné, je l'avoue. Il remarqua ma surprise, et me sourit tristement. « Depuis quelques jours, me dit-il, les Français font tant de bruit avec le mot de Commune partout répété qu'ils m'ont réveillé dans mon sépulcre. Je me suis senti rajeunir de 7 siècles⁷³, et je me promène à travers la France, comme si j'étais encore en vie. J'étudie, j'observe, je compare... Mais, décidément, vous voulez donc revenir à mon siècle? – Grand roi, lui dis-je, vous vous abusez. – Grand roi! Non, je ne l'ai jamais été: Héritier d'un prestige auguste, je n'étais qu'un roitelet, mais je faisais peur aux vautours, et j'ai arraché plus d'un manant aux serres féodales. Mais où donc sont maintenant les vautours féodaux? Je n'ai vu sur mon chemin que des castels en ruines; pas un four banal, pas une Bastille, point de péages sur vos rivières, point de dîme sur vos champs. Pourquoi donc ces enragés vont-ils proclamant la Commune? Et quelle charte veulent-ils que je leur octroie [?] ^{74 75} ».

72 NDE [rayé: « mieux que n'eût pu faire une douzaine de galons »]

73 NDE [rayé: « j'ai crû mon temps de retour »]

74 NDE [rayé: NDE, ajout « Tenez à tout prendre, vos pères valaient mieux. Ils résistaient à l'oppression, et ceux-ci oppriment. Ils criaient: « Vive le roi! » et ceux-ci crient bien quelque chose à la place, mais le cri intérieur, leur cri du cœur, c'est: « Vive moi! ». C'est la conclusion de vos longs troubles »]

75 NDE [rayé « Et je ne sus que répondre au monarque. – Cependant, d'autres que moi l'avaient reconnu, et quelques uns criaient: « Vive le Roi! ». Pensant voir la monarchie en personne. « Vive le Roi! » répétèrent les échos, les mêmes échos qui ont été répétés tant d'autres vivat et qui ne sont prêts à se taire encore... Et il me semble que le drapeau rouge ne flottait plus sur les monuments publics. – Mais qu'ils étaient remplacés par des girouettes. – Et, ce voyant, je revins à moi. »]

⁷⁶ Tenez à tout prendre, vos pères valaient mieux. Ils résistaient à l'oppression, et ceux-ci oppriment. Ils criaient: « Vive la Commune et Vive le roi! » et ceux-ci crient bien encore: « Vive la Commune! » mais le cri qu'ils ajoutent intérieurement, le cri du cœur, c'est: « vive moi! » telle est la conclusion de vos longs troubles. La France était de granit; et vous lui avez dit, comme le prêtre⁷⁷: Pulvis es, et in pulverem reverteris. –⁷⁸ Ah! nous sommes bien dignes de nous regarder, vous et moi! Moi qui suis une ombre, l'ombre d'une monarchie, et vous, la poussière d'une nation!⁷⁹

Et je ne sus que répondre au monarque. Cependant, d'autres que moi ayant été frappés de sa couronne crièrent machinalement: « Vive le roi! » non sans protestation d'abord, et imitation ensuite, de quelques inébranlables. –⁸⁰ Et lui, devant ce qu'il croyait un hommage rendu à la majesté de la tombe, commença par être touché; mais, s'apercevant qu'on l'acclamait parce qu'on le prenait pour un roi vivant et un soleil levant, il haussa les épaules et ne répondit que ces mots à ces applaudisseurs: « Voulez-vous bien vous taire! »

Et, de nouveau, je revins à moi.

G. T.

76 NDE: Tarde introduit une notation d'auteur pour établir la fin de son texte [ajout « Page 12, à la fin. (après ces mots: et quelle charte veulent-ils que leur octroie?) finir ainsi: ... »]

77 NDE [rayé: « la mort »]

78 NDE [rayé: « Ah! nous sommes dignes de nous regarder; car je ne suis plus qu'une ombre, et vous n'êtes plus que poussières! »]

79 NDE [ajout: « Ah! nous sommes bien (...) poussières d'une nation »]

80 NDE [rayé: « Mais lui, qui eût été touché d'un hommage rendu à la majesté de la Mort, ne le fut pas le moins du monde de cette salutation du soleil »]

GABRIEL TARDE
« LES COMICES »¹

C'est jour d'élection et de foire². Les rues
Frisonnant, se mouvant comme un mort qui revit,
Ont le bourdonnement d'un fleuve aux grandes crûes;
Et le maquerellage³ électoral sévit...

La place du village est pleine de tumulte;
Partout des candidats s'affiche le factum;
Le bœuf mugit; la voix d'un orateur inculte
Tente de transformer le foirail en forum...

Et les blés ont frémi⁴! Sur leurs beaux airs antiques
Les jeunes rossignols ont fêté le printemps!
Et le magnificat et les derniers cantiques
Des vêpres, ont jailli⁵ de lèvres de vingt ans!

Mais sous la treille on boit, on trinque, on se dispute;
Le facteur, ce jour-là maudissant son métier,
Répand des bulletins; puis, jouant de la flûte,
Passe, à travers les bœufs, le vieux ménétrier...

Ici d'un charlatan résonnent les cymbales;
Là, d'un groupe entouré, l'ami d'un candidat

1 NDE: Il existe deux versions de ce poème. Un brouillon, intitulé « Le vieil ormeau », est daté du 16 juin 1870. Tarde a ensuite recopié au propre ce qui constituait une version aboutie intitulée « Les Comices » et datée de juin 1870. Nous avons mis en note de cette version finale les ratures et suppressions du brouillon et nous avons ajouté les vingt-six strophes de la fin du poème supprimée par Tarde.

2 NDE [rayé: « marché »]

3 NDE [rayé: « dévergondage »]

4 NDE [rayé: « Dieu! Le seigle est doré »]

5 NDE [rayé: « sont sortis »]

Se ruine et s'enroue en promesses royales :
 Enrichir le pays, régénérer l'État,
 Ce n'est rien ; son ami percera la contrée
 De trois chemins de fer et de quatre canaux...
 Et plus loin, un marchand, d'une âme pénétrée,
 Vante les qualités de ses beaux mérinos...⁶

Voyez comme on s'agite, et comme là-bas flotte
 La houle du bétail cornu, la rousse mer !
 Et les billets de banque et les billets de vote,
 Voyez-les s'échanger ! Sentez-vous pas en l'air

Une odeur de chenil, d'écurie et d'étable⁷,
 Quand, frappant tendrement l'épaule d'un porcher,
 Ce gros monsieur lui glisse un billet sous la table ;
 Quand on promet sa voix comme on fait un marché ?

Ah ! C'est un jour fatal à la galanterie !
 On ne fait plus la cour qu'aux hommes maintenant ;
 Tout au plus, près des eaux, au bord de la prairie,
 Deux amants vont là-bas, l'un l'autre se tenant...

En revanche, on ne voit qu'enlacements⁸ de taille,
 Tendres chuchotements avec des électeurs,
 À côté⁹ du fermier¹⁰ qui caresse et détaille
 Les appâts de ses bœufs¹¹ devant les acheteurs.

6 NDE [rayé : « Promesses d'électeurs, promesses d'éligibles
 Serments d'ivrognes, – hélas ! et serment d'amoureux
 Que vous vous ressemblez ! – Consciences flexibles
 Cœurs changeants et légers, que vous êtes heureux ! »]

7 NDE [rayé : « et de grange »]

8 NDE [rayé : « caresses »]

9 NDE [rayé : « Ou la main »]

10 NDE [rayé : « bouvier marchand »]

11 NDE [rayé : « porcs »]

Tel, par le col entraîne¹², au fin¹³ fond d'une auberge,
Un maçon, et lui dit qu'il a le cœur bien dur¹⁴;
Et tel autre¹⁵, pressant comme une jeune vierge,
Un bouvier¹⁶ résistant, l'enjôle¹⁷ au coin d'un mur...

Et les distributeurs, les Mercures-gavroches
Circulent cependant; les *poulets* imprimés
Mystérieusement se disputent les poches...
– Ô grêle de papiers! billets aux vents semés!

Noms au hasard jetés! bulletins que l'on foule,
Qui jonchez tristement la route des troupeaux
Ô neige électorale, ô manne de la foule,
Qu'êtes-vous, qu'êtes-vous, dites, germes nouveaux?

Vous n'emplissiez point l'air aux époques passées!
Quel semeur invisible, ouvrant sa main sur nous,
Vous répandit soudain? Semences dispersées,
Que nous promettez-vous, et d'où nous venez-vous?

La corbeille céleste où l'Éternel vous puise,
Est-ce un nid d'espérance, un puits de vérité?
Est-ce un berceau semblable à celui de Moïse,
Source de délivrance et de félicité?

Ou, nous renouvelant la boîte du vieux mythe
Pleine d'appâts trompeurs, – n'est-elle qu'un tombeau
Royal et violé, dont la cendre s'agite
Et se répand mêlée à la pourpre en lambeau?

Juin 1870

12 NDE [rayé: « saisit »]

13 NDE [rayé: « dans »]

14 NDE [rayé: « qu'il engeôle et lui parle tout bas »]

15 NDE [rayé: « ce don Juan »]

16 NDE [rayé: « fermier »]

17 NDE: Tarde a écrit « engeôle » à la place d'« enjôle ».

STROPHES DU POÈME, SUPPRIMÉES PAR TARDE

Ainsi je méditais, – errant dans cette foire.
 Ainsi, – heurtant souvent aux grands parasols bleus,
 J'allais sous le soleil dans ma nuit lourde et noire.
 – Or, c'était foire au bourg mais fête dans les cieux.

Merles et passereaux, loriots et fauvettes
 Se mariaient en l'air et mariaient leurs chants;
 L'air était frais et pur; et, comme des navettes,
 Les brises s'y croisaient, légères, en tous sens.

Les brises y tissaient leur trame printanière –
 Toile de Pénélope aux merveilleux liens,
 Faite d'amour naïf sous la pure lumière;
 Preneuses de parfums, porteuses de pollen,

Elles fertilisaient les fleurs, troublaient les âmes
 Aériens courtiers, maquerelles¹⁸ de Dieu –
 Et, les sentant passer¹⁹, ne voyant pas des drames
 Sous cette idylle, hélas²⁰ j'allais croire au ciel bleu,

Au printemps, à l'amour, aux gaités mensongères²¹;
 J'allais bénir la vie²², oubliant nos combats!
 Quand je vis se presser des semences légères
 Qui traversaient les airs²³ et ne s'arrêtaient pas.

C'était un vieil ormeau qui jetait par volées,
 Du milieu de la place où les papiers couraient

18 NDE [rayé: « messagères »]

19 NDE [rayé: « fraîchir »]

20 NDE [rayé: « moi »]

21 NDE [rayé: « À l'Espérance, au cœur, au printemps, aux chimères »]

22 NDE [rayé: « Et voir la vie en rose »]

23 NDE [rayé: « la place »]

L'essaim tourbillonnaient de ses graines ailées,
De ses graines d'argent que les rayons doraient.

Est-il rien de plus gai qu'une telle escapade
De germes emportés, émancipés, perdus²⁴?
« Comme autant d'écoliers, disais-je en promenade,
Débandés, ils s'en vont en tous lieux répandus.

La largesse d'un roi n'est pas plus magnifique;
Une première neige a moins de pureté;
Moins drus, on voit venir, par un soir pacifique,
Au flambeau du pêcheur les papillons d'été.

Mais voyez ! cet essor, c'est une guerre ouverte
Ils vont quêtant l'espace et se le disputant
Ils tombent sans repos, la foule en est couverte
Ils tombent l'un sur l'autre, et se nuisent d'autant !

Or, tous²⁵ germeront-ils, non certes²⁶, un seul peut-être
Un seul, non le meilleur, mais le plus fortuné
À lui, la bonne terre ; il pourra s'y repaître
Boire et mordre à ce sein, avide nouveau-né

Vainement insulté²⁷, vigoureux sous l'outrage,
Il croîtra ; les oiseaux parasites viendront
De chants adulateurs saluer son ombrage ;
Mais ses frères flétris, sous son ombre mourront !

Un homme aussi naîtra de ces papiers qu'on sème ;
Tout ce qui sortira de tant d'efforts, c'est lui !
En vain il se démasque, il grandira quand même,
Et, quand il sera fort²⁸, brisera son appui ;

24 NDE [rayé : « errants »]

25 NDE [rayé : « lesquels »]

26 NDE [rayé : « deux tous ? »]

27 NDE [rayé : « assailli »]

28 NDE [rayé : « grand »]

Est-ce donc qu'il aura mérité sa victoire?²⁹
 Sera-t-il le plus noble et le plus généreux,
 Qu'importe! Il sort³⁰ de l'ivresse aléatoire
 Et deviendra fort parce qu'il fut heureux

Que sert de s'indigner? C'est la loi de nous autres³¹,
 Vivants! le Droit s'essaie en vain à protester;
 L'élection divine est bien la sœur des nôtres;
 Et c'est un privilège aussi que d'exister!

Que de germes rivaux tués par nos naissances!
 L'Envie a précédé la vie! Et dès le sein
 De nos mères, pareils à ces pures³² semences,
 Nos embryons cruels singent le genre humain³³.

Pour l'argent, pour l'honneur, pour l'amour, pour la vie
 Toujours lutter! quel sort! Partout ce couple affreux
 La Guerre³⁴ qui nous mêle et le Sort³⁵ qui nous tue!
 Ô Dieu! Voyant cela, qui pourrait vivre heureux!
 Le Droit! qu'avons-nous donc à le redire encore,
 Ce mot retentissant dont le sens est perdu
 Le Droit! que voulaient-ils quand pour ce nom sonore
 Nos pères sont tombés dans le sang répandu!

Eussent-ils combattu, dressé leurs barricades,
 Bouleversé le monde entier, s'ils avaient su³⁶
 Qu'ils préparaient la voie et dressaient des estrades
 À quelques ambitieux dans la haine³⁷ conçus?

29 NDE [rayé: « Est-il donc le meilleur de tous ceux qui l'élèvent »]

30 NDE [rayé: « Il n'est que sorti »]

31 NDE [rayé: « la vie »]

32 NDE [rayé: « claires »]

33 NDE [rayé: « jaloux luttent comme à dessein »]

34 NDE [rayé: « Lutte »]

35 NDE [rayé: « Hazard »]

36 NDE [rayé: « C'était donc pour cela, pour un homme de proie / Pour grandir un habile couronneur de sot »]

37 NDE [rayé: « fange »]

Et pourquoi pas ? Ce fut un triomphe barbare
Qui nous³⁸ donnait hier ce suffrage envié
La force l'a conquis ; la ruse s'en empare
Le Droit servit d'enseigne, et fut congédié !

Ébranlant tout pilier d'airain, d'un bras robuste,
Refaisant l'avenir, effaçant³⁹ le passé
Nos révolutions n'ont laissé que l'injuste ;
Quand elles l'ont détruit, elles l'ont remplacé.

La Nature sourit cependant ; elle raille
Son fils émancipé qui veut la renier
Qui pense la⁴⁰ combattre, et sous sa loi travaille !
La Nature sait bien qui vaincra⁴¹ le dernier ;

Elle sait que l'Injuste est le père du monde
Que la Fortune est reine et l'Arbitraire roi ;
Et qu'en vain l'homme appelle, en sa plainte inféconde,
Le règne de la grâce ou le règne du Droit !

Frères, battez-vous donc ! retentissez, comices !
Bêle et mugis, marché ! triomphe, heureux mortel !
Volez, disputez-vous, abeilles, les calices ;
Oiseaux, les grains du mil ; l'espace, vents du ciel !

Conquérantes [?] ; amenez vos esclaves,
Forbans des airs, des eaux, de la terre
Parasites, forbans, parricides, vivez
Entre-détruisez-vous et tuez sans entraves,
D'un rayon, d'une eau pure et de sang abreuvés !

Si c'est la loi du Monde ; eh bien ! soit, je l'accepte ;
Je baisserai la tête, et fermerai les yeux ;

38 NDE [rayé : « valut ce Suffrage »]

39 NDE [rayé : « détruisant »]

40 NDE [rayé : « contre elle »]

41 NDE [rayé : « mourra »]

Laissant la foule aveugle à son tyran inepte,
J'éteindrai dans mon cœur mes trésors précieux.

Trop fier pour être dupe et pour être complice,
Puisqu'il en est ainsi, j'aimerai constamment,
J'aimerai la beauté, – cette noble injustice, –
Et me consolerais des autres en l'aimant! »]

Jun 70

172 vers

GABRIEL TARDE
« LA VIOLETTE DE LA PAIX »

10 MARS 1871

I

Sous un doux ciel nuancé,
Par un beau soleil de fête,
Bras en écharpe, oppressé
D'un souvenir de défaite,
Où va ce jeune blessé ?
La paix ramène à la France
Des jours tièdes, printaniers ;
Le retour des fleurs devance
Celui de nos prisonniers...

II

Cet hiver est donc fini !
Cette affreuse guerre est close !
Il court un souffle béni
Qui va réveiller la rose ;
L'oiseau va faire son nid !
Mais nos amis qui tombèrent
Sortiront-ils du tombeau ?
Nos gloires qui succombèrent,
En reste-t-il un lambeau ?

III

Triste paix ! Triste printemps !
Éphémères l'un et l'autre !
Triste sourire des champs !
Ton soleil n'est point le nôtre,
Belle terre des vivants !
Une autre sève travaille
Nos cœurs en proie au vautour ;

Et sur les champs de bataille¹
Notre haine attend son jour!

IV

– Pauvre blessé! Revenu
De ces rives de la Loire,
Où, dans notre sang perdu,
Nos derniers rêves de gloire,
Avant la neige, ont fondu;
Que dis-tu, pauvre malade,
De voir, maintenant si doux
Pour la fleur, l’oiseau nomade,
Ce ciel qui neigeait sur vous?

V

– Il s’assit en un endroit
Précoce entre les doux sites;
L’humble violette y croît;
Mille fleurs blanches, petites,
Viennent s’y garer du froid.
Et l’œil, à les voir tremblantes,
Sur les vieux murs constellés,
Croit voir scintiller ces plantes
Aux pétales étoilés...

VI

Il s’assit près d’une fleur.
C’était une violette.
Sa sombre et douce couleur,
Où notre deuil se reflète,
Attira le promeneur.
Sur elle, comme l’abeille,
Son œil ardent s’est posé;

1 NDE [rayé: «Mieux: Sur quelques champ de bataille / Elle attend d’éclore un jour!»]

Ce doux parfum lui réveille
Un soupir mal apaisé.

VII

Il lui disait: « Tu fleuris
Sur les restes de la France!
Veux-tu cacher ses débris
Ou lui rendre l'espérance?
Ah! Ses flancs sont trop meurtris!
Les amoureux cette année
Ne viendront pas te cueillir!
Et la France profanée
N'a pas le droit de fleurir!

VIII

« À quoi bon l'avoir pétri
De nos corps et de nos larmes,
Ce sol ingrat et chéri,
Qui de nos sanglantes armes
Fut la tombe, et non l'abri!
Qui s'ouvre aux fleurs embaumées,
Et qui ne s'est pas ouvert
Pour engloutir les armées
Dont il est encor couvert?

IX

« Et pourtant, charmante fleur,
La nature est bonne mère
Et comprend notre douleur;
Mais toi, c'est toi, fleur trop chère,
Qui nous as porté malheur...
Deux fois tu nous es fatale
Depuis ce siècle d'airain;
Deux fois ton retour signale
Nos élans dans le déclin!

X

« Quand du grand, du vrai César
Revint la nef printanière²,
Hélas ! Tenter le hasard,
Tu saluas la première,
Tu fleuris son étendard !
Violette ! Violette !
Cet homme prit alors ton nom,
Qui dans l'Europe muette
Vint réveiller le canon !

XI

« Quand de sa France, à grands pas,
Il refaisait la conquête,
Voici, disaient les soldats,
Le Père [de] la violette !
Il a retrouvé son bras !
Il a retrouvé sa force,
Sa crinière du lion !
Tremblez au réveil du Corse,
Géôliers de Napoléon !

XII

« Alors chaque vétéran
Te mit à sa boutonnière,
Symbole du conquérant !
Et l'agile bouquetière
Courait t'offrir dans le rang...
Le lys pâlit à ta vue ;
Et, prompt à se décevoir,
En celui qui l'a perdue
La France reprit espoir !

XIII

« La France espérait encor !

2 NDGT : Le retour de l'île d'Elbe eut lieu, comme on le sait, au mois de mars.

Jusqu'aux tours de Notre-Dame
L'aigle avait repris essor ;
Beau d'une suprême flamme
Notre couchant était d'or.
Maintenant un deuil funèbre
Couvre notre monument ;
L'astre d'Austerlitz célèbre
Notre ensevelissement !

XIV

« Quand sa main vous rassembla,
Débris de la Grande Armée,
Vous dites tous : Me voilà !
Dès que de sa Renommée
Le clairon vous rappela,
Résurrection sublime
Dont l'Europe étincela,
Vous surgîtes de l'abîme !
Et le monde encore trembla...

XV

« Il se fit un bruit guerrier
Qui ranima la Patrie ;
Elle eut un frisson dernier,
La vieille terre flétrie ;
Et, comme un air printanier...
L'Empire et la République,
Octogénaires tous deux,
En ce printemps idyllique,
Firent leur hymen boiteux...

XVI

« À l'autel du champ de Mai,
On vit l'armée héroïque,
On vit un fleuve animé
Passer sous l'Homme stoïque
De ses abeilles semé.

Songeant aux champs de Bouvines,
On regardait ce tableau...
Et ce fleuve de ruines
S'en allait à Waterloo!

XVII

« Waterloo! Sedan! Paris!
Ô châtiment de la gloire!
Est-ce tout, ô mon pays?
Exilé de la victoire,
Qui veux revivre à tout prix!
Quel destin brise ton glaive
Et terrasse ta vigueur,
Chaque fois que te soulève
Le remord de ta grandeur?

XVIII

« Quel dieu, quel arrêt du ciel,
Si tu retournes la tête
Vers ton éclat immortel,
D'une soudaine défaite
Punit ton vœu criminel³?
Ta gloire, est-ce un incendie
Si grand qu'il doit t'aveugler
Et te frapper de folie,
Quand tu l'oses contempler?

XIX

« Et maintenant, te voici
Chancelant et sans boussole,
Brisé, taillable à merci,
Et sans rien qui te console
En ce terrible souci;
Pas même la fleur modeste

3 NDE [rayé: « Quel Dieu, quel arrêt du ciel, / Si tu retournes la tête / Vers ta hautaine Babel, / En précipite le faite / Sur ton rêve criminel? »]

Qui, te souriant en vain,
Mêle un souvenir funeste
À ton funeste destin ! »

10 mars 1871

GUERRE, COMMUNE ET POLITIQUE CHEZ GABRIEL TARDE

– Louise Salmon –

Dans sa biographie qui fait référence, Jean Milet affirme que « la guerre franco-allemande de 1870 n'a éveillé aucun écho dans la pensée de Tarde. Le journal de Tarde n'en fait même pas mention¹ ». Contrairement à cette affirmation, le *Cahier 17*, publié dans cet ouvrage, en porte trace en s'interrompant brutalement au moment de la défaite et en affichant après celle-ci et après la Commune des choix politiques en faveur de la Réaction et de la Monarchie. Quelques autres écrits de Tarde, essentiellement littéraires, se réfèrent bien explicitement à la guerre franco-prussienne de 1870 et à la Commune de Paris et témoignent d'une réceptivité et d'une réactivité tant émotive qu'intellectuelle face à « ces bouleversements du monde » que furent, pour un jeune homme de moins de 30 ans, juge suppléant au Parquet de la sous-préfecture de la Dordogne², la chute du second Empire et la proclamation de la III^e République, l'invasion et la défaite humiliante des armées et de la nation, l'insurrection de Paris et la propagation des idéaux communalistes dans toute la France. Pourtant, ces mêmes événements amenèrent aussi Tarde à sortir de sa réserve et à afficher publiquement des choix politiques déterminés par une hostilité latente, affermie vers 1868, à la République et au suffrage universel qui le positionnaient comme minoritaire parmi ses concitoyens majoritairement favorables au nouveau régime. À l'aune de ces écrits non publiés et publiés, de quelle nature fut cet impact et comment s'exprima-t-il par le biais d'une pratique d'écriture ?

Habitant de Sarlat, Gabriel Tarde vécut le contexte de l'« année terrible » au travers des nouvelles, des dépêches et de

1 MILET Jean, 1970, *Gabriel Tarde et la philosophie de l'histoire*, Paris, Vrin, note 17, p. 16.

2 Pour une présentation biographique de Gabriel Tarde, voir l'essai de Jacqueline Carroy.

discussions ou de confrontations avec ses compatriotes, mais aussi au travers de son écriture littéraire qui se révèle être à la fois un moyen d'expression et de projection de ses peurs profondes, un exutoire et un instrument d'affirmation et de formulation de ses sentiments politiques.

NAISSANCE D'UNE OPINION POLITIQUE

Dans son premier texte publié, un poème dédié à sa mère, Gabriel Tarde avait déjà exprimé son dégoût du suffrage universel qui consistait à « livrer un bout de papier sale / Au flanc mystérieux de l'urne électorale³ ». Dans des notes de lecture prises entre le 30 octobre et le 17 décembre 1868, il se consacra aux *Histoire de la Révolution française* d'Adolphe Thiers et de Jules Michelet dans le but, disait-il, « d'initier mon esprit à la politique⁴ ». Au terme de ces lectures studieuses, le constat de Tarde fut celui d'une déconvenue. Son jugement sur le suffrage universel devint sans appel: d'une « inutilité effective⁵ », il n'est en réalité pas issu de l'invention du génie de la Révolution mais bien de « l'esprit d'imitation des peuples », soit de l'influence des cantons suisses « dits démocratiques » sur la France. En s'appuyant sur ses concepts d'« imitation » et d'« invention » qu'il semble avoir déjà formulés à cette époque bien avant *Les Lois de l'imitation* (1890), il dévalorise ainsi l'une des grandes fiertés des Républicains.

Le ton devient plus virulent dans un écrit littéraire intitulé « Les Comices » qu'il rédige en juin 1870. Tout le poème se fonde sur la comparaison prolongée entre élections municipales et foire. Présenté sous sa première version dans le cadre de cette

3 CHSP, GTA 63, « À ma mère », *L'Écho de la Save*, 29 janvier 1866. Sur ce poème, voir l'essai de Jacqueline Carroy.

4 « On s'imagine assez volontiers que la politique s'apprend dans les révolutions ». CHSP, GTA 49, « Notes de lectures du 30 octobre au 17 décembre 1868 ».

5 *Ibid.*

publication, j'ai délibérément choisi de m'appuyer sur des passages supprimés par Tarde et relevant, semble-t-il, d'une auto-censure. Révélateurs d'une opinion politique affirmée, les propos sont d'une violence peu relevée dans les écrits tardiens connus et caractérisent de fait une critique acerbe et sévère des enjeux électoraux, de l'illusion démocratique et des tractations des partis politiques incarnés par la lutte des candidats. Les thèmes récurrents de la débauche, de l'ivrognerie et de la guerre fratricide présents dans « Les Comices » seront repris et mis en scène dans plusieurs écrits postérieurs, et plus particulièrement dans le « Cauchemar politique ».

La dénonciation de la chimère démocratique du suffrage universel des « Comices » s'accorde avec le manque de sérieux et la crédulité reprochés au parti républicain et exprimés en rêve : « Le parti républicain devrait faire comme certains singes, qui s'amuse à manger leur queue » (f. 58). La métaphore des singes pour tourner en ridicule et mettre à jour les processus de répétition chez ses opposants politiques semble assez fréquente chez Gabriel Tarde car elle apparaît aussi dans ses notes de lectures avec, une fois encore, l'énonciation de son concept d'imitation : « Le nègre Toussaint Louverture singe le Premier Consul ; mais le Premier Consul lui-même va rêver l'Empire et singer Charlemagne. Le génie ne s'affranchit pas de l'instinct d'imitation. L'homme vient du singe⁶ ». Quoi qu'il en soit, sa critique du suffrage universel, et par là même du fondement de la démocratie, ainsi que sa représentation des partisans républicains ne présentent pas un Tarde dédaignant les enjeux et la vie politiques. Il en est de même de ses rêves et de ses poèmes qui trahissent une réceptivité certaine aux événements de son époque. Il importe donc de s'attacher plus précisément au déroulement de l'« année terrible » à Sarlat.

6 CHSP, GTA 49, « Notes de lectures du 19 décembre 1868 au 17 février 1869 ».

GUERRE ET MOUVEMENT COMMUNAL EN PÉRIGORD NOIR, 1870-1871⁷

À défaut d'une histoire locale précise sur cette période, je me suis appuyée sur deux écrits rédigés par des habitants de Sarlat contemporains de Gabriel Tarde: Jean-Joseph Escande⁸ et Charles et Henri Chambon⁹. Jean-Joseph Escande (1872-1959), historien et philosophe, publia en 1902 une première version de sa monographie sur la ville de Sarlat après avoir été encouragé par Gabriel Tarde. Alors qu'Escande souhaite écrire une monographie remontant jusqu'aux temps les plus reculés de sa ville natale, les frères Chambon, commerçants de la rue Fénelon et de tendance républicaine, relatèrent sous forme de journal les événements depuis la déclaration de guerre à la Prusse en juillet 1870 jusqu'à l'attaque des Versaillais sur Paris en mai 1871. Il faut aussi évoquer comme source essentielle l'hebdomadaire local, *Le Glaneur, journal de l'arrondissement de Sarlat, littéraire, administratif, commercial, agricole, d'annonces* dont Tarde est un collaborateur. Ce journal est d'autant plus important qu'outre le fait d'être une source d'information sur la vie d'une petite ville de province, il laisse apparaître la concordance d'opinion entre Tarde et les tendances politiques conservatrices du *Glaneur*.

À l'annonce de la déclaration de guerre à la Prusse le 17 juillet 1870 à Sarlat, l'enthousiasme prend rapidement le pas sur la stupeur. L'ordre de levée générale est appliqué à toutes les réserves et à tous les soldats en congé. Plus de 500 soldats sarladais rejoignent les régiments de Périgueux, préfecture de la Dordogne. Le 12 août, la nouvelle loi sur la Garde mobile est appliquée: tous les jeunes de 20 à 25 ans doivent former une Garde mobile à Sarlat. Apportées par les dépêches du

7 « À partir de 1870, la ville de Sarlat allait traverser une période de son histoire pleine d'anxiété et de troubles causés par les événements généraux du pays », in ESCANDE Jean-Joseph, 1902, *Histoire de Sarlat*, Paris, Loris, 2002, p. 444-460, p. 459-460.

8 *Histoire de Sarlat*, Paris, Loris, 2002.

9 *L'Année terrible à Sarlat, 1870-1871*, extraits des notes et souvenirs réunis par le Dr Antonin Debidour, Sarlat, Lafaysse, 1952.

Gouvernement, puis par les journaux seulement à partir de la fin du mois d'août, les « affreuses nouvelles » des premières défaites lues par le commissaire de police et le crieur public inquiètent les locaux : on en trouve un écho dans le rêve tardien du 9 octobre 1870. Les rumeurs circulent : elles accusent la noblesse et le clergé de faire cause commune avec les Prussiens. Sujet à des menaces de la part des populations rurales qui craignent un retour à l'Ancien Régime, le climat politique et social se tend sensiblement durant l'été 1870. Le 16 août, un jeune noble, Alain de Monéys, est supplicié et brûlé dans le village d'Hautefaye en présence d'une foule de trois à huit cents personnes qui l'accusent d'avoir crié « Vive la République ! » et se vantent d'avoir « rôti » un « Prussien ». « Massacre né de la fureur paysanne », le drame d'Hautefaye¹⁰ – village à moins de cent trente kilomètres au nord-ouest de Sarlat – est qualifié de « crime atroce qui nous reporte d'emblée à la jacquerie du Moyen-Âge¹¹ » et est jugé dès décembre 1870 à Périgueux dans le cadre d'une session extraordinaire des assises de la Dordogne.

La « sinistre nouvelle » de la défaite de Sedan et de l'emprisonnement de l'Empereur provoque une « consternation immense et générale » à Sarlat. La proclamation de la République fut quasiment simultanée avec celle de Paris, les bustes et les portraits de l'Empereur furent détruits, foulés aux pieds et brûlés sur la place de la Liberté aux cris de « Vive la République ! ». D'après Chambon, la passation des pouvoirs des fonctionnaires de l'Empire aux nouveaux fonctionnaires de la République, tant au niveau de la commune que du département, se déroula dans la plus parfaite légalité et témoigne ainsi de l'ancrage et du respect des valeurs démocratiques dans une localité telle que Sarlat. Ernest de Selves est alors nommé maire par le nouveau préfet siégeant à Périgueux, le docteur Guilbert.

La Garde nationale de Sarlat, composée de quatre compagnies de sédentaires, est réorganisée dès le 11 septembre. Elle est composée de deux corps : un corps de volontaires désignés sous

10 CORBIN Alain, 1990, *Le Village des « cannibales »*, Paris, Flammarion.

11 *Ibid.*, p. 140.

le nom de « volontaires de 70 », et un corps de Gardes nationaux sédentaires. Garante de l'ordre public, elle est perçue par les Sarladais comme la seule force organisée capable de défendre leur ville contre l'ennemi menaçant. Début octobre 1870, un décret déclare mobilisables les Gardes nationaux de 20 à 40 ans célibataires ou veufs sans enfant. Sarlat, sous-préfecture de la Dordogne, organise la révision de ces hommes envoyés, le plus souvent, avec leur maire de commune « tambours, clairons et drapeaux en tête » pendant toute la semaine du 17 octobre. L'arrivée épique de Gambetta auprès de la délégation gouvernementale à Tours, après avoir franchi en ballon les lignes ennemies, frappe les imaginations et insuffle un nouvel enthousiasme patriotique. Mais le 30 octobre, la nouvelle de la capitulation de Metz et de la « trahison » du Maréchal Bazaine plonge la ville de Sarlat dans « la même douleur que si chacun eût perdu un être chéri ». Conjointement, ses habitants apprennent les premières nouvelles de leurs pertes pendant cette campagne, soit cinq morts et sept prisonniers, tous pour la plupart lieutenants, capitaines, chefs de bataillon ou artilleurs.

Le 29 janvier 1871, la dépêche officielle de la délégation du Gouvernement établi à Bordeaux informant de la signature d'un armistice de 21 jours entre Bismarck et Jules Favre est rendue publique à Sarlat. Elle est suivie de la publication d'une nouvelle dépêche le 31 janvier annonçant la capitulation de Paris. Aux nouvelles militaires inquiétantes s'ajoutent les dissensions politiques entre Paris et le Gouvernement de Bordeaux, et plus particulièrement Léon Gambetta qui, partisan d'une continuation de la guerre, démissionne de ses fonctions le 6 février 1871. Toutefois maintenues, les élections de la Constituante sont fixées au 8 février pour toute la France. Liste républicaine portée par les « républicains ardents » tels que Jouannaud, Landry, Rouquette ; liste modérée « aristo-monarchique » soutenant Thiers et incarnée principalement par M. de Maleville, « cet éternel candidat » ; liste de « compromis entre les deux partis républicains et conservateurs », les candidats à la Constituante figurent sur ces trois listes partisans et présentent leur profession de foi. Le 8 février, Sarlat est ainsi en pleine effervescence électorale : dès sept

heures du matin, les scrutins sont ouverts. La Garde nationale sédentaire y assure l'ordre. Charles Chambon souligne l'empressement des électeurs tant urbains que ruraux à voter : « Les routes se couvrent de monde, et la ville est envahie comme un jour de grande foire¹² ». Il est fort probable que Gabriel Tarde ait participé à ces élections en apportant sa voix à la liste « aristomonarchique ». Vote de sympathie pour le Marquis de Maleville, ami proche de la famille Tarde, mais aussi vote de soutien à une famille politique à laquelle il s'identifie tant par ses valeurs que par ses origines sociales, cette opinion politique conservatrice se confirmera par son vote en faveur de la liste « réactionnaire », le 30 avril 1871, lors des élections pour le Conseil municipal et par sa confession politique dans son journal le 21 mars 1872. Pour autant, la liste républicaine est victorieuse à Sarlat avec une participation totale de 3'000 votants. Dans les cantons ruraux, la liste modérée plébiscitant Thiers obtient une large majorité de 50'000 voix pour un total de votants s'élevant à 97'443. Il en est de même à l'échelle nationale où les listes soutenant la politique de Thiers – élu dans vingt-six départements avec plus de deux millions de voix – rallient la majorité des suffrages en proposant un programme de paix immédiate. Alors que les préliminaires de paix sont signés le 26 février 1871, les conclusions et les conditions n'en sont connues à Sarlat qu'à la date du 5 mars. Bien que la résignation soit de mise face à cette paix imposée, la perte de l'Alsace et de la Lorraine ainsi que les cinq milliards de francs à titre de contribution de guerre indignent les Sarladais. Dès le 12 mars, la plus grande partie de tous les mobilisés du département de Périgueux sont rentrés dans leur foyer.

À Paris pour affaires du 17 au 23 mars 1871, Charles Chambon assiste aux préludes de la Commune. Du soulèvement parisien pour contrer l'initiative prise par Thiers d'enlever les canons rassemblés par la Garde nationale à la sanglante répression de la manifestation des Amis de l'Ordre tentant d'empêcher les élections du Conseil de la Commune de Paris, le mouvement

12 CHAMBON Charles et Henri, *op. cit.*, p. 53. Cette description des élections est intéressante car elle se rapproche de celle de Tarde dans son poème « Les Comices ».

communaliste se propage à Lyon, à Marseille, à Narbonne, Saint-Étienne et Toulouse, au Creusot. La Commune est proclamée le 28 mars à Paris¹³. Alors que Thiers déclenche les hostilités en attaquant Courbevoie, le préfet de Périgueux, M. Guilbert, lance un appel aux officiers de la Garde nationale de Sarlat pour marcher au secours de l'Assemblée nationale de Versailles. Mais déjà certains s'y opposent et incitent à soutenir la cause des fédérés en signant des réprobations destinées à Thiers. Dans un climat de tensions politiques et sociales, des élections municipales sont fixées pour le 30 avril et deux listes prennent forme : une liste républicaine et une liste réactionnaire. Encadrées par la Garde nationale, ces élections se déroulent dans le plus grand calme malgré les craintes de troubles. Obtenant une majorité de 600 voix, le parti républicain de Sarlat est à nouveau majoritaire et célèbre sa victoire le 1^{er} mai au bruit du tambour, du clairon en chantant la Marseillaise, puis d'une manifestation de la Garde nationale le 7 mai. Informés des événements parisiens par les dépêches officielles du gouvernement de Versailles, les Sarladais suivent au jour le jour l'évolution de la situation. La destruction de la colonne Vendôme est décriée par *Le Glaneur* dans son édition du 21 mai comme un « acte de vandalisme anti-national ». Dans ce même journal, le Comte de Chambord y dénonce « l'esprit de révolte et de démolition » inhérent à la

13 « Tout le monde est navré de voir que, sous les canons prussiens, alors que tous les malheurs nous accablent, il puisse se trouver des malheureux qui viennent y ajouter la guerre civile », in CHAMBON Charles et Henri, *op. cit.*, p. 58-59.

Si la Commune de Paris a été l'objet de nombreuses études, la province reste le parent pauvre de cette histoire. Considérée qu'en fonction de l'insurrection parisienne, la question locale du mouvement communal est surtout appréhendée comme de « pâles reflets de la Commune parisienne » bien que celles de Lyon, Marseille, Narbonne, Saint-Étienne, Toulouse et du Creusot l'aient précédée. Bien que la bibliographie soit assez mince, il faut retenir les mémoires régionaux des étudiants de Jacques Rougerie; l'ouvrage de Jeanne Gaillard, *Communes de Province, Commune de Paris, 1870-1871* (1971, Paris, Flammarion); ainsi que la communication de Charles-Alexandre Krauskopf, « La haine de la Commune: un exemple provincial », in CHAUVAUD Frédéric, GAUSSOT Ludovic (dir.), 2008, *La Haine. Histoire et actualité*, Rennes, PUR, p. 85-99.

Commune de Paris dans un article en première page intitulé « Comment les Français sont devenus ingouvernables ». Il prédit l'écroulement de la société toute entière après celle des ministères et du gouvernement¹⁴.

Bien que la ville de Sarlat n'ait pas été directement atteinte par la guerre de 1870 puisque les conflits ne s'étendirent pas au-delà d'Orléans, elle n'en a pas moins subi les contrecoups avec les fantasmes et les peurs liés à l'éloignement et au manque d'information. Le qualificatif d'« année terrible » est éloquent en soi et représentatif du traumatisme subi puisqu'en réalité l'« année » n'a duré que sept mois. Cette année fut probablement d'autant plus terrible pour Gabriel Tarde qu'elle ne déboucha pas sur le régime qu'il aurait souhaité. Impuissant et subissant des événements qui l'affectent et auxquels il n'adhère nullement, cette nouvelle situation politique et sociale nationale le positionne comme minoritaire, en tant que non démocrate et non républicain et, par conséquent, en porte-à-faux par rapport à ses concitoyens qui portèrent au pouvoir le parti républicain à deux reprises. Cette position fut peut-être d'autant plus difficile à vivre quotidiennement pour Tarde dans le cadre de son poste au Tribunal de Sarlat. Au risque de saper sa carrière dans l'administration judiciaire, les conditions liées à son poste de juge suppléant, tant en terme de responsabilité que de visibilité publique, ainsi que ses aspirations professionnelles à de hautes fonctions dans la Justice ne lui permettaient pas d'afficher publiquement un engagement politique en faveur des conservateurs. Cette position minoritaire et ces ambitions professionnelles pourraient dès lors justifier sa réticence à un quelconque positionnement politique affirmé et assumé.

14 CHSP, GTA 63, *Le Glaneur*, dimanche 28 mai 1871.

FACE À LA GUERRE : DES RÊVES D'ENGAGEMENT

S'il se présente dans son journal comme plus préoccupé par les amours que par les événements politiques et militaires, Gabriel Tarde semble pourtant bien anxieux de l'évolution du contexte national et cela se manifeste au cœur de sa vie nocturne. De fait, « ces préoccupations patriotiques et militaires du moment » (f. 32) s'extériorisent dans les rêves de notre dormeur sous la forme de songes ayant directement trait à la guerre de 1870. Bien que les observations oniriques de Tarde portent la marque d'un intérêt suivi pour l'entraînement des Gardes mobiles, il ne s'y engagea pas – malgré les nombreuses occasions de levée et les appels aux volontaires qu'il y eut dans l'arrondissement de Sarlat – sous couvert d'une « loi qui [l'] abrite » comme il l'indique lui-même (f. 44)¹⁵. Cette exemption dont il se satisfait ne l'empêche pas d'éprouver une pointe de culpabilisation : « J'aime ma patrie, bien sûr, et un de mes malheurs est de ne pouvoir la servir efficacement¹⁶ ». Il participe de fait à certains entraînements de la Garde nationale à Sarlat comme il l'évoque dans un rêve du 9 octobre 1870 et témoigne ainsi d'un souci d'engagement patriotique minimal. En réalité, Tarde semble indécis et même réticent à un quelconque enrôlement dans le conflit. Ses notes de travail et ses lectures, ses carnets de rêves et journaux personnels, ses poèmes semblent occuper tout son temps et pallier le fait qu'il reste à l'arrière. C'est

15 Les critères de classement officiel de 1818 à 1872 établissent trois catégories (de 1868 à 1889, la durée légale du service militaire est de 5 ans; l'âge de recensement étant 20 ans, et celui d'appel sous les drapeaux, 21 ans) : les « bons », les « exemptés » et les « dispensés ». De faible constitution physique et ayant souffert de troubles oculaires graves, Gabriel Tarde a pu être exempté pour insuffisance physique le rendant « impropre » au service. Les conditions d'exemption et de dispense sont aussi déterminées en fonction de situation à caractère social et familial. Orphelin de père à l'âge de huit ans et fils unique, Gabriel Tarde relève à la fois de la catégorie de « fils ou petit-fils de veuves » et de « soutien de famille », toutes deux exemptées de service. Il bénéficie ainsi directement de la loi de recrutement de 1832 à laquelle il fait vraisemblablement allusion.

16 13 février 1870, *Cahier 17*.

dans ce contexte que l'on peut comprendre «La Violette de la paix», un poème que nous republions ici-même.

Les premiers poèmes de Gabriel Tarde datent des années 1850 précédant ainsi ses notes de travail (1860) et de réflexion (1869). Premiers travaux d'écriture, mais aussi matière du premier ouvrage publié – *Contes et poèmes* édité en 1879 chez Calmann-Lévy –, ses poèmes occupent une place primordiale dans sa vie intellectuelle. Au début des années 1870, l'écriture poétique, couplée avec celle de son journal personnel, semble s'exprimer comme une pratique assidue et affirmée. De fait, la majorité de ses écrits littéraires sont rédigés entre les années 1860 et 1880. Exutoire d'émotions incomprises, d'amours fanées, ils le furent certainement mais le furent-ils aussi de sentiments ou d'opinions politiques face aux événements que connurent la France entre 1870 et 1871 ?

Au lendemain de la chute du Second Empire et de la défaite de 1870-1871, une immense littérature fut alimentée par le souvenir de l'«année terrible» dans laquelle s'inscrit un poème inédit de Gabriel Tarde, «La Violette de la paix» – rédigé alors que les préliminaires de paix sont signés et que les Prussiens défilent sur les Champs-Élysées sous le regard d'une France accusant le choc des conditions exorbitantes de la paix et de l'humiliation de l'invasion. Contrairement à d'autres écrits de la même époque, le poème ne donne pas une vision populaire de l'armée, autrement dit d'une armée citoyenne. Il présente une vision du soldat et de la guerre essentiellement lyrique inspirée par la douleur et le deuil de la défaite qui entachèrent la gloire et la renommée de l'armée française. Le conflit n'est pas décrit au travers de la figure du combattant héroïque, de la charge désespérée des cavaliers, de la hardiesse du franc-tireur – thèmes récurrents de la littérature patriotique et revancharde des années 1870 qui transfigure ainsi la défaite en victoire morale –, il est ressenti et intériorisé en tant qu'événement tragique et douloureux, épique et dramatique. Et cela probablement pour une raison simple: Gabriel Tarde ne participa pas directement au conflit. Néanmoins, ce long poème, me semble-t-il, est représentatif de l'opinion publique française en 1870-1871, notamment par le

« souvenir historique »¹⁷ en termes de gloire et de grandeur de la nation.

Dès la fin des années 1860, Gabriel Tarde semble habité par une mélancolie profonde de la gloire et de la grandeur de sa patrie incarnées par la « légende » de Napoléon 1^{er} : « J'ai beau faire, je ne puis me consoler de Waterloo... des larmes m'en coulent des yeux¹⁸ ». La défaite des armées françaises ravive cet orgueil patriotique qui s'exprime alors dans « La Violette de la paix » et témoigne de la popularité croissante acquise par l'armée sous le Second Empire¹⁹. Les symboles et les « glorieux » événements de la mémoire nationale se retrouvent dans le poème de Gabriel Tarde qui, soutenu par son inspiration poétique, joue de métaphores et d'allusions à la légende napoléonienne en s'investissant directement de la gloire de cette dernière. « La Violette de la paix » relève d'un processus d'appropriation du souvenir historique de l'épopée guerrière et héroïque des armées du Premier Empire, d'un sentiment national et patriotique, et d'une intériorisation profonde de l'humiliation des défaites du Second Empire. Le poème se caractérise ainsi comme une célébration de la gloire perdue de la France, et s'affiche de bout en bout comme un panégyrique bonapartiste.

GABRIEL TARDE FACE À LA GUERRE CIVILE

De la guerre de 1870 à l'insurrection de la Commune, le contexte agité de l'« année terrible » donne lieu à des incises anxieuses dans la production poétique tardienne, par exemple dans « Mon

17 BECKER Jean-Jacques, AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, 1995, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, Sedes, p. 14-21.

18 CHSP, GTA 49, « Notes de lectures du 19 décembre 1868 au 17 février 1869 ».

19 Napoléon III use et abuse d'une symbolique nationale et patriotique puisant en particulier dans le souvenir de la grandeur guerrière et militaire de la nation française : uniforme militaire, drapeau tricolore surmonté de l'aigle impérial, la date du 2 décembre...

Ouistiti»²⁰ faisant allusion à la guerre de 1870 avec la défaite et la chute du Second Empire, ou dans «À un bébé»²¹ évoquant les manifestations insurrectionnelles place de l'Hôtel de Ville à Paris. D'autres poèmes relèvent explicitement du contexte politique et militaire. Ils évoquent la Commune de Paris, comme «L'Apparition» publié dans *Le Glaneur* du 9 juin 1872 :

C'était le dernier soir de mai de l'autre année
Paris flambait encor, comme une âme damnée
Que brûle un feu vengeur sans la purifier²²

On peut citer encore «Le Paraclet», conte en vers, écrit entre le 18 et le 26 mai 1873, dont le titre initial était «Les Griffes du diable». L'action se déroule au Moyen-Âge et présente un récit tragi-comique des amours de deux amants, disciples d'Abélard :

La grande place est houleuse
Du portail de l'évêché
Sort une troupe hideuse
Traînant un homme attaché
C'est l'évêque! Aux pieds on foule
Ce vieillard mis en lambeaux
Commune! hurle la foule...
Et ce n'est plus que flambeaux
Tocsin, multitude soule
De sang, haillons et drapeaux! [...]
Commune! Exécrable chose!
Idée infernale éclore
D'étroits cerveaux révoltés
Chartes, chimère frivole²³!

20 «Un doux bruit ce matin m'élève / Ce n'est pas le tambour battant / Qui cet hiver nous charmait tant / Quand notre commandant, le képi sur l'oreille / De lui-même était si content / Mais où sont les képis d'antan ? / Ce n'est pas la voix du trompette / Hélas! proclamant nos malheurs!». CHSP, GTA 60, septembre 1871.

21 «Dors, dors, quand ce vieux monde aux songes fratricides / (...) Dors, et laisse-nous croire à la Paix infinie! / Dors, que la foule gronde ou murmure l'abeille». CHSP, GTA 60, 13 février 1871.

22 CHSP, GTA 63, «L'Apparition», *Le Glaneur*, 9 juin 1872.

23 TARDE Gabriel, 1879, *Contes et poèmes*, Paris, Calmann-Lévy.

Son inspiration et son imagination pour décrire les foules insurrectionnelles furent probablement attisées par les récits journalistiques notamment de « la lugubre affaire d'Hauteffaye » – Alain de Monéys peut en effet être assimilé à l'évêque « foulé » et « mis en lambeaux » du poème. D'une façon plus générale, il me semble qu'il faut souligner la résurgence de thèmes et d'images dans les quelques poèmes et contes tardiens contemporains de la Commune relevant d'une thématique sociale et/ou politique: le feu et les torches, les foules denses et démentes, l'ivrognerie, la débauche et les déviances sexuelles²⁴.

Le feu, avec l'évocation systématique de torches²⁵, est présent dans de nombreux textes. La force et l'ambivalence inhérente à l'image du feu le rattache soit à une symbolique bénéfique liée à la purification et à la lumière – « une immense armée éclairée de torches étrangères²⁶ » –, soit à une symbolique maléfique associée à l'enfer – « Paris flambait encor, comme une âme damnée / Que brûle un feu vengeur sans la purifier²⁷ ». De par sa présence et sa puissance symbolique, le feu surdétermine les scènes de guerre et de révolution.

Dans les écrits littéraires de Tarde, les foules « de peuples en fureur²⁸ » associées à la Terreur se meuvent « comme un mort qui revit » et emportent tout sur leur passage tel un « fleuve

24 Notre analyse des écrits contemporains de la Commune de Gabriel Tarde rejoint celles des journaux locaux poitevins de Charles-Alexandre Krauskopf (« La haine de la Commune: un exemple provincial », *ibid.*) ainsi que celles des images et représentations de la Commune de Bertrand Tillier dans *La Commune de Paris, révolution sans image? Politique et représentations dans la France républicaine, 1871-1914* (2004, Paris, Champvallon).

Nous retrouvons les mêmes images, hostiles à la Commune de Paris, de feu et de sang, de dépravations des mœurs, d'alcoolisme et d'appétits politiques, de foules menées par leurs instincts primaires et issues des bas-fonds urbains. Sur les « bas-fonds », voir les recherches récentes de Dominique Kalifa notamment dans le cadre de son séminaire, « La France au XIX^e siècle: sociétés et représentations », au Centre de recherches en histoire du XIX^e siècle.

25 « Les torches de l'Émeute » dans « L'Apparition »; « Voyez promener ces torches », dans « Le Paraclet ».

26 « Un Cauchemar politique », f. 2.

27 « L'Apparition ».

28 CHSP, GTA 61, « La Barricade », juillet 1870.

aux grandes crûes²⁹». Aversions et terreurs des déchaînements populaires s'expriment au travers de ces images et de ces descriptions. Perçue comme une «troupe hideuse», une «horde»³⁰, la foule dirigée par ses instincts primaires et associée à la criminalité apparaît déjà en filigrane.

Ces peurs profondes en appellent d'autres : peurs de la criminalité, mais aussi de l'alcoolisme, de la débauche et des déviances sexuelles. L'ivrognerie est assimilée chez Tarde aux excès orgiaques des bacchantes où «sous la treille on boit, on trinque, on dispute³¹». L'exaltation politique se mêle à l'ivresse et à l'hystérie de la «multitude soule»³². Dans le «Cauchemar politique», dont on peut lire la transcription dans ce recueil, les tendances politiques et les drapeaux se déclinent selon toutes les carnations du vin. «Le fait est que Bacchus et Vénus se disputent la présidence de la République Sarlatopilienne, les uns, plus mûrs et plus désabusés, exerçant leurs ravages principalement dans les cerveaux, et d'autres, assure-t-on, dans les alcôves» (f. 10, passage rayé). À l'ivrognerie s'associent donc la débauche et les déviances sexuelles. Si l'appréhension et le rejet des foules renvoient à des peurs sociales qu'Hippolyte Taine et Gustave Le Bon théoriseront par la suite, il est intéressant de noter que Gabriel Tarde en propose une perception sexuée originale. Il décrit et met en scène dans ses poèmes et dans le «Cauchemar politique» des foules d'hommes qui deviennent féminins : autrement dit, les hommes en foule deviennent littéralement des «invertis» chez Tarde. À l'inverse, les foules de Le Bon sont féminines de nature. Dans «Les Comices», les enjeux politiques lors des élections amènent les hommes à se faire «la cour», à se séduire et à adopter le comportement sexuel déviant du pédéraste : «Et tel autre, pressant

29 «Les Comices».

30 «Le Paraclet».

31 «Les Comices».

32 «Le Paraclet». Ou encore «Promesses d'électeurs, promesses d'éligible / Serments d'ivrogne, hélas!», «Boire et mordre à ce sein, avide nouveau-né», dans «Les Comices», passages censurés ; «on aime les clameurs comme les liqueurs fortes», dans «La Barricade».

comme une jeune vierge, / Un bouvier résistant, l'engeôle³³ au coin d'un mur³⁴».

Comportement criminel pour la justice, perversion sexuelle pour les médecins, alors que la pédérastie est condamnée et réprimée, c'est à la fin du XIX^e siècle qu'elle acquiert une visibilité à Paris en tant que «subculture homosexuelle» dotée de lieux de sociabilité, de codes sociaux et de mœurs sexuelles qui lui sont propres³⁵. Bien qu'elle soit probablement moins affichée et assumée dans une petite ville de province comme Sarlat, Gabriel Tarde témoigne au travers de ces écrits littéraires d'une peur profonde de la présence d'«une âme de femme dans un corps d'homme». Dans «Les Comices», la représentation de l'homosexualité masculine met en scène toute une gamme d'attitudes intermédiaires : de l'attirance pour les personnes de même sexe³⁶ à la suggestion du passage à l'acte notamment dans l'évocation des «semences dispersées³⁷». Dans le «Cauchemar politique», l'image très violente des Jésuites empalés peut évoquer dans une certaine mesure la pratique de la sodomie. Tarde fait aussi référence à des couples célèbres d'amis dans l'Antiquité : Euryale et Nisus mis en scène par Virgile dans l'*Énéide*; Harmodios et Aristogiton, qui tuèrent le tyran Hipparque, furent exécutés et ensuite célébrés par des statues qui leur furent élevées. Ces exemples sont ambigus et loin d'être anodins. En effet, pour tout

33 Gabriel Tarde écrit «engeôle» pour «enjôle». Cette faute d'orthographe peut être volontaire et relever alors d'un jeu de mot. Elle peut être aussi révélatrice d'un lapsus de l'auteur qui, dans la première version brouillon du poème avait tout d'abord voulu écrire «adosse».

34 «Les Comices».

35 Pour une histoire de l'homosexualité, voir TAMAGNE Florence, 2000, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Paris, Seuil et, 2001, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière; REVENIN Régis, 2005, *Homosexualité et prostitution à Paris, 1870-1918*, Paris, L'Harmattan; SOHN Anne-Marie, 1998, *Du premier baiser à lalcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier.

36 «On ne voit qu'enlacement de taille, / tendres chuchotements avec des électeurs».

37 «Les Comices». Ou encore dans le même poème et plus implicitement. «Deux amants vont là-bas, l'un l'autre se tenant».

Sur la panspermie, voir l'essai de Jacqueline Carroy.

lecteur cultivé du XIX^e siècle, ils peuvent évoquer à demi-mot des relations entre hommes. Par ces références antiques, Gabriel Tarde suggère implicitement une analogie entre démocratie et pédérastie, comme il l'avait déjà formulé et développé dans « Les Comices ».

En m'appuyant sur les travaux d'Anne Roche³⁸ à propos des rapports de l'écriture romanesque à l'histoire, on peut distinguer trois rapports des écrits littéraires de Tarde aux événements parisiens. Dans un premier cas, la Commune n'occupe, en réalité, que le second plan du récit, elle n'est que l'arrière-fond d'une action centrale valorisée – une histoire d'amour le plus souvent comme dans « Le Paraclét » –, et sans rapport direct avec le contexte historique dans lequel elle se déroule – les communes du Moyen-âge toujours dans « Le Paraclét » qui font écho avec celles proclamées en 1871 dans les grandes villes françaises. Le mouvement communal, détaché de son sens et de son temps historique, est bien présent, mais seulement en filigrane. Dans un second cas, la Commune détermine toujours le contexte de l'action principale, mais elle agit alors en tant que repoussoir. Tarde confronte alors l'objet principal du récit – par exemple, dans « L'Apparition », un ancien soldat priant une madone dans une maison noble en ruine apparaît à Tarde –, et l'objet secondaire, en arrière-plan – la Commune, la guerre civile et les ruines de la gloire perdue de la France. Dans ces deux cas, l'intention de Gabriel Tarde est de présenter la Commune de Paris comme une folie, une absurdité, bien insignifiante par rapport aux véritables questions, aux véritables valeurs – par exemple, l'honneur, la gloire et la défense de la nation dans « L'Apparition », et la recherche de l'âme sœur dans « Le Paraclét » – qui sont toujours présentées comme anhistoriques, intemporelles.

Dans un troisième cas, Gabriel Tarde choisit délibérément la forme d'un récit non-réaliste, le conte, mais en lui accordant une valeur mythique, la prophétie (« Un Cauchemar politique »,

38 ROCHE Anne, « Le roman et la Commune. Jalons pour une description », in ROUGERIE Jacques (dir.), 1973, 1871, *jalons pour une histoire de la Commune*, Paris, PUF, p. 151-182.

« Les Géants chauves »). En tant que tel, le sens du récit repose tout à la fois sur son référent direct, la Commune de Paris, mais aussi sur un référent plus vaste : la menace de la déchéance et la survie de l'humanité. Plus précisément, c'est en tant que menace pour l'ordre social et l'unité de la nation que la Commune est redoutée.

LE RECTO ET LE VERSO D'UN CAUCHEMAR

« Le Cauchemar politique » a un statut unique dans le corpus tardien. C'est un des rares textes à être écrit à la première personne et c'est un texte non daté. Deux questions se posent alors. Si l'on ne peut y voir un « vrai » récit onirique analogue à ceux de *Sur le Sommeil. Ou plutôt sur les rêves*, de quel genre littéraire relève-t-il ? Quelles lectures peut-on en faire en fonction du moment où il a pu être écrit ? En effet sa composition en deux parties peut prendre un sens différent selon la date de sa rédaction.

« Le Cauchemar politique » étonne par sa longueur, sa complexité, ses détails et sa relative cohérence. Les procédés d'écriture relevant plus d'une représentation ou d'une construction de rêve que d'un récit de rêves à proprement parler³⁹, le « Cauchemar politique » me semble être à de nombreux égards le procédé de transposition, de projection de l'objet d'imagination et d'angoisse que sont les émeutes populaires pour Gabriel Tarde dans un monde de représentation éloquent : le cauchemar. Bien qu'il aborde le thème du cauchemar dans *Sur le Sommeil*, Tarde se garde bien d'évoquer l'incube traditionnel, qui, pour lui, relève de la « superstition ». *Sur le Sommeil* se situant dans le registre d'une science des rêves inspirée d'Alfred Maury qui se veut combattante des superstitions, Tarde y tente de « laïciser » le cauchemar en le rattachant plus ou moins implicitement au

39 Sur ce point, voir l'essai de Jacqueline Carroy. Voir aussi WOLKENSTEIN Julie, 2006, *Les Récits de rêves dans la fiction*, Paris, Klincksieck.

rêve érotique : c'est un désir qui n'arrive pas à s'assouvir et qui se réitère indéfiniment (f. 26, f. 36). Bien que bénéficiant des observations faites sur ses rêves, le « Cauchemar politique » s'inscrit *a contrario* dans le registre de la fiction, de la fantaisie⁴⁰. Bien que Tarde ne le qualifie pas comme tel, sans doute à cause de sa tonalité générale très tourmentée, il semble en effet avoir été très familier de cette pratique d'écriture – plusieurs de ses écrits littéraires comme « Les Géants chauves », dont je reparlerai, sont de fait intitulés « Fantaisie ». C'est dans cette perspective fictionnelle que Tarde réactive et s'appuie sur la signification traditionnelle du cauchemar. Il sollicite alors les images mythologiques de l'incube comme celle du cheval, figure fondamentale du cauchemar⁴¹ (f. 4 et f. 11-12). Ainsi, Tarde semble en jouer plus qu'il n'y croit très sérieusement, de même qu'il s'amuse à être Dante descendant dans les limbes dans un autre rêve⁴².

Au sens propre, le cauchemar désigne n'importe quel mauvais rêve ou angoisse nocturne. Au sens figuré, il qualifie n'importe quelle situation pénible. Dans ce sens, le cauchemar se rapproche des représentations propres aux croyances traditionnelles qui l'identifient à un démon « chevauchant le dormeur⁴³ ».

40 « Comme le rêve et comme l'ironie, la fantaisie se plaît dans la discontinuité, la distance et la rupture ; mais elle se déploie aussi dans la démystification, le mélange des tons, le burlesque (...). Elle s'insinue dans les figures de la liberté : l'hyperbole, l'inversion, le paradoxe (...). C'est en affirmant le droit souverain d'une liberté sans entraves que la fantaisie se déploie, suscitant inévitablement l'ambiguïté du sens », in CABANÈS Jean-Louis, SAIDAH Jean-Pierre, 2003, « Présentation », *La Fantaisie post-romantique*, Toulouse, PU du Mirail, p. 10-11. Je remercie ici vivement Vincent Barras pour son indication sur la « fantaisie » en tant que genre littéraire.

41 Le terme « cauchemar » a pour racine étymologique «-mar» signifiant la jument, le démon que l'on retrouve aussi dans le terme anglais « nightmare ».

42 Voir sur ce point Jacqueline Carroy.

43 BRIDIER Sophie, 2001, *Le Cauchemar. Étude d'une figure mythique*, Paris, PU Sorbonne, p. 10.

Cette image des démons de nuit chevauchant un être pendant son sommeil trouve à la fois son origine et sa plus belle représentation dans le célèbre tableau de Johann Heinrich Füssli intitulé « Le Cauchemar » et datant de 1781. Il est intéressant de noter que, par extension, il symbolisa aussi une autre époque, celle de la Révolution et il put dès lors servir, dans une certaine mesure, ses opposants. Pour une étude historique du tableau, DUPUY Pascal, « Le Cauchemar

Dans une acception large, ce démon – le mort malfaisant, le revenant agressif, le fantôme, quelle que soit sa représentation au cours de l'Histoire – personnalise toute expérience difficile, qu'elle soit onirique, imaginaire ou réelle. Plusieurs figures et images dans le « Cauchemar politique » de Gabriel Tarde peuvent se rapprocher du cauchemar dans son sens traditionnel, de même que les angoisses latentes de notre « dormeur »... Les scènes de batailles fratricides allégorie du chaos; le fantôme-revenant du roi Louis VI réveillé dans son tombeau par les cris de la foule; l'univers de références macabres avec notamment les noms de lieux et les animaux de mauvais présages tels que les corbeaux; les scènes de beuverie et de luxure, les images de sang, de feu et de bûchers évoquant l'enfer; les quatre cavaliers de l'Apocalypse. La puissance symbolique du « Cauchemar politique » s'exprime d'autant plus que ces images ne sont pas décrites précisément, elles sont seulement suggérées et induites par l'univers de référence sinistre et démoniaque de l'expérience onirique. Ces représentations caractérisent et composent à proprement parler un rêve d'angoisse. Le « Cauchemar » donne ainsi une version allégorique et dramatisée des craintes éprouvées par Tarde face à une situation politique et sociale incertaine.

Que ce texte soit une recreation littéraire ou une projection des angoisses tardiennes, la figuration du « Cauchemar politique » est très ou trop claire. Le malaise s'y exprime partout. Caricature, pantomime ou farce, il montre, exhibe et « en rajoute » dans le grotesque, dans le ridicule, voire dans l'outrance – notamment au travers de l'image des Jésuites empalés – qui semble être en phase avec toute une littérature anti-communarde extrêmement violente⁴⁴. Ainsi, si le « Cauchemar politique » ruse sur sa forme, on a tout lieu de croire qu'il ne s'éloigne pas de son sens profond: ce que Gabriel Tarde fait mine d'emprunter au rêveur, c'est toujours de lui-même qu'il le tient. S'il veut par l'artifice du cauchemar littéraire établir une distance et un désengagement par rapport à son récit, c'est un leurre,

de Füssli: l'interprétation d'une histoire», *Images et imagerie*, 132^e Congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 16-21 avril 2007, Arles.

44 ROCHE Anne, *op. cit.*

une illusion. Tarde cherche-t-il à masquer ses angoisses ou à les fondre et à les colmater dans une angoisse collective? S'il cherche à masquer quelque chose, que cherche-t-il à masquer?

Contrairement à une habitude de classement méthodique et précis, et de datation systématique, Tarde n'a pas daté son texte et l'a classé (ou perdu?) dans une chemise intitulée «Pensées mêlées» avec de nombreux poèmes écrits pour la plupart dans les années 1860. Le «Cauchemar politique» pose dès lors le problème de son contexte d'écriture. Est-ce, première hypothèse, un récit rédigé pendant la Commune de Paris? Il pourrait alors apparaître comme la vision à chaud d'un provincial sur les événements parisiens. Est-ce, deuxième hypothèse, un écrit plus tardif, comme ses poèmes «L'Apparition» et «Le Paraquet» composés respectivement en 1872 et en 1873? Il procéderait alors d'une relecture de ces événements.

Pour déterminer d'ores et déjà le premier butoir de notre estimation concernant la date de rédaction du «Cauchemar politique», il est certain que le texte fut écrit après la proclamation de la Commune de Paris, soit après le 28 mars 1871, car celle-ci est évoquée dans le récit et ce, d'autant plus précisément, à la lumière de la date du calendrier républicain mentionnée dans le récit: «Aujourd'hui, 3^e primidi de Germinal an 79 de la Régénération⁴⁵, la Commune est proclamée à Sarlatopolis» (f. 6), soit entre le 21-22 mars et le 18-19 avril 1871 du calendrier grégorien. Une autre donnée permet de confirmer ce point: l'allusion de Tarde à l'un des premiers décrets promulgués par le Conseil de la Commune de Paris le 29 mars 1871, le décret sur les loyers: «- Ah! il y a donc bien des locataires à Trompétopolis? - Du tout. - Mais alors... je ne m'explique pas...» (f. 5).

Néanmoins, la difficulté ne réside pas tant dans la détermination de ce premier butoir qui est, en réalité, assez logique à définir, mais plus dans l'estimation du second. Il me

45 Datation propre au calendrier républicain qui fut en vigueur de 1793 à 1806. Primidi: 1^{er} jour de la décade républicaine. Germinal: septième mois du calendrier républicain, soit se situant entre le 21-22 mars et le 18-19 avril du calendrier grégorien.

semble alors important de s'attarder sur la structure même du « Cauchemar », soit sur sa composition en deux parties bien distinctes, qualifiées par Tarde « d'endroit » et « d'envers » ou encore de « recto » et de « verso »⁴⁶. Le recto et le verso du « Cauchemar » prennent alors tout leur sens tant symbolique que mythologique. Si le recto peut être compris comme une satire de la Commune en tant que révolution socialiste et libératrice, le verso opère un renversement de situation en dévoilant « l'envers du miroir », ce qui est caché, et que Tarde dénonce : une révolution libératrice de vices et de violences, de débauches et de beuveries. Dénonçant la dualité de la Commune, comme il constata celle de la Révolution française⁴⁷, Gabriel Tarde se poserait alors comme celui qui, à la manière de Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, ferait voir « l'envers des événements que l'histoire ne montre pas », ou encore comme un contre-utopiste qui prendrait le contre-pied des utopies révolutionnaires en tout genre.

En faisant revenir le roi Louis VI le Gros⁴⁸ au cœur de la Commune du XIX^e siècle dans le verso du « Cauchemar », Gabriel Tarde rappelle que le mouvement communal appartient au passé, au sombre Moyen-Âge. Il met ainsi à jour le paradoxe qu'il estime inhérent à la Commune de Paris : celle-ci renvoie

46 Dans un de ses écrits postérieurs, Tarde évoquera un « verso » et un « recto de la Nature » en posant le problème du « vrai rapport hiérarchique de ces deux rapports de similitude et de différence, d'unité et de diversité » : « Lequel est le verso, et lequel est le recto ? Lequel est ou doit être subordonné à l'autre ? », in TARDE Gabriel, 1895, « Questions sociales », *Essais et mélanges sociologiques*, Paris, Alcan, p. 147.

47 « Les fédérations et les clubs : avec grand raison, Michelet oppose ces deux grands faits révolutionnaires, et leur attribue une importance immense et égale ». CHSP, GTA 49, « Notes de lectures du 19 décembre 1868 au 17 février 1869 ».

48 Louis le Gros, roi de France de 1108 à 1137, n'est évidemment pas un choix arbitraire de la part de Tarde. Ayant probablement lu les travaux d'Augustin Thierry, grand historien français très lu pendant tout le XIX^e siècle qui se pencha notamment sur les questions fondamentales de la formation de la nation et de la révolution communale, Tarde met l'accent sur le rôle d'impulsion que joua Louis le Gros dans la croissance du mouvement communal en octroyant des chartes aux villes, sur les terres de ses vassaux et de l'Église, par lesquelles il leur accordait un statut privilégié au détriment du seigneur. La ville de Sarlat, elle-même, se constitua en commune en 1223 et reçut une charte de franchises en 1298.

à la Royauté et non à la Révolution⁴⁹. Notons que cette représentation de la Commune comme une simple répétition des communes du Moyen-Âge est tout à fait conforme à la théorie de Tarde au centre de laquelle, encore une fois, l'imitation est fondamentale: «Rien ne meurt dans l'histoire; tout renaît, tout se reproduit, non pas identique, – jamais! – mais toujours sous des formes nouvelles, même quand l'imitation volontaire est la cause de la renaissance⁵⁰».

«Il arrive [...] accidentellement que tel événement imaginaire, non encore réalisé, nous paraît en songe imminent; dans ce cas, c'est l'idée de notre crainte ou de notre espérance qui s'est actualisée, en devenant le fait même de craindre et d'espérer. Le cauchemar est une terreur très vive causée par la certitude imaginaire de l'imminence d'un danger rêvé» (f. 25-26). En prenant au mot les propos de Gabriel Tarde dans son étude *Sur le Sommeil*, le «Cauchemar politique» peut être appréhendé comme une projection imaginaire des craintes et des espérances concernant la Commune de Paris, soit le recto comme actualisation de ses craintes et le verso comme actualisation de ses espérances. Il me semble qu'ainsi l'attribution par Tarde d'une dimension mythique à son «Cauchemar» en le qualifiant de rêve prophétique est plus compréhensible. En 1871, Tarde rédigea un rêve prophétique analogue intitulé «Les Géants chauves»⁵¹. Au préalable intitulé «L'Ère des géants chauves. Comment finira le monde?» et présenté comme une «fantaisie», il y propose une «histoire de l'avenir» où, là encore, la France, présentée dans la

49 Là encore nos conclusions rejoignent celles de Krauskopf qui s'appuie sur les travaux de Paul Lidsky (1970, *Les Écrivains contre la Commune*, Paris, Maspéro). «Représenter la Commune comme la résurgence d'un passé révolu, comme un phénomène anachronique» relèverait alors d'un procédé d'analogie historique que Tarde affectionne particulièrement et qui lui permet ainsi d'associer «à la peur présente les peurs héritées du passé» (KRAUSKOPF, *ibid.*, p. 93).

50 CHSP, GTA 49, «Notes de lectures du 30 octobre au 17 décembre 1868».

51 CHSP, GTA 61, «Les Géants chauves», *Le Glaneur*, 21 et 28 mai 1871.

continuité de la victoire de la Commune de Paris, est revenue aux temps féodaux et arriérés⁵².

En suivant cette même logique, on pourrait poser dès lors comme première hypothèse que la Commune de Paris est toujours d'actualité sans que les hostilités soient déclarées entre Paris et Versailles lorsque Gabriel Tarde écrit son « Cauchemar ». En effet, dans le recto, il suppose la victoire pleine et entière de la Commune puisqu'il ne fait mention de la guerre entre Versailles et Paris qu'en affirmant la victoire des communards sur Versailles et Thiers. Réciproquement et par un effet de miroir, le verso de son cauchemar suppose la déchéance de la Commune en mettant en scène l'échec de ses idéaux de liberté et de fraternité au travers d'un véritable processus d'implosion. Ainsi, Tarde, ne connaissant pas l'issue des événements parisiens et écrivant son « Cauchemar » en pleine période de la Commune de Paris, n'aurait redouté qu'une seule chose : la victoire de celle-ci et la diffusion des idéaux du mouvement communaliste dans toutes les villes de province. Il devait d'autant plus le craindre que le mois d'avril 1871 fut le théâtre d'une vague de manifestations de solidarité avec la Commune parisienne dans toute la France⁵³. En se référant à la théorie tardienne des possibles élaborée en 1874 considérant que le réel perçu n'est qu'un des cas d'une infinité de possibles, on peut établir que si le « Cauchemar » a été écrit au moment de la Commune, le

52 « Épuisée depuis un siècle, acharnée à sa propre ruine, s'était donnée elle-même en pâture à ses fils dénaturés; divisée en une douzaine de républiques universelles, elle retournait, sous le nom de libertés communales, aux vexations féodales », *Ibid.*

53 Prenant des formes multiples, l'agitation se manifeste de manière plus ou moins violente : érections de drapeaux rouges sur les bâtiments publics, manifestations contre l'envoi de renforts à l'armée versaillaise, défilés, émeutes, barricades. Toulouse et Limoges, villes les plus proches de Sarlat, proclamèrent une Commune indépendante; cependant, en Dordogne, seules les villes de Périgueux et de Sarlat exprimèrent leur soutien en faveur de Paris. À la lumière des témoignages de Charles et Henri Chambon, ces faits sont avérés mais relèvent plus d'une dissidence au sein de la Garde nationale que d'un mouvement général appuyant l'insurrection parisienne. MOISSONNIER Maurice, « La province et la Commune », in ROUGERIE Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 151-182; CHAMBON Charles et Henri, *op. cit.*, p. 58-66.

verso correspondrait donc à un « possible menaçant », et que s'il l'a été postérieurement, à un « possible avorté⁵⁴ ». Ainsi, Tarde aurait écrit son texte entre la proclamation de la Commune, le 28 mars 1871, et l'attaque de Paris par Versailles, le 8 mai.

Deuxième hypothèse: Tarde rédige le « Cauchemar politique » bien plus tardivement et choisit ainsi de réécrire l'histoire de la Commune de Paris dans la perspective où elle aurait été victorieuse des armées versaillaises – son objectif étant alors de décrédibiliser un tel mouvement en le tournant en dérision et en dévoilant les contradictions internes. Le recto devient alors une satire de la Commune, et le verso décrit l'échec inhérent à ce que sont les idéaux socialistes pour Tarde: des chimères prises pour des réalités (f. 1). Dès lors, Gabriel Tarde chercherait à démontrer que, même dans le cas d'une victoire sur les Versaillais, la Commune de Paris était vouée à avorter car gangrenée par des luttes internes. Suivant cette hypothèse, Tarde a pu écrire le « Cauchemar politique », approximativement jusqu'en 1873, date à laquelle il compose « Le Paraclét » qui serait alors une adaptation du « Cauchemar » à bien des égards. De fait, les thèmes et les images sollicitées dans « Le Paraclét » rappellent bien celles du « Cauchemar politique » comme je l'ai montré précédemment. Si ce dernier texte est resté à l'état de brouillon, il fut peut-être une source d'inspiration pour la rédaction du « Paraclét ». Texte plus cohérent, mêlant une histoire amoureuse aux descriptions d'une révolte se déroulant au Moyen-Âge, « Le Paraclét » fut choisi par Gabriel Tarde dans son corpus de textes littéraires pour être publié dans ses *Contes et poèmes*.

54 Sur « l'avortement » comme « loi de l'univers » selon Tarde, voir l'essai de Jacqueline Carroy.

UN ENGAGEMENT POLITIQUE PUBLIC

« Lutte ou meurs, nous dit la Vie. Et si tu ne te sens ni la force de lutter, ni le courage de mourir, souffre, – ou du moins rêve, – et garde-toi d'aimer ! »⁵⁵ : entre la lutte politique et le sacrifice, Gabriel Tarde choisit donc l'échappatoire du rêve et de l'imaginaire pour extérioriser ses craintes politiques. Pourtant Tarde ne se contente pas seulement d'exprimer ses choix politiques par le truchement de textes fictionnels publiés ou non, il s'expose contre toute attente dans l'arène politique sarladaise. Son engagement public en faveur des Jésuites dès décembre 1870, réaffirmé dans son journal en mars 1872, est en soi remarquable et manifeste un positionnement politique clairement énoncé en faveur des conservateurs.

Pensionnaire au collège des Pères Jésuites de Sarlat, Gabriel Tarde avait connu et bénéficié de leur pédagogie. C'est pourquoi il décida de « prendre la défense des Jésuites » bien qu'il en ait « jugé très sévèrement parfois l'éducation »⁵⁶. Dans le contexte agité de l'insurrection parisienne et des mouvements communaux – le 1^{er} novembre 1870 la Commune est proclamée à Marseille –, de nombreuses revendications économiques, sociales et politiques se manifestèrent dans le cadre des réunions publiques organisées par le comité de la Garde nationale de Sarlat et notamment sur la question de l'enseignement⁵⁷. Suite à une séance du Club sarladais du 15 décembre 1870 où le commandant de la Garde nationale, Rouquette, conducteur des Ponts et Chaussées, avait prononcé un discours contre les

55 CHSP, GTA 49, « Notes de lectures du 30 octobre au 17 décembre 1868 ».

56 21 mars 1872, *Cahier 17*.

57 Concernant la question de l'enseignement, la loi Falloux de 1850 avait permis l'installation et la subvention d'écoles dirigées par des congrégations religieuses comme celle des Jésuites. Sous le Second Empire, le nombre de ces écoles doubla en vingt ans, alors que celui des écoles municipales demeurait stationnaire – l'État ne finançant alors que l'enseignement secondaire et supérieur, le primaire restant à la charge des municipalités. L'anticléricalisme populaire associa dès lors l'oppression cléricale à celle de l'Empire autoritaire. C'est dans le sillage de cet anticléricalisme que la Commune proclama la séparation de l'Église et de l'État par un décret du Conseil le 2 avril 1871.

Jésuites, Gabriel Tarde publia « une réplique assez vive » dans *Le Glaneur* du 18 décembre⁵⁸. Le 23 décembre, au nom de la « liberté de discussion », il y défendit à la tribune du Club sa thèse en faveur de l'instruction dispensée par la Compagnie de Jésus : « Dès le début, il [Tarde] est trop caustique et soulève des grondements de la foule. Mais il se maintient jusqu'au bout très courageusement. Applaudi par une partie de la salle, il est [cha]huté par l'autre⁵⁹ ». La prise de position du « jeune Tarde » est d'autant plus délicate que sa thèse est loin d'emporter l'adhésion d'un auditoire très partagé. Cependant, Tarde est alors plus animé, me semble-t-il, d'un souci de préservation de l'ordre social et de la paix politique contre la tyrannie des minorités que d'une lutte contre l'anticléricisme. Il est, du reste, lui-même assez sceptique par rapport aux dogmes, comme l'indique une remarque ironique de *Sur le Sommeil* dans laquelle il compare le catholique qui croit à la transsubstantiation à un primitif oriental (f. 42). De fait, il pointe surtout dans son article les excès des passions de ceux qui se targuent d'être de « vrais révolutionnaires » et tente de déminer un terrain politique trop brûlant en prenant en exemple, pour soutenir son propos, la République du Paraguay fondée par les missions jésuites. Toute sa démonstration s'efforce ainsi de rassembler des forces opposées afin de faire reculer la menace de la guerre civile et du déchirement de la nation.

Cet article sur les Jésuites se distingue des publications antérieures dans *Le Glaneur* et présente de fait un caractère unique qu'il faut relever. Comme on l'a vu précédemment, Tarde est un collaborateur assidu du *Glaneur*, mais essentiellement à titre d'auteur littéraire et d'érudit local. Aux yeux de ses concitoyens, c'est un lettré provincial, un bel esprit, nous dirions aujourd'hui ironiquement un « poète de sous-préfecture », pour reprendre le titre du « Sous-préfet aux champs » d'Alphonse Daudet. Il est donc loin d'être connu comme un auteur prenant directement

58 CHSP, GTA 63, « Les Jésuites », *Le Glaneur*, 18 décembre 1870. Voir aussi CHAMBON Charles et Henri, *op. cit.*, p. 41.

59 *Ibid.* Il est intéressant de remarquer que Tarde participait aux réunions hebdomadaires du Club sarladais même s'il les qualifiait de « tapage tout privé des réunions publiques ».

parti, du moins, sans passer par une fiction ou un poème. Et si le texte sur les Jésuites cherche à désamorcer les passions, il est néanmoins qualifié d'«assez vif» par Chambon. Son compte rendu de la communication du «jeune Tarde» laisse à penser que ce dernier a été plus offensif, «caustique» pour reprendre les termes exacts, lors de son intervention orale que dans son article. Dès lors, Tarde a été et s'est bien mis au centre d'une polémique locale, changeant conséquemment et très probablement son image publique au sein de la société sarladaise.

À la lecture de ses écrits inédits contemporains de la Guerre franco-prussienne et de la Commune de Paris et au travers de son engagement en faveur des Jésuites, Gabriel Tarde semble correspondre à la figure anti-communarde et réactionnaire bien identifiée par les études de la littérature et des journaux locaux de cette période⁶⁰. Il est effectivement bien commode de pouvoir catégoriser un profil type pensant ainsi mieux saisir une personnalité, mais dans quelle mesure une individualité y correspond-t-elle totalement? Il nous semble bien que rien ne soit aussi simple en histoire et, dans le cas présent, concernant Gabriel Tarde.

Ce n'est qu'à la date du 21 mars 1872 que Tarde énonce explicitement dans son journal son adhésion à la liste «aristo-monarchique» de sa municipalité. Bien que Tarde se «range parmi les monarchistes»⁶¹ et se positionne ainsi en minorité à Sarlat, il s'inscrit pourtant dans un large mouvement national de retour en force des notables, légitimistes ou orléanistes, à l'Assemblée. Comment qualifier ce vote en faveur des monarchistes? Lecteur du *Glaneur*, il y a lu l'appel du Comte de Chambord aux «hommes d'ordre, dédaignant la couleur des cocardes, s'unissant dans une percée commune de conservation sociale»⁶².

60 KRAUSKOPF (2008), TILLIER (2004), ROCHE (1973), LIDSKY (1970).

61 21 mars 1872, *Carnet* 17.

62 CHSP, GTA 63, *Le Glaneur*, 21 mai 1871. C'est alors à cette même date que les troupes versaillaises entrent dans Paris par la porte de St-Cloud et que le Conseil de la Commune de Paris se réunit pour la dernière fois. C'est aussi à cette date que paraît la première partie du conte intitulé «Les Géants chauves» dans *Le Glaneur*.

Favorable à une troisième restauration, Tarde serait-il ainsi partisan d'une monarchie légitime, patriarcale et sociale, liée à l'Église, non constitutionnelle, décentralisée et symbolisée par le drapeau blanc telle que la veut et la présente l'héritier légitime, le Comte de Chambord, dans un manifeste publié le 7 juillet? Si le retour d'une monarchie de droit divin est en adéquation avec toute une rhétorique anti-communarde appelant à la régénération spirituelle de la France par une reprise active et assidue des pratiques religieuses⁶³, cette thématique n'apparaît nullement chez Tarde dans sa contestation de la Commune de Paris. Et si Tarde prit le parti des Jésuites, il ne le fit que sur le terrain de l'enseignement et de la morale déplorant même que la morale soit trop dépendante de la religion⁶⁴. Il se distingue en cela du parti des dévots, légitimistes ultramontains, attaché au principe d'une religion catholique institutionnelle et dogmatique que Tarde, lui-même, semble avoir rejetée⁶⁵. La prise de position radicale du Comte de Chambord qui, tout en se rapprochant des ultramontains, provoqua la scission des monarchistes plus libéraux, notamment dans le domaine religieux, et dès lors repoussa toute possibilité d'une restauration, ne place probablement pas Gabriel Tarde à leurs côtés.

Il légitime lui-même sa préférence politique en soulignant le caractère « doux et paisible » des conservateurs. En cela, dans la famille monarchiste, Tarde serait plus proche des orléanistes qui, tout en souhaitant le rétablissement de la dynastie, sont libéraux y compris en matière de religion et plus conservateurs sur le plan social. Leur position au centre-droit sur l'échiquier politique les caractérise comme des personnalités de compromis sachant nouer, en fonction des situations, des liens avec les républicains modérés. Charles Chambon, républicain convaincu, concède que ce sont des « vieillards honorables ». Mais il prend

63 KRAUSKOPF Charles-Alexandre, *ibid.*, p. 96-98.

64 21 mars 1872, *Carnet* 17.

65 « Discours de M. Espinas », in 1909, *Gabriel Tarde. Discours prononcés le 12 septembre 1909 à Sarlat à l'inauguration de son monument*, Sarlat, Michelet, p. 43.

le contre-pied de Tarde en critiquant leur manque de conviction et de fermeté qu'il estime propre aux « gens du fait accompli »⁶⁶.

Sachant que l'adhésion de Gabriel Tarde aux valeurs conservatrices ne relève pas de convictions idéologique et politique revendiquées, dans quelle mesure son origine sociale aristocratique et son appartenance à un univers conservateur ainsi qu'à des réseaux relationnels non républicains ont-ils pesé dans son vote ? Par ses origines sociales, Tarde appartient bien aux milieux restreints de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie provinciales⁶⁷, milieux au sein desquels se retrouvent ces mêmes peurs sociales à l'échelle nationale. Une étude plus précise de son réseau de sociabilité ainsi que des fréquentations et de la couleur politique du salon de sa mère – Tarde fait allusion dans le récit d'un de ses rêves à son « oncle Ed. » qui fut mêlé aux « dernières élections » (f. 30) – permettrait de répondre plus pertinemment à cette question.

Au-delà des familles et des convictions politiques et sociales, l'adhésion au parti des conservateurs de Tarde semble plus s'inscrire dans une volonté d'assurer une paix politique et un ordre social sur des fondements institutionnels qui ont éprouvé leur stabilité et leur pérennité dans le passé. C'est en ces termes qu'il faut comprendre l'expression de « conservation sociale » pour Tarde. Elle s'inscrit dès lors dans une conception de la société chère à Gabriel Tarde où les « monades agrégées s'accordent logiquement, puisqu'elles sont des pensées claires, dans les mêmes affirmations et les mêmes désirs (...) en cultivant les mêmes arts et les mêmes sciences, quelques âmes prennent un rôle prépondérant et d'autres un rôle plus effacé dans le groupe auquel elles appartiennent, elles se subordonnent ainsi les unes aux autres. C'est en cela que consiste l'ordre social »⁶⁸.

66 CHAMBON Charles et Henri, *op. cit.*, p. 55.

67 Jean et Richard de Boysson, le marquis de Maleville, le comte Henri de Maleville, le marquis de Fayolle, le comte de Sainte-Aulaire, Fernand de la Tombelle, le Docteur Boissarie, A. de Lacrousille, le vicomte Armand de Prin, Robin de Saint-Amant...

68 « Discours de M. Espinas », *ibid.*, p. 40.

CONCLUSION

Au travers de ces écrits littéraires non publiés et publiés, Gabriel Tarde dénonce la Commune de Paris et ses partisans. Le contexte de l'«année terrible» est l'occasion pour lui de renforcer des choix politiques préexistants plus qu'elle ne les fait naître à proprement parler. Il serait en effet plus exact de parler d'«extériorisation», pour reprendre le terme que Tarde emploie lui-même, puisque les bouleversements politiques et sociaux qui touchèrent sa ville natale le poussèrent à sortir de sa réserve, à intervenir dans l'arène publique en affichant son appartenance à un camp minoritaire face à ses concitoyens majoritairement républicains. Relevant d'émotions liées à des peurs face à une situation sociale et politique inquiétante, son positionnement conservateur mêle à la fois une dénonciation de l'illusion démocratique et du régime républicain, et une adhésion au programme politique de réassurance d'un maintien de l'ordre social de la Réaction. Cette prise de position a probablement dû le mettre en porte-à-faux, notamment dans l'exercice de ses fonctions en tant que juge suppléant, puis en tant que juge d'instruction à partir de novembre 1875⁶⁹. Dans cette perspective, sa prudence dans le choix de ses textes poétiques pour l'édition de 1879 – «Les Comices» ou «La Violette de la paix» étant trop connotés antidémocrate et bonapartiste – pourrait s'expliquer. Il n'y publie alors que «Le Paraclet» bien que certaines scènes rappellent celles du «Cauchemar politique». Est-ce que son rachat des droits de publication l'année suivante relèverait d'un remord ou d'une crainte d'être compromis avec un tel texte? Est-ce dans cette même logique qu'il aurait demandé à Joseph Delbœuf de supprimer de ses récits de rêves toute allusion à l'«année terrible» et à ses engagements contre la République⁷⁰?

69 Malheureusement, le dossier personnel de magistrat (série BB⁶ II aux Archives nationales) de Tarde a été perdu et nous prive par la même occasion d'informations sur les conditions de l'évolution de sa carrière et des avis de sa hiérarchie sur l'exercice de sa profession.

70 Sur ce point, voir l'essai de Jacqueline Carroy.

Quoi qu'il en soit, après 1871, Tarde semble avoir remis de nouveau ses convictions politiques en son for intérieur. S'est-il rallié sur le tard à la République lorsque celle-ci s'affirma de plus en plus comme un régime d'ordre ? Il ne se réengagera publiquement que lors de l'affaire Dreyfus en signant la pétition de l'Appel à l'Union pour le renvoi en Cour de Cassation du procès du Lieutenant-Colonel Picquart en 1899.

Au-delà de l'expression au sein de la sphère du privé et du positionnement à l'échelle locale, ces textes éclairent et portent du crédit aux écrits scientifiques postérieurs de Gabriel Tarde. En effet, les cadres sociaux et politiques de la pensée de Tarde semblent s'être fixés à cette époque et plus particulièrement sur trois questions. C'est bien au cours de ces deux années cruciales que Gabriel Tarde élabore les grandes lignes d'une psychologie des foules criminelles qu'il reprendra dans son œuvre ultérieure. Au travers des *Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales*, puis lors des Congrès d'anthropologie criminelle, Tarde développa et diffusa ses idées sur la science du crime et des criminels, soit la criminologie naissante. Président d'honneur lors du Congrès de Bruxelles en 1892, il y présenta une communication sur « Les Crimes des foules⁷¹ » dont la thèse principale présente la foule comme un phénomène associé à la criminalité. Tarde reprend ses analyses sur les foules criminelles et développe notamment les concepts d'opinion et de public dans une série de trois articles – « Foules et sectes au point de

71 TARDE Gabriel, « Les Crimes des foules », *Archives d'anthropologie criminelle*, 1892. Concernant les crimes des foules, Tarde cite l'incontournable Taine, mais aussi des exemples en lien avec son expérience personnelle et notamment avec des événements dont il fut contemporain pendant la Commune comme le crime d'Hautefaye : « Or ces fables homicides n'auraient guère trouvé de crédit parmi les paysans, tant qu'ils vivaient dispersés dans les champs ; mais, rassemblés dans les foires ou les marchés, ils devinrent tout à coup crédules à ces odieuses inepties ; et le crime d'Hautefaye en fut le sanglant témoignage », in TARDE Gabriel, 1989, *L'Opinion et la foule*, PUF, p. 32-33. Lors des audiences pendant le jugement de l'affaire se profile déjà la référence à la psychologie des foules. Les avocats comparent l'événement à une épidémie et définissent le drame : « Il est le crime de la foule dans une heure d'ivresse, avec son ignorance, sa superstition, ses fanatismes, ses excitations qui précèdent du bruit et du nombre », in CORBIN Alain, *op. cit.*, p. 145.

vue criminel» (1893); «Le Public et la foule» (1898); «L'Opinion et la conversation» (1899) – qu'il rassemblera dans son ouvrage *L'Opinion et la foule* (1901). Dans cet ouvrage tardif, reformulant notamment ses analyses de 1892, la reprise de certaines images présentes dans ses écrits contemporains de la Commune atteste de la pérennité des thèmes et des questionnements. Ainsi, dans *L'Opinion et la foule*, au-delà des images sur les foules assimilées à des torrents, à des alcooliques⁷², Gabriel Tarde se pose une question qui ne finira jamais de le préoccuper: depuis la Révolution jusqu'à la Commune, quelle démocratie possible pourra maintenir l'ordre social et la paix politique en France?

Tarde continuera d'associer démocratie, foule, alcoolisme, débauche et pédérasie, et il conservera ses critiques et sa peur du suffrage universel. Comme ce qu'il a observé sur les foules, il redoute la démesure des passions électorales suscitées par un tel système. Mais plus que la formation de foules électorales, il associe à la pratique du vote l'instauration d'une omnipotence des majorités parlementaires qui opprimeront les minorités et conduiront à l'installation d'un pouvoir despotique. Appartenant et s'identifiant à la minorité conservatrice, Tarde est avant tout un homme d'ordre: s'il rejette la notion de parti, et plus particulièrement celle de «parti républicain», c'est parce qu'elle tend à segmenter et à opposer les acteurs de la vie politique au nom d'une légitimité collective issue de la Révolution de 1789. Le parti républicain, se présentant comme le seul héritier de la tradition républicaine de 1789, favorise ainsi une opposition de deux Frances que Gabriel Tarde redoute plus que tout.

Homme d'ordre donc, pour qui les valeurs d'unité nationale et de paix sociale prévalent sur toutes les autres, le maintien de cette position l'amènera cependant à deux paradoxes: défendre le vote des femmes et s'engager publiquement dans une pétition pour l'union nationale sans craindre de se rallier ainsi au camp des dreyfusiens.

72 «Ces sortes de fleuves sociaux»; «Des foules aussi torrentielles»; «En cela les publics, comme les foules, rappellent quelque peu les alcooliques. Et, de fait, la vie collective intense est pour le cerveau un terrible alcool», in TARDE Gabriel, *op. cit.*, p. 9, p. 11 et p. 25.

Gabriel Tarde favorable au vote des femmes? Bien que Tarde soit partisan des conservateurs, en tant que tendance politique, il les critique précisément sur la question du vote des femmes: «Les conservateurs opposés à l'électorat féminin, qui serait leur salut, – à l'éligibilité féminine, qui serait leur triomphe!». Considérant que la femme est «conservatrice au suprême degré», elle représente une force politique immense qui apporterait au parti de la Réaction plus d'un million de voix car «pour une pétroleuse, il y a mille dévotes⁷³».

Gabriel Tarde dreyfusard⁷⁴? Signataire de l'Appel à l'Union, Tarde prend position pour le camp en faveur de Dreyfus dans un contexte de tension et de lutte entre les différentes ligues – Ligue des Droits de l'homme, Ligue de la patrie française –, et de risque de déchirement du corps social. Cependant, loin de se déclarer en tant que dreyfusard, Tarde se manifeste en faveur de la «conciliation» et de «l'apaisement» en signant l'Appel – texte de réconciliation exhortant au respect de la légalité – redoutant plus que tout la répétition de la Commune. Il se distingue ainsi en dreyfusien, soit en représentant de «cette force conservatrice puissante» protectrice du régime parlementaire et de la légalité républicaine⁷⁵.

Sursauts de prise de position dans la vie sociale et politique, le plaidoyer en faveur des Jésuites, et plus tard la signature de

73 CHSP, GTA 58, Notes de travail. «Lettre à un rédacteur de journal (*L'Écho?*)». Jules Michelet avait fait la même remarque dans un cours au Collège de France en 1850. Mais bien que le constat soit le même – Michelet est persuadé qu'accorder le vote aux femmes reviendrait à «donner au parti prêtre un ou deux millions de voix» –, les vues sont bien opposées. En effet, si Tarde souhaite accorder le vote aux femmes pour assurer la victoire des conservateurs, Michelet argumente en faveur de l'éducation des femmes pour qu'elles accèdent au progrès de l'esprit rationaliste et ne soient plus influencées par l'Église. In PETITIER Paule, 2000, *Jules Michelet. L'homme histoire*, Paris, Grasset, p. 267-268.

74 Sur Gabriel Tarde et l'affaire Dreyfus, je me permets de renvoyer à SALMON Louise, «Gabriel Tarde, entre dreyfusien et dreyfusiste. Réflexions sur l'engagement d'un «homme de pensée»», *Champ Pénal / Penal Field*, décembre 2005, <http://champpenal.revues.org/documents447.html>.

75 Sur la typologie des formes d'engagement en faveur de Dreyfus – dreyfusard, dreyfusiste, dreyfusien – voir DUCLERT Vincent, 1994, *L'affaire Dreyfus*, Paris, Collection Repères, p. 82-84.

l'Appel à l'Union sont autant de moments où Gabriel Tarde s'extériorisa pour défendre sa vision du monde et de la société au nom de l'ordre social, de l'unité de la nation et de la paix politique.

INDEX

- ABÉLARD Pierre : 197
ANNIBAL : 37
APOLLON : 33
ARISTOGITON : 164, 200
ATHALIE : 165
AUDOIN-ROUZEAU Stéphane : 196
AUGUSTIN Saint : 13, 94
BACCHUS : 165, 199
BAILLARGER Jules : 14, 16
BARRAS Vincent : 203
BAUCIS : 99
BAZAINE Maréchal Achille : 190
BECKER Jean-Jacques : 196
BERGERET TARDE Françoise : VIII, 2
BERGSON Henri : 27
BERTAUT Jean : 105
BISMARCK Otto VON : 190
BOISSARIE Joseph : 214
BOYSSON Jean DE : 214
BOYSSON Richard DE : 214
BRIDIER Sophie : 203
BUFFON Georges-Louis DE : 112
C. DE M. : 58
C. DE M^{me} : 59, 60, 61
CABANÈS Jean-Louis : 203
CABANIS Pierre : 13, 15
CALLIMÈRE : 11, 33-35
CAMB... L. : 82
CARROY Jacqueline : 2, 12, 40, 185, 186,
200, 202, 203, 209, 215
CASTEL Pierre-Henri : 40
CHAMBON Charles : 188, 189, 191, 192,
208, 211-214
CHAMBON Henri : 188, 189, 191, 192,
208, 211-214
CHAMBORD Comte Henri DE : 192, 212,
213
CHARLEMAGNE : 187
CHARMA Antoine : 1, 2
CHATEAUBRIAND René DE : 205
CHAUVAUD Frédéric : 192
CICÉRON : 107
CLERGEAUD Henri : 113
COLONNA Vincent : 6
CORBIN Alain : 189, 216
COUSIN Victor : 1, 3
DANTE : 36, 203
DANTON Georges-Jacques : 89
DARWIN Charles : 15
DAUDET Alphonse : 211
DEBIDOUR Antonin : 188
DELBŒUF Joseph : 40-44, 215
DESPORTES : 105
DIDON : 30, 108
DON QUICHOTTE : 158
DOUBROVSKY Serge : 6
DREYFUS Alfred : 216, 218
DUBOURQUET G. : 89
DUCLERT Vincent : 218
DUPUY Pascal : 203
DUYCKAERTS François : 40, 43
Ed. oncle : 84, 212
ÉNÉE : 102
ESCANDE Jean-Joseph : 156, 157, 159,
160, 188
ESPINAS Alfred : 213, 214
ESPINET : 76
EURYALE : 164, 200
Ézéchiàs : 160
F. M. : 106
FALLOUX Frédéric DE : 210
FAVRE Jules : 190
FAYOLLE Marquis DE : 214
FOUCAULT Michel : 6
FREUD Sigmund : 2, 6, 14-16, 18, 25, 38,
43, 44
FÜSSLI Johann Heinrich : 203, 204

- FUSTEL DE COULANGES Numa-Denis : 156
- GAILLARD Jeanne : 192
- GAMBETTA Léon : 88, 148, 190
- GASPARINI Philippe : 6
- GAUSSOT Ludovic : 192
- GOBINEAU Arthur DE : 24
- GOETHE Wolfgang : 112
- GOLLUT Jean-Daniel : 6
- GRANDVILLE Jean-Jacques : 23
- GUILBERT Louis Amédée : 189, 192
- HALBWACHS Maurice : 25, 26
- HARMODIOS : 164, 200
- HEGEL Friedrich : 155
- HERVEY DE SAINT-DENYS Marie Jean Léon : 14, 41, 42
- HIPPARQUE : 200
- HOLT David : 1
- ISAÏE : 160
- JACKSON John E. : 2
- JANET Pierre : 25
- JOUANNAUD : 88, 190
- JOUBERT : 146
- KALIFA Dominique : 198
- KANT Emmanuel : 50
- KRAUSKOPF Charles-Alexandre : 192, 198, 207, 212, 213
- L. A. : 76
- LACROUSILLE A. DE : 214
- LANDRY : 159, 190
- LAPLANCHE Jean : 6
- LAQUEUR Thomas : 36
- LA TOMBELLE Fernand DE : 214
- LAVAU : 103
- LE BON Gustave : 199
- LEJEUNE Philippe : 6
- LÉLUT Louis-Françisque : 14, 49
- LIDSKY Paul : 207, 212
- LITTRÉ Pierre (→ ROBIN) : 36
- LOOSBERGH Mme : 74
- LOUIS VI LE GROS : 166, 204, 206
- LOUVERTURE Toussaint : 187
- MAINE DE BIRAN, François Pierre DE GONTHIER DE BIRAN dit : 3, 9, 12-14, 16, 19, 45
- MALEVILLE Marquis DE : 125, 190, 191, 214
- MALEVILLE Comte Henri DE : 214
- MARINELLI Lydia : 18
- MAURY Alfred : 2, 3, 12, 14-28, 30, 41, 49, 51-53, 56, 61, 72, 94, 115, 202
- MAYER Andreas : 18
- MICHELET Jules : 162, 186, 206, 218
- MILET Jean : 8, 185
- MITCHA : 75
- MOISSONNIER Maurice : 208
- MONÉYS Alain DE : 189, 198
- MONTOZEL Em. : 73, 128
- MOREAU DE LA SARTHE Jacques Louis : 1, 2
- MOREAU DE TOURS Jacques-Joseph : 13, 14
- NABUCHODONOSOR : 99
- NAPOLÉON I^{er} : 37, 159, 180, 196
- NARCISSE : 19
- NIOBÉ : 99
- NISUS : 164, 200
- NOËL Bernard : 155, 156, 160
- NOGENT Guibert DE : 115
- NOIR Victor : 160
- NYSTEN Pierre-Hubert : 36
- OLLIVIER Émile : 31, 91, 135, 136
- P. Alcide : 59, 60, 61, 64
- PÉNÉLOPE : 172
- PETITIER Paule : 218
- PHILÉMON : 99
- PHILOMÈNE : 99
- PICQUART Colonel Georges : 216
- PIERRE : 33, 34
- PLATON : 13
- POISSON P. : 59
- PONTALIS Jean-Bertrand : 6
- PRIN Vicomte Armand DE : 214
- PROGNÉ : 99
- PROUDHON Pierre Joseph : 148
- PYAT Félix : 160
- QUATREFAGE Armand DE : 35, 42
- RACINE Jean : 165
- RÂMA : 75
- RENAN Ernest : 15
- RÉVENIN Régis : 200
- RIBOT Théodule : 39
- RICHARD Nathalie : 2

-
- RIGOLI Juan : 2
RIPA Yannick : 6
ROBIN (→ LITTRÉ) : 36
ROCHE Anne : 201, 204
ROLAND : 157
ROUGERIE Jacques : 5, 192, 201, 208
ROUQUETTE : 190, 210
ROUSSEAU Jean-Jacques : 9, 87
S. M^{me} : 111
SAIDAH Jean-Pierre : 203
SAINT-AMANT Robin DE : 214
SAINT-AULAIRE Comte DE : 214
SAINT-P. M^{me} DE : 29, 73, 116
SALMON Louise : 5, 8, 11, 31, 32, 34, 38, 218
SAMSON : 148
SANGSUE Daniel : 2
SELVES Ernest DE : 159, 189
SEMBAT Marcel : 22
SHAMDASANI Sonu : 1
SHORKSE Carl : 44
SÎTA : 75
SOHN Anne-Marie : 200
SPENCER Herbert : 20, 146
TAINÉ Hippolyte : 3, 10, 12, 17-20, 26-28, 83, 141, 199, 216
TAMAGNE Florence : 200
TARDE Alfred DE : 35
THIERRY Augustin : 206
THIERS Adolphe : 158, 159, 162, 163, 186, 190-192, 208
TILLIER Bertrand : 198, 212
TOMBELLE Fernand DE LA : 214
VAN EEDEN Frederick : 41
VATIN François : 25
VÉNUS : 33, 165, 199
VIRGILE : 200
WOLKENSTEIN Julie : 6, 38, 202
X. M^{me} : 143, 152
Y. M^{me} : 152
YSEULT : 30, 108

éditions
B H M S

Bibliothèque d'histoire
de la Médecine et de la Santé

Maladies en lettres, 17^e-21^e siècles.

Sous la direction de V. BARRAS et M. DINGES, 266 p., 2009

Le style des gestes. Corporéité et kinésie dans le récit littéraire

G. BOLENS avec une préface d'A. BERTHOZ, XIV et 156 p., 2008

La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine

H. KING et V. DASEN, XII et 130 p., 46 ill. et dessins, 2008

L'ombre de César. Les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)

P.-Y. DONZÉ avec un avant-propos de J. V. PICKSTONE, XX et 369 p., ill. n / b, 2007

Medicina, soror philosophiae. Regards sur la littérature et les textes médicaux antiques (1975-2005)

Textes réunis et édités par B. MAIRE, Préface de J. PIGEAUD

Ph. MUDRY, XXIV et 545 p., 2006

Bâtir, gérer, soigner – Histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande

P.-Y. DONZÉ, 388 p., 33 ill. n / b, 2003

Visions du rêve

Sous la direction de V. BARRAS, J. GASSER, Ph. JUNOD, Ph. KAENEL et O. MOTTAZ, 288 p., 2002

Rejetées, rebelles, mal adaptées – Débat sur l'eugénisme – Pratique de la stérilisation non volontaire en Suisse romande au XX^e siècle

G. HELLER, G. JEANMONOD et J. GASSER, 2002

Médecins voyageurs – Théorie et pratique du voyage médical au début du XIX^e siècle

D. VAJ, 348 p. 150 ill. n / b, 2002

La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

L. GAUTIER, 746 p., 11 ill., 2001

L'avènement de la médecine clinique moderne en Europe 1750-1815 – Politique, institutions et savoirs

O. KEEL, 544 p., 2001

Soigner et consoler – La vie quotidienne dans un hôpital à la fin de l'Ancien Régime (Genève 1750-1820)

M. LOUIS-COURVOISIER, 336 p., 2000

Sources
en perspective

Gabriel Tarde, « *Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves* ». *Et autres textes inédits*

Édités par J. CARROY et L. SALMON, VIII et 228 p., 2009

Se soigner par les plantes. Les « Remèdes » de Gargile Martial

B. MAIRE avec un avant-propos de K. HOSTETTSMANN et un dossier iconographique par M. Fuchs, XXXVI et 136 p. glossaire, index, 2007

La formation des infirmiers en psychiatrie. Histoire de l'école cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie 1961-1996 (ECVIP)

J. PEDROLETTI, VIII et 231 p., 2004

À paraître

Le courrier du corps au 18^e siècle. L'expérience de la maladie et de la santé à l'époque des Lumières au travers des consultations épistolaires adressées au D^r Samuel Auguste Tissot (1728-1797)

S. PILLOUD, M. LOUIS-COURVOISIER et V. BARRAS, 98 p., ill., indices, CD-DVD.

Série *Sources en perspective*

Mélanges, crases, tempéraments. La chimie du vivant dans la médecine et la biologie anciennes.

Actes du colloque international, Universités de Lausanne et de Genève, 6-8 mai 2004

V. BARRAS, B. MAIRE et A.-F. MORAND (éds)

Série *Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé*

Anatomie d'une institution médicale : la Faculté de médecine de Genève, 1876-1920

Ph. RIEDER

Série *Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé*

Entre neurosciences, médecine et culture : comment expliquer l'action humaine

R. SMITH

Série *Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé*

Language and Context in Latin Medical Texts of the Pre-Salernitan Period. Proceedings of the IX International Conference « Ancient Latin Medical Texts », Hulme Hall, Manchester, 5-8 September 2007

D. R. LANGSLOW (ed)

Série *Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé*

Pour une histoire croisée de la psychothérapie comme pratique professionnelle au xx^e siècle en Europe

C. FUSSINGER et V. BARRAS (éds)

Série *Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé*

J.-M. Charcot, six leçons inédites sur le cerveau et bibliographie raisonnée

édité par J. GASSER

Série *Sources en perspective*

bhms@chuv.ch

www.chuv.ch/iuhmsp/ihm_bhms

Cercle des lecteurs et des lectrices des Editions BHMS :

http://files.chuv.ch/internet-docs/ihm/ihm_cerclebhms.pdf

Achévé d'imprimer en Suisse en •• 2009

Dépôt légal : •• 2009

www.imprimeriechabloz.ch